

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

**QUATORZIÈME
CONGRES MÉTÉOROLOGIQUE MONDIAL**

GENÈVE, 5-24 MAI 2003

PROCÈS-VERBAUX



OMM-N° 972

Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale – Genève – Suisse

RAPPORTS RÉCENTS DE L'OMM

Congrès et Conseil exécutif

- 903 — Conseil exécutif, cinquante et unième session, Genève, 27-29 mai 1999
- 915 — Conseil exécutif, cinquante-deuxième session, Genève, 16-26 mai 2000
- 929 — Conseil exécutif, cinquante-troisième session, Genève, 5-15 juin 2001
- 932 — Treizième Congrès météorologique mondial, procès-verbaux, Genève, 4-26 mai 1999
- 945 — Conseil exécutif, cinquante-quatrième session, Genève, 11-21 juin 2002
- 960 — Quatorzième Congrès météorologique mondial, Genève, 5-24 mai 2003
- 961 — Conseil exécutif, cinquante-cinquième session, Genève, 26-28 mai 2003

Conseils régionaux (nouveau nom donné aux associations régionales par le Quatorzième Congrès)

- 924 — Association régionale II (Asie), douzième session, Séoul, 19-27 septembre 2000
- 927 — Association régionale IV (Amérique du Nord et Amérique centrale), treizième session, Maracay, 28 mars-6 avril 2001
- 934 — Association régionale III (Amérique du Sud), treizième session, Quito, 19-26 septembre 2001
- 942 — Association régionale VI (Europe), treizième session, Genève, 2-10 mai 2002
- 944 — Association régionale V (Pacifique Sud-Ouest), treizième session, Manille, 21-28 mai 2002
- 954 — Association régionale I (Afrique), treizième session, Mbabane, 20-28 novembre 2002

Commissions techniques

- 921 — Commission d'hydrologie, onzième session, Abuja, 6-16 novembre 2000
- 923 — Commission des systèmes de base, douzième session, Genève, 29 novembre-8 décembre 2000
- 931 — Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime, première session, Akureyri, 19-29 juin 2001
- 938 — Commission de climatologie, treizième session, Genève, 21-30 novembre 2001
- 941 — Commission des sciences de l'atmosphère, treizième session, Oslo, 12-20 février 2002
- 947 — Commission des instruments et des méthodes d'observation, treizième session, Bratislava, 25 septembre-3 octobre 2002
- 951 — Commission de météorologie agricole, treizième session, Ljubljana, 10-18 octobre 2002
- 953 — Commission de météorologie aéronautique, douzième session, Montréal, 16-20 septembre 2002
- 955 — Commission des systèmes de base, session extraordinaire, Cairns, 4-12 décembre 2002

**Conformément à la décision du Congrès,
les rapports paraissent dans les langues suivantes :**

Congrès, Conseil exécutif	:	anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe
Conseil régional I	:	anglais, arabe, français
Conseil régional II	:	anglais, arabe, chinois, français, russe
Conseil régional III	:	anglais, espagnol
Conseil régional IV	:	anglais, espagnol
Conseil régional V	:	anglais, français
Conseil régional VI	:	anglais, arabe, français, russe
Commissions techniques	:	anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe

L'OMM publie des ouvrages faisant autorité sur les aspects scientifiques et techniques de la météorologie, de l'hydrologie et des sujets connexes, notamment des manuels, des guides, du matériel didactique et de l'information destinée au public ainsi que le *Bulletin* de l'OMM.

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

**QUATORZIÈME
CONGRÈS MÉTÉOROLOGIQUE MONDIAL**

GENÈVE, 5-24 MAI 2003

PROCÈS-VERBAUX



OMM-N° 972

**Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale – Genève – Suisse
2004**

© 2004, Organisation météorologique mondiale

ISBN 92-63-20972-3

NOTE

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Liste des participants au Quatorzième Congrès	V
Représentation aux séances plénières	XIII
Ordre du jour.....	XXI
Procès-verbaux :	
Première séance plénière, 5 mai 2003	1
Deuxième séance plénière, 5 mai 2003	9
Troisième séance plénière, 6 mai 2003.....	23
Quatrième séance plénière, 6 mai 2003.....	35
Cinquième séance plénière, 7 mai 2003	40
Sixième séance plénière, 9 mai 2003	41
Septième séance plénière, 12 mai 2003	43
Huitième séance plénière, 14 mai 2003	45
Neuvième séance plénière, 15 mai 2003.....	56
Dixième séance plénière, 19 mai 2003.....	64
Onzième séance plénière, 21 mai 2003.....	66
Douzième séance plénière, 22 mai 2003.....	69
Treizième séance plénière, 23 mai 2003	70
Quatorzième séance plénière, 23 mai 2003	71
Liste des abréviations	84

LISTE DES PARTICIPANTS AU QUATORZIÈME CONGRÈS

A. Représentants des Membres de l'OMM

<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	
Afghanistan, État islamique d'	A.Q. Qadeer	Délégué principal	Arabie saoudite	T.N. Abdulaziz	Délégué principal	
	G.H. Nawabi	Délégué		A.A. Attar	Délégué principal	
	M.M. Ahmadi	Délégué		A.A.K. Althwaini	Suppléant	
Afrique du Sud	R. Mabudafhasi (Mme)	Déléguée principale		S.M.S. Mohalfi	Suppléant	
	J. Lengoasa	Suppléant		S.M. Al-Shehri	Délégué	
	M. Kamoetie	Délégué		S.A.I. Bukhari	Délégué	
	E. Poolman	Délégué		A. Al-Sheikh	Délégué	
Albanie	V. Thanati	Délégué principal		M. Bin Shafi	Délégué	
	P. Goxhi (Mme)	Suppléante		Argentine	M.A. Rabiolo	Délégué principal
	M. Sanxhaku	Délégué	N. Nascimbene			
	A. Mara	Délégué	de Dumont (Mme)		Suppléante	
		F.P. Requena	Suppléant			
Algérie	M.A-S. Dembri	Délégué principal	C.A. Damboriana	Délégué		
	A. Kirouane (5-16/5)	Délégué principal	A. Repetti (Mme)	Déléguée		
	M. Kadi (17-24/5)	Suppléant	Australie	J.W. Zillman	Délégué principal	
	B. Zeddigha	Délégué		K O'Loughlin (5-14/5)	Suppléant	
	A. Lagha	Délégué		R.R. Brook (15-24/5)	Suppléant	
	M. Haouach	Délégué		V.K. Tsui	Délégué	
	C. Smail	Délégué		K.J. Wilson	Délégué	
	A. Benzeguir	Délégué		A. Watson	Délégué	
	L. Ben Brahim	Délégué		C. Muller (Mme)	Déléguée	
	D. Soltani (Mme)	Déléguée		M.J. Manton	Délégué	
M. Abbani	Délégué	P. Schwerdtfeger		Délégué		
		A. Forbes		Délégué		
Allemagne	U. Gärtner	Délégué principal	N. Lawson	Délégué		
	S. Mildner	Suppléant	M. Smith	Délégué		
	G. Steinhorst	Délégué	L. Brodrick	Délégué		
	G-R. Hoffmann	Délégué	Autriche	P. Steinhauser	Délégué principal	
	V. Vent-Schmidt	Délégué		F. Neuwirth	Suppléant	
	D. Frömming	Délégué		G. Zapletal	Suppléant	
	S. Demuth	Délégué		P. Storer	Délégué	
	K. Hofius	Délégué	Azerbaïdjan	M. Najafov	Délégué principal	
	H. Hüster	Délégué		E. Hasanov	Délégué	
	P. Päßgen	Délégué		Bahamas	A.W. Rolle	Délégué principal
	M. Wesseler (Mme)	Déléguée	Bahreïn		A.M.H. Isa	Délégué principal
	D. Schulze	Conseillé			H.A. Al-Aali	Suppléant
	Angola	G.H. João	Délégué	Bangladesh	T. Ali	Délégué principal
E.N. Sanguève		Délégué	Md. A. Hossain		Suppléant	
S.P.S. Da Silva (Mme)		Déléguée	F. Rabab (Mme)		Déléguée	
C.P. Baptista		Délégué	Barbade	C. Layne	Délégué principal	
L.D. Constantino		Délégué		Bélarus	Y.M. Pokumeiko	Délégué principal
A. Mengawako		Délégué			I. Egorova (Mme)	Déléguée
L.T. Nanizeyi (Mme)		Déléguée	Belgique	H. Malcorps	Délégué principal	
		M. Adam		Délégué		
		J. Zikmundova (Mme)		Déléguée		
Antigua-et-Barbuda	P. Jeremiah	Délégué principal				
Antilles néerlandaises et Aruba	A.J. Dania	Délégué principal				

<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	
Belgique (suite)	A. Quinet	Délégué	Cap-Vert	A.P. Alves Lopes	Délégué principal	
	G. Demarée	Délégué		Chili	H. Oliva	Délégué principal
	E. Honnay (Mme)	Déléguée			R. Espinosa	Suppléant
Belize	C. Fuller	Délégué principal	E. Valenzuela		Délégué	
	Bénin	S. Amehou	Délégué principal	Chine	Qin Dahe	Délégué principal
F.A. Lawson		Délégué	Zheng Guoguang		Suppléant	
E. Laourou		Délégué	Yu Jixin		Délégué	
B.E. Accrombessi		Délégué	Zheng Yunjie		Délégué	
Bhoutan	Bap Kesang	Délégué principal	Chen Zhenlin		Délégué	
	C. Tenzin	Délégué	Han Li		Délégué	
	S. Tenzin	Délégué	Pang Hong Kui		Délégué	
Bosnie- Herzégovine	M. Vukašinić	Délégué principal	Ruan Shui-gen		Délégué	
	E. Sarač	Délégué	Shi Yuguang		Délégué	
	D. Tekulja	Délégué	Yu Xinwen		Délégué	
	M. Muminović	Délégué	Zhang Guocai		Délégué	
	D. Kremenović	Délégué	Zhao Datong		Délégué	
Botswana	C. Ntwaagae	Délégué principal	Chypre		F-G. Lanitou	
	G.K. Ramothwa (Mme)	Déléguée principale		Williams (Mme)	Suppléante	
	P. Phage	Suppléant		H. Mina (Mme)	Suppléante	
	G. Pitso	Suppléant	Colombie	C. Reyes-Rodriguez	Délégué principal	
	K. Kalaote	Délégué		M. Henriquez	Délégué	
Brésil	A.C. Vaz de Athayde	Délégué principal	V. Gonzalez-Ariza (Mme)	Déléguée		
	M.A. Vasconcelos de Freitas	Délégué	Congo	R.J. Menga	Délégué principal	
	O. Vieira	Délégué		P. Ondongo	Délégué	
	Brunéi Darussalam	M.H. Aji		Délégué principal	S. Boret Bokwango	Délégué
R. Kamaludin (Mme)		Déléguée	J.M. Megot	Délégué		
H.Z. Pungut		Délégué	Costa Rica	E. Zárate	Délégué principal	
Bulgarie	K. Tzankov	Délégué principal		Côte d'Ivoire	C. Beke	Délégué principal
	L. Bojkova (Mme)	Suppléante	A. Kignaman-Soro		Délégué principal	
	R. Mitreva (Mme)	Déléguée	Croatie	B. Gelo	Délégué principal	
Burkina Faso	F.N. Ouattara	Délégué principal		K. Pandžić	Suppléant	
	Burundi	J. Bihotori (Mme)		Déléguée principale	D. Trninčić	Délégué
Cameroun		J.S. Ndjemba Endezoumou		Délégué principal	D. Glasnović	Délégué
		B. Bidima		Délégué	M. Adamić (Mme)	Déléguée
	F. Ngantcha	Délégué	I. Čačić	Délégué		
Canada	M.D Everell (12-21/5)	Délégué principal	Cuba	T. Gutierrez	Délégué principal	
	D. Grimes (5-14/5)	Suppléant		J.I. Mora Godoy	Délégué	
	B. Angle (15-24/5)	Suppléant		C. Hurtado Labrador	Délégué	
	M. Béland (15-23/5)	Délégué	O. León Gonzalez	Délégué		
	N. Cutler (Mme)	Déléguée	Danemark	L.P. Prahm	Délégué principal	
	(12-18/5)			L. Wester- Andersen (Mme)	Suppléante	
	A. Tellier (temps partiel) (5-24/5)	Délégué	Djibouti	O.S. Said	Délégué principal	
	T. Yuzyk (6-14/5)	Délégué		Dominique	C. Depradine	Délégué principal
	A. Simard (Mme)	Déléguée	T. Sutherland		Suppléant	
	(5-12/5)		Égypte	M.M. Arafa	Délégué principal	
B. O'Donnell	Délégué	M.H. Doos		Délégué		
(18-24/5)		M. Elewa		Délégué		
P. Morrissette	Délégué	El Salvador	M. Castro Grande	Délégué principal		
(14-15/5)			R. Recinos Trejo	Délégué		
			M.A. Alcaine	Délégué		
		Émirats arabes unis	N.S. Al-Aboodi	Délégué principal		
			M.A.H. Al-Mualla (Mme)	Déléguée principale		
		(15-24/5)				
		(14-15/5)	A.A. Algifri (5-16/5)	Suppléant		

<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>
Émirats arabes unis (suite)	A.D. Karreen (13-24/5)	Délégué	Éthiopie	F. Yimer	Délégué principal
	F.H.S. Al-Mehairi (5-16/5)	Délégué		B. Kassahun	Délégué
	A.H. Mangoosh	Délégué		A. Shiketa	Délégué
	A.A. Almandoos	Délégué	Ex-République yougoslave de Macédoine	S. Alcinova	Déléguée principale
	M.M. Alawar (Mme) (5-7/5)	Déléguée		Monevska (Mme)	Déléguée
	R.A. Bin Fahad (5-7/5)	Délégué		D. Zafirovska (Mme)	Déléguée
	E.M. Abdellatif (5-7/5)	Délégué		L. Panov	Délégué
Équateur	G. Garcia	Délégué principal	N. Dzaferi	Délégué	
	M. Muñoz (Mme)	Suppléante	Fédération de Russie	A.I. Bedritsky	Délégué principal
Érythrée	G.B. Kelati	Délégué principal		O.S. Pushkareva (Mme)	Déléguée
	W. Bereket	Suppléant		A.A. Pankin	Délégué
Espagne	M. Couchoud Gregori (Mme)	Déléguée principale		P.G. Chernikov	Délégué
	R. Diaz-Pabon (Mme)	Déléguée		N.N. Sikachev	Délégué
	J. Garcia-Legaz	Délégué		A.I. Gusev	Délégué
	J. Segovia	Délégué		V. Bakumov	Délégué
	A. Rodriguez-Fontal	Délégué	I.A. Shiklomanov	Délégué	
	C. Abad	Délégué	N.N. Pomoshnikov	Délégué	
	A. Yeves	Délégué	Fidji	R. Prasad	Délégué principal
	J. Tamayo	Délégué		Finlande	P. Taalas
	E. Cormenzana	Délégué	P. Huhtaniemi		Suppléant
C. Martinez-Lopez (Mme)	Déléguée	M. Hurtola (Mme)	Suppléante		
Estonie	J. Saar	Délégué principal	K. Soini (Mme)		Déléguée
	R. Kärner	Délégué	M. Heikinheimo		Délégué
	E. Peenar (Mme)	Déléguée	Y. Viisanen		Délégué
	A. Kallis	Délégué	P. Plathan		Délégué
	R. Schank	Délégué	M. Wiljander		Délégué
États-Unis d'Amérique	J.J. Kelly, Jr. (5-18/5)	Délégué principal	P. Saarikivi	Délégué	
	J.E. Jones, Jr. (19-24/5)	Délégué principal	P. Seuna	Délégué	
	D.R. Rogers	Suppléant	J. Karanko	Délégué	
	C.C. Barrett	Délégué	France	D. Bussereau	Délégué principal
	W.C. Bolhofer	Délégué		B. Kessedjian	Suppléant
	J.M. Cowley (Mme)	Déléguée		J.-P. Beysson	Suppléant
	C. Lautenbacher	Conseiller		P. Courtier	Délégué
	H.L. April	Conseiller		M. Giacomini	Délégué
	R.O. Masters	Conseiller		P. Givone	Délégué
	R. McPherson	Conseiller		O. Moch	Délégué
	V.R. Schneider	Conseiller		F. Duvernet	Délégué
	G.W. Withee	Conseiller		D. Lambergeon	Délégué
	E. Wuchte (Mme)	Conseillère		T. Berthelot	Délégué
	M.C. Yerg, Jr.	Conseiller		J.-P. Dufour	Délégué
	B. Brennan	Conseiller	F. Maniaci	Délégué	
	R. Hopkins	Conseiller	S. Connois (Mme)	Déléguée	
	D.W. Koran	Conseiller	Gabon	Y. Biké (Mme)	Déléguée principale
	D. Larson (Mme)	Conseillère		A. Abena (Mme)	Déléguée
	J. Lewis (Mme)	Conseillère		A.R. Mackosso (Mme)	Déléguée
	L. Poulton-Kamakura (Mme)	Conseillère	Gambie	S. Waffa-Ogoo (Mme)	Déléguée principale
J.F.W. Purdom	Conseiller	B.P. Jallow		Délégué	
D. Stone (Mme)	Conseillère	Géorgie	N. Beradze	Délégué principal	
C. Stonecipher	Conseiller		Ghana	F.P. Mote	Délégué principal
T. Talley	Conseiller	F. Poku		Suppléant	
		K. Wurodu		Délégué	
		J. Wellens-Mensah		Délégué	

<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	
Grèce	A. Papaioannou (5-16/5)	Délégué principal	Islande	S.H. Jóhannesson	Délégué principal	
	G. Sakellaridis (17-24/5)	Délégué principal		M. Jónsson	Délégué principal	
	M-F. Katsimardou- Refene (Mme)	Déléguée		I. Davidsdottir (Mme)	Déléguée	
	I. Bassiakos (17-24/5)	Délégué	A. Snorrason	Délégué		
Guatemala	R.H.E. Alvarado Ortigoza	Délégué principal	Israël	Y. Levy	Délégué principal	
	C. Arroyave	Délégué		J. Zarka	Suppléant	
Guinée	M.L. Bah	Délégué principal		E. Fauvel (Mme)	Déléguée	
	B.M. Camara	Délégué		S. Herlin (Mme)	Déléguée	
Guyana	S. Kahuha	Délégué principal		Italie	R. Sorani	Délégué principal
Honduras	J.B. Zapata	Délégué principal			M. Capaldo	Délégué
	H. Flores Calix	Délégué principal			P. Pagano	Délégué
	G. Bu (Mme)	Déléguée	S. Pasquini		Délégué	
	M. Pérez	Délégué	N. Vassalli		Délégué	
Hong Kong, Chine	Lam Chiu-ying	Délégué principal	F. Ferrini		Délégué	
			L.M. Michaud	Délégué		
Hongrie	I. Mersich	Délégué principal	G. Monacelli (Mme)	Déléguée		
	Z. Dunkel	Suppléant	F. Prodi	Délégué		
	S. Nagy	Délégué	Jamahiriya arabe libyenne	A.R. El Haj	Délégué principal	
	K.Csima Szalóki (Mme)	Déléguée		A.M. Al-Balazi	Délégué	
		W.S. Al Hares		Délégué		
Iles Cook	P. Wichman	Délégué principal	Jamaïque	R. Smith	Délégué principal	
	A. Ngari	Délégué		S. McGill (Mme)	Déléguée principale	
Inde	S.K. Srivastav	Délégué principal		P. Davies (Mme)	Déléguée	
	T. A. Khan	Délégué		S. Betton (Mme)	Déléguée	
	S. Mahto	Délégué	Japon	T. Kitade	Délégué principal	
	A. Pande	Délégué		K. Nagasaka	Suppléant	
	S. Singh	Délégué		A. Beppu	Délégué	
	G. Srinivasan	Délégué		S. Nakagawa	Délégué	
		I. Takahashi		Délégué		
		K. Kuroiwa	Délégué			
Indonésie	I. Gunawan	Délégué principal	Jordanie	H.N. Sha'er	Délégué principal	
	D. Kasri	Délégué		J.K. Al-Rabadi	Suppléant	
	H. Harjanto	Délégué		A. Isa Saleh	Suppléant	
	T. Sunoko	Délégué		A.H. Abu Hazim	Délégué	
	A.P. Sarwono	Conseiller	Kazakhstan	N. Danenov	Délégué principal	
Iran, République islamique d'	A-M. Noorian	Délégué principal		T. Kudekov	Suppléant	
	M.R. Alborzi	Suppléant		M. Tashibayev	Délégué	
	G.A. Kamali	Délégué		O. Abramenko (Mme)	Déléguée	
	B. Sanaee	Délégué	Kenya	A. Ligale	Délégué principal	
	M. Amirshaghaghi	Délégué		A. Mohamed (Mme)	Déléguée principale	
	A-H. Delju	Délégué		J.R. Mukabana	Délégué	
	A. Sardari	Délégué		M. Musoma (Mme)	Déléguée	
	D. Parhizkar	Délégué		S. Aura (Mme)	Déléguée	
	M. Jabbari (Mme)	Déléguée		S.R. Masika	Délégué	
	L. Salimabadi (Mme)	Déléguée		W. Nyakwada	Délégué	
	E. Farman (Mme)	Déléguée		S.W. Kahuha	Délégué	
	F. Rahimzadeh (Mme)	Déléguée		S.M. Waweru	Délégué	
	L. Yekanizadeh (Mme)	Déléguée		S. Ayub	Délégué	
	M. Mirsadeghi	Délégué		R. Ogola (Mme)	Déléguée	
	M Esferi	Délégué		M.L. Emurugat	Délégué	
A. Heyrani Nobari	Délégué	M. Oyugi		Délégué		
Irlande	D. Murphy	Délégué principal	Kiribati	T. Teitiba	Délégué principal	
	E. Murphy	Délégué		Koweït	K. Shuaibi	Délégué principal
	B. Cahalane	Délégué	A. Altaho		Délégué	

<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	
Lesotho	M. Moleleki	Délégué principal	Népal	M.L. Shrestha	Délégué principal	
	B.T. Sekoli	Suppléant		Niger	K. Souleymane	Délégué principal
	J. Setipa	Délégué	M. Labo		Délégué	
	K. Tau	Délégué	Nigéria	L.E. Akeh	Délégué principal	
Lettonie	A. Leitass	Délégué principal		T. Obidike	Suppléant	
	J. Karklins	Suppléant		I.D. Nnodu	Délégué	
	E. Kalniņš	Délégué		O. Odumosu	Délégué	
Liban	A. Bejjani	Délégué principal		O.A.C. Orji (Mme)	Déléguée	
	R. Noureddine (Mme)	Déléguée	J. Chabo	Délégué		
Lituanie	P. Korkutis	Délégué principal	Nioué	R. Raj	Délégué principal	
Luxembourg	A. Berns	Délégué principal		Norvège	A. Eliassen	Délégué principal
	M. Godefroid	Délégué			L. Svendsen (Mme)	Suppléante
Madagascar	N. Raelinera	Délégué principal			K. Bjørheim	Délégué
	Malaisie	Chow Kok Kee			Délégué principal	K. Repp
Tan Huvi Vein		Délégué	J. Sunde		Délégué	
Malawi	J.A. Chikwenga	Délégué principal	P.I. Lied	Délégué		
	D.R. Kamdonyo	Suppléant	Nouvelle-Calédonie	P. Maresca	Délégué principal	
	J. Chirwa	Délégué		A. de Billy (Mme)	Suppléante	
Maldives	A. Majeed	Délégué principal	Nouvelle-Zélande	J.R. Lumsden	Délégué principal	
Mali	M. Konaté	Délégué principal		N. Gordon	Délégué	
	Malte	M. Bartolo		Délégué principal	J. Schuyt	Délégué
A. Mifsud (Mme)		Suppléante	Oman	Y.M. Al-Saifi	Délégué principal	
Maroc	Mr A. Zahoud	Délégué principal		A.H.M. Al-Harhi	Délégué	
	A. Diouri	Délégué principal		A. Al-Qassimi	Délégué	
	A. Belhouji	Suppléant	Ouganda	N. Iumba	Délégué principal	
	A. Mokssit	Délégué		S.A.K. Magezi	Suppléant	
	O. Ouzzine (Mme)	Déléguée		A. Gakwandi	Délégué	
A. El Kadiri	Délégué	Pakistan	Q.Z. Chaudhry	Délégué principal		
Maurice	S.N. Sok Appadu		Délégué principal	S.S. Hasan	Délégué	
	V. Mungur	Délégué	F.I. Khan	Délégué		
	B.K. Rudhee	Délégué	Panama	A. Beliz	Délégué principal	
Mauritanie	M.S. Ould Mohamed Lemine	Délégué principal		Papouasie-Nouvelle-Guinée	Tau Ray Gabi	Délégué principal
	M. Ould Mohamed Lagdhaf Béchir	Délégué principal	Paraguay		H. Valiente Ramírez	Délégué principal
	H. Ould Hemet	Délégué		F. Barreiro	Délégué	
	Mexique	M. Rosengaus	Délégué	Pays-Bas	J. de Jong	Délégué principal
Moshinsky		A. Kattenberg			Suppléant	
E. Pizano Cejka (Mme)		Déléguée			M. van der Valk	Délégué
Monaco	B. Fautrier	Délégué principal	M. Noteboom (Mme)		Déléguée	
	C. Lanteri (Mme)	Déléguée	Pérou	W. Gamarra	Délégué principal	
	W. Deri	Délégué		J. Yerren	Délégué	
	A. Jahlan	Délégué		C. Alarcon	Délégué	
Mongolie	K. Bekhbat	Délégué principal		D. Belevan	Délégué	
	S. Enkhtuvshin	Délégué principal	Philippines	V.V. Asiddao (Mme)	Déléguée principale	
	D. Dagvadorj	Délégué		Pologne	J. Zielinski	Délégué principal
	V. Enkhbold	Délégué			J. Sadon	Suppléant
	Mozambique	F.D. Freires Lúcio	Délégué principal		R. Klejnowski	Suppléant
Myanmar		San Hla Thaw	Délégué principal	A. Dubicki	Délégué	
	Namibie	F. Uirab	Délégué principal	Polynésie française	L. Finaud	Délégué principal
E.N.Z. Kambueza		Suppléant	M. Lecorcher (Mme)		Suppléante	

<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	
Portugal	J.C.D. Costa Pereira	Délégué principal	République- Unie de Tanzanie	M.J. Mwandosya	Délégué principal	
	A. Dias Baptista	Délégué principal		M.S. Mhita	Délégué principal	
	O. Rasquinho	Suppléant		C. Mutalemwa	Suppléant	
	(5-13/5)			P.F. Tibaijuka	Délégué	
	A.M. Saraiva	Délégué		K.A. Suleiman	Délégué	
	(12-22/5)			D.G. Rutashobya	Délégué	
	R.A.D. Carvalho	Délégué		M.R. Matitu	Délégué	
(6-11/5)		I. Kasyanju (Mme)		Déléguée		
A. Fernandes (Mme)	Déléguée	P. Kato		Délégué		
P. Alves	Conseiller					
Qatar	A.A.M. Al-Nuami	Délégué principal		Roumanie	M. Ioana	Délégué principal
	A.H. Al-Mulla	Suppléant			G. Constantinescu (Mme)	Déléguée
République arabe syrienne	N. Al-Shalabi	Délégué principal		Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	S.W. Fuller	Délégué principal
	I. A-D. Al-Beik	Délégué	P. Ewins		Suppléant	
	K. Moalla	Délégué	G. Ryall (Mme)		Suppléante	
		P. Tarif (Mme)	Déléguée			
		G. Pankiewicz	Délégué			
		C. Smith (Mme)	Déléguée			
		S. Palmer	Délégué			
		P. Mason	Délégué			
		J. Mitchell	Délégué			
		S. Noyes	Délégué			
		J. Hearth	Délégué			
République de Corée	Ahn Myung-hwan	Délégué principal	A. Eccleston	Délégué		
	Shin Kyung-sup	Suppléant	C. Johnson (Mme)	Déléguée		
	Park Kwang-joon	Délégué	A. Calver (Mme)	Déléguée		
	Chung Yun-ang	Délégué	S. Goodchild (Mme)	Déléguée		
	Park Jeong-gyoo	Délégué	A. Broad	Délégué		
	Lee Dong-il	Délégué	J. Harmer	Délégué		
	Choi Kyong-lim	Délégué				
Lee Mi-yon (Mme)	Déléguée					
République de Moldova	V. Cazac	Délégué principal	Rwanda	D. Musoni	Délégué principal	
			Samoa	F. Malele	Délégué principal	
République démocratique du Congo	A. Mindua Kesia-Mbe	Délégué principal	Sao Tomé- et-Principe	A. Santana	Délégué principal	
	S. Mutomb Mujing	Délégué				
	F. Sambassi Khakessa	Délégué	Sénégal	O. Camara	Délégué principal	
République démocratique populaire lao	N. Somsanith	Délégué principal	A. Ndiaye	Suppléant		
			D.M. Sene	Délégué		
République dominicaine	R.D. Núñez	Délégué principal	F.A. Lô (Mme)	Déléguée		
	J.M. Duquela	Délégué				
	M. Bello de Kemper (Mme)	Déléguée	Serbie-et- Monténégro	M. Šćepanović	Délégué principal	
République du Yémen	F. Bin Ghanem	Délégué principal	D. Kardum	Délégué principal		
	M. Al-Zandany	Délégué	D. Divjak-Tomić (Mme)	Suppléante		
République kirghize	M. Bakanov	Délégué principal	G. Jovanović (Mme)	Déléguée		
			D. Pavicević	Délégué		
République populaire démocratique de Corée	Ri Tcheul	Délégué principal	I. Milovanović (Mme)	Déléguée		
	So Se Pyong	Délégué				
	Ri Kwang Il	Délégué	Seychelles	W. Agricole (14-23/5)	Délégué principal	
	Kim Yong Ho	Délégué	S. Masika	Délégué		
République tchèque	I. Obrusník	Délégué principal	Sierra Leone	D.S. Lansana	Délégué principal	
	A. Slabý	Suppléant	Singapour	Woon Shih Lai	Délégué principal	
	R. Tolasz	Suppléant	Lim Tian Kuay	Délégué		
	J. Kubát	Délégué				
	J. Novák	Délégué	Slovaquie	Š. Škulec	Délégué principal	
			V. Pastířčák	Suppléant		
			M. Kmosena	Délégué		
			K. Martinka (Mme)	Déléguée		
			P. Petrovič	Délégué		
			P. Rončák	Délégué		

<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Membre</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	
Slovénie	J. Roskar (5-11/5)	Délégué principal	Venezuela	B. Portocarrero (Mme)	Déléguée principale	
	A. Markov (Mme)	Suppléante		F. Camargo Duque	Délégué principal	
Soudan	F.K. El Sayem	Délégué principal		T. Carballo	Suppléant	
	I.A. Leimoon	Suppléant		M. Hernandez (Mme)	Déléguée	
	C. Jada	Délégué	Viet Nam	Nguyen Cong Thanh	Délégué principal	
	M.H. El Rayah	Délégué		Q.X. Ngo	Suppléant	
Sri Lanka	N.A. Amaradasa	Délégué principal		D.K. Nguyen	Délégué	
	S. Gunaratna	Délégué		D.H. Tran	Délégué	
Suède	H. Sandebring	Délégué principal		V.H. Tran	Délégué	
	E. Liljas	Délégué	H.T. Vu	Délégué		
	G. Wennerberg (Mme)	Suppléante	Zambie	L. Mtesa	Délégué principal	
	T. Kvick	Délégué		M. Muchinda	Délégué principal	
Suisse	D. Keuerleber-Burk	Délégué principal		A. Zulu	Délégué	
	J.M. Boulgaris	Suppléant	Zimbabwe	C.M. Katsande	Délégué principal	
	G. Nützi (Mme)	Déléguée		C. Chipaziwa	Suppléant	
	E. Balzli	Délégué		A. Makarau	Suppléant	
	J. Romero	Délégué		S.T. Mukanduri	Délégué	
	M. Spreafico	Délégué	C. Zvirawa	Délégué		
	G. Müller	Délégué	B. Représentants des pays non Membres de l'OMM			
	P. Morscher	Délégué	Saint-Siège	F. Nwachukwu		
	P. Rauh	Suppléant		C. Observateur		
	C. Stocker (Mme)	Déléguée	Palestine	Y.O.A. El-Qawasma		
	A. Rubli	Délégué		D. Présidents des commissions techniques		
	Tadjikistan	B. Makhmadaliev	Délégué principal	Commission		
	Tchad	T. Moussa	Délégué principal	Nom		
Territoires britanniques des Caraïbes	T. Sutherland	Délégué principal	Président par intérim de la CSB	A. Gusev		
	F. Sambula	Suppléant	Coprésidents de la CMOM	J. Guddal S. Narayanan (Mme)		
Thaïlande	P. Buranaprapa	Délégué principal	Président de la CMAé	N. Gordon		
	S. Huntrakul (Mme)	Suppléante	Président de la CSA	A. Eliassen		
	C. Suvanpimol	Délégué	Président de la CCI	Y. Boodhoo		
	N. Balankura	Délégué	Président de la CHy	D.G. Rutashobya		
Tonga	L.A. Ata	Délégué principal	Président de la CIMO	S.K. Srivastav		
	A. Faletau	Délégué principal	Vice-président de la CMAg	L.E. Akeh		
	O. Fa'anunu	Délégué	E. Experts invités			
Trinité-et- Tobago	W. Mills	Délégué principal	D. Berthomier			
	Tunisie	H. Mansour	Délégué principal	M.-C. Dumesnil (Mme)		
A. Ben Jemaa		Délégué	P. Mason			
M.S. Koubaa		Délégué	R. Pachauri			
S.I. Ammar (Mme)		Déléguée	F. Conférenciers IMO			
Turkménistan	S. Bayramov	Délégué principal	M. Abu-Zeid			
	Turquie	A. Ünal	Délégué principal	I.A. Shiklomanov		
H. Kivanc		Suppléant				
M. Adiguzel		Délégué				
H. Ergani		Délégué				
Ukraine	V. Lipinsky	Délégué principal				
	S. Homanovska (Mme)	Déléguée				
Uruguay	R. Michelini	Délégué principal				
	M. Franco (Mme)	Déléguée				
Vanuatu	W. Posen	Délégué principal				
	J. Napat	Suppléant				

G. Conférenciers scientifiques

Thorpe A.
Qin Dahe
H.M. Wood (Mme)

H. Représentants d'organisations internationales

<i>Organisation</i>	<i>Nom</i>
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	J. Carstensen
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	A. Keil
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD)	A. Cissoko
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	E. Bonev
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	A. Szollosi-Nagy
Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC)	J. Harding T. Jeggle
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	O. Turpeinen
Organisation mondiale de la santé (OMS)	C. Corvalan
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)	J. Neale
Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA)	A. Fadiga F.L. Finke J.-P. Makosso A. Salihi M. Sissako
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	J. Rissanen (Mme)
Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMET)	D. Burridge
Agence spatiale européenne (ESA)	E. Oriol-Pibernat (Mme)
Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT)	P. Counet T. Mohr D. Williams

<i>Organisation</i>	<i>Nom</i>
Association internationale de météorologie radiodiffusée (IABM)	G. Fleming W.G. Giles I. Niedek (Mme) J. Teather
Commission internationale de l'irrigation et du drainage (CIID)	A. Musy
Commission océanographique intergouvernementale (COI)	P. Bernal B. Lee (Mme) C. Summerhayes
Centre Africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD)	M.S. Boulahya A.J. Micko (Mme)
Organisation météorologique des Caraïbes	C. Depradine T. Sutherland
Fédération internationale d'astronautique (IAF)	L. Adame
Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)	A.A. Diallo M.S. Mbenga
Organisation arabe de développement agricole (OADA)	S. Al-Lozi
Association des fabricants d'équipements hydrométéorologiques (HMEI)	B. Dieterink C. Lee
Commission européenne	M. Moren
Institute pour la recherche marine et polaire (AWI)	P. Lemke
Bureau international des poids et mesures (BIPM)	R. Wielgosz
Institut international de l'océan	I. Oliounine
Institut international de recherche sur la prévision du climat (IRI)	R. Basher S.E. Zebiak
Union géodésique et géophysique internationale (UGGI)	R. List
Ligue des États arabes (LEA)	S. El Farargi M. El Sayed A.N.E. Shalaby
Délégation permanente de l'Union africaine à Genève	S.A. Kalinde (Mme) I.O. Mensa-Bonsu A.Musa
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)	R.M. Kebeasy

Nom	Séances													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Guinée	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	x
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyana	-	-	-	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-
Haïti.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Honduras	x	x	-	x	-	-	x	x	x	x	-	-	x	-
Hong Kong, Chine	x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	x	x	x	x
Hongrie	-	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	-
Iles Cook.....	-	-	-	-	-	-	-	x	-	x	-	-	x	x
Iles Salomon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Inde	x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	-	-	-	-
Indonésie	x	x	x	x	-	-	-	x	x	x	-	-	-	-
Iran, République islamique d'	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-
Iraq	x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	x	x	-	x	x	-	x	x	x	x	x	x	x	x
Islande	x	x	-	x	-	x	-	x	x	x	-	-	-	-
Israël	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x	-	-	-	-
Italie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Jamahiriya arabe libyenne	-	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Jamaïque	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Japon	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Jordanie	x	x	-	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Kazakhstan	x	x	x	-	-	-	x	x	x	x	-	-	-	-
Kenya	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Kiribati	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Koweït	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	x
Lesotho	-	x	-	-	-	-	x	x	x	x	x	x	x	x
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	x	x	x	-	-	-	-
Liban	x	x	x	x	-	-	x	x	x	x	x	x	-	-
Libéria	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	x	-	x	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x	x
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-
Macao, Chine.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Madagascar	-	-	-	-	-	-	x	x	-	-	-	-	-	-
Malaisie	x	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Malawi	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Maldives	x	-	x	x	x	x	x	-	x	x	x	x	-	x
Mali	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x	x

Nom	Séances													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Malte	X	-	-	-	-	-	-	X	X	X	X	-	-	-
Maroc	X	X	X	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-
Maurice	X	X	X	X	X	X	X	X	-	X	-	X	X	-
Mauritanie	X	X	X	X	X	-	X	X	X	X	X	-	X	X
Mexique	X	X	X	X	X	X	-	X	X	X	X	X	X	X
Micronésie, États fédérés de	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Monaco	-	X	-	X	-	-	-	X	X	X	-	-	-	-
Mongolie	X	-	X	X	X	X	-	X	X	X	-	X	X	X
Mozambique	-	-	X	X	X	X	X	X	X	X	-	-	-	-
Myanmar	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Namibie	X	X	X	X	X	X	X	X	-	X	-	-	-	-
Népal	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-	-	X	X
Nicaragua	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-	X	X	-
Nigéria	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Nioué.....	-	-	-	-	-	-	X	X	X	X	-	-	-	-
Norvège	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Nouvelle-Calédonie	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Nouvelle-Zélande	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Oman	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ouganda	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ouzbékistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-	X
Panama	-	X	-	-	-	X	-	-	X	-	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-	X	X	X	X	X	X	-	X	-	X	X	-
Paraguay	-	X	X	X	X	X	-	X	X	X	X	X	X	X
Pays-Bas	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Pérou	-	-	-	-	-	-	-	X	X	X	-	X	X	X
Philippines	-	-	-	-	-	-	-	X	X	X	-	-	-	-
Pologne	X	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Polynésie française	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-	-	X	X
Portugal	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Qatar	X	X	X	-	X	-	-	X	X	X	X	-	-	X
République arabe syrienne	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-	-
République centrafricaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Corée	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
République démocratique du Congo	-	-	-	X	-	-	-	X	-	-	-	-	-	-

ORDRE DU JOUR

1. ORGANISATION DE LA SESSION (Cg-XIV/PINK 1)

- 1.1 Ouverture de la session
- 1.2 Établissement d'un Comité de vérification des pouvoirs (Cg-XIV/PINK 1.2(1))
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour (Cg-XIV/Docs. 1.3(1); (2))
- 1.4 Établissement de comités
- 1.5 Rapport du Comité de vérification des pouvoirs (Cg-XIV/PINKS 1.5(1); (2); (3))
- 1.6 Approbation des procès-verbaux

2. RAPPORTS

- 2.1 Rapport du Président de l'Organisation (Cg-XIV/Doc. 2.1; PINK 2.1)
- 2.2 Rapport du Secrétaire général (Cg-XIV/PINK 2.2)
- 2.3 Rapport du président du Comité consultatif pour les questions financières (Cg-XIV/Doc. 2.3(1), CORR. 1; PINK 2.3)
- 2.4 Rapport de synthèse sur les amendements au Règlement technique (Cg-XIV/Doc. 2.4; PINK 2.4)

3. PROGRAMMES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

- 3.1 Programme de la Veille météorologique mondiale
 - 3.1.0 Systèmes de base et fonctions d'appui de la VMM; rapport du président de la CSB (Cg-XIV/Doc. 3.1.0; PINK 3.1.0)
 - 3.1.1 Système mondial d'observation (Cg-XIV/Doc. 3.1.1; PINK 3.1.1)
 - 3.1.2 Systèmes et services d'information de la VMM, y compris le Système mondial de télécommunications et la gestion des données (Cg-XIV/Doc. 3.1.2; 3.1.2, ADD.1; PINK 3.1.2)
 - 3.1.3 Système mondial de traitement des données, y compris les interventions en cas d'urgence (Cg-XIV/Doc. 3.1.3; PINK 3.1.3)
 - 3.1.4 Activités d'appui à la VMM, en particulier le Service d'information sur le fonctionnement de la VMM (Cg-XIV/Doc. 3.1.4; PINK 3.1.4)
 - 3.1.5 Programme des instruments et des méthodes d'observation; rapport du président de la CIMO (Cg-XIV/Doc. 3.1.5; PINK 3.1.5)
 - 3.1.6 Activités de l'OMM dans le domaine des satellites (Cg-XIV/Doc. 3.1.6; PINK 3.1.6)
 - 3.1.7 Programme concernant les cyclones tropicaux (Cg-XIV/Doc. 3.1.7; PINK 3.1.7)
 - 3.1.8 Activités de l'OMM dans l'Antarctique (Cg-XIV/Doc. 3.1.8; PINK 3.1.8)
 - 3.2 Programme climatologique mondial
 - 3.2.0 Programme climatologique mondial; rapport du président de la CCI (Cg-XIV/Doc. 3.2.0(1); PINK 3.2.0(1))
 - 3.2.1 Coordination des activités relevant du Programme d'action pour le climat (Cg-XIV/Doc. 3.2.1; 3.2.1, ADD.1; PINK 3.2.1)
 - 3.2.2 Appui aux activités relatives aux changements climatiques, notamment dans le cadre du GIEC et au titre des conventions sur les changements climatiques, la diversité biologique et la désertification (Cg-XIV/Doc. 3.2.2; 3.2.2, ADD.1; PINK 3.2.2)
 - 3.2.3 Système mondial d'observation du climat (Cg-XIV/Doc. 3.2.3; 3.2.3, ADD.1; PINK 3.2.3)
 - 3.2.4 Programme mondial des données climatologiques et de surveillance du climat (PMD SC) (Cg-XIV/Doc. 3.2.4; PINK 3.2.4)
 - 3.2.5 Programme mondial des applications et des services climatologiques, en particulier le projet CLIPS (Cg-XIV/Doc. 3.2.5; PINK 3.2.5)
 - 3.2.6 Programme mondial d'évaluation des incidences du climat et de formulation de stratégies de parade (Cg-XIV/Doc. 3.2.6, REV.1; PINK 3.2.6)
 - 3.2.7 Programme mondial de recherche sur le climat (Cg-XIV/Doc. 3.2.7; PINK 3.2.7)
 - 3.3 Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement
 - 3.3.0 Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement; rapport du président de la CSA (Cg-XIV/Doc. 3.3(1); PINK 3.3(1))
 - 3.3.1 Soutien apporté à la convention sur l'ozone et aux autres conventions axées sur l'environnement (Cg-XIV/Doc. 3.3(2), CORR.1; PINK 3.3(2))
 - 3.3.2 Veille de l'atmosphère globale (VAG) (Cg-XIV/Doc. 3.3(2), CORR.1; PINK 3.3(2))

- 3.3.3 Programme mondial de recherche sur la prévision du temps (PMRPT) (Cg-XIV/Doc. 3.3(2), CORR.1; 3.3(3); PINK 3.3(2); 3.3(3))
- 3.3.4 Programme de recherche en météorologie tropicale (Cg-XIV/Doc. 3.3(2), CORR.1; PINK 3.3(2))
- 3.3.5 Programme de recherche sur la physique et la chimie des nuages et sur la modification artificielle du temps (Cg-XIV/Doc. 3.3(2), CORR.1; PINK 3.3(2))
- 3.4 Programme des applications météorologiques
 - 3.4.1 Programme des services météorologiques destinés au public (Cg-XIV/Doc. 3.4.1; PINK 3.4.1)
 - 3.4.2 Programme de météorologie agricole; rapport du président de la CMAg (Cg-XIV/Doc. 3.4.2; PINK 3.4.2)
 - 3.4.3 Programme de météorologie aéronautique; rapport du président de la CMAé (Cg-XIV/Doc. 3.4.3(1); PINK 3.4.3)
 - 3.4.4 Programme de météorologie maritime et d'activités océanographiques connexes; rapport du coprésident de la CMOM (Cg-XIV/Doc. 3.4.4(1); (2); PINK 3.4.4(1); (2))
- 3.5 Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau (Cg-XIV/Doc. 3.5; PINK 3.5)
- 3.5.0 Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau; rapport du président de la Commission d'hydrologie
 - 3.5.1 Programme relatif aux systèmes de base en hydrologie
 - 3.5.2 Programme relatif à la prévision et aux applications hydrologiques
 - 3.5.3 Programme relatif à la mise en valeur durable des ressources en eau
 - 3.5.4 Programme relatif au renforcement des capacités dans les domaines de l'hydrologie et des ressources en eau
 - 3.5.5 Programme pour les questions relatives à l'eau
- 3.6 Programme d'enseignement et de formation professionnelle (Cg-XIV/Doc. 3.6(1); PINK 3.6)
 - 3.6.1 Mise en valeur des ressources humaines
 - 3.6.2 Activités de formation
 - 3.6.3 Bourses d'études et de formation
 - 3.6.4 Appui aux activités de formation déployées dans le cadre d'autres grands programmes de l'OMM
- 3.7 Programme de coopération technique
 - 3.7.1 Examen général du programme de coopération technique (Cg-XIV/Doc. 3.7(1); 3.7(2); PINK 3.7)
 - 3.7.2 Organisation et financement du Programme de coopération technique (Cg-XIV/Doc. 3.7(1); PINK 3.7)
- 3.8 Programme régional
 - 3.8.1 Rapports des présidents des associations régionales (Cg-XIV/Doc. 3.8.1(1); (2); (3); (3), ADD.1; (4); (5); (6); PINK 3.8)
 - 3.8.2 Activités régionales (Cg-XIV/Doc. 3.8.2; (2))
- 4. SERVICES D'APPUI AUX PROGRAMMES ET PUBLICATIONS**
 - 4.1 Conférences (Cg-XIV/Doc. 4.1, CORR. 1; PINK 4.1)
 - 4.2 Services linguistiques (Cg-XIV/Doc. 4.2; PINK 4.2)
 - 4.3 Publications (Cg-XIV/Doc. 4.3; PINK 4.3)
 - 4.4 Bureautique et informatique (Cg-XIV/Doc. 4.4; PINK 4.4)
- 5. PROGRAMME D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES** (Cg-XIV/Doc. 5; (2); PINK 5)
- 6. PLANIFICATION À LONG TERME**
 - 6.1 Rapport sur le suivi de la mise en œuvre du cinquième Plan à long terme de l'OMM (Cg-XIV/Doc. 6.1; 6.1, ADD. 1; PINK 6.1)
 - 6.2 Sixième Plan à long terme (2004-2011) (Cg-XIV/Doc. 6.2; 6.2, ADD. 1; ADD. 2; PINK 6.2)
 - 6.3 Élaboration du septième Plan à long terme de l'OMM (Cg-XIV/Doc. 6.3; PINK 6.3)
 - 6.4 Structure de l'OMM (Cg-XIV/Doc. 6.4; PINK 6.4, REV. 1)
- 7. QUESTIONS D'ACTUALITÉ**
 - 7.1 Échange international de données et de produits (Cg-XIV/Doc. 7.1; PINK 7.1)
 - 7.2 Rôle et fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (Cg-XIV/Doc. 7.2; (2); (3); PINK 7.2(1); (2))
 - 7.3 Coopération avec d'autres disciplines et avec d'autres programmes (Cg-XIV/Doc. 7.3; PINK 7.3)
 - 7.4 Activités de prévention des catastrophes (Cg-XIV/Doc. 7.4; 7.4, ADD. 1; PINK 7.4)
- 8. BUDGET-PROGRAMME 2004-2007** (Cg-XIV/Doc. 8(1); (1), ADD. 1; ADD. 2; (2); (3); PINK 8)
- 9. COOPÉRATION AVEC L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**
 - 9.1 Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations (Cg-XIV/Doc. 9.1; (2); (2), ADD. 1; (3); (4); PINK 9.1(1); (2); (3); (4), REV. 1)
 - 9.2 Sommet mondial pour le développement durable (Cg-XIV/Doc. 9.2; PINK 9.2)

10. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

- 10.1 Questions financières (Cg-XIV/Doc. 10.1(1); (2); PINK 10.1(1); (2))
 10.2 Contributions proportionnelles des Membres (Cg-XIV/Doc. 10.2(1); PINK 10.2(1))
 10.3 Questions relatives au personnel (Cg-XIV/Doc. 10.3(1); (2); (2), ADD. 1; PINK 10.3(1); (2))
 10.4 Contrat du Secrétaire général (Cg-XIV/PINK 10.4)

11. QUESTIONS GÉNÉRALES ET JURIDIQUES

- 11.1 Prix de l'OMI et de l'OMM (Cg-XIV/PINK 11.1)
 11.2 Questions relatives à la Convention (Cg-XIV/Doc. 11.2(1), REV. 1; (2); (3); PINK 11.2(1); (2); (3))
 11.3 Révision du Règlement général (Cg-XIV/Doc. 11.3(1); (2); (3); (4); (5); (6); PINK 11.3(1); (2); (3); (4); (5); (6))
 11.4 Examen des résolutions antérieures du Congrès (Cg-XIV/Doc. 11.4; PINK 11.4)
 11.5 Demandes d'adhésion à l'Organisation (Cg-XIV/PINK 11.5)

12. ÉLECTIONS ET NOMINATIONS

- 12.1 Élection du Président et des Vice-Présidents de l'Organisation (Cg-XIV/PINK 12.1(1); (2), REV. 1; (3), REV. 1)
 12.2 Élection des membres du Conseil exécutif (Cg-XIV/PINK 12.2(1); (1), ADD. 1; (2))
 12.3 Nomination du Secrétaire général (Cg-XIV/Doc. 12.3; PINK 12.3; (2); (3))

13. CONFÉRENCES ET DISCUSSIONS SCIENTIFIQUES (Cg-XIV/Doc. 13; PINK 13)**14. DATE ET LIEU DU QUINZIÈME CONGRÈS** (Cg-XIV/PINK 14)**15. CLÔTURE DE LA SESSION** (Cg-XIV/PINK 15)

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION

<i>N° final</i>	<i>N° de session</i>	
1	2.4/1	Règlement technique de l'Organisation météorologique mondiale
2	3.1.0/1	Programme de la Veille météorologique mondiale pour 2004-2007
3	3.1.2/1	Fréquences radioélectriques pour les activités météorologiques et environnementales connexes
4	3.1.5/1	Programme des instruments et des méthodes d'observation
5	3.1.6/1	Programme spatial de l'OMM
6	3.1.6/2	Réunions OMM de concertation à l'échelon le plus élevé sur des questions relatives aux satellites
7	3.1.7/1	Programme concernant les cyclones tropicaux
8	3.2.2/1	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
9	3.2.3/1	Principes élaborés par le SMOC pour la surveillance du climat
10	3.2.3/2	Système mondial d'observation du climat
11	3.2.5/1	Prestations fournies dans le cadre du Programme climatologique mondial (au titre du Programme mondial des données climatologiques et de surveillance du climat et du Programme mondial des applications et des services climatologiques)
12	3.3/1	THORPEX : un Programme mondial de recherche atmosphérique
13	3.4.1/1	Programme des services météorologiques destinés au public
14	3.4.2/1	Programme de météorologie agricole
15	3.4.3/1	Programme de météorologie aéronautique
16	3.4.4/1	Programme de météorologie maritime et d'océanographie
17	3.5/1	Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau

18	3.5/2	Groupe d'experts pour l'eau douce
19	3.6/1	Programme d'enseignement et de formation professionnelle
20	3.7/1	Programme de coopération volontaire de l'OMM
21	3.7/2	Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés
22	4.3/1	Programme des publications pour la quatorzième période financière
23	5/1	Programme d'information et de relations publiques
24	5/2	Un complément d'appellation pour l'OMM
25	6.2/1	Sixième Plan à long terme de l'OMM
26	6.3/1	Élaboration du septième Plan à long terme de l'OMM
27	7.2/2	Gestion de la qualité
28	7.2/1	Rôle et fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux
29	7.4/1	Programme de prévention des catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets
30	8/1	Montant maximal des dépenses pour la quatorzième période financière
31	8/2	Budgétisation axée sur les résultats
32	9.1/1	Accord entre la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'Organisation météorologique mondiale
33	9.1/2	Égalité des chances pour les hommes et les femmes s'agissant de la participation aux activités météorologiques et hydrologiques
34	9.1/3	Organisation d'une troisième Année polaire internationale en 2007/08
35	10.1/1	Établissement du Règlement financier de l'Organisation météorologique mondiale
36	10.2/1	Fixation des contributions proportionnelles des Membres pour la quatorzième période financière
37	10.2/2	Réexamen du fonds de roulement
38	10.4/1	Contrat du Secrétaire général
39	11.2/1	Amendements à apporter à l'alinéa c de l'article 13 de la Convention
40	11.2/2	Questions relatives à la Convention de l'OMM
41	11.2/3	Modification de la Convention — traduction du terme «Regional Association»
42	11.3/1	Modification de l'Annexe II du Règlement général de l'OMM
43	11.3/2	Amendement de l'alinéa a de la règle 85 du Règlement général
44	11.3/4	Application des règles 177 et 194 du Règlement général
45	11.3/5	Amendement au Règlement général — traduction du terme «Regional Association»
46	11.3/6	Utilisation du portugais
47	11.4/1	Examen des résolutions antérieures du Congrès
48	12.3/1	Hommage au Secrétaire général

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

QUATORZIÈME CONGRÈS

Genève, 5-24 mai 2003

PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

5 mai 2003 à 10 h

La séance est ouverte à 10 h 20.

1. Ouverture de la session (point 1.1 de l'ordre du jour)

Le **PRÉSIDENT**, M. J. Zillman, déclare ouvert le Quatorzième Congrès de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Il retrace le passé, évoque le présent et envisage l'avenir de la coopération internationale dans le domaine de la météorologie et des sciences connexes et de leur contribution à la sécurité et au bien-être des peuples du monde entier, persuadé que les relations scientifiques et institutionnelles entre la météorologie, l'hydrologie et l'océanographie sont maintenant très puissantes.

Le Président exprime la sympathie tout à fait particulière qu'il éprouve pour la communauté des hydrologues, qui a considérablement renforcé la météorologie en choisissant, parmi les organismes des Nations Unies, l'OMM comme cadre de la coopération et de la coordination internationales pour les questions d'hydrologie opérationnelle. S'agissant de l'océanographie, il estime que les communautés météorologique et océanographique internationales devraient se féliciter du partenariat qui a été conclu au cours des quatre dernières années entre l'OMM et la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) par la constitution de la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM). Les partenariats conclus avec l'UNESCO et le Conseil international pour la science (CIUS) pour établir un cadre unique de surveillance, de modélisation et de prévision du comportement de l'ensemble du système terrestre constituent une base solide pour l'exploration et l'exploitation d'autres possibilités.

Le Président estime que la recherche de moyens plus efficaces pour transformer les progrès scientifiques et technologiques auxquels on assiste dans les pays développés en autant d'améliorations du fonctionnement et des prestations des Services

météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) des pays en développement constitue le plus grand défi que l'OMM se doit de relever. Il s'agit principalement d'un problème de ressources. Il faut bien admettre que, collectivement, les pays développés n'ont pas fait tout ce qu'ils auraient pu par le biais du transfert de technologie pour seconder les SMHN des pays en développement dans leurs efforts de renforcement des capacités, tout en reconnaissant les résultats du Programme de coopération volontaire (PCV) de l'OMM et l'importante contribution de certains pays par le truchement de l'assistance bilatérale pour l'équipement et la formation du personnel.

Le Président se déclare convaincu que les services météorologiques destinés au public constituent l'un des meilleurs exemples de biens collectifs économiques et que la théorie des biens collectifs constitue un excellent cadre pour la création ou la reconstitution de prestations de services météorologiques au niveau national. Dans le cas de la météorologie, il est évident que dans cette perspective de biens collectifs, c'est aux gouvernements qu'échoit en dernier ressort la responsabilité de mettre en place l'infrastructure qu'il faut pour faire face aux attentes de la collectivité et pour assurer au public des services de qualité optimale. D'après les récents développements de la théorie des biens collectifs mondiaux, la démarche internationale de coopération et d'échange libre et gratuit sous les auspices de l'OMM ainsi que la prestation d'une vaste gamme de services pour assurer la sécurité de la vie et de la propriété et réduire l'incidence des catastrophes naturelles correspondent parfaitement au concept de biens collectifs mondiaux.

L'OMM avait bien prévu que la question du changement climatique serait un problème majeur pour l'avenir de l'humanité et elle avait mis en place les programmes internationaux de surveillance et de recherche qu'il fallait pour s'assurer qu'il serait possible d'y faire face et de s'en occuper sur une base scientifique solide. De par sa conception et sa

mise en œuvre, le Programme climatologique mondial (PCM) qui, par la suite, a été réorienté par le Programme "Action pour le climat", a été extrêmement utile lorsque les gouvernements ont commencé à faire face aux incidences à long terme du réchauffement dû aux gaz à effet de serre et à la perspective de changements climatiques à long terme. Le Président se dit persuadé qu'il faut mettre en place un nouveau programme mondial d'action pour le climat et un nouveau cadre de coopération au sein duquel l'OMM aurait son rôle à jouer. Il trouve particulièrement encourageantes les initiatives prises récemment aux États-Unis d'Amérique et dans certains autres pays de revoir la structure et le fonctionnement de leurs entreprises nationales relatives au climat. Il espère que cette nouvelle démarche se généralisera au niveau mondial et que le Quatorzième Congrès prendra les mesures voulues pour parvenir à un consensus à l'échelon international s'agissant des éléments essentiels d'un nouveau cadre mondial de coopération pour la surveillance, la recherche et la prestation de services dans le domaine du climat.

Le Président se déclare persuadé qu'il faut s'engager à mettre en œuvre un système mondial intégré d'observation. Depuis 150 ans, la communauté météorologique mondiale a fait preuve d'une remarquable clairvoyance en jetant les bases nécessaires, parfois des décennies ou plus avant que le besoin ne s'en fasse plus généralement sentir pour la constitution d'archives de relevés sur l'état de l'environnement qui soient comparables à l'échelle internationale. La planification d'un système intégré d'observation de la Terre, qui constitue manifestement un élément indispensable pour l'étude d'une vaste gamme de questions relatives à l'environnement mondial durant les prochaines décennies, constitue pour elle un nouveau défi à relever.

S'agissant de la situation actuelle des Services météorologiques nationaux (SMN) du monde entier et de leur place au sein de l'ensemble du système météorologique et scientifique international, le Président se déclare convaincu que le concept de financement public des SMN continuera d'être fondamental pour l'efficacité des services météorologiques publics indispensables durant le XXI^e siècle. Il estime que l'élaboration rigoureuse d'un solide cadre stratégique et économique d'intervention des pouvoirs publics pour la prestation des services météorologiques constitue un pas indispensable dans cette direction et il lui semble tout à fait pertinent que l'OMM en prenne l'initiative. Il estime également que l'enseignement et la formation professionnelle du personnel des SMN est la clef de l'avenir et qu'il est de la plus haute importance de s'engager une nouvelle fois à attirer les meilleurs jeunes scientifiques et techniciens dans ce domaine.

Le Président souligne la nécessité de préserver l'intégrité des sciences de l'atmosphère et

d'en assurer une utilisation sage et responsable pour conseiller aussi bien les gouvernements pris individuellement que la communauté mondiale s'agissant de questions aussi fondamentales et aussi importantes que la protection de la couche d'ozone et l'atténuation des changements climatiques anthropiques. Il se déclare particulièrement satisfait de la constitution du Groupe mixte OMM/PNUÉ d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de son rôle de pionnier s'agissant de l'utilisation de la science pour informer les décideurs dans ce domaine très important. Les guides et les manuels ainsi que les déclarations très fermes que l'OMM publie de temps à autre sur des questions comme la modification artificielle du temps ou les bases scientifiques et les limites de la prévision du temps et du climat, continueront de jouer un rôle très important pour l'intégrité de la science et des services qui en découlent.

Le Président se déclare satisfait du fonctionnement du Conseil exécutif depuis le Treizième Congrès, malgré le renouvellement rapide de ses membres. Il souligne que le Quatorzième Congrès aura de grandes décisions à prendre. Il devra notamment déterminer le rôle que l'OMM devrait jouer dans un monde qui est à la fois plus intégré dans son ensemble et plus nettement divisé que par le passé ; parvenir à un consensus sur une nouvelle perspective d'avenir pour l'OMM et une stratégie réaliste de concrétisation; s'entendre sur les objectifs des grands programmes et décider de la voie à adopter pour les atteindre et de la meilleure combinaison des ressources; élire un nouveau Président, des Vice-Présidents et un nouveau Conseil exécutif; nommer un nouveau Secrétaire général et engager cette nouvelle Organisation à traiter la météorologie et les sciences connexes comme un tout à la poursuite des nobles aspirations de la Convention de l'OMM pour que l'Organisation continue d'être le modèle de la coopération internationale du système des Nations Unies.

1.1 Déclaration de M. G.O.P. Obasi, Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale

Le **SECRETARE GÉNÉRAL** souhaite chaleureusement la bienvenue à tous les délégués, aux représentants des organisations internationales, à S. A. R. le Premier Ministre du Royaume des Tonga ainsi qu'aux ministres et autres dignitaires de haut rang. Il attire l'attention, en particulier, sur les deux pays qui ont accédé récemment à la Convention de l'OMM, à savoir le Bhoutan et Kiribati, et souhaite la bienvenue à leurs délégations.

Le Secrétaire général rappelle que l'année 2003 marque le cent cinquantième anniversaire de la première Conférence météorologique internationale, qui a officiellement souligné l'importance de la météorologie

et fait valoir que la coopération internationale dans le domaine scientifique est une condition *sine qua non* du progrès. Cet esprit de coopération a conduit à la création de l'Organisation météorologique internationale en 1873 et, par la suite, en 1950, à celle de l'Organisation météorologique mondiale, une institution spécialisée des Nations Unies.

Le Secrétaire général note que le Congrès est l'organe suprême chargé d'arrêter la politique générale de l'Organisation. À ce titre, il constitue pour chacun de ses 187 Membres l'occasion de participer à la formulation des politiques et des programmes de l'OMM et aux stratégies de mise en œuvre qui devraient guider l'Organisation vers l'avenir. Le Secrétaire général souligne que les décisions du Congrès ont une portée considérable sur l'efficacité de l'OMM et qu'elles délimitent le cadre des contributions des SMHN aux travaux à entreprendre pour faire face à un grand nombre de préoccupations à long terme de l'humanité à l'échelon national, régional et mondial.

Le Quatorzième Congrès doit examiner un certain nombre de grandes questions relatives au développement durable des nations et donner des directives à cet égard. Il s'agit notamment :

- a) De l'atténuation des catastrophes naturelles qui, au cours des dernières années, ont causé plus de 60 000 morts, touché plus de 200 millions de personnes et provoqué des pertes économiques s'élevant à 100 milliards de dollars des États-Unis par année. L'épisode *El Niño* de 1997-1998 a causé, à lui tout seul, des dégâts estimés à 96 milliards de dollars des États-Unis;
- b) Du défi que constitue la gestion des ressources en eau sachant qu'à l'heure actuelle plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable et que 31 pays en développement peuplés de 2,8 milliards d'habitants sont déjà confrontés à des difficultés chroniques d'approvisionnement en eau;
- c) Des questions relatives aux changements climatiques qui risquent d'aggraver la dégradation de l'environnement et de provoquer une élévation du niveau de la mer s'accompagnant de conséquences défavorables pour les petits États insulaires en développement (PEID) et les zones côtières;
- d) De l'appauvrissement de la couche d'ozone, qui menace la vie sur la planète Terre;
- e) Du soutien à accorder pour la sécurité alimentaire, sachant que 800 millions d'habitants souffrent de pénurie alimentaire et de malnutrition chroniques;
- f) Du soutien à accorder à d'autres secteurs vitaux de l'économie, y compris aux transports, à la santé et au tourisme;
- g) De l'assistance à fournir aux Membres pour qu'ils puissent faire face à leurs obligations

internationales relatives aux conventions sur les changements climatiques, sur la désertification et sur l'ozone ainsi qu'à celles qui découlent de conférences mondiales, notamment du Sommet du Millénaire et du Sommet mondial pour le développement durable (2002), organisés par les Nations Unies.

Le Secrétaire général note que, dans une large mesure, les contributions de l'OMM dans ces domaines, y compris les avertissements qui ont été donnés en temps utile au sujet de bon nombre de préoccupations environnementales actuelles, ont été rendues possibles par les efforts déployés pour fournir sans discontinuer des données exactes et des projections de l'état de l'atmosphère, des ressources en eau et des océans du monde par le truchement de l'ensemble unique en son genre de programmes, de réseaux de stations d'observation et de centres de l'Organisation. Un grand nombre de contributions de l'OMM dans ces domaines sont exposées en détail dans la publication *A decade of Progress - The World Meteorological Organization in the 1990s and the New Century* (Une décennie de progrès - L'Organisation météorologique mondiale dans les années 90 et le prochain siècle).

Le Secrétaire général note que l'OMM s'est toujours distinguée en prenant l'initiative de mettre en application des innovations scientifiques et technologiques, en encourageant le renforcement des capacités et la mise en valeur des ressources humaines et en s'assurant que les avantages qui découlent des progrès scientifiques dans les domaines de la météorologie et de l'hydrologie sont durables et profitent à tous les pays. Il note qu'il sera proposé au Congrès de lancer un programme inédit en faveur des pays les moins avancés (PMA).

Le Secrétaire général note qu'en raison de sa prépondérance dans son domaine de compétence, l'OMM a été universellement reconnue comme faisant autorité au sein du système des Nations Unies pour les questions relatives à l'état et au comportement de l'atmosphère de la Terre, à ses interactions avec les océans, au climat qu'elle produit et à la répartition des ressources en eau sur la Terre qui en découlent.

Sachant que l'OMM est l'une des organisations les plus importantes au service de l'humanité, le Congrès doit relever le défi de veiller à ce que les avantages significatifs que la communauté mondiale tire du système de l'OMM soient maintenus voire multipliés. On a estimé qu'à l'échelon national, le rapport coûts-avantages des services météorologiques était de l'ordre de un sur dix. À l'échelon international, l'Organisation a facilité l'accès à des produits et à des services valant plus de six milliards de dollars des États-Unis par année pour l'ensemble du globe, c'est-à-dire 135 fois les dépenses de fonctionnement de l'OMM.

Le Secrétaire général invite le Congrès à prendre des mesures pour améliorer encore les avantages comparatifs de l'OMM. En raison de la globalisation et des progrès sans précédent des sciences et de la technologie, l'Organisation devrait occuper une place stratégique de sorte que chaque nation puisse bénéficier de manière équitable de l'évolution de l'environnement socio-économique mondial et des programmes de l'Organisation. L'OMM doit également continuer à innover en matière de prestations de services, d'échange libre et gratuit de données et de produits, de renforcement des partenariats avec des partenaires pertinents et d'amélioration de son système de base.

Le Secrétaire général observe que tourné vers l'avenir, le Congrès ne doit pas perdre de vue qu'il doit maintenir le délicat équilibre entre continuité et changement. Il se déclare certain que le Congrès fera preuve de sagesse collective pour parvenir à un consensus quant à la marche du progrès et au renforcement de la contribution de la météorologie et de l'hydrologie à la société dans l'unité et l'harmonie. Les défis deviendront ainsi autant de possibilités de progrès et les pierres d'achoppement autant de nouveaux départs. Il termine en notant qu'il y a toujours un premier pas à faire quelle que soit la longueur du voyage et qu'il est possible de faire ce pas maintenant pour s'assurer que l'OMM continue à servir la cause de l'humanité et à renforcer la coopération internationale.

1.2 Allocution de S. E. M. J.-M. Boulgaris, Ambassadeur et Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

S. E. M. J.-M. BOULGARIS souhaite la bienvenue à tous les participants au Quatorzième Congrès. Il note que Genève célébrait, il y a quelques semaines à peine, la victoire de l'équipage d'Alinghi qui avait remporté la coupe de l'America. Ce succès n'aurait pas été possible sans les nombreux parrains et marraines, y compris les météorologistes chargés d'observer et de prévoir le moindre changement de vent. Il évoque l'exploit d'Alinghi pour souligner que l'équipage était composé de marins de toutes nationalités qui ont manœuvré dans un esprit de coopération internationale qui fait depuis longtemps la force de la météorologie. L'OMM a été fondée en 1950 et elle a célébré son cinquantième anniversaire il y a trois ans.

M. J.-M. Boulgaris rend hommage à l'œuvre de M. Obasi qui occupe les fonctions de Secrétaire général de l'OMM depuis vingt ans. Il a notamment présidé à la construction du bâtiment qui abrite le siège de l'Organisation, un édifice futuriste qui évoque la mission remplie par l'OMM et ses Membres et symbolise l'étroite collaboration existant

entre l'Organisation et la Suisse. Sous la direction de M. Obasi, l'OMM a lancé des projets novateurs comme le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et elle en a renforcé d'autres comme le Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM) pour ne citer que ces deux.

S'agissant des nouveaux défis à relever à travers le monde, l'orateur note que chaque année plus de 200 millions d'êtres humains sont victimes de catastrophes naturelles au cours desquelles beaucoup d'entre eux laissent leur vie. Pour la Suisse, qui est un territoire alpin particulièrement exposé, il est essentiel de se rendre moins vulnérable aux phénomènes météorologiques, hydrologiques et climatiques extrêmes. Il souligne l'importance de la coopération régionale pour aider les deux milliards d'habitants de la planète qui n'ont pas accès à l'eau potable et la nécessité de parer à la raréfaction de l'eau douce. Il mentionne la participation de la Suisse à un projet de soutien aux Services hydrométéorologiques d'Asie centrale et encourage l'OMM à continuer à optimiser ses structures afin d'assurer efficacité, transparence et souplesse pour mieux répondre aux besoins futurs et demande au Congrès de faire un pas dans cette direction en proposant de modifier la Convention en vue de l'adoption de protocoles.

M. J.-M. Boulgaris note que les sciences atmosphériques ont fait d'énormes progrès depuis la création de l'OMM. L'excellente qualité des modèles climatiques et les développements technologiques dans le domaine des satellites sont le fruit de la coopération internationale. Il est parfois plus efficace d'investir dans les pays Membres moins privilégiés que d'acquiescer un ordinateur compliqué. L'OMM joue un rôle décisif dans le domaine du transfert des connaissances. La force et le succès de l'Organisation se mesurent également aux perspectives de développement offertes aux pays Membres moins favorisés.

1.3 Allocution de S. A. R. le Prince Ûlukalala Lavaka Ata, Premier Ministre du Royaume des Tonga

S. A. R. LE PRINCE ÛLUKALALA LAVAKA ATA se déclare satisfait de l'occasion qui lui est donnée de s'adresser au Congrès, notant que c'est la première fois qu'un chef de gouvernement des Tonga a cette possibilité. Il note que le sixième Plan à long terme que le Congrès doit adopter est un document important et affirme que son pays soutiendra les programmes de coopération régionale qui, d'après ce Plan, doivent servir de cadre au développement durable dans le Pacifique Sud-Ouest. Il estime qu'il s'agit de la stratégie la plus rentable de partage de ressources limitées et d'atténuation des inconvénients de l'isolement tout en soulignant qu'elle ne doit pas éclipser les intérêts nationaux. Tonga se prépare à accueillir avant la fin

de l'année, la dixième réunion des directeurs de Services météorologiques de la Région et approuve le plan d'action stratégique pour le développement à long terme de la météorologie dans la région du Pacifique.

Tonga est un petit État à l'économie fragile et aux ressources limitées qui est, par conséquent, particulièrement vulnérable aux phénomènes extrêmes du type cyclones tropicaux, fortes précipitations et sécheresse. Le besoin croissant de services hydrométéorologiques de meilleure qualité a amené le Gouvernement à s'engager à mettre en place une capacité autonome de prévision dont le développement dépend de l'existence de moyens suffisants en fait de ressources humaines, de renforcement des capacités et d'infrastructure. Le Prince Úlukalala Lavaka Ata remercie l'OMM, ses Membres et le Secrétaire général de l'appui accordé sous forme de coopération technique et pour l'élaboration de stratégies visant à renforcer la capacité météorologique des Tonga et réaffirme l'attachement de son pays à l'Organisation et à sa Convention.

1.4 Message de S. E. M. M. Kasyanov, Président du Gouvernement de la Fédération de Russie

M. A. I. BÉDRITSKY, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'OMM, fait part d'un message de S. E. M. M. Kasyanov. L'OMM est une institution spécialisée du système des Nations Unies au sein de laquelle de nombreux pays œuvrent en partenariat pour améliorer les prévisions à toutes les échelles, de la région à l'ensemble du globe, pour le progrès socio-économique de l'humanité. La Fédération de Russie a toujours activement participé aux activités de l'OMM et contribué de manière significative à de nombreux programmes de l'Organisation. En raison de l'actualité de la question des changements climatiques, il est souhaitable que l'OMM et les États Membres participent activement à la Conférence mondiale sur les changements climatiques qui sera organisée à l'initiative du Président de la Fédération de Russie à l'automne.

1.5 Déclaration de S. A. R. le Prince Turki Ben Nassir Ben Abdulaziz, Ministre de la météorologie et de l'environnement du Royaume d'Arabie saoudite

S. A. R. LE PRINCE TURKI BEN NASSIR BEN ABDULAZIZ remercie de la possibilité qui lui est donnée de s'adresser au Quatorzième Congrès et note que, depuis de nombreuses années et dès l'origine de la coopération scientifique internationale dans le domaine de la météorologie, l'Arabie

saoudite est un partenaire de la communauté internationale. Il informe le Congrès que l'Arabie saoudite continue d'assumer son rôle à l'échelle régionale, en raison de sa situation géographique, et réaffirme sa conviction que les services météorologiques dépendent en premier lieu des observations, de la collecte et de l'analyse des données, de la surveillance du climat et des changements climatiques, et de la pleine coopération avec la communauté internationale dans le domaine de l'échange d'informations, de connaissances et des travaux scientifiques. Comme d'autres pays et régions du monde, l'Arabie saoudite doit faire face à un certain nombre de problèmes tels que la sécheresse et la désertification.

S.A.R. le Prince Turki Ben Nassir Ben Abdulaziz note les défis à relever et les problèmes liés aux Services météorologiques et hydrologiques dans toutes les Régions de l'OMM et réaffirme la forte détermination de son pays à travailler étroitement avec les parties concernées pour atteindre les objectifs de l'Organisation et de la communauté internationale. À cet égard, la Présidence de la Météorologie et de l'Environnement a mis en place récemment un centre de surveillance de la sécheresse et de la désertification et lancé la deuxième phase du projet d'ensemencement des nuages en collaboration avec l'OMM. Plusieurs avions ont été mis à la disposition du programme AMDAR (retransmission des données météorologiques d'aéronefs) en collaboration avec la compagnie aérienne saoudienne. Des bourses d'études spécialisées ont, en outre, été offertes à des Membres de l'OMM, en particulier aux États voisins, à la faculté de météorologie de l'Université du Roi Fahd Abdul Aziz et il est prévu de renforcer l'action dans ce domaine. L'Arabie saoudite a également activement participé aux efforts déployés par la communauté internationale dans le domaine des changements climatiques et elle s'engage à apporter son concours pour les études portant sur ce sujet.

S. A. R. le Prince Turki Ben Nassir Ben Abdulaziz informe le Congrès que la candidature de M. Nizar Ibrahim Tawfiq au poste de Secrétaire général de l'OMM a été retirée en raison de l'état de santé du candidat.

1.6 Message de S. E. M. A.K. Dapaah, Député, Ministre des communications et de la technologie de la République du Ghana

S. E. M. M.F. POKU, Ambassadeur à la Mission permanente du Ghana auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève fait part d'un message de S. E. M. A.K. Dapaah. Le Ghana participe à toutes les activités de l'OMM en raison de l'importance qu'il attache aux objectifs de l'Organisation et des

avantages qu'il en a retirés en tant que Membre par le truchement des programmes de coopération dans le domaine du développement des ressources humaines et de l'acquisition d'équipements. Il remercie l'OMM et ses Membres pour le travail qui a été accompli dans le domaine de la météorologie et de l'hydrologie opérationnelle ainsi que pour l'attention qu'ils ne cessent d'accorder aux SMHN et au personnel et aux ressources dont ils disposent pour effectuer leur travail. Le Ghana est particulièrement satisfait du fait que l'OMM s'engage activement à poursuivre le développement des systèmes et des services d'information, y compris celui des technologies de l'information et de la communication dans la perspective d'améliorer la qualité et la diffusion effective de l'information météorologique et climatologique dans l'intérêt de la société. Le Ghana a adopté une politique de développement fondée sur l'exploitation maximale du potentiel des technologies de l'information et de la communication dans une perspective de développement durable pour régler les questions de corruption et de pauvreté du pays. Le Gouvernement est parfaitement informé du rôle fondamental que joue une information météorologique et climatologique fiable pour assurer la sécurité alimentaire, l'approvisionnement et la gestion des ressources en eau et pour renforcer la substance de ses objectifs économiques. Le Gouvernement a par conséquent engagé d'importantes ressources pour améliorer la qualité des prestations du Service météorologique et hydrologique national du Ghana. À cette fin, il transforme le Ministère des services météorologiques de la fonction publique en institution autonome libérée de la bureaucratie de l'administration publique. Le Service météorologique du Ghana ne peut que bénéficier de réformes d'infrastructure pertinentes marquées par l'adoption d'un indispensable cadre réglementaire, qui se traduiraient pas la production de revenus pour financer certaines opérations, amélioreraient l'efficacité et minimiseraient les soutiens extérieurs à long terme. Dans l'immédiat, le Ghana aurait besoin d'un soutien pour lui permettre d'acheter l'équipement de base et de former le personnel qui sera chargé de mener à bien la transformation.

1.7 Allocution de S. E. M. Moleleki, Ministre des ressources naturelles du Royaume du Lesotho

S. E. M. MOLELEKI affirme qu'il est heureux de pouvoir s'adresser au Congrès et transmet les meilleures salutations de S. M. le Roi Letsie III et de S. E. M. Pakalitha Mosisili. Il note que la météorologie et la climatologie étant des sciences de nature globale, il a fallu collaborer pour effectuer des observations systématiques et partager les données ce qui s'est traduit par l'amélioration des prévisions pour tous les usagers. Le rôle de la météorologie

pour renforcer la productivité et le développement social et en assurer la durabilité est de plus en plus généralement reconnu au Lesotho. D'une manière ou d'une autre, la météorologie intervient en tant que science dès lors qu'il s'agit de relever l'un des nombreux défis auxquels est confronté le monde en développement, notamment la pauvreté, la sécurité alimentaire, les catastrophes naturelles, les maladies et la récession économique et le Congrès doit impérativement formuler pour l'OMM un cadre stratégique qui lui permette de faire face à ces défis.

M. Moleleki note que l'information constitue une ressource de plus en plus importante, en particulier l'information fournie par les SMHN sur le temps et le climat, et que le Congrès doit définir des principes directeurs pour la participation de la météorologie aux entreprises socio-économiques, notamment dans les pays en développement. Il félicite l'OMM pour son Programme de coopération technique, qui aide les pays en développement à mettre en place l'infrastructure météorologique dont ils ont besoin, et pour son appui à la formation professionnelle tout en notant qu'il faut redoubler d'efforts pour aider de nombreux SMN à se transformer en institutions qui récupèrent leurs coûts.

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) devrait faciliter l'amélioration de la situation socio-économique du continent et les résolutions du Congrès devraient se situer dans cette perspective. La Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) a ratifié le Protocole sur le transport, les communications et la météorologie qui fait de la météorologie un des moteurs du développement.

Le Lesotho est particulièrement exposé et vulnérable aux conditions météorologiques et climatiques extrêmes ainsi qu'aux changements climatiques. Il a, par conséquent, ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 1996 et présenté son rapport national à la Conférence des Parties. Le Gouvernement reconnaît l'importance des services météorologiques pour le développement socio-économique et il a promu le Service météorologique du Lesotho au rang de Ministère à part entière en 2000. L'infrastructure du Service a été développée grâce à l'assistance d'un certain nombre de partenaires, y compris la Chine, l'Égypte, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, le Kenya, la Suisse et le Royaume-Uni.

1.8 Allocution de S. E. M. J.A. Chikwenga, Ministre adjoint des transports et des travaux publics de la République du Malawi

S. E. M. J. CHIKWENGA salue chaleureusement les participants au Quatorzième Congrès. Il note qu'au Malawi la météorologie est perçue comme un cordon

de subsistance pour le développement, la survie et la réduction de la pauvreté. Constatant que la plupart des catastrophes naturelles qui surviennent dans le monde sont liées au temps et au climat et qu'au cours des dernières années, le Malawi a eu sa part de catastrophes, y compris de glissements de terrain, de sécheresses et d'inondations, il note que ces catastrophes ont entravé la réduction de la pauvreté qui était l'objectif principal de développement du Malawi.

Le Malawi espère bien que le Quatorzième Congrès adoptera des résolutions qui se traduiront par une amélioration des prévisions climatiques saisonnières dont dépend l'économie principalement agricole du pays. Le Gouvernement du Malawi s'est engagé à améliorer les services météorologiques et, à cette fin, il a élaboré un plan stratégique pour le Service météorologique national, qui a évalué les besoins des usagers et l'infrastructure.

M. J. Chikwenga souligne que la formation météorologique est un besoin fondamental pour le Malawi et demande instamment aux participants au Quatorzième Congrès d'envisager favorablement la question de la formation dans les pays les moins avancés de façon à ce qu'ils puissent suivre l'évolution rapide de la météorologie. Il saisit également l'occasion de remercier tous ceux qui ont aidé le Malawi dans le domaine de la météorologie, y compris l'Allemagne, l'Australie, l'Égypte, les États-Unis d'Amérique, la France, le Japon et le Royaume-Uni. Pour terminer, il remercie également ceux qui ont contribué à la mise en œuvre de projets régionaux comme le Forum régional sur l'évolution probable du climat en Afrique australe et le Centre de suivi de la sécheresse de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe à Harare.

1.9 Allocution de S. E. M. A. Zahoud, Secrétaire d'État chargé de l'Eau du Royaume du Maroc

S. E. M. A. ZAHOUDE remercie l'OMM et ses Membres pour les efforts déployés au service de la communauté internationale. Il remercie en particulier M. Zillman et M. Obasi pour la compétence et le dévouement avec lesquels ils ont su diriger l'Organisation.

Il note que les progrès scientifiques et les avancées technologiques ont largement contribué au développement de la science météorologique et montré les avantages que peut en tirer un pays où la connaissance des phénomènes atmosphériques constitue un enjeu majeur pour l'économie et la sécurité des populations. Si le développement de la météorologie est inséparable de son aptitude à s'insérer dans l'économie nationale, il est également fortement lié à sa capacité d'acquérir, d'adapter et de produire de nouvelles technologies et de nouveaux

services. L'objectif général de développement de la météorologie est soutenu par l'ambition constante de devenir dans l'esprit du public et des opérateurs économiques la référence quotidienne en matière de prévision du temps et du climat. Pour cela, il faut fournir à l'utilisateur des informations et des conseils qui lui sont utiles parce qu'ils sont adaptés à ses besoins.

M. A. Zahoud indique que le Service météorologique national du Maroc, conforté par un soutien politique manifeste, oriente ses efforts, depuis une dizaine d'années, d'abord sur l'élaboration d'une stratégie prometteuse, ensuite sur la mise en œuvre de sa restructuration et, enfin, sur le choix délibéré d'une météorologie d'une dimension nouvelle en harmonie avec le tissu économique et social du pays. La phase de modernisation et de mise à niveau a consisté à acquérir des outils et des moyens de travail modernes et à lancer des programmes de recherche-développement dans les domaines de la prévision numérique, de la prévision du climat et de la modification artificielle du temps. Les autorités de nombreux pays africains et arabes ont eu l'occasion de tirer parti de l'expérience de modernisation qui a été menée au Maroc et le Maroc met à la disposition des pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest des produits de la prévision numérique du temps élaborés en coopération avec le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD) et le consortium ALADIN.

L'orateur souligne que de nombreux pays en développement, en particulier ceux du continent africain, ont du mal à financer leur infrastructure ce qui risque d'hypothéquer l'avenir de la Veille météorologique mondiale à moyenne et à longue échéance. À cet égard, il est nécessaire de mettre en place de toute urgence un programme prioritaire de modernisation des systèmes de base de la VMM en Afrique durant les années à venir.

1.10 Allocution de S. E. Mme K. Chikwe, Ministre de l'aviation de la République fédérale du Nigéria

S. E. Mme K. CHIKWE félicite chaleureusement les délégués au Quatorzième Congrès en lieu et place du Président Olusegun Obasanjo et de la population du Nigéria. Elle note que le Secrétaire général actuel de l'OMM, M. Obasi, un ressortissant éminent du Nigéria, prendra sa retraite après 20 années de services méritoires à ce poste. Au nom de son gouvernement, elle remercie tous les États Membres de l'OMM qui l'ont soutenu et qui ont collaboré avec lui durant cette longue carrière.

Mme K. Chikwe attire l'attention des délégués sur le programme de travail des vingt prochains jours du Quatorzième Congrès durant lesquels ils seront appelés à faire le bilan de ce qui a

été accompli et à arrêter le programme d'action pour les quatre prochaines années. Elle rappelle les buts de l'Organisation qui figurent dans l'article 2 de la Convention de l'OMM et note en particulier celui d'encourager les applications de la météorologie à l'aviation, à la navigation maritime, aux problèmes de l'eau, à l'agriculture et à d'autres activités humaines.

Mme K. Chikwe note qu'il y a une très forte interdépendance entre les activités humaines, le temps et le climat en soulignant que l'homme dépend des précipitations, de la température et d'autres facteurs climatiques pour cultiver sa nourriture et pour se livrer à bien d'autres activités économiques. Les questions relatives aux changements climatiques et à leurs incidences sur l'agriculture, la biodiversité, les écosystèmes, l'approvisionnement en eau, etc. sont vraiment d'actualité. Des phénomènes comme le réchauffement mondial, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la sécheresse, la désertification et les inondations, qui sont des sujets de préoccupation majeure, ont été soit déclenchés soit aggravés par les activités de l'homme, et des phénomènes météorologiques ou hydrologiques extrêmes ont provoqué d'importantes pertes en vies humaines ainsi que la destruction de terres agricoles et d'écosystèmes. La variabilité du climat est particulièrement sensible en Afrique.

À la deuxième Conférence technique sur la participation des femmes aux activités météorologiques et hydrologiques, Mme K. Chikwe avait souligné que les progrès en météorologie et en hydrologie devaient se traduire par un développement accéléré des pays africains. Elle avait en particulier attiré l'attention sur les défis que doivent relever les femmes africaines en milieu rural pour l'approvisionnement de leurs familles en nourriture et en eau. Les difficultés que ces femmes doivent surmonter sont en général aggravées par les catastrophes d'origine météorologique et les statistiques montrent qu'en cas de phénomènes météorologiques ou hydrologiques dangereux, les risques de perte de vie ou autres sont 2,4 fois plus élevés en Afrique qu'en Europe et 1,8 fois plus élevés que dans les Amériques.

Mme K. Chikwe note que, dans la partie de l'Afrique dont elle vient, avant de se lancer dans la plupart des activités socio-économiques, on procède à une prévision météorologique traditionnelle. Ainsi durant la saison des pluies, avant n'importe quelle activité de plein air importante, on consulte le faiseur de pluie pour arrêter la pluie ou la faire tomber selon les besoins et les paysans déterminent la saison des cultures en observant le temps. Ces méthodes d'observation traditionnelles et rudimentaires qui manquent de précision ont leurs limites et il faut les remplacer par des techniques modernes. Les africains ont besoin d'installations à la fois pour faire de bonnes prévisions et pour appliquer l'information météorologique à l'agriculture, à la planification et à

la gestion des ressources en eau, à l'aviation, à l'atténuation des catastrophes, etc. Ils ont besoin de radars météorologiques de pointe pour l'aviation, d'équipements du type RANET (radio et Internet) pour les communautés rurales, etc.

Le financement pose toutefois depuis toujours un problème car les gouvernements doivent faire face à une pauvreté généralisée. Dans la plupart des pays africains, plus de 70 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté avec moins d'un dollar des États-Unis par jour. Il est intéressant de noter que la plupart des facteurs responsables de cette situation sont liés à l'environnement ou à la météorologie. Dans le cadre du NEPAD, on considère que l'agriculture est le secteur qui pourrait le mieux déclencher une reprise économique générale en Afrique. D'autres secteurs sont importants (par exemple, l'industrie pétrolière, le tourisme), mais l'importance de l'agriculture est déterminante car en Afrique plus de 70 % des pauvres résident dans les zones rurales. Le Président Obasanjo a noté, en particulier, qu'il est important d'améliorer l'agriculture au Nigéria.

Mme K. Chikwe espère que les délégués partageront ses préoccupations au sujet de l'Afrique. Le reste du monde ne peut pas se permettre d'abandonner ce continent à son triste sort. Elle demande, par conséquent, à l'OMM de mettre à la disposition des pays africains davantage de moyens pour financer des projets d'application de l'information météorologique et de s'occuper de la question de la vulnérabilité de l'Afrique aux phénomènes météorologiques et hydrologiques rigoureux. Elle affirme qu'il faut mettre en place un plan bien défini de sorte que l'Afrique soit citée comme un cas exemplaire au prochain Congrès, en 2007.

Mme K. Chikwe remercie l'OMM pour l'immense aide fournie aux Services météorologiques et hydrologiques du Nigéria, notamment par le truchement du PCV. Elle note également les services de consultants assurés par la Chine et l'Inde sous les auspices de l'OMM pour la création d'un atelier de fabrication et d'étalonnage d'instruments, les dons d'équipements RANET et d'autres articles ainsi que l'assistance accordée par la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA) pour la remise en état du réseau d'observation. Les changements intervenus au Nigéria témoignent de ce que M. Obasi a fait en général pour d'autres pays durant ses mandats de Secrétaire général. Des météorologistes sont formés non seulement dans le Centre régional de formation professionnelle de Lagos, mais également dans les universités nigérianes et le Nigéria a suffisamment de professionnels en météorologie pour pouvoir en envoyer dans d'autres pays.

Mme K. Chikwe note que le Président Obasanjo est particulièrement impressionné par les projets RANET et de culture sous serre du Service météorologique nigérian (NIMET) auxquels il apporte

son soutien. Pour marquer son engagement en faveur du développement de la météorologie, le Nigéria continuera de mettre à la disposition de l'OMM les installations nécessaires pour accueillir des réunions internationales et régionales de l'Organisation et de ses organes constituants. Le Nigéria a officiellement proposé à l'OMM d'accueillir la quatorzième session de l'Association régionale I en 2006.

Mme K. Chikwe réaffirme que le Nigéria est reconnaissant à M. Obasi et très fier de sa remarquable réussite dans l'exercice de sa charge de Secrétaire général de l'OMM pendant 20 ans, se classant ainsi au deuxième rang pour la durée de son mandat.

1.11 Allocution de S. E. M. A. Al-Noaimi, Président de l'Autorité de l'aviation civile et de la météorologie de l'État du Qatar

S. E. M. AL-NOAIMI souhaite la bienvenue à tous les participants au Quatorzième Congrès. Il note que le Service météorologique national du Qatar a été créé au début des années 1960 et que le

Qatar est devenu Membre de l'OMM en 1974. Son pays se concentre maintenant sur les questions climatologiques.

Le Qatar a élaboré un plan décennal d'amélioration du Service météorologique ayant pour objectifs d'améliorer la qualité des services et d'encourager la recherche scientifique. Le réseau de stations météorologiques du Qatar, qui comporte actuellement cinq stations, doit être porté à huit stations automatiques. Le plan prévoit, en outre, 30 stations météorologiques automatiques d'ici à 2010, toutes installées conformément aux spécifications internationales.

M. Al-Noaimi note que le Qatar doit créer un Centre climatologique national qui conservera les archives des données climatologiques et que la formation et le perfectionnement des ressources humaines sont particulièrement importants au Qatar. Il souhaite plein succès au Quatorzième Congrès.

La séance est levée à 12 h 40.

PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE
5 mai 2003 à 14 h 30

La séance est ouverte à 14 h 47.

Ouverture de la session
(point 1.1 de l'ordre du jour) (suite)

Le **PRÉSIDENT**, ayant indiqué que quatre orateurs sont prévus pour poursuivre la séance de la matinée, invite le premier d'entre eux à prendre la parole.

1.12 Allocution de S.E. Mme R. Mabudafhasi, Députée et Ministre adjointe de l'environnement et du tourisme de la République sud-africaine

S.E. Mme R.MABUDAFHASI se dit honorée d'avoir été invitée à s'exprimer devant le Quatorzième Congrès au nom du Gouvernement de l'Afrique du Sud. Elle rend hommage à l'OMM pour son rôle de chef de file et sa vision, et espère que l'Organisation poursuivra dans la même voie. Mme Mabudafhasi remercie le Secrétaire général de son action et de sa précieuse contribution à la météorologie. En véritable enfant de l'Afrique, il a su défendre cette discipline et relever les défis qui se posent à elle, en particulier dans le continent

africain. Elle lui souhaite bonne chance dans ses entreprises futures, en espérant qu'il continuera à mettre son talent au service du bien-être des peuples de la planète.

Mme Mabudafhasi souhaite aux participants des délibérations fructueuses pour que l'OMM puisse s'attaquer aux problèmes mondiaux qui nuisent au développement durable, surtout dans les pays les plus vulnérables. Parmi ces grandes questions figure l'observation du temps et du climat, car l'insuffisance de données compromet la qualité des prévisions, la surveillance des changements climatiques et d'autres éléments. La météorologie est aujourd'hui mieux intégrée aux autres disciplines, dont l'agronomie, l'océanographie et l'hydrologie, mais il reste beaucoup à faire, notamment dans le monde en développement. La collaboration, la concertation et la réalisation de projets communs entre les Services météorologiques des pays riches et des pays pauvres, entre le Nord et le Sud, sont non seulement possibles mais nécessaires pour assurer la réussite des actions entreprises, puisque le temps ne connaît pas de frontières.

Les cyclones tropicaux en provenance de l'océan Indien ont provoqué en Afrique australe, au

Mozambique en particulier, des conditions catastrophiques et des inondations dévastatrices au début de l'année. Il en a été de même les années précédentes. L'OMM doit continuer à resserrer les liens entre les Services météorologiques et hydrologiques nationaux, en comblant le « fossé numérique » et en renforçant les capacités, afin d'améliorer les conditions d'existence des populations et la protection de l'environnement. Le grand mérite de la science, et de la recherche, est précisément d'améliorer les conditions de vie des gens ordinaires et de préserver leurs biens. Les plus démunis sont vulnérables face aux catastrophes naturelles d'origine météorologique, ce qui accentue encore la pauvreté. Il faut absolument transmettre les connaissances et les compétences qui permettent de comprendre ces catastrophes et d'en atténuer les effets.

Comme le Ministre du Nigéria, Mme Mabudafhasi pense qu'il faut élargir notre savoir, en alliant les connaissances scientifiques et traditionnelles, pour trouver de meilleures solutions. Elle tient à exprimer cette idée au Congrès et exhorte l'Organisation et les Services météorologiques et hydrologiques du monde entier à prendre davantage en considération les besoins des populations, en particulier de celles qui ont été marginalisées.

Le Gouvernement de l'Afrique du Sud tient en haute estime son Service météorologique et l'OMM, qui a facilité la cohésion entre les organismes africains et la collaboration avec les institutions internationales. L'Afrique du Sud est déterminée à travailler avec les organisations sœurs de l'OMM sur le continent, dans l'esprit du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Elle tient aussi à se joindre, sous l'égide de l'OMM, à la collaboration internationale en matière d'échange de données, de recherche, de transfert de technologie et de compétences, et de renforcement des capacités, afin d'instaurer un développement durable à l'échelle de la planète.

L'Afrique s'est engagée sur la voie du développement durable dans le cadre du NEPAD. Les dirigeants africains ont défini, avec d'autres acteurs, un certain nombre d'initiatives et de programmes devant permettre d'établir des plans d'action précis et des mécanismes de mise en œuvre. L'OMM et les organisations qui œuvrent dans le secteur de la météorologie au profit du développement du continent devraient unir leurs efforts et rapprocher leurs programmes des initiatives prises au titre du Nouveau partenariat. Il serait hautement souhaitable que certains programmes de l'OMM figurent sur la liste des travaux du NEPAD. Mme Mabudafhasi attend avec intérêt les suites concrètes des délibérations du Congrès, dont les recommandations orienteront sans nul doute l'ensemble de la météorologie dans le monde.

1.13 Allocution de S.E. M. W. Posen, Ministre de la météorologie de la République de Vanuatu

S.E. M.W. POSEN se déclare honoré de prendre la parole devant le Quatorzième Congrès et remercie, au nom du Gouvernement de Vanuatu et en son nom propre, l'OMM, le Gouvernement de la Suisse et la municipalité de Genève qui ont organisé et accueilli cette réunion. Son allocution portera essentiellement sur l'évolution de la météorologie à l'échelle régionale et nationale depuis le Treizième Congrès.

Les Membres de la région du Pacifique ont élaboré les textes ci-après en collaboration avec le Programme régional océanien de l'environnement (PROE), la Commission du Pacifique Sud pour les sciences de la Terre appliquées et d'autres organisations régionales :

- a) Le Plan d'action des îles du Pacifique face aux changements climatiques, à la variabilité du climat et à l'élévation du niveau de la mer;
- b) Le Plan d'action stratégique pour le développement de la météorologie dans le Pacifique, qui porte sur les six prochaines années;
- c) Le Rapport de l'analyse des besoins en vue du renforcement des Services météorologiques des îles du Pacifique, qui détermine le degré de priorité des besoins des usagers des SMN et autres, énonce des normes communes pour la région et jette les bases de programmes régionaux d'aide au développement;
- d) Les plans d'action et de mise en œuvre du Système mondial d'observation du climat (SMOC) dans les îles du Pacifique, qui établissent les mesures et les priorités de l'assistance au développement régional nécessaire pour mettre en place le SMOC dans le Pacifique;
- e) Le Système d'observation du cycle hydrologique du bassin du Pacifique (Pacif-HYCOS) et le Programme de formation professionnelle en hydrologie pour les îles du Pacifique, qui fixent les priorités de l'aide au développement dans le champ de l'hydrologie.

Ces quatre dernières initiatives relèvent toutes de la première et ont toutes été approuvées par les gouvernements des pays insulaires du Pacifique Sud.

M. Posen exprime ses remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de ces documents, en particulier aux Gouvernements de l'Australie, des États-Unis d'Amérique, de la Nouvelle-Zélande, de la France, de Fidji et des pays insulaires du Pacifique, par le biais de leurs Services météorologiques et d'autres organismes, au PROE, à la Commission du Pacifique Sud pour les sciences de la Terre appliquées, à l'OMM et au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Ces actions régionales viennent compléter les travaux conduits par les différents pays pour améliorer l'infrastructure de base des Services météorologiques et répondre aux attentes des usagers.

Passant à l'échelle nationale, M. Posen indique que le développement de la météorologie est l'une des grandes priorités du Gouvernement de Vanuatu. Ainsi, le Comité ministériel du budget a approuvé la fourniture de nouveaux locaux, moyens et installations au Service météorologique, lequel sera chargé de coordonner les actions relatives aux changements climatiques. En mars 2000, Vanuatu s'est doté d'un plan stratégique de développement de son Service météorologique pour la période 2000-2009. M. Posen remercie le Président, le Secrétaire général et les Membres de l'OMM de l'appui et de l'assistance qu'ils ont fournis aux activités menées afin d'atteindre le plus haut degré de développement de la météorologie.

La synergie entre les différents programmes de l'OMM et les efforts déployés par les Membres permettront de faire face aux grandes questions du XXI^e siècle : Déclaration de Genève adoptée par le Treizième Congrès, mondialisation, bouleversements économiques, catastrophes naturelles, évolution de la science et de la technologie, Déclaration du Sommet du Millénaire des Nations Unies, conventions sur les changements climatiques, la désertification et la diversité biologique, textes du Sommet mondial pour le développement durable.

La région du Pacifique s'est dotée de plans de développement de la météorologie pour relever les défis mondiaux à l'échelle régionale et nationale. M. Posen termine en demandant à l'OMM, aux donateurs, aux organismes des Nations Unies et aux autres partenaires pour le développement d'apporter leur aide pour que soient entrepris les travaux qui doivent découler des documents cités précédemment.

1.14 Allocution de M. D. Bussereau, Secrétaire d'État aux transports et à la mer de la France

M. D. BUSSEREAU indique que sa présence à la séance d'ouverture du Quatorzième Congrès vise à marquer l'importance cruciale que le Gouvernement français attache aux activités météorologiques et connexes, en même temps que son estime pour le rôle de l'OMM.

La météorologie et l'hydrologie, qui ont toujours été très importantes pour la navigation maritime et le transport aérien, sont de plus en plus essentielles pour assurer la protection des personnes et des biens et pour conduire les activités économiques. Les États doivent veiller à ce que leurs Services hydrométéorologiques aient les moyens de remplir efficacement les responsabilités

qui leur sont confiées et, face aux contraintes financières croissantes, considérer que les dépenses encourues sont avant tout des investissements, dont les gains sont bien supérieurs aux dépenses. Grâce à l'amélioration des prévisions et des mesures préventives, les cyclones provoquent beaucoup moins de pertes en vies humaines qu'il y a vingt ou trente ans dans les départements français d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie par exemple. Dans la ligne de la Déclaration de Genève adoptée en 1999 et par le biais du Groupe consultatif du Conseil exécutif sur le rôle et le fonctionnement des SMHN, l'Organisation pourrait aider ses Membres à définir des normes concernant le financement des activités de base des Services nationaux.

L'OMM doit jouer un rôle renforcé dans plusieurs grands domaines, notamment celui des ressources en eau. Vingt-cinq pour cent des habitants de la planète n'ont pas accès à une eau salubre et 50 % à des installations d'assainissement convenables. Sous l'impulsion du Président Jacques Chirac, la France a contribué au lancement de systèmes d'observation hydrologique dans le cadre du WHYCOS (Système mondial d'observation du cycle hydrologique). L'OMM doit aussi renforcer son leadership en ce qui concerne le développement durable et la protection de l'environnement.

Les problèmes de capacité du Système mondial d'observation (SMO) pour la télédétection en surface, en altitude et dans l'espace appellent à la solidarité de l'ensemble de la communauté météorologique mondiale. Les lacunes de la VMM nuisent à la pertinence de l'ensemble du système météorologique et climatologique. Il est impératif de combler le fossé entre les pays du Nord et les pays du Sud. Le Programme d'enseignement et de formation professionnelle ainsi que le Programme de coopération technique sont les principaux outils dont dispose l'OMM pour combler ce fossé et la France, toujours très sensible aux besoins des pays en développement ou en économie de transition, a proposé de les revoir et de les améliorer afin d'étendre leur utilité.

La France a toujours été très active au sein du Programme de coopération volontaire. Elle le demeurera. Des initiatives nouvelles, telles que le NEPAD, peuvent offrir aux pays les moins avancés une occasion d'élargir leurs capacités. La France a apporté son soutien au projet PUMA (Préparation à l'utilisation de Météosat seconde génération en Afrique) et au développement du RETIM (Réseau européen de transmission d'information météorologique) en Afrique, qui doivent offrir un accès plus égal et plus sûr à l'ensemble des informations météorologiques et climatologiques et aux produits satellitaires de l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT). Cet accès est nécessaire pour la

modernisation des Services africains, afin qu'ils puissent exercer plus complètement et plus efficacement les responsabilités qui sont les leurs.

M. Bussereau indique que, sous l'impulsion de M. Obasi, l'OMM s'est affirmée comme une institution reconnue et respectée, dotée de fondations solides pour faire face aux défis et aux enjeux du XXI^e siècle.

Il souligne l'appréciation particulière du Gouvernement français pour le rôle de leader qu'a joué l'OMM dans le pilotage du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. À la suite du troisième rapport du GIEC, il n'est plus de contestation sérieuse sur les changements et les projections du climat pour les siècles à venir. Ce rapport a entraîné une sensibilisation politique des gouvernements du monde entier.

La France a accueilli à Paris, en février dernier, une assemblée plénière du GIEC et le Premier Ministre, Jean-Pierre Raffarin, s'est félicité des progrès réalisés. Le coparrainage du GIEC par le PNUE et l'OMM doit demeurer harmonieux et réserver aux météorologues et aux climatologues, sous l'égide de l'OMM, la direction des travaux scientifiques. Le Secrétariat du GIEC devrait donc rester à Genève, dans les locaux de l'Organisation. M. Bussereau loue également la longue coopération établie entre l'OMM et le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ainsi qu'avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement.

La France a toujours contribué très activement aux travaux de l'Organisation et l'a confirmé en annonçant à la cinquante-troisième session du Conseil exécutif, en juin 2001, la candidature de son Représentant permanent, M. J.-P. Beysson, à la succession de M. Obasi. C'est un homme qui a la stature voulue pour conduire l'Organisation. Il a occupé pendant trente ans des fonctions de premier plan, à l'échelle nationale et internationale, auprès du Gouvernement et dans de grands organismes scientifiques, techniques ou financiers. M. Beysson a insufflé un dynamisme remarquable à Météo-France et a conduit des travaux reconnus dans la communauté mondiale. Des responsabilités croissantes lui sont confiées depuis neuf ans au sein de l'OMM, concrétisées par son élection au Bureau en 1997 et sa réélection comme Premier Vice-Président lors du dernier Congrès. En sa qualité de président du Groupe consultatif de l'échange de données et produits météorologiques et connexes relevant du Conseil exécutif, il s'est attaché à préserver l'échange libre et gratuit des données météorologiques, en faveur notamment des pays en développement.

M. Beysson s'emploiera à moderniser l'OMM et à en faire une organisation respectée, vigoureuse et efficace au XXI^e siècle, tant dans le champ de la météorologie que dans celui du développement durable. Il faudra associer pour cela toutes les composantes de la communauté météorologique mondiale et des communautés associées et consacrer une attention particulière aux pays en développement, notamment les moins développés, pour éviter que ne se creuse encore le fossé entre le Nord et le Sud.

1.15 Allocution de M. M.S. Mbenga, Secrétaire exécutif du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)

M. M.S. MBENGA se déclare très honoré et heureux d'avoir été invité à s'exprimer devant le Quatorzième Congrès au nom du CILSS, au titre de la collaboration instaurée avec l'OMM il y a plus de vingt ans. Le CILSS a été créé en septembre 1973, après les terribles sécheresses qui ont frappé les pays du Sahel à la fin des années 1960.

L'OMM a toujours été à l'avant-garde en matière d'élaboration et d'exécution de projets, œuvrant de concert avec les Services météorologiques et hydrologiques nationaux ainsi qu'avec les institutions de la région. C'est ainsi qu'a été établi à Niamey le Centre régional de formation, de recherche et d'application en agrométéorologie et en hydrologie opérationnelle (AGRHYMET), organe spécialisé du CILSS. Ce centre d'excellence en formation professionnelle, en gestion de l'information pour la sécurité alimentaire et en surveillance de l'environnement est le résultat le plus tangible de l'étroite collaboration établie entre le CILSS et l'Organisation. Il est devenu aujourd'hui un centre régional de formation professionnelle en météorologie (CRFPM) de l'OMM. Dans le cadre des mesures prises pour renforcer les capacités et former les personnels, l'Organisation a octroyé aux ressortissants des États membres du CILSS des bourses d'études afin qu'ils reçoivent un enseignement supérieur en agrométéorologie et en hydrologie, au Centre AGRHYMET et dans d'autres établissements. Grâce à l'appui dispensé par l'OMM et par d'autres partenaires pour le développement, le Centre a formé jusqu'à présent 71 ingénieurs et 139 techniciens supérieurs en agrométéorologie, ainsi que 38 ingénieurs et 101 techniciens supérieurs, au nom des États membres.

L'OMM et le CILSS ont aussi conduit en étroite collaboration plusieurs grands projets d'assistance technique visant à concevoir des systèmes intégrés de surveillance et de prévision des productions agricoles, à délimiter les zones vulnérables et à établir des systèmes d'alerte précoce dans la région. Ces travaux ont notamment aidé à renforcer les réseaux météorologiques et à

lancer au Mali, au Burkina Faso et au Niger divers projets pilotes en agrométéorologie.

Dans le domaine des ressources en eau, on s'est employé à développer des systèmes d'information hydrologique à l'échelle nationale et régionale. Le CILSS et l'Autorité du bassin du Niger ont récemment collaboré avec l'OMM au projet HYCOS pour l'Afrique occidentale et centrale. Le Centre s'est associé à d'autres initiatives relevant de la vision du Conseil mondial de l'eau, tel le projet de gestion intégrée des ressources en eau en Afrique de l'Ouest. Le Centre possède une grande compétence et une vaste expérience que le CILSS tient à mettre à la disposition de l'OMM et de ses Membres dans le cadre de programmes conjoints.

Depuis la création du CILSS et la mise en place des programmes AGRHYMET, la solide collaboration instaurée avec l'OMM a permis de renforcer les capacités humaines et matérielles. Par exemple, l'aide à l'équipement des SMHN des États membres du CILSS et le développement du Centre AGRHYMET ont contribué de façon significative aux efforts pour la sécurité alimentaire et la gestion rationnelle des ressources naturelles de la sous-région. M. Mbenga remercie l'OMM et d'autres responsables de la coopération internationale qui, pendant plus de deux décennies, ont fait montre d'une solidarité sans faille envers le CILSS. La nécessité de voir l'OMM encore plus présente a conduit le Comité à demander qu'un niveau supérieur de coopération soit mis en place, sous forme d'«arrangements de travail».

En 2002, les fortes pluies qui se sont abattues hors saison sur la Mauritanie, le Sénégal et la Gambie ont entraîné de lourdes pertes de vies humaines, de bétail et de récoltes. Cette catastrophe a rappelé combien la météorologie, facteur essentiel dans les activités de développement au Sahel, devait être intégrée dans les programmes de croissance. Le CILSS compte pour cela sur l'appui de l'OMM et de toute la communauté météorologique internationale.

Le Sahel, où la pluviométrie est particulièrement irrégulière et capricieuse, pourrait être encore plus fragile avec les changements climatiques qui se profilent à l'horizon et dont les scénarios prévoient des lendemains plus difficiles. Le développement de la région est essentiellement lié à l'agriculture, elle-même tributaire de la pluviométrie. Chaque année, le début des précipitations est attendu comme le messie. La connaissance suffisamment tôt de la qualité de la saison des pluies reste une préoccupation partagée par l'OMM, dont de nombreux programmes travaillent dans ce sens.

Les populations du Sahel ont connu de grandes fluctuations dans le régime des pluies. Dans les années 40, l'insuffisance de précipitation a limité la

croissance des cultures céréalières. Dans les années 60, ces cultures ont été mises en place avec un certain succès plus au nord. Les années 70 ont été marquées par de graves sécheresses, qui ont d'ailleurs contribué à la création du CILSS. En matière de recherche, le CILSS serait heureux si des études étaient menées afin de mettre en place des stratégies permettant de résoudre les problèmes de culture en cas de nouvelles fluctuations.

Le retard des pluies en 2002 a entraîné une baisse de la production agricole et des réserves en eau, et donc un accroissement du nombre de personnes vulnérables, aggravant la situation des États dont les ressources sont limitées. Le CILSS espère que l'OMM, avec les SMHN de la sous-région, aidera les décideurs et les populations à faire de leur climat un facteur de production positif.

Le CILSS est tout à fait disposé à jouer dans l'Afrique de l'Ouest un rôle accru, axé sur le suivi de la sécheresse grâce aux capacités dont dispose le Centre AGRHYMET. Depuis la mise en place de l'ACMAD, le CILSS a établi de solides collaborations, notamment en matière de prévision saisonnière et de diffusion de l'information. Par exemple, le Centre AGRHYMET a créé, avec l'ACMAD et d'autres institutions, la Plate-forme des institutions régionales pour l'environnement et la météorologie (PIREM) en vue d'établir une synergie dans leurs activités.

Le Sahel souffre depuis les années 70 d'une baisse et d'une forte variabilité de la pluviométrie, ce qui compromet les efforts de développement des États membres du CILSS. Ces derniers cherchent à accroître les précipitations par l'ensemencement des nuages. Ils ont besoin de l'expérience de l'OMM et d'autres pays, comme celle procurée par le Maroc au Burkina Faso depuis 1998. Le CILSS a l'ambition d'organiser une conférence sur l'augmentation des précipitations, en s'appuyant sur les travaux du GIEC. Il sollicite à cet égard l'appui de l'OMM et de toutes les parties intéressées, afin qu'un accroissement des ressources en eau aide à sortir le Sahel du cercle infernal de la famine et de la pauvreté.

Enfin, en sa qualité d'institution régionale chargée de la sécurité alimentaire et des questions relatives à l'environnement en Afrique de l'Ouest, le CILSS continuera à coopérer avec les autres organismes régionaux et internationaux au développement socio-économique de ses États membres, en prenant activement part à diverses initiatives telles que la nouvelle politique agricole commune de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le NEPAD.

2. **Établissement d'un Comité de vérification des pouvoirs** (point 1.2 de l'ordre du jour)

Le **PRÉSIDENT** indique que, conformément à la règle 22 du Règlement général, il est possible d'établir un Comité de vérification des pouvoirs immédiatement après les formalités d'ouverture et pour toute la durée de la session. Le cas des personnes dont les pouvoirs ne sont pas conformes aux dispositions du Règlement est régi par la règle 23. S'il n'y a pas d'objection, le président propose d'adopter la même procédure et de constituer un comité avec la même représentation régionale que lors des sessions précédentes du Congrès.

Il en est ainsi décidé.

Après avoir consulté les présidents des associations régionales, le Président propose que le Comité soit composé des délégués principaux des Membres suivants :

Association régionale I :	Burkina Faso, Jamahiriya arabe libyenne, Mozambique, Nigéria
Association régionale II :	Oman, République de Corée, Thaïlande
Association régionale III :	Brésil
Association régionale IV :	Bahamas, Jamaïque
Association régionale V :	Malaisie
Association régionale VI :	Danemark, Estonie, Liban, Roumanie.

Il en est ainsi décidé.

3. **Adoption de l'ordre du jour** (point 1.3 de l'ordre du jour) (Documents 1.3(1) et 1.3(2) (Cg-XIV))

Le **PRÉSIDENT** soumet l'ordre du jour provisoire (Documents 1.3(1) et 1.3(2) (Cg-XIV)) à l'approbation du Congrès et rappelle qu'en application de la règle 138 du Règlement général, l'ordre du jour peut être amendé à tout moment par le Congrès.

L'ordre du jour est adopté.

4. **Établissement de comités** (point 1.4 de l'ordre du jour)

Conformément aux dispositions de la règle 24 du Règlement général, le **PRÉSIDENT** propose d'établir les comités suivants :

4.1 **Comité des nominations**

Conformément aux dispositions de la règle 25 du Règlement général et après consultation avec le Bureau et les présidents des associations régionales, le **PRÉSIDENT** propose d'établir un Comité

des nominations composé des présidents des associations régionales et des délégués principaux des pays Membres ci-après :

Association régionale I :	Congo, Malawi, République-Unie de Tanzanie
Association régionale II :	Bahreïn, Maldives
Association régionale III :	Paraguay
Association régionale IV :	Antilles néerlandaises et Aruba, Belize
Association régionale V :	Singapour
Association régionale VI :	Grèce, Jordanie, Lituanie

Il en est ainsi décidé.

Le Président fait observer que tous les délégués principaux concernés ont été consultés et que, en application de la règle 30 du Règlement général, il convoquera la première séance en vue de l'élection du président. Conformément aux dispositions de la règle 26 du Règlement général, un représentant du Secrétaire général sera invité à assister le Comité dans ses travaux, à titre consultatif.

4.2 **Comité de rédaction**

Le **PRÉSIDENT** fait observer qu'il n'a pas été nécessaire de recourir à un Comité de rédaction lors des précédents Congrès et propose donc de ne pas en établir.

Il en est ainsi décidé.

4.3 **Comité de coordination**

Le **PRÉSIDENT** propose d'établir un Comité de coordination dont la composition respecte les dispositions de la règle 28 du Règlement général et comprenant notamment les coprésidents des comités de travail qui seront constitués.

Il en est ainsi décidé.

4.4 **Comités de travail**

Le **PRÉSIDENT** fait observer que le Conseil exécutif a organisé les travaux du Congrès sur la base de deux comités de travail. La répartition des points de l'ordre du jour entre les Comités A et B est donnée dans le document INF. 3 (Cg-XIV). Le président indique que, s'il n'y a pas d'objection, il considérera que le principe de l'établissement de deux comités de travail et la répartition de l'ordre du jour qui est proposée sont approuvés.

Il en est ainsi décidé.

Le Président propose également que le Comité plénier traite d'un certain nombre de

questions importantes pour lesquelles il ne serait pas souhaitable d'avoir deux comités fonctionnant en parallèle. Il invite M. J.-P. Beysson, Premier Vice-Président, à présider le Comité plénier.

Le Congrès, siégeant en qualité de Comité A, élit par acclamation M. A. Diouri (Maroc) et M. T.W. Sutherland (Territoires britanniques des Caraïbes) coprésidents du Comité A. [Ultérieurement, le Comité A élira un troisième coprésident, M. A. Ndiaye (Sénégal).]

Le Congrès, siégeant en qualité de Comité B, élit par acclamation M. A.M. Noorian (Deuxième Vice-Président) et M. A.I. Bedritsky (Fédération de Russie) coprésidents du Comité B.

Le Congrès reprend ses travaux en séance plénière.

4.5 Approbation des procès-verbaux

Le **PRÉSIDENT** propose que les procès-verbaux du plus grand nombre possible de séances plénières soient approuvés durant le Congrès et que les autres le soient par correspondance après la clôture de la session, conformément aux dispositions de la règle 113 du Règlement général.

Il en est ainsi décidé.

4.6 Horaire de travail

Le **PRÉSIDENT** propose que l'horaire des précédents Congrès soit adopté :

du lundi au vendredi : 9 h 30 – 12 h 30
14 h 30 – 17 h 30

le samedi : 9 h – midi

Il fait observer que, pour la première fois, les travaux se dérouleront sans pause officielle.

Il en est ainsi décidé.

5. Examen des résolutions antérieures du Congrès (point 11.4 de l'ordre du jour)

Après avoir consulté le Bureau et les présidents des associations régionales, le **PRÉSIDENT** propose de nommer M. W.G. Molina (Pérou) rapporteur pour l'examen des résolutions antérieures du Congrès.

Il en est ainsi décidé.

6. Rapport du Président de l'Organisation (point 2.1 de l'ordre du jour) (Document 2.1 (Cg-XIV))

Rappelant son allocution liminaire, le **PRÉSIDENT** déclare qu'il résumera son aperçu de la situation passée, présente et future de l'OMM et qu'il indiquera comment pourraient être traitées certaines

des questions les plus importantes que le Congrès devra aborder. Il souligne que dans la version longue de son allocution, parue dans le numéro d'avril du *Bulletin* de l'OMM, il avait fait le point sur les succès, les échecs et les leçons à tirer de ces quatre dernières années, y compris la façon dont il s'était acquitté de sa fonction, définie dans la règle 9, qui vise à guider et coordonner les activités de l'Organisation. Conformément à la règle 137, il doit soumettre un rapport au Congrès couvrant toutes les composantes de l'OMM, certaines exigences légales et toutes autres questions touchant l'Organisation. Considérant que les Membres connaissent l'ensemble des activités menées au cours de cette période, il se concentrera uniquement sur les principaux éléments et les questions importantes devant être débattus par le Congrès.

Le nombre de Membres est récemment passé à 187; le Président s'est réjoui de l'adhésion de Kiribati et du Bhoutan, les deux derniers Membres à se joindre à l'Organisation. Tous les membres du Bureau élus par le Treizième Congrès sont restés en fonction, à l'exception du Troisième Vice-président. Ce poste n'est toujours pas comblé, les élections par correspondance n'ayant pas donné de résultats concluants. Seuls 11 des 26 membres du Conseil exécutif élus par le Treizième Congrès sont encore en place. On compte 10 membres par intérim et cinq postes vacants.

Au cours des quatre dernières années, tous les grands programmes de l'OMM ont progressé de manière satisfaisante dans les circonstances, en conformité avec les plans approuvés par le Treizième Congrès et en dépit des graves problèmes liés aux contraintes imposées au budget ordinaire de l'OMM, au financement limité de la coopération technique et à la difficulté de recueillir des fonds dans la plupart des pays. Le Président ne traite pas en détail des performances de chaque programme mais se félicite des résultats obtenus dans de nombreuses activités particulièrement axées sur les utilisateurs, tels les services météorologiques destinés au public, l'atténuation des effets des catastrophes naturelles, les services agricoles et maritimes et les activités liées au climat.

En ce qui a trait au travail accompli par les organes constituants, le Président souhaite parler très brièvement du Conseil exécutif. Pour exécuter les tâches que lui avait confiées le Treizième Congrès, le Conseil exécutif devait fortement compter sur les contributions volontaires de ses membres, en particulier les vice-présidents et M. Peter Ewins, président du Groupe de travail de la planification à long terme, qui jouaient un rôle de premier plan en ce qui a trait à de nombreuses questions et tâches importantes. Les activités du Groupe de travail ont été examinées lors des sessions annuelles du Conseil exécutif. Au cours

des quatre dernières années, le Conseil a fonctionné par consensus, acceptant que l'objectif fixé soit de faire en sorte que les Membres s'entendent sur la façon de servir au mieux les intérêts de l'ensemble de l'Organisation et que cela nécessite la recherche constante d'un équilibre et l'atteinte d'un compromis sur de nombreux sujets d'intérêt. Le Président indique que le Conseil exécutif a apporté un certain nombre de changements à ses méthodes de travail qui, même s'ils n'étaient pas nécessairement approuvés par tous les Membres, visaient à améliorer son efficacité.

Soulignant les bonnes et parfois même excellentes performances des associations régionales et des commissions techniques, le Président exprime son regret de n'avoir pu assister à un aussi grand nombre de sessions qu'il l'aurait voulu. À cet égard, il félicite le Premier Vice-Président et le Deuxième Vice-Président pour leur participation à divers titres et pour le temps qu'ils ont consacré aux associations et aux commissions. Il veut surtout exprimer sa gratitude aux membres du bureau des organes constituants qui n'ont ménagé aucun effort pour permettre à ces derniers de jouer un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'OMM.

S'agissant ensuite du Secrétariat de l'OMM, il souligne que celui-ci est composé de personnes très motivées qui sont convaincues de l'importance de l'Organisation et qui œuvrent sans relâche pour faire appliquer sa charte et satisfaire les besoins et les aspirations de ses Membres. Au cours des quatre dernières années, on a demandé aux effectifs d'augmenter sensiblement leur rendement en dépit de la diminution des ressources. Dans l'optique d'améliorer l'efficacité de l'Organisation, le Secrétaire général a entrepris, au début de la période financière, un examen complet du Secrétariat et modifié sa structure. Le Secrétariat a donc subi de très fortes pressions en ce qui a trait notamment à l'introduction du nouveau système comptable et de gestion financière. Cet aspect, ainsi que le rôle joué par le Comité consultatif pour les questions financières, sont mentionnés dans le rapport. Le Président indique par ailleurs que même si le Secrétaire général et son personnel ont beaucoup accompli, en dépit d'une charge de travail et de pressions énormes, pour appuyer le travail des membres du Bureau et des organes constituants, certains éléments pourraient être améliorés; le Président serait heureux de transmettre de manière informelle à son successeur ses vues personnelles sur le sujet.

Il tient également à signaler qu'il n'y a pas eu, depuis la cinquante-quatrième session du Conseil exécutif, d'événement particulier qui l'ait amené à prendre une décision, à donner des directives ou à engager une action dont il conviendrait de tenir le Congrès informé en vertu de l'alinéa 8 de l'article 9 du Règlement général.

Il attire très brièvement l'attention sur l'importance de certains aspects qui, selon lui, méritent d'être examinés avec le maximum de soin par le Congrès, de façon à ce que les décisions prises donnent les meilleures perspectives d'avenir possibles à l'OMM.

Les malheureux événements qui se sont produits le 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique, avec leurs conséquences géopolitiques, auront des effets à long terme sur la culture, si chère à l'OMM, de confiance et de libre échange d'informations et de technologies entre les nations.

Le système de coopération de l'OMM a bénéficié de la mondialisation économique mais il pourrait aussi en être la victime. Le Président souligne combien il est important de tenir compte de ce facteur dans la planification à long terme du développement de l'OMM.

Si les progrès scientifiques et technologiques peuvent formidablement renforcer les avantages procurés par les activités de l'OMM à tous les pays, il faut rappeler que ces résultats ne peuvent être obtenus que par une planification soignée, un travail acharné et une forte et persistante mobilisation.

Le Président traite ensuite de ce que tous les SMN, quels que soient leur état de développement ou la région concernée, considèrent comme l'une des questions les plus problématiques, à savoir les futurs arrangements concernant la fourniture des services de météorologie aéronautique dans un contexte qui oppose encore davantage le caractère hautement concurrentiel du secteur de l'aviation et la recherche de coopération inhérente au secteur de la météorologie. Parmi toutes les questions soumises au Congrès, il s'agit probablement de l'une de celles qui pourraient le plus bénéficier de l'expérience acquise par la communauté météorologique internationale.

Selon le Président, l'un des défis les plus stimulants des prochaines années sera le développement d'un esprit nouveau et renforcé de confiance et de partenariat entre les secteurs public et privé et les universités dans le but de faire profiter au maximum les communautés nationales des applications des sciences de la météorologie et de l'hydrologie.

Le rôle joué par l'OMM dans les réunions internationales importantes a été vital. Le Sommet mondial pour le développement durable a fourni une magnifique occasion à l'Organisation d'apparaître comme un chef de file dans le domaine des applications scientifiques au service du développement durable. Sa participation au Sommet mondial sur la société de l'information sera déterminante.

Le Président met notamment l'accent sur les formidables défis que doit relever l'OMM en ce qui a trait aux questions touchant le climat et les

changements environnementaux à l'échelle de la planète. Il importe que le Congrès élabore une vaste stratégie visant à faire en sorte que l'OMM et les secteurs mondiaux de la météorologie, de l'hydrologie et de l'océanographie prennent les mesures qui s'imposent dans ces domaines très complexes et sensibles du point de vue politique.

Le Président traite aussi de la stratégie de l'OMM concernant les initiatives nationales et internationales en matière de prévention des catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets. Secteur dans lequel l'Organisation peut particulièrement s'enorgueillir de ses réalisations passées, il offre peut-être aussi les plus grandes possibilités de servir la communauté internationale au cours de la prochaine décennie.

La plus grande crise à laquelle pourrait être confrontée l'humanité sera sans doute la menace de pénurie mondiale d'eau douce et ses conséquences sur la stabilité des États et leurs relations. Même si les questions politiques, économiques et environnementales particulièrement complexes associées à la crise mondiale de l'eau ne sont pas censées être une préoccupation centrale de l'OMM, cette dernière et les SMHN ont pour fonction de fournir les informations et les outils de recherche nécessaires pour qu'elles soient traitées de manière avisée et viable du point de vue scientifique.

Il ne faut pas oublier non plus les questions problématiques liées au rôle que doivent jouer les SMHN et à leurs relations avec le secteur privé et les communautés universitaires à l'échelle nationale et internationale. Le Conseil exécutif n'a pas ménagé ses efforts dans ces domaines au cours des quatre dernières années et le Président espère que son allocution récente saura stimuler le débat et alimenter utilement la stratégie de suivi du Congrès.

L'Organisation fait face à une situation financière très difficile, sujet qui est examiné plus en détail par le Secrétaire général au point 10.1 de l'ordre du jour.

Résumant le contenu de son rapport, le Président affirme qu'il s'agit d'un mécanisme par lequel les membres du Bureau et les autres membres sortants du Conseil exécutif rendent compte aux Membres de la façon dont ils ont géré l'Organisation au cours de la dernière période financière. Le Congrès doit maintenant se charger de prendre des décisions et de donner des directives concernant le nouveau Conseil.

En conclusion, le Président déclare que de nombreuses personnes méritent d'être hautement reconnues par le Congrès pour leur contribution aux activités de l'OMM au cours des quatre dernières années. Une personnalité devrait toutefois retenir particulièrement l'attention du Quatorzième Congrès pour son engagement personnel au sein de l'Organisation au cours des 20 dernières années.

M. Obasi se dévoue corps et âme depuis 1983 et même si ses vues ont parfois différé de celles du Président, ce dernier affirme au Congrès que nul n'est plus intimement concerné par l'OMM et son avenir que le Secrétaire général. Le Congrès aura d'autres occasions de rendre hommage à M. Obasi, mais le Président souhaite mettre le point final à son rapport en lui demandant de montrer sa reconnaissance au Secrétaire général pour son travail et la direction qu'il a assurée depuis une vingtaine d'années.

Le **DÉLÉGUÉ DE BAHREÏN** déclare que le rapport du Président résume bien toutes les activités de l'Organisation en soulignant certaines questions très importantes, notamment les centres régionaux. C'est en tant que responsable de l'un de ces centres et non en sa qualité de président de l'Association régionale qu'il prend la parole. Selon lui, il s'agit d'un aspect important, vu le resserrement de la concurrence lié à l'augmentation du nombre d'établissements privés et la diversité des moyens de communication. Par exemple, l'aviation est un secteur pour lequel la météorologie ne reçoit plus l'appui gouvernemental nécessaire. Il croit, par conséquent, qu'il incombe aux organes régionaux de conclure des ententes avec le secteur public pour l'obtention de cette aide. Cela pourrait occasionner des pressions dont pourraient souffrir les services météorologiques, mais on ne peut ignorer le secteur privé et il faudra couvrir certains frais aux dépens de quelques activités. L'échange des données entre les pays et la diffusion de l'information aéronautique constituent l'épine dorsale de l'assistance météorologique. Comme dans le cas du recouvrement des coûts, on doit prendre des mesures pour que cette assistance ne compte pas uniquement sur des fonds publics; à cet égard, le délégué de Bahreïn désire remercier le Président et le Secrétaire général ainsi que les membres du Conseil exécutif pour tous les efforts fournis au cours de la dernière période financière.

La **DÉLÉGUÉE DU BOTSWANA** félicite le Président pour le travail accompli ces quatre dernières années. Selon elle, le rapport met en lumière des points très importants qui intéressent particulièrement les SMN, tels les effets de la mondialisation, les changements climatiques, les activités à venir touchant l'environnement mondial, les progrès scientifiques et techniques et la prévention des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets. Ces questions sont primordiales pour les Services météorologiques et hydrologiques nationaux, notamment dans les pays en développement, et déterminent leur efficacité à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Le Congrès devrait élaborer une stratégie visant à établir quelles ressources techniques et humaines seraient nécessaires pour contribuer au développement des SMHN. Leur rôle

pourrait ainsi être assez défini pour assurer la conduite voulue à l'échelle nationale, régionale et mondiale. La déléguée du Botswana est d'avis que le Congrès devrait mettre au point un programme de travail pour la prochaine période financière destiné à étendre les activités de ces Services sans compromettre leur fonctionnement.

Le Secrétariat a été soumis à des contraintes budgétaires très serrées, l'OMM ayant adopté un budget à croissance nominale nulle au cours des trois dernières périodes financières. Si ce budget était maintenu, les activités de l'Organisation seraient forcément touchées. La déléguée du Botswana exprime sa gratitude au Secrétaire général et au personnel, qui ont été en mesure, dans ce contexte très difficile, d'exécuter les très importants programmes de l'OMM tout en aidant les SMHN à demeurer le plus efficace possible dans les limites qui ont été imposées à l'Organisation. En ce qui a trait à la coopération internationale, l'OMM s'est révélée très compétitive et est apparue comme une autorité scientifique dans son domaine. Selon elle, le Congrès sera capable de lancer des initiatives qui aideront l'Organisation à continuer à offrir la même qualité de service.

Le **DÉLÉGUÉ DE L'INDE** souhaite que l'on prenne note de la sincère satisfaction de son pays vis-à-vis du très bon travail accompli par le Président de l'OMM ces huit dernières années, lui qui a procuré des directives avisées à tous les programmes de l'OMM les empêchant de s'écarter des objectifs établis. Il se réjouit particulièrement de la capacité du Président de traiter des questions complexes auxquelles il a fallu faire face au cours des deux dernières périodes financières, comme la mondialisation et la commercialisation. La façon dont il s'est attaqué à ces problèmes et a permis à la communauté météorologique de comprendre la situation a été véritablement remarquable. Le délégué de l'Inde réitère sa satisfaction et se dit assuré que l'on se souviendra avec gratitude de la sagesse du Président.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE** félicite le Président pour son rapport détaillé, qui reflète bien le développement de l'OMM sous sa conduite avisée ces quatre dernières années. Au cours de cette période, l'Organisation a beaucoup progressé dans divers domaines, par la mise en œuvre de ses nombreux programmes scientifiques et techniques. L'orateur remercie le Président, les Vice-Présidents et le Secrétaire général de leurs généreux efforts. Toutefois, comme cela apparaît dans le rapport, l'OMM a dû faire face à de nombreux et graves problèmes. Ceux-ci doivent être résolus dans les années qui viennent et pourraient fournir l'occasion de faire évoluer encore davantage la communauté météorologique internationale. L'OMM sera tenue de trouver des solutions détaillées et de mettre en œuvre des plans susceptibles de renforcer

la formation au sein des Services météorologiques et hydrologiques nationaux.

Le délégué de la République de Corée souhaite commenter un point en particulier, à savoir les phénomènes météorologiques violents survenus récemment dans son pays, où l'on a observé une augmentation de l'intensité et de la fréquence des très fortes pluies et des typhons. Par exemple, les fortes précipitations associées au typhon *Rusa* en août 2002, qui ont couvert environ 900 kilomètres en 3-4 heures dans l'est du pays, ont été les plus abondantes jamais relevées, causant des dommages et des pertes considérables. La prévention des catastrophes d'origine météorologique et l'atténuation de leurs effets sont par conséquent devenues la plus grande priorité pour les Services de son pays. Il est d'avis que de nombreux autres États Membres de l'OMM font face à la même situation. Sa délégation appuie donc sans réserve la création du programme de l'OMM concernant la prévention des catastrophes naturelles proposée par le Conseil exécutif. Il espère aussi prendre connaissance des résultats de recherche et des informations accumulés par le Centre international de recherche sur le phénomène *El Niño*, établi en Équateur. S'agissant du Sommet mondial sur la société de l'information, il fait savoir que l'Administration météorologique coréenne a pris contact avec les autorités nationales concernées afin que la déclaration du Sommet traite du recours à la technologie de l'information pour l'atténuation des effets des catastrophes naturelles et d'origine anthropique. Il a été informé que l'objectif de la réunion est étroitement lié aux utilisations des informations météorologiques. Il faut donc accorder une attention particulière au contenu de celle-ci.

Le **DÉLÉGUÉ DU ROYAUME-UNI** indique que les quatre dernières années ont été une période de grandes réalisations dans divers domaines. Une grande partie de ces succès est attribuable aux efforts du Président, qu'il est heureux de féliciter et de remercier au nom du Royaume-Uni. En sa qualité de membre du Conseil exécutif et de président du Groupe de travail de la planification à long terme, il a eu l'occasion de bien profiter des conseils et remarques avisés du Président ainsi que de son aide. Il désire aussi remercier sans réserve le Secrétaire général et le Secrétariat pour l'appui apporté au Conseil et au Groupe de travail dans l'accomplissement de leurs tâches. Pour ce qui est du rapport du Président et plus particulièrement de l'aviation et du rôle joué par le secteur privé en météorologie, l'OMM peut considérer tous les changements dans ce domaine soit comme une menace, soit comme une possibilité de progresser. S'il s'agit d'une menace, alors l'Organisation doit faire face à une situation difficile; si c'est une possibilité de progresser, nous pouvons parvenir ensemble au succès. Comme cela est souligné dans le rapport, les secteurs de l'aviation et de la

météorologie doivent mettre au point les partenariats et les activités de collaboration voulus. Le délégué du Royaume-Uni est convaincu que cette approche constitue le seul moyen d'évoluer. L'OMM étant une organisation qui a beaucoup à offrir, elle devrait, par conséquent, ne pas craindre les changements qui s'opèrent dans ces secteurs. Le Président nous quitte en nous laissant des problèmes qui ne sont pas de son dû mais qui sont plutôt liés à la situation mondiale. L'Organisation est en bonne position et on doit le féliciter pour cet état de fait.

Remerciant le Président pour la clarté et la concision de son rapport, le **DÉLÉGUÉ DE LA GUINÉE** veut attirer l'attention sur les problèmes qui concernent la plupart des pays du continent africain et qui ont été mentionnés par le Ministre de l'aviation et des transports, soit les questions touchant les femmes et les enfants et d'autres groupes vulnérables dans la société. Le rapport du Président fait allusion aux impacts des grands phénomènes. Comme l'a fait remarquer le Ministre le matin même, les dirigeants des pays africains sont de plus en plus sensibilisés, depuis quelques années, aux difficultés auxquelles doivent faire face les communautés rurales et tentent de créer de nouveaux partenariats, comme le NEPAD. Le Secrétariat s'est intéressé à cet aspect car les buts du NEPAD correspondent à ceux de l'Organisation. Des sujets comme le Sommet mondial pour le développement durable, les changements climatiques et les activités à venir touchant l'environnement mondial, la prévention des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets et la crise mondiale de l'eau constituent des exemples de problèmes touchant une grande partie de l'Afrique. La délégation guinéenne espère que l'OMM et le NEPAD entretiendront des liens plus étroits et que ces nouvelles relations permettront d'aider davantage les Services météorologiques confrontés aux divers problèmes évoqués dans le document et procureront une vision plus nette de l'ensemble de la situation aux dirigeants et aux populations rurales des différents pays. Les Services météorologiques seront ainsi mieux à même, au cours des prochaines années, d'aider le maximum de gens à améliorer leur niveau de vie et à combattre la pauvreté dans leur sous-région. Le délégué de la Guinée réitère ses remerciements au Président pour tous les efforts fournis pendant ses mandats.

Le **DÉLÉGUÉ DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE** s'associe à ses collègues pour féliciter le Président de ses huit années de loyaux services, à l'image de son allocution et de son rapport, à la fois brillants et inspirants. Il sait que sa tâche était lourde et qu'il a été obligé de faire de nombreux sacrifices personnels, d'abord comme dirigeant d'un Service météorologique national de haut niveau, responsabilité énorme, et en se donnant corps et

âme à la cause de l'OMM. Il prend à témoin tous ses collègues en affirmant que l'Organisation est maintenant en meilleure santé après sa présidence et il le remercie encore pour son travail acharné.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE** désire aussi exprimer sa satisfaction pour la façon dont le Président a fait avancer l'Organisation depuis le Treizième Congrès, avec l'aide du Secrétaire général, des Vice-Présidents, des membres du Conseil exécutif et des présidents des associations régionales et des commissions techniques. En dépit des graves contraintes financières qui ont marqué cette période, il a réussi à résoudre une série de problèmes de taille auxquels a dû faire face l'Organisation. Le délégué de la Fédération de Russie souhaite également exprimer sa gratitude personnelle au Président, qui a non seulement fait évoluer l'Organisation et coordonné ses activités, mais a également développé ses propres recherches sur les aspects économiques de la météorologie en tant que produits sociaux, sujet d'autant plus important que le lien entre la météorologie et l'économie devrait influencer de plus en plus sur l'efficacité de l'Organisation. La contribution du Président au développement de la théorie, allée à celle des grands économistes mondiaux, constitue un fondement très utile pour les futurs travaux, qui permettront de mieux refléter les produits météorologiques dans les évaluations réalisées, dans le contexte d'une économie mondialisée.

Le délégué de la Fédération de Russie désire en outre faire remarquer que les questions se rapportant à la coopération entre l'Organisation et l'aviation civile internationale, à l'utilisation des mass médias par le secteur privé et à la recherche d'un mécanisme efficace d'intégration de la collaboration internationale qui tienne compte à la fois de la coopération et de la concurrence (c'est-à-dire le principe du marché) faciliteront dans l'avenir la quête de moyens efficaces permettant aux Services nationaux et à l'OMM d'appliquer les principes fondamentaux sous-tendant leur travail, comme l'échange libre et gratuit des données et la collaboration internationale, et de rapprocher les SMHN des secteurs qui ont recours au principe du marché. Il est d'accord avec le délégué du Royaume-Uni qui affirme que cette collaboration ne doit pas être une source de craintes. Dans l'avenir, l'efficacité de l'OMM reposera sur le choix de méthodes de collaboration pertinentes et il est d'avis que le Congrès saura donner des directives précises à ce sujet.

Il partage l'opinion exprimée par le Président selon laquelle le travail effectué au nom de l'Organisation par les membres élus exige un engagement total et un temps considérable et qu'il faut prendre cet aspect en considération lorsque l'on évalue les candidatures. Il souligne également que

de nombreuses questions soulevées dans le rapport seront examinées sous d'autres points de l'ordre du jour et que cela pourrait, à la lumière des discussions, décider des mesures à prendre. L'OMM pourra donc non seulement surmonter, au cours de la quatorzième période financière, les difficultés auxquelles elle est confrontée mais également relever des défis de taille à l'échelle de la planète.

Le **DÉLÉGUÉ DE MAURICE** appuie les propos des orateurs précédents et exprime au nom de sa délégation sa satisfaction pour les huit années de service du Président. Celui-ci a accompli un travail formidable. Son rapport est clair et précis et certaines parties sont particulièrement stimulantes. L'orateur se dit certain que les points étudiés dans le rapport aideront les délégués à mener des discussions fructueuses et à préparer un bon programme de travail pour l'OMM et les SMN à l'échelle nationale et régionale. Les perspectives ainsi développées sauront provoquer l'intérêt de la communauté internationale et des populations des différents pays.

Le **DÉLÉGUÉ DE L'IRLANDE** félicite le Président pour son rapport qui, selon lui, récapitule de manière excellente les problèmes auxquels doivent faire face l'OMM et la communauté météorologique internationale, en particulier les services météorologiques publics, ainsi que les défis qui doivent être relevés. L'éventail des données et produits disponibles de nos jours est impressionnant et le réseau Internet permet d'y accéder d'une façon qui était impensable il y a 10-20 ans. Toutefois, tous les météorologistes savent très bien qu'il n'est pas possible d'obtenir ces données et produits sans l'infrastructure de base qui permet de les produire. Les Membres de l'OMM se sont toujours efforcés de bien faire comprendre cet aspect aux décideurs, aux usagers et au grand public. Selon lui, un élément négatif du réseau Internet est sans doute le fait qu'il rend moins visible ce lien entre l'infrastructure et les produits finis. Tout cela s'ajoute à la tâche déjà lourde des Services météorologiques qui doivent justifier les ressources nécessaires pour mettre en place l'infrastructure et convaincre les usagers de la nécessité d'effectuer des investissements et de recouvrir les coûts associés. Le délégué de l'Irlande espère que l'expérience acquise que le Président a évoquée aidera les délégués à relever ce défi.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA MALAISIE** déclare que l'Organisation a fait de grands pas en avant au cours des deux mandats du Président. En ce qui a trait aux problèmes exposés dans le rapport, notamment les impacts de la mondialisation, il importe que le Congrès soit en mesure de fournir les directives voulues. S'agissant des progrès scientifiques et techniques, il est également essentiel d'établir comment la technologie de l'information et des communications pourra continuer à faciliter la diffusion des informations météorologiques, des avis

et des prévisions aux usagers. Il faut se rappeler que les coûts afférents à cette nouvelle technologie peuvent être gardés à un niveau raisonnable. Dans le domaine aéronautique, le délégué de la Malaisie est d'accord avec le point de vue selon lequel l'OMM devrait jouer le rôle de partenaire, mais il faudrait revoir la situation étant donné la dégradation de sa position face à l'aviation civile au cours des dernières années, en rapport notamment avec le recouvrement des coûts. Les Services nationaux savent très bien combien les conditions fixées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) concernant cet aspect ne sont pas faciles. Le secteur de l'aviation a par ailleurs introduit de nouvelles exigences en matière de qualité. Il appartient au Congrès d'élaborer une nouvelle stratégie visant à réinstaurer les conditions de partenariat, afin de ne plus simplement réagir aux mesures prises par l'industrie.

Pour ce qui est du Sommet mondial pour le développement durable, le Président a eu raison de souligner que le rôle joué par les SMHN était devenu plus déterminant. Il est important de trouver comment on pourrait aider les Services nationaux par des informations pertinentes, en fournissant de simples directives concernant les services techniques, dans l'optique du développement durable. Dans le domaine des changements climatiques, l'OMM joue déjà un rôle de chef de file au niveau du GIEC. Il y aura donc plus de possibilités, dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de procurer des informations sur les effets systémiques et secondaires ainsi que sur l'enseignement et la formation professionnelle. Il est également important d'établir comment les SMN pourront tirer profit de la Convention, comment le Programme climatologique mondial pourra continuer à garder l'initiative maintenant que la Convention est entrée en vigueur et comment cela pourrait aider les Services nationaux à participer à certaines activités liées à l'évolution du climat, comme les stratégies de parade, les programmes d'adaptation et les mesures de prévention des catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets. Dans toutes ces activités, on a besoin de temps d'intervention plus courts, d'échange d'informations et d'avis précoces pour réduire les pertes en vies humaines et les dommages matériels. Le Président a soulevé dans son rapport nombre de ces questions qui méritent d'être examinées par le Congrès.

Le **DÉLÉGUÉ DU CANADA** indique que le caractère détaillé du rapport et l'énoncé des défis à relever reflètent bien la personnalité du Président, tel qu'on a appris à le connaître au cours des huit dernières années, avec son leadership, son engagement et sa passion pour la météorologie qui ont permis à l'Organisation de progresser sur certaines questions difficiles. On peut parler par

exemple du rôle joué par les SMHN et de leur fonctionnement, de l'importance de l'OMM pour les gouvernements et de la promotion des partenariats et de la participation du secteur privé.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA CHINE** souligne que le résumé général des activités de l'OMM et l'analyse des futurs tendances et développements présentés par le Président devraient aider à orienter le Congrès. Sa délégation félicite le Président pour ses très fructueuses années de service, sa sagesse et son énergie, ainsi que son dévouement, notamment dans les domaines des changements climatiques, de l'aide aux pays en développement, de l'application des nouvelles technologies, du rôle joué par les SMHN et de leur fonctionnement et de l'échange libre et gratuit des données et produits météorologiques et hydrologiques. Sa délégation apprécie particulièrement l'analyse de ce que sera la communauté météorologique dans les années à venir et espère que le Président continuera à suivre avec intérêt l'évolution de l'OMM.

Le **DÉLÉGUÉ DU JAPON** associe sa délégation aux remarques faites et à la gratitude exprimée par les autres délégations en rapport avec l'excellent travail accompli par le Président au cours des huit dernières années, ainsi qu'à leur satisfaction vis-à-vis de son rapport. Il désire émettre quelques observations générales. Selon lui, il faut accorder une attention particulière, au cours de la prochaine période financière, à la technologie de l'information, notamment aux techniques de diffusion des produits, à l'intention des groupes d'utilisateurs des secteurs privé et public. On doit aussi se concentrer davantage sur l'utilisation libre et gratuite des produits associés à la prévention des catastrophes naturelles. Les produits doivent être rendus publics et diffusés comme il convient aux groupes d'utilisateurs. Il est primordial d'assurer la coordination et la coopération entre les Services météorologiques et hydrologiques nationaux et les secteurs privé et public. Reconnaisant les difficultés financières et les problèmes de structure auxquels doit faire face l'OMM, l'orateur pense que la situation est identique dans les organisations nationales et pas seulement au Japon. Auparavant, les SMHN fonctionnaient de manière autonome, mais ils doivent maintenant tenter de travailler davantage en coopération avec les autres secteurs. Il convient de considérer le secteur privé non pas comme un concurrent mais comme un partenaire. Le délégué du Japon rappelle le rôle vital joué par l'OMM dans de nombreux domaines, mais en raison des restrictions budgétaires actuelles, l'Organisation doit mener ses activités le plus efficacement et économiquement possible. Cet aspect sera examiné lors des discussions à venir.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA FRANCE** se joint aux délégations qui ont souligné l'excellent travail accompli par le Président et fait l'éloge du rapport

présenté, tout en indiquant que de nombreux points devront faire l'objet d'un examen approfondi pendant le Congrès. Au cours des huit années où il s'est magistralement acquitté de ses fonctions, le Président a fait preuve de diplomatie, d'initiative, de dynamisme et de dévouement, a soulevé les bonnes questions quant à l'avenir de l'OMM et des SMN et a permis de réaliser des progrès dans de grands domaines grâce aux discussions utiles entreprises sur des questions de fond. Au nom de sa délégation, il le remercie de son action.

Le **DÉLÉGUÉ DU MAROC** désire s'associer aux orateurs précédents qui ont rendu hommage au Président et remercie ce dernier, au nom de son pays, des huit années qu'il a consacrées à l'Organisation. Il se dit fier d'avoir travaillé avec le Président au sein du Conseil exécutif ainsi que dans un groupe de travail. Il le félicite de son rapport, qui a parfaitement exposé les questions de la météorologie internationale et dont les conclusions sont particulièrement intéressantes.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE** tient également à se joindre aux délégations qui ont loué la grande qualité du rapport du Président et exprime sa gratitude pour le travail accompli ces huit dernières années et pour les nombreux progrès réalisés dans la définition du rôle et du fonctionnement des SMHN, ce qui constituera un tournant dans l'histoire de l'Organisation. Il se félicite en particulier de ce que l'on reconnaisse la possibilité d'établir une collaboration fructueuse entre tous les intervenants du monde de la météorologie, y compris les gouvernements, les organismes non gouvernementaux, la communauté universitaire et le secteur privé.

Le **DÉLÉGUÉ DU KENYA**, soulignant avec les autres délégations que le Président a présenté un rapport très complet et de haute tenue, rappelle l'envergure des programmes de travail menés à bien par l'OMM avec des moyens limités. Il remercie le Président des efforts qu'il a déployés face à des enjeux majeurs tels que la mondialisation, la commercialisation et la gestion de la qualité, ISO 9000 notamment. L'OMM, confirmée dans son rôle de chef de file, dans la pertinence de son action et dans sa compétence scientifique, a acquis un nouveau statut. Le délégué du Kenya souhaite s'associer au Président et rendre hommage au Secrétaire général d'avoir affermi la position de l'Organisation dans le domaine du développement durable. Les réalisations ont été nombreuses et une foule de nouvelles questions se sont posées, dont l'apport de la météorologie au développement durable, l'importance de l'enseignement et de la formation professionnelle, surtout dans les pays en développement, l'impact de la mondialisation, qui a parfois constitué une menace pour les pays en

développement, l'aéronautique, y compris l'évaluation de la qualité, et enfin la technologie de l'information et des communications, qui a creusé un fossé entre les pays développés et le monde en développement. Toutes ces questions ont été traitées dans l'excellent rapport du Président, ce dont le délégué du Kenya le remercie.

Le **DÉLÉGUÉ DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MÉTÉOROLOGIE RADIODIFFUSÉE (IABM)** indique qu'il n'est pas toujours simple pour un organe extérieur tel que l'IABM de se frayer un chemin dans une organisation aussi imposante. Il remercie le Président d'avoir permis à son association de participer aux délibérations consacrées aux médias et prédit qu'il ne sera pas aisé de lui succéder.

Le **DÉLÉGUÉ DU NIGÉRIA** indique que sa délégation désire elle aussi féliciter le Président de la vision éclairée dont il a fait preuve en dirigeant l'Organisation pendant huit ans. Revenant sur les observations du Président concernant la refonte des commissions techniques, il souligne que ces dernières ont parfaitement su mobiliser l'énergie des équipes d'experts de l'OMM et d'autres organisations et attend avec impatience la mise en œuvre de plans de restructuration au cours des quatre prochaines années. La question de la commercialisation des services météorologiques et du recouvrement des coûts est étudiée depuis huit ans et le délégué espère qu'elle continuera d'occuper une grande place car cette pratique favorise l'autonomie de la météorologie, notamment dans les pays en développement. Il se félicite des progrès accomplis en matière d'échange libre et gratuit des produits météorologiques et de l'adoption, à la suite de la résolution 40, de la résolution 25 en hydrologie. Cela a amélioré la qualité des produits et des prévisions émis par les SMHN et il espère que la gamme des données pouvant faire l'objet d'un tel échange sera encore élargie.

Au nom de son gouvernement, le **DÉLÉGUÉ DE LA JORDANIE** remercie le Président de la grande qualité de son rapport et du travail remarquable qu'il a exécuté au fil des ans. Le Président mérite pour cela le respect et la considération de l'ensemble des Membres de l'Organisation. Le délégué de la Jordanie lui souhaite les plus grands succès dans ses futures entreprises au service de la météorologie.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA ZAMBIE** rend hommage, au nom de sa délégation, au Président pour son admirable travail à la tête de l'Organisation et le remercie de la qualité de son rapport et de la documentation. Il fait également l'éloge de l'action du Secrétaire général et lui souhaite bonne chance pour l'avenir. Son pays attache une grande importance aux activités de l'OMM. Il a souffert ces dernières années d'une grave sécheresse suivie, récemment, d'un excès de précipitations apporté par le terrible cyclone tropical *Japhet*. La sécheresse a nuit à la production vivrière et le cyclone a pratiquement réduit à néant le rendement des cultures. Grâce aux progrès technologiques, l'OMM devrait continuer à fournir aux pays en développement des informations leur permettant de contrer ces fléaux naturels. Le délégué de la Zambie souhaite de fructueuses délibérations au Congrès.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA MAURITANIE** félicite le Président de la clarté de son rapport ainsi que du travail accompli ces huit dernières années, qui a notamment permis d'accroître la transparence du Service météorologique de son pays. Par ses écrits et son action, le Président a aidé les Services météorologiques à se rapprocher de leurs concurrents, dans des domaines tels que les activités relatives à l'évolution du climat, et à établir des liens avec la CCNUCC.

Le **DÉLÉGUÉ DE L'ARGENTINE** tient à s'associer aux autres délégations et remercie le Président, au nom de son pays, pour son rapport complet et pour ses huit années d'intense travail. En sa qualité de représentant d'un pays en développement, il remercie tout particulièrement le Président de l'importance qu'il a attachée au Programme d'enseignement et de formation professionnelle, qui doit faire partie intégrante des activités de l'OMM. Le délégué de l'Argentine a été sensible à la justesse avec laquelle a été décrite la situation dans la Région III. Alors qu'il quitte ses fonctions, le Président doit savoir qu'il a pleinement accompli la tâche qui était la sienne.

La séance est levée à 17 h 35.

PROCÈS-VERBAL DE LA TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE
6 mai 2003 à 9 h 30

La séance est ouverte à 9 h 50.

7. Allocution de Mme Susan Waffa-Ogoo, Secrétaire d'État chargé de la pêche, des ressources naturelles et de l'environnement de la République de Gambie (point 1.1 de l'ordre du jour)

MME WAFFA-OGOO déclare que les grandes avancées scientifiques et technologiques survenues au XX^e siècle ont été possibles grâce aux nouvelles plates-formes de collecte et de transmission de données et aux autres progrès accomplis en matière d'observation. Ces perfectionnements ont permis d'améliorer la surveillance et la planification dans divers secteurs d'activités, tels que l'agriculture, la mise en valeur des ressources en eau et les transports.

Mme Waffa-Ogoo décrit ensuite la situation en Gambie, qui possède des réseaux hydrologiques et météorologiques satisfaisants et de bons réseaux de télécommunication, mais où il est difficile d'obtenir en temps voulu des données et informations adéquates en raison de la détérioration des systèmes de base d'enregistrement et de transmission. La plupart des États Membres de l'OMM sont sans doute confrontés à des problèmes similaires. Le nombre de stations hydrologiques parfaitement opérationnelles a fortement chuté, tandis que l'équipement et les instruments défectueux n'ont pas été remplacés dans de nombreuses stations météorologiques. L'incapacité où sont les gouvernements d'assumer les frais inhérents à un bon fonctionnement, imputable aux difficultés économiques et à la modification de l'attitude et des priorités des donateurs, est particulièrement préoccupante. On ne devrait pas laisser les systèmes de base se détériorer davantage.

Le recouvrement des coûts afférents à la prestation des services météorologiques, auprès du secteur aéronautique en particulier, a présenté des difficultés. La Gambie devra examiner cette question avec l'OMM et avec l'OACI.

Mme Waffa-Ogoo explique que le projet de services d'information et de prévision climatologiques (CLIPS) a permis à son pays de fournir des prévisions saisonnières du climat pour la planification, au profit de l'agriculture notamment.

La question des ressources humaines est particulièrement importante pour la Gambie. Mme Waffa-Ogoo prône la formation continue et la spécialisation du personnel. Dans le passé, son pays a bénéficié de l'enseignement dispensé par les CRFPM du Caire, de Lagos, de Nairobi et de Niamey. La Gambie remercie tous les donateurs qui ont facilité la participation à ces programmes, mais le

financement reste difficile. Mme Waffa-Ogoo encourage par ailleurs l'établissement de partenariats entre les Membres et divers organes nationaux, régionaux et internationaux dans le but de renforcer les capacités des SMHN.

8. Rapports des présidents des associations régionales

(point 3.8.1 de l'ordre du jour)
(Documents 3.8.1(1); 3.8.1(2); 3.8.1 (3); 3.8.1 (4); 3.8.1 (5) et 3.8.1 (6) (Cg-XIV))

8.1 Rapport du président de l'Association régionale I (Afrique)

(Document 3.8.1(1) (Cg-XIV))

Le PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE I présente son rapport en récapitulant les principales activités entreprises depuis le Treizième Congrès. Il précise qu'il a été reconduit dans ses fonctions à la treizième session de l'AR I tenue au Swaziland, en novembre 2002, et que le poste de vice-président, auquel avait été élu M. F. Ounnar (Algérie), est maintenant vacant. Les nombreuses tâches accomplies par le Bureau régional et les bureaux sous-régionaux, par les groupes de travail et les rapporteurs, ainsi que les activités de formation et plusieurs manifestations régionales d'envergure ont atteint les buts fixés et ont grandement aidé l'Association dans ses travaux et le président dans ses fonctions, activités et missions.

De légères améliorations ont été apportées à certains réseaux mais les gros problèmes liés au manque de matériel consommable et de personnel qualifié ainsi qu'aux lacunes dans les opérations et les télécommunications ont persisté. Plus d'une centaine de stations du réseau synoptique de base régional (RSBR) sont établies dans des pays en état de guerre ou confrontés à des troubles intérieurs. La stratégie de modernisation actuellement en cours devrait permettre de remédier à ces difficultés.

Le Bureau du projet CLIPS a organisé plusieurs forums sur l'évolution probable du climat dans la Région. Des systèmes CLICOM (application de l'informatique à la climatologie) ont été fournis et des formations ont été dispensées dans le cadre de projets de coopération coordonnés par l'OMM, avec l'appui de nombreux Membres. Les deux ateliers régionaux organisés au titre du SMOC, en 2001 et en 2003, ont abouti à la formulation de plans d'action destinés à améliorer les réseaux pour le SMOC dans la Région. Au total, 841 bourses d'études ont été octroyées par le biais de divers programmes de l'OMM et d'autres

organisations, mais il en faudrait davantage au cours de la prochaine période budgétaire. La coopération entre l'OMM et différents groupements économiques africains s'est poursuivie au cours de la période visée.

Le président expose quelques-unes des tâches que doit entreprendre la Région en priorité, afin de mettre à profit les progrès scientifiques et techniques récents et les nouvelles possibilités offertes par des initiatives mondiales et régionales telles que le Sommet mondial pour le développement durable, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et la Surveillance de l'environnement en Afrique dans la perspective du développement durable. Ces priorités sont les suivantes : améliorer les réseaux d'observation météorologique et hydrologique de base, les systèmes de télécommunication et les installations de traitement des données, grâce à la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des systèmes de base de la VMM en Afrique; renforcer les capacités en matière de prévention des catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets en améliorant les systèmes de prévision et d'avis de phénomènes météorologiques violents; mettre au point un système de prévision saisonnière et interannuelle fiable et mieux comprendre la nature et la portée des conséquences que pourraient avoir les changements climatiques dans la Région; mettre en valeur les ressources humaines pour pouvoir répondre à la demande croissante de services météorologiques et hydrologiques de la part des utilisateurs; enfin, renforcer la coopération régionale grâce à la poursuite du développement de l'ACMAD en tant que centre d'excellence et à la mise au point de programmes et de projets communs en météorologie et en hydrologie, dans le cadre des groupements économiques sous-régionaux.

Pour terminer, le président remercie tous ceux et celles qui ont contribué d'une façon ou d'une autre aux travaux de l'Association, en particulier les vice-présidents de l'AR I, les présidents et membres des groupes de travail et les rapporteurs, les pays qui ont accueilli des réunions, conférences, cycles d'études et activités de formation, et les Membres qui ont généreusement procuré leur assistance et apporté leur collaboration au titre du PCV ou d'ententes bilatérales. Il exprime sa profonde gratitude au Président et au Secrétaire général pour les conseils et le soutien qu'ils ont fournis à l'Association et leur souhaite bonne chance dans leurs futures entreprises.

8.2 Rapport du président de l'Association régionale II (Asie)

(Document 3.8.1(2) (Cg-XIV))

Le PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE II passe brièvement en revue les principales activités

déployées depuis le Treizième Congrès. Il rappelle que la douzième session de l'AR II s'est déroulée à Séoul (République de Corée) du 19 au 27 septembre 2000 et, qu'à cette occasion, l'Association a adopté la résolution 1 (XII-AR II) qui devait être portée à l'attention du Congrès. Il récapitule les grandes préoccupations de la Région de la manière suivante :

- a) La maintenance et le développement du réseau d'observation, des systèmes de télécommunication et des installations de traitement de données, ainsi que le développement d'autres sources de données, tel le projet AMDAR (retransmission des données météorologiques d'aéronefs)
- b) Le resserrement de la collaboration entre les SMHN afin de renforcer leur capacité d'accéder à des produits avancés pour la préparation et la diffusion rapide d'avis, notamment pour les conditions météorologiques et climatiques rigoureuses telles que typhons, cyclones tropicaux, inondations, tempêtes de sable et de poussière, sécheresses, etc.;
- c) L'utilisation des nouvelles technologies, et en particulier de la technologie de l'information, pour améliorer les capacités des centres nationaux et régionaux de servir l'utilisateur final;
- d) La fourniture au public de services météorologiques efficaces afin d'assurer une meilleure compréhension et une meilleure reconnaissance de la valeur des informations météorologiques et climatiques et d'en accroître l'utilité;
- e) Le renforcement des capacités, notamment la mise en valeur des ressources humaines et la mise à profit de la technologie Internet, afin de combler le fossé entre les SMHN des pays en développement et ceux des pays développés;
- f) L'amélioration de la planification et de la gestion des ressources en eau, de la surveillance du climat, de la recherche et des applications, y compris en ce qui concerne la prévision climatique régionale;
- g) La modernisation et l'évolution des CRFPM et des centres ayant des responsabilités régionales afin qu'ils puissent mieux servir les Membres de l'Association.

Le président mentionne plusieurs activités et initiatives de l'Association, notamment l'élaboration d'un plan stratégique pour l'amélioration des Services météorologiques nationaux dans la Région, la conduite à Bahreïn d'un cycle d'études sur les services météorologiques destinés au public et les systèmes mondiaux de traitement des données, l'organisation en Thaïlande d'un atelier régional sur la gestion et le renforcement des capacités des SMHN des pays les moins avancés en Asie, la tenue au Sultanat d'Oman de la troisième Conférence technique sur la gestion des SMN, et la réunion des directeurs des SMN au Kazakhstan (mars 2003).

Il relève en outre qu'une série d'études de processus et autres enquêtes a eu lieu, par exemple l'Expérience sur la mousson de la mer de Chine méridionale.

Le président transmet ses remerciements aux Membres qui ont accueilli diverses manifestations depuis le Treizième Congrès et à tous ceux et celles qui ont soutenu le développement des SMHN dans la Région. Il cite en particulier la Corée, le Japon et la Chine, qui ont appuyé les activités du Groupe d'experts AMDAR, et l'Arabie saoudite, qui a dirigé le projet pilote AMDAR pour le Moyen-Orient. Il termine en exprimant sa reconnaissance au Secrétaire général et au Secrétariat, et en particulier au personnel du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique Sud-Ouest, pour leur assistance et leurs conseils.

8.3 Rapport du Président de l'Association régionale III (Amérique du Sud) (Document 3.8.1(3) (Cg-XIV))

Le PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE III n'occupe ce poste que depuis peu, l'ancien président ayant quitté ses fonctions de Représentant permanent de l'Équateur. Le document soumis au Congrès et présenté au nom de l'ancien président expose en détail les activités menées dans la Région.

Les groupes de travail et les rapporteurs ont accompli leur tâche de manière satisfaisante au cours de la période considérée, conformément aux attributions qui leur avaient été confiées par l'Association et avec l'assistance du Bureau régional pour les Amériques établi à Asunción (Paraguay). À sa treizième session, l'AR III a reconduit les mêmes groupes de travail, en a établi de nouveaux, sur les activités climatiques et la météorologie agricole, et a constitué un Groupe directeur pour la coordination et la mise en œuvre du Réseau régional de transmission de données météorologiques (RRTDM).

L'action concertée des Membres concernés, du Secrétariat et des pays donateurs a débouché sur de légères améliorations de la mise en œuvre et du fonctionnement des réseaux. Les lacunes qui subsistent en matière de couverture sont toujours dues essentiellement à des problèmes de fonctionnement des réseaux d'observation et de télécommunication, au coût élevé du matériel consommable et des pièces détachées et au fait que ceux-ci font défaut dans certains pays de la Région.

Quatre pays exploitent désormais des modèles d'échelle moyenne et tous les Centres météorologiques nationaux (CMN) sont en mesure de bien utiliser les produits des centres de pointe du Système mondial de traitement des données (SMTD). Les Membres de la Région prennent une part active au PMRC, notamment aux différentes études sur la

variabilité des moussons chaudes en Amérique centrale et en Amérique du Sud. L'établissement du Centre international de recherche sur le phénomène *El Niño* (CIIFEN) à Guayaquil, Équateur, est en cours.

Parmi les questions hautement prioritaires pour la Région figurent le besoin de bourses d'études à long terme en vue du perfectionnement des ressources humaines, la maintenance et l'extension des réseaux d'observation de base, les questions liées aux changements climatiques et à l'environnement, les catastrophes naturelles, l'échange international de données ainsi que le rôle et le fonctionnement des SMHN.

En conclusion, le président par intérim exprime sa gratitude à tous ceux et celles qui ont participé aux travaux de l'AR III, plus particulièrement au Gouvernement espagnol et à l'Institut météorologique national de ce pays qui ont contribué à la formation de plusieurs membres du personnel de la Région, ainsi qu'au Gouvernement chinois qui, avec l'aide de l'OMM, a permis aux représentants permanents de la Région III, de faire un voyage d'étude en Chine. Il remercie enfin le Secrétaire général et l'ensemble du Secrétariat, notamment le personnel du Bureau régional pour les Amériques et le Département de la coopération technique.

8.4 Rapport du président de l'Association régionale IV (Amérique du Nord et Amérique centrale) (Document 3.8.1(4) (Cg-XIV))

Le PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE IV expose les grandes questions examinées dans le document présenté au Congrès. Il rappelle que les participants à la treizième session de l'Association, tenue au Venezuela en 2001, ont recommandé au Congrès d'envisager de nommer la Région «Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes». Les réunions annuelles du Comité des ouragans de l'AR IV se sont déroulées comme prévu, mais il a été extrêmement difficile d'obtenir les fonds nécessaires à la conduite de ces activités hautement prioritaires et des efforts supplémentaires devront être déployés pour corriger la situation au cours de la prochaine période. La mise en œuvre du nouveau Système international de communications par satellite devant servir le Réseau régional de télécommunications météorologiques (RRTM) est en cours, avec le soutien de la Finlande et des États-Unis d'Amérique. Dix stations d'observation en altitude sont en voie de modernisation dans le sud de la Région, grâce à l'aide des États-Unis d'Amérique. On a procédé aux premiers échanges de vues sur la création d'un centre climatologique régional (CCR) et de nouvelles réunions sont prévues.

Le président indique qu'il faut renforcer les capacités dans la Région, en soutenant par exemple la formation visant à préparer le remplacement des spécialistes actuels. Il se félicite du plan d'action régional établi à la suite de l'atelier organisé au titre du SMOC, en 2002, et remercie les pays et les organismes qui ont appuyé cet effort destiné à contrer le déclin du réseau régional d'observation du climat. Le président souligne les réalisations du Bureau sous-régional du Costa Rica qui, selon l'Association, devrait obtenir le statut de Bureau régional afin de mieux servir l'ensemble de la Région.

L'appui de l'OMM et des pays Membres a rendu possible un grand nombre d'événements, d'activités et de séminaires importants. L'intérêt porté à la météorologie agricole a sensiblement augmenté dans la Région, ce dont il convient de remercier le président de la Commission de météorologie agricole.

Pour terminer, le président exprime sa reconnaissance aux gouvernements, aux organisations et à tous ceux et celles qui ont apporté leur soutien aux SMHN de la Région, et en particulier au Canada, à l'Espagne, aux États-Unis d'Amérique, à la Finlande, à la France et au Japon. Il remercie également le Secrétaire général et le Président, dont les mandats viennent à échéance, de l'appui remarquable qu'ils ont procuré à la Région et à l'Organisation au fil des ans.

8.5 Rapport du président de l'Association régionale V (Pacifique Sud-Ouest) (Document 3.8.1(5) (Cg-XIV))

Le PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE V évoque les faits marquants et les principales activités survenus depuis le dernier Congrès. Il précise que la treizième session de l'AR V s'est tenue à Manille, du 21 au 28 mai 2002. Le nombre de Membres n'a pas changé, soit 21, Kiribati ayant rejoint l'Association après le départ du Portugal qui a cessé ses activités dans le Pacifique Sud-Ouest. Toutes les réunions et tous les événements se sont déroulés comme prévu, à l'exception d'un séminaire sur le recouvrement et la gestion des coûts qui sera organisé plus tard dans l'année.

La plupart des Membres de la Région sont de petits États insulaires en développement situés dans la zone tropicale. Ils sont particulièrement exposés aux catastrophes naturelles telles que les cyclones tropicaux et les ondes de tempête, les inondations, la sécheresse et les feux de forêt. Nombre d'entre eux subissent les effets du phénomène *El Niño* et sont vulnérables face aux conséquences des changements climatiques, notamment à l'élévation du niveau de la mer. Beaucoup sont également confrontés à la difficile

tâche que constitue l'intégration des rapides progrès de la science et de la technologie.

Le président attire l'attention des participants sur les programmes prioritaires suivants :

- a) L'exécution et le renforcement des aspects régionaux du Système mondial de télécommunications (SMT), du SMO et du SMTD au sein du Programme de la VMM. La qualité des données, des produits et des services devrait être encore améliorée et les capacités du CRFPM de Nadi et du Centre météorologique spécialisé de l'ANASE (CMSA) à Singapour devraient être renforcées;
- b) La prévention des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets, en facilitant la fourniture d'avis plus fiables et plus efficaces de cyclones tropicaux, de dépressions de moussons et autres phénomènes météorologiques extrêmes. Le Programme concernant les cyclones tropicaux (PCT) devrait conserver un rang de priorité élevé ;
- c) La meilleure compréhension de la nature et de l'ampleur de la menace que la variabilité et l'évolution du climat ainsi que les phénomènes météorologiques extrêmes font peser sur la Région;
- d) L'assistance à la mise en œuvre du projet HYCOS pour le Pacifique afin d'enrayer la raréfaction, la destruction progressive et la pollution croissante des ressources en eau douce;
- e) La mise en valeur des ressources humaines grâce à l'organisation d'activités d'enseignement et de formation, notamment dans les PEID;
- f) La mise en œuvre du Plan d'action stratégique pour le développement de la météorologie dans le Pacifique (2000-2009) et l'analyse des besoins en matière de météorologie réalisée en coopération avec le PROE et les partenaires pour le développement;
- g) Le resserrement de la collaboration régionale par la mise sur pied de programmes et de projets conjoints en météorologie et en hydrologie dans le cadre de groupements régionaux tels que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le PROE et la Commission du Pacifique Sud pour les sciences de la Terre appliquées (SOPAC).

Le président termine en exprimant sa reconnaissance à tous les Membres qui ont pris part aux travaux de l'Association. Il remercie en particulier MM. Arona Ngari, Lim Joo Tick et R. Sri Diharto pour leur remarquable contribution aux activités régionales. Il remercie également le Secrétaire général et le Président de l'OMM pour leurs longs services, leur assistance et leur appui.

8.6 Rapport du président de l'Association régionale VI (Europe)

(Document 3.8.1(6) (Cg-XIV))

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE VI** récapitule brièvement les événements et activités survenus dans la Région entre le Treizième Congrès et le 31 janvier 2003. Il indique que l'Association a tenu sa treizième session à Genève, du 2 au 10 mai 2002, et qu'elle y a adopté 21 résolutions. Le nombre total de Membres est passé de 48 à 49, Monaco s'étant joint à l'Association.

Le président mentionne plusieurs événements régionaux, dont le Séminaire sur le renforcement des capacités et l'adoption de nouvelles techniques dans le domaine de la météorologie : enjeux et perspectives pour les pays des Balkans, la troisième Conférence technique sur la gestion des SMN dans la Région VI et l'Atelier sur le fonctionnement des SMHN dans les pays en développement et les pays à économie de transition.

Depuis le début de 2001, les activités en rapport avec l'AR VI sont menées au Secrétariat de l'OMM par un expert désigné à cet effet, en attendant la création du Bureau sous-régional pour l'Europe. Le président souligne l'importance que revêt ce bureau et indique que l'Association a demandé au Quatorzième Congrès d'attribuer les ressources budgétaires nécessaires à sa création dès 2004.

Les questions qui intéressent tout particulièrement la Région sont les suivantes :

- a) L'amélioration et l'optimisation des systèmes mondiaux d'observation et de diffusion des données concernant le temps, les ressources en eau, les océans, le climat et les aspects connexes du milieu naturel, en vue de répondre le plus efficacement possible aux besoins, notamment par l'uniformisation des techniques d'observation et la planification des réseaux à l'échelle régionale;
- b) Le renforcement de l'exactitude et de la fiabilité des analyses, prévisions, avis et évaluations des risques naturels tels que crues, vents forts, sécheresses, feux de forêt, violentes tempêtes, avalanches, pollutions accidentelles et vagues de chaleur et de froid;
- c) L'encouragement au renforcement des capacités, notamment pour les pays en développement et les pays à économie de transition.

Pour terminer, le président remercie tous ceux et celles qui ont contribué aux travaux de l'Association, en particulier MM. C. Finizio, I. Mersich et F. Quintas Ribeiro. Il exprime également sa profonde gratitude au Secrétaire général de l'OMM et à son personnel.

Le **PRÉSIDENT** félicite les présidents des associations régionales de la clarté et de l'intérêt de

leurs exposés. Il souligne que l'Organisation leur est profondément reconnaissante, ainsi qu'aux nombreux rapporteurs et membres des groupes de travail, de permettre à l'Organisation de conduire si efficacement ses activités régionales, à titre somme toute bénévole.

La **DÉLÉGUÉE DU BOTSWANA** remercie l'ensemble des présidents des associations régionales, notamment le président de l'AR I, et déclare que nombre des questions soulevées seront examinées à l'occasion du Congrès. Les RSBR d'observation en surface et en altitude présentent encore de profondes lacunes, en raison essentiellement du coût des produits consommables, situation qui pourrait être corrigée en partie par les efforts déployés en vue d'améliorer les réseaux pour le SMOC. La déléguée du Botswana explique que les compétences nécessaires pour fournir les avis climatologiques font souvent défaut et insiste sur la nécessité d'appuyer le projet CLIPS dans ce domaine. Plusieurs ateliers intéressants se sont déroulés dans la Région I, mais un suivi est maintenant nécessaire pour obtenir des résultats concrets.

Le **DÉLÉGUÉ DU SÉNÉGAL** tient à remercier tout spécialement le président de l'AR I pour son dévouement envers la Région. Il souligne l'importance que revêt la question des ressources en eau et de leur gestion, clé du développement durable, particulièrement dans les pays du Sahel où la population et la demande croissent d'année en année. Les gouvernements étudient diverses solutions, mais les progrès en la matière restent mitigés et les inquiétudes sont grandes. Il est indispensable que l'OMM anticipe les problèmes liés aux ressources en eau et leur accorde une plus grande priorité dans les programmes de recherche et d'exploitation. Il est très important également de maintenir en service et de renforcer les réseaux d'observation, sans lesquels la question de l'eau ne saurait être résolue.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE** exprime sa gratitude aux présidents des associations régionales et aux associations elles-mêmes, qui ont largement concouru aux réalisations de l'Organisation et qui ont permis par leurs efforts d'atteindre de remarquables progrès. Il se réjouit de l'introduction des nouvelles techniques dans de nombreuses Régions, donnant en exemple l'augmentation du nombre de pays qui emploient des modèles de prévision numérique et l'utilisation accrue des données AMDAR. Toutefois, les moyens dont disposent les Régions restent très déséquilibrés, ce qui mérite l'attention du Congrès. Les communications et la formation sont des aspects particulièrement importants. L'orateur souligne aussi l'utilité des bureaux régionaux et sous-régionaux et suggère d'en doter chaque Région.

Le **DÉLÉGUÉ DU BÉNIN** remercie le président et le Bureau de l'AR I pour le rapport présenté. Il déclare qu'il faut trouver un moyen d'accroître l'efficacité du travail des rapporteurs de la Région et que l'Association devrait envisager de former des météorologistes.

Le **DÉLÉGUÉ DU BÉLARUS** s'associe aux délégués qui ont loué le travail des associations régionales. Il remercie tout spécialement l'Allemagne, la France, la Pologne et Israël d'avoir dispensé une formation et une assistance technique et d'avoir aidé à rétablir le réseau d'observation de son pays.

Il précise que des problèmes existent aussi dans l'AR VI et recommande la création d'un bureau régional afin de les régler. Selon lui, la question du financement n'a pas été totalement résolue au sein de l'OMM, mais la formation professionnelle, en hydrologie notamment, devrait être une priorité.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA FRANCE** remercie de leurs exposés les présidents des associations régionales. Le renforcement des capacités en matière de modélisation des phénomènes extrêmes et l'ensemble des questions relatives à l'eau sont très importants. Il promet que Météo-France continuera à étendre ces activités et rappelle que son pays a largement contribué au lancement de plusieurs projets en Afrique.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA GUINÉE** exprime sa reconnaissance aux présidents des associations régionales, notamment au président de l'AR I. Il indique qu'aucune Région n'a été préservée de la sécheresse, des inondations ou d'autres catastrophes dues au temps. La Région I a été frappée, de surcroît, par des épidémies imputables aux phénomènes météorologiques. Elle devrait s'attacher davantage à ces questions mais aurait pour cela besoin de plus de fonds.

9. Sixième Plan à long terme de l'OMM

(point 6.2 de l'ordre du jour) (Documents 6.2; 6.2, ADD. 1 et 6.2, ADD. 2) (Cg-XIV))

Sur l'invitation du Président, le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** présente le projet de sixième Plan à long terme qui couvre la période 2004-2011, tel qu'il figure dans les documents 6.2; 6.2, ADD. 1 et 6.2, ADD. 2. Il juge bon de rappeler que le processus de planification à long terme de l'OMM a été mis en place pour permettre à l'Organisation d'augmenter son efficacité et qu'il n'a cessé d'être amélioré depuis son adoption officielle, en 1983. Les cinq plans à long terme élaborés depuis lors décrivaient les programmes et activités exécutés par l'Organisation pour assurer la protection des personnes et des biens, préserver l'environnement et contribuer au développement durable, en vue d'assurer le bien-être des peuples du monde entier. Ces plans témoignent également de la responsabilité assumée par l'OMM, qui doit veiller à

ce que la société bénéficie d'une coopération internationale efficace dans les domaines de la météorologie, de l'hydrologie et des disciplines connexes.

Le but global de la planification à long terme de l'OMM est de définir de vastes objectifs ainsi que la stratégie de l'Organisation et de fournir une orientation permettant d'établir le budget-programme quadriennal. Le processus de planification facilite également le bon déroulement des programmes et activités scientifiques et techniques de l'Organisation en offrant aux Membres un moyen efficace de collaborer à la formulation d'objectifs communs et d'élaborer des plans concertés pour les atteindre, en veillant notamment à ce que :

- a) Les programmes de l'OMM correspondent bien aux besoins et aux aspirations des Membres;
- b) Les incidences que les progrès scientifiques, techniques et socio-économiques prévisibles pourraient avoir sur les programmes de l'OMM soient prises suffisamment tôt en considération;
- c) Les programmes soient convenablement coordonnés afin d'optimiser la structure des programmes de l'Organisation et l'exploitation des ressources disponibles;
- d) Le budget-programme proposé par le Secrétaire général au Congrès pour la prochaine période financière soit établi en harmonie avec les souhaits et les intentions des Membres.

Le Secrétaire général ajoute que le Plan à long terme de l'OMM vise trois grands objectifs, à savoir :

- a) Guider les organes constituants et le Secrétariat pour la préparation de leurs programmes et le contrôle des progrès réalisés;
- b) Servir de référence et guider les Membres dans leurs travaux de planification à l'échelon national;
- c) Fournir les éléments de référence nécessaires pour la communication d'informations aux organismes ou entités susceptibles de contribuer aux activités de l'OMM et de ses Membres et d'en bénéficier.

Par sa résolution 24 (Cg-XIII), le Treizième Congrès a décidé en 1999 que le sixième Plan à long terme de l'OMM devait être élaboré et a prié le Conseil exécutif de mettre en place le dispositif nécessaire pour son élaboration et la coordination des activités pertinentes. En conséquence, le Conseil a établi le Groupe de travail de la planification à long terme pour l'aider dans cette tâche. Les présidents des associations régionales et des commissions techniques ont pris activement part aux travaux du Groupe de travail, placé sous la présidence experte de M. Peter Ewins, du Royaume-Uni.

Lors de la préparation du projet de sixième Plan à long terme, la réflexion a porté sur les points suivants :

- a) Tendances et/ou progrès susceptibles d'avoir une nette incidence sur la façon dont l'OMM et les SMHN fonctionneront à l'avenir;
- b) Évolution des besoins des Membres, des SMHN ou de la société à laquelle il convient de faire face;
- c) Perspectives d'avenir de l'OMM;
- d) Résultats souhaités;
- e) Stratégie et buts associés.

Dans le cadre du processus interactif et itératif que constitue la planification à long terme, un questionnaire a été envoyé à tous les représentants permanents des Membres de l'OMM ainsi qu'aux présidents des commissions techniques et des associations régionales, pour les inviter à donner leur avis sur les points énumérés ci-dessus. Les résumés et analyses des réponses à ce questionnaire ont servi de base pour définir les perspectives d'avenir de l'OMM, les résultats souhaités, les stratégies et les buts associés.

L'OMM et ses Membres, en particulier leur SMHN, ont reconnu qu'ils auraient de plus en plus de défis à relever et/ou d'occasions à saisir, notamment à propos de questions relatives à la mondialisation, à la libéralisation du commerce et à l'économie de marché, à l'évolution du rôle et du fonctionnement des SMHN, aux nouveaux modes de prestation des services, à l'échange international de données et au renforcement de la coordination dans le domaine des sciences de la Terre, en particulier au sein du système des Nations Unies. Au vu de ce qui précède, on a estimé indispensable d'énoncer les perspectives d'avenir de l'OMM, qui devaient refléter de manière claire, succincte et équilibrée l'essence même de l'Organisation ainsi que ses objectifs et ses aspirations. Le texte suivant a été proposé : "Assumer le rôle de chef de file au niveau mondial en matière d'expertise et de coopération internationale dans les domaines du temps, du climat, de l'hydrologie et des ressources en eau ainsi que pour toutes les questions environnementales connexes, et par là même contribuer à la sécurité et au bien-être des peuples du monde entier et à la prospérité économique de toutes les nations".

Cet énoncé des perspectives d'avenir reflète bien ce que l'OMM est, fait et devrait faire et montre pourquoi elle le fait de même que ce qu'elle souhaite devenir. En outre, ces perspectives peuvent servir de base pour préciser les résultats souhaités, les stratégies à appliquer et les objectifs associés, qui à leur tour serviront de cadre pour l'élaboration du sixième Plan à long terme.

Le sixième Plan à long terme définit six résultats souhaités auxquels l'Organisation peut contribuer de manière significative, à savoir :

- a) L'amélioration de la protection des personnes et des biens;
- b) L'amélioration de la sécurité sur terre, en mer et dans les airs;
- c) L'amélioration de la qualité de la vie;
- d) Le développement économique durable;
- e) La protection de l'environnement;
- f) L'amélioration de l'efficacité de l'OMM.

Dans l'optique de ces résultats, on a proposé d'adopter neuf stratégies, auxquelles sont associés des objectifs, en vue de répondre à l'évolution des besoins mondiaux en matière d'avis et de services d'experts relatifs au temps, à l'eau, au climat et au milieu naturel connexe. Ces stratégies, qui présentent un lien hiérarchique, concernent :

- a) La fourniture d'avis de plus en plus exacts et fiables;
- b) La fourniture de services météorologiques, hydrologiques, climatologiques et environnementaux connexes de plus en plus profitables;
- c) Le rôle de l'OMM en tant que porte-parole autorisé du système des Nations Unies en ce qui concerne l'état et le comportement de l'atmosphère de la planète;
- d) L'information du public;
- e) La compréhension et l'amélioration de la modélisation des processus;
- f) L'amélioration des observations;
- g) Le renforcement des capacités des SMHN;
- h) L'efficacité de la collaboration avec des partenaires internationaux, d'autres organisations pertinentes, des établissements d'enseignement, les médias et le secteur privé;
- i) L'efficacité et la souplesse de la structure, des mécanismes et des pratiques de travail de l'OMM.

On le voit, l'approche globale est très différente de ce qu'elle était lors de la préparation des plans à long terme précédents. Dans cet esprit, la structure actuelle des programmes de l'OMM a été examinée et analysée. Elle comprend huit grands programmes, à savoir le Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM), le Programme climatologique mondial (PCM), le Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE), le Programme des applications météorologiques (PAM), le Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau (PHRE), le Programme d'enseignement et de formation professionnelle, le Programme de coopération technique et le Programme régional. Tous ont été formulés de manière à assurer la mise en place des différentes stratégies et des buts qui leur sont associés.

Un programme intersectoriel, axé sur la prévention des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets, est venu s'y ajouter. Par ailleurs, la prise en considération de faits nouveaux

dans l'énoncé de chaque programme a conduit à formuler des propositions précises. Par exemple, le Conseil exécutif est convenu, à sa cinquante-quatrième session, que les activités déployées dans le domaine des satellites s'étaient développées et que le moment était venu de créer un Programme spatial de l'OMM. Pour la première fois également, le sixième Plan à long terme présente les services d'appui aux programmes selon six domaines d'activité : services de documentation, services de conférence, services de publication, bureautique et informatique, relations extérieures, information et relations publiques.

Il a en outre été décidé que la période sur laquelle porterait le sixième Plan à long terme serait de huit ans (2004-2011), au lieu de dix ans auparavant, et correspondrait à deux périodes de quatre ans séparant les sessions du Congrès, dont la première coïnciderait avec le début d'un cycle de budget-programme (période financière 2004-2007). Par ailleurs, on a proposé que le Plan soit clair et détaillé pour les quatre premières années, et que, pour la seconde période de quatre ans, il soit moins précis mais fournisse des orientations, indique la direction à suivre et les objectifs à atteindre et décrive des perspectives pour l'avenir.

Le Secrétaire général se déclare convaincu que l'OMM sera en mesure de relever les défis et de saisir les occasions qui se présenteront au cours de la période 2004-2011 du sixième Plan à long terme. Elle y parviendra en travaillant de concert avec ses partenaires du système des Nations Unies, par le biais de ses SMHN et en coopération avec d'autres institutions nationales et internationales ainsi qu'avec divers secteurs de la société. Le sixième Plan à long terme définit un bon cadre de travail et un ensemble d'actions que l'Organisation saura mettre en œuvre à condition de disposer des moyens voulus pour cela. Le Secrétaire général prie donc instamment le Congrès d'adopter le Plan.

Il se dit également persuadé que le Congrès voudra exprimer au Conseil exécutif et au Groupe de travail de la planification à long terme sa reconnaissance pour la compétence dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur tâche. Le projet novateur et détaillé de sixième Plan à long terme dont est saisi le Congrès est le fruit de leur travail assidu, auquel le Secrétariat a prêté son concours.

En conclusion, le Secrétaire général souligne que les grandes forces du Plan sont l'unanimité qu'il reflète au sein de l'Organisation, les perspectives d'avenir qu'il énonce et la ligne de conduite qu'il trace pour l'ensemble des Membres. Grâce au partage et au maintien de cette vision, à ce consensus et à ces aspirations communes, ainsi qu'au ferme engagement et à l'appui indéfectible des Membres, l'OMM regarde vers l'avenir avec confiance.

10. **Budget-programme 2004-2007** (point 8 de l'ordre du jour) (Document 8(1); 8(2) et 8(3) (Cg-XIV))

Le **SECÉTAIRE GÉNÉRAL** indique, en présentant ses propositions budgétaires pour la quatorzième période financière contenues dans le document 8(1) (Cg-XIV), que celles-ci ont été élaborées conformément aux indications fournies par le Conseil exécutif à sa cinquante-quatrième session et présentées dans le document 8(2) (Cg-XIV). Ces indications portent sur le niveau budgétaire, les priorités des programmes et la part relative des crédits budgétaires affectés aux différents programmes. Les propositions tiennent également compte des indications données par tous les Membres de l'OMM en rapport avec le Plan à long terme de l'Organisation.

Tel que convenu par le Conseil, on s'est servi de la structure actuelle des programmes pour établir le projet de budget-programme. Par ailleurs, en accord avec les directives du Conseil exécutif à ses cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions et afin d'assurer la cohérence avec les priorités fixées, les propositions ont été préparées simultanément et en coordination avec l'élaboration du sixième Plan à long terme pour la période 2004-2011, de manière à refléter les buts et objectifs du Plan. Les perspectives d'avenir de l'OMM, les résultats souhaités, les stratégies et les objectifs stratégiques associés du sixième Plan à long terme ont inspiré la rédaction du projet de budget-programme.

Les propositions elles-mêmes ont été présentées selon une méthode de budgétisation axée sur les résultats (BAR). Elles décrivent non seulement les résultats escomptés et les indicateurs de résultats mais elles renferment aussi d'autres informations utiles pour la prise de décisions stratégiques tels les objectifs, qui sont directement liés au sixième Plan à long terme, et les activités inscrites aux projets, qui indiquent les produits à fournir. On donne aussi un résumé des principales réalisations en 2000-2002 pour chaque programme.

Le document 8(3) (Cg-XIV) contient un projet de résolution sur la budgétisation axée sur les résultats que le Congrès a été invité à adopter. Cette méthode est indispensable pour assurer un bon contrôle de la gestion; le système de mesure de la performance et de présentation des rapports fait partie intégrante du processus de budgétisation. Le projet de résolution souligne la nécessité de mettre en place, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, un mécanisme de gestion efficace chargé de superviser la mise en œuvre des activités des programmes dans un contexte de BAR, ce qui comprend la surveillance, l'évaluation et la présentation de rapports de performance.

Le Conseil exécutif à ses cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions a indiqué dans ses directives quatre domaines clés qu'il conviendrait de renforcer au cours de la quatorzième période financière :

- a) Contribution à la protection des personnes et des biens – notamment lutte contre les catastrophes naturelles et atténuation de leurs effets;
- b) Changements climatiques et leur incidence;
- c) Prestation de services dans l'intérêt socio-économique des peuples;
- d) Hydrologie et ressources en eau.

Ces domaines seront pris en charge dans le cadre de l'exécution des huit grands programmes scientifiques et techniques, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Le Secrétaire général expose ensuite les activités prévues au titre des grands programmes de l'OMM et de leurs composantes. La VMM demeure le programme fondamental de l'Organisation, celui qui jouit de la plus haute priorité. Le renforcement des capacités occupera encore une place de premier plan, afin que les progrès techniques soient mis à profit pour améliorer les composantes de la VMM, en particulier dans les pays en développement. La VMM continuera d'évoluer principalement par l'exploitation de trois grands réseaux interconnectés et de plus en plus intégrés, soit le SMO, le SMT et le SMTD, afin de fournir les données de base et les produits et services de prévision nécessaires.

On continuera, dans le cadre du SMO, à optimiser l'efficacité et la rentabilité des systèmes mondiaux qui surveillent l'état de l'atmosphère et de la surface des océans. Le Programme aidera les Membres, en particulier les pays en développement et les pays en transition vers l'économie de marché, à combler les lacunes de leurs réseaux nationaux d'observation. L'un des principaux buts poursuivis par la VMM est la restructuration du SMO amené à devenir un système composite, en particulier pour ce qui est de la composante d'observation en altitude. Au cours de cette restructuration, les indications fournies concernant l'élaboration de la Stratégie mondiale intégrée d'observation (IGOS) seront examinées.

Le SMT continuera de procurer des services de télécommunication afin d'assurer de manière rapide et sûre la collecte et l'échange des données d'observation et la diffusion de l'information traitée. Il est prévu de perfectionner le SMT en exploitant de nouveaux moyens techniques et économiques, y compris des services de transmission de données modernes et rentables offerts par des fournisseurs de services de télécommunication. Les services de distribution de données numériques satellitaires occuperont une place plus importante. Le SMT évoluera éventuellement vers le Futur système

d'information de l'OMM (FSIO). L'Organisation continuera d'appuyer toutes les régions selon leurs plans stratégiques respectifs en vue du renforcement de leur réseau de télécommunication.

Le réseau de centres météorologiques qui composent le SMTD continuera à fournir des analyses, prévisions, avis et produits spécialisés sur le temps et le climat. Le Programme favorisera la fourniture à tous les SMHN de produits de prévision plus spécialisés et de plus en plus fiables, associés à une gamme d'échelles spatiales et temporelles la plus vaste possible, y compris les alertes précoces. Il est prévu de renforcer les capacités des centres nationaux de la VMM des pays les moins avancés pour assurer l'assimilation et l'analyse des données provenant des grands centres et la préparation de produits à valeur ajoutée.

La mise en œuvre des principales composantes de la VMM sera appuyée par des programmes comme le Programme des instruments et des méthodes d'observation et la Gestion des données de la VMM.

Le nouveau Programme spatial de l'OMM sera notamment axé sur la mise en œuvre d'une stratégie à long terme, où l'on aura notamment recours aux contributions des groupes scientifiques spécialisés et aux technologies modernes pour l'enseignement et la formation professionnelle. On a élargi la composante spatiale du Système mondial d'observation de la VMM afin d'y intégrer les missions des satellites de recherche et développement.

La VMM comprend deux programmes qui prennent directement en charge la question de l'atténuation des effets des catastrophes naturelles. Le PCT s'attachera à seconder les Membres dans leurs efforts pour atténuer les effets dévastateurs de ces phénomènes, avec l'aide essentiellement d'un certain nombre de centres régionaux situés dans les bassins des cyclones tropicaux. On intensifiera l'appui procuré aux comités des ouragans et des cyclones tropicaux dans les bassins. Les interventions en cas d'urgence aideront les SMHN et les organisations internationales à faire face aux situations d'urgence écologique qui comportent une vaste pollution atmosphérique transfrontière, causées en particulier par des accidents nucléaires ou chimiques, des éruptions volcaniques et des feux de friche. La mise en œuvre de ces deux programmes constituera une contribution majeure de l'OMM à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) et au Plan de mise en œuvre de Johannesburg adopté lors du Sommet mondial pour le développement durable.

Le rôle clé joué par l'OMM sur le plan de la mise en œuvre du PCM continuera à permettre à l'Organisation de donner des avis scientifiques autorisés sur le climat et son évolution.

Le Programme aide aussi les Membres à appliquer les informations et connaissances climatologiques au développement durable national. Dans le cadre de l'appui institutionnel au Programme, le Secrétariat continuera à lancer et à coordonner des activités dans les domaines de la collecte des données, de la recherche climatologique, des applications et de la formation professionnelle et à mobiliser les ressources nationales et internationales voulues. Il est important que l'Organisation mette davantage l'accent sur l'aptitude des services climatologiques à contribuer au bien-être économique, social et environnemental des Membres les plus touchés par l'évolution du climat. On s'efforcera d'améliorer la coopération entre les commissions techniques et les mécanismes régionaux et leur efficacité dans les secteurs associés au climat.

Par la coordination du Programme d'action pour le climat, le Secrétariat s'emploiera à ce que l'Organisation joue un plus grand rôle dans le système des Nations Unies en ce qui a trait aux questions relatives au climat et à l'environnement. Il fournira régulièrement aux Membres des informations sur la mise en œuvre des accords multilatéraux visant l'évolution du climat et sur la préparation de documents exposant les points de vue et les besoins des Membres en matière de recherche et d'observation, en relation avec ces accords.

On s'attachera davantage à établir des systèmes complets de gestion des données climatologiques, dotés des capacités propres aux systèmes d'information géographique (SIG), et à faire en sorte que les données de qualité émanant des systèmes mondiaux d'observation du climat soient facilement accessibles aux Membres de l'OMM, dans des formats adaptés. Cela sera rendu surtout possible par la mise en œuvre du Programme mondial des données climatologiques et de surveillance du climat (PMDSC). Le Programme mondial des applications et des services climatologiques (PMASC) aidera les Membres à élaborer des services climatologiques en mettant particulièrement l'accent sur le développement durable à l'échelle nationale et sur les moyens d'atténuer les effets des changements climatiques et des variations du climat, et de s'y adapter. Pour une large part, le développement et la mise en œuvre du Programme se feront par le biais des Services d'information et de prévision climatologiques (CLIPS).

L'OMM continuera de coparrainer (avec le PNUE) le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). L'Organisation, qui participe activement aux activités d'évaluation du GIEC, fera une contribution majeure au quatrième rapport d'évaluation qui sera publié en 2007. Il a fallu accorder une attention spéciale aux petits États insulaires menacés par l'élévation du niveau de la mer.

L'OMM continuera à collaborer avec ses partenaires à la planification et à la mise en œuvre des réseaux d'observation coordonnés dans le cadre du SMOC. On mettra particulièrement l'accent sur l'application des recommandations du deuxième Rapport sur l'efficacité des systèmes mondiaux d'observation à des fins climatologiques préparé pour la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi que sur l'achèvement du programme d'ateliers régionaux et de ses plans d'action connexes. L'Organisation continuera à procurer un appui soutenu à la recherche climatologique par l'intermédiaire du PMRC. Les grandes priorités seront les suivantes : déterminer la nature et la prévisibilité des variations saisonnières à interdécennales du système climatique à l'échelle mondiale et régionale et fournir une assise scientifique à l'établissement de prévisions opérationnelles de ces variations; détecter les changements climatiques et en attribuer les causes; et estimer l'ampleur et le rythme des changements climatiques d'origine anthropique, des variations régionales et de l'élévation du niveau de la mer.

Le PRAE continuera à coordonner et stimuler les activités de recherche des Membres dans le domaine des sciences de l'atmosphère et des sciences connexes. On fournira par ailleurs des informations indispensables aux conventions internationales sur les problèmes qui touchent le milieu atmosphérique tels que l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique (par le biais d'activités de recherche et de surveillance de l'ozone), la pollution transfrontière et les changements climatiques. Dans ce contexte, la Veille de l'atmosphère globale (VAG) constitue un système de surveillance à long terme de la chimie atmosphérique et du rayonnement ultraviolet. Elle appuie la réalisation d'évaluations scientifiques utiles pour comprendre l'évolution de la composition de l'atmosphère et ses effets sur le climat, les milieux urbains et les écosystèmes. Enfin, elle développe les capacités de prévision de la qualité de l'air et du climat par le biais de la modélisation et de l'analyse des données. On poursuivra l'appui procuré au renforcement de la VAG.

Le Programme mondial de recherche sur la prévision du temps (PMRPT) stimulera l'élaboration et l'application de techniques perfectionnées de prévision météorologique, notamment pour les phénomènes à fort impact. Les projets privilégieront une approche globale, à toutes les échelles temporelles associées à la prévision du temps, et ils veilleront à ce que les résultats de la recherche bénéficient à l'ensemble des nations. Le renforcement des capacités fait partie intégrante du Programme. Ces efforts sont particulièrement importants au sein du Programme de recherche en météorologie tropicale (PRMT). L'OMM continuera à mettre en œuvre le Programme de recherche sur la

physique et la chimie des nuages et sur la modification artificielle du temps en favorisant la recherche fondamentale dans ce domaine et en facilitant l'application des résultats obtenus.

Le Programme des applications météorologiques (PAM) a pour but de faciliter les applications de la météorologie en vue notamment de protéger les personnes et les biens, de sauvegarder l'environnement et de contribuer au développement durable. On renforcera, par le biais du Programme des services météorologiques destinés au public, l'aide apportée aux Membres pour fournir des services météorologiques et connexes fiables et efficaces.

Dans le cadre du Programme de météorologie agricole, la capacité des Membres à fournir des informations et données agrométéorologiques pour les applications opérationnelles en vue de contribuer à l'instauration d'un système agricole viable et rentable sera renforcée. Une importance particulière sera accordée aux questions de la sécheresse et de la désertification. On continuera à fournir un appui à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) et à son secrétariat.

Le Programme de météorologie aéronautique mettra surtout l'accent sur les activités menées conjointement avec l'OACI en vue de poursuivre le développement du Système mondial de prévisions de zone (SMPZ), de fournir une assistance météorologique à la navigation aérienne et de procurer une formation spécialisée au personnel de la météorologie aéronautique en ce qui a trait notamment aux questions relatives au recouvrement des coûts.

Une activité prioritaire du Programme de météorologie maritime et d'activités océanographiques connexes consiste à renforcer les services de météorologie maritime et d'océanographie nécessaires à la sauvegarde des personnes en mer et utiles à tous les groupes d'usagers maritimes spécialisés. Un appui permanent sera procuré aux activités menées conjointement avec la COI, par le biais de la CMOM, notamment la mise en œuvre d'un système de services et de gestion des données d'observation océanographique opérationnelles. À cet égard, l'OMM continuera à renforcer sa coopération avec la COI de l'UNESCO.

Le Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau (PHRE) continuera à appliquer l'hydrologie au service d'une mise en valeur et d'une utilisation durables de l'eau et des ressources connexes, de la prévention des catastrophes liées à l'eau et de l'atténuation de leurs effets, ainsi que d'une gestion rationnelle de l'environnement à l'échelle nationale et internationale. Un champ d'activité très important au sein du Programme sera la collaboration avec des partenaires sur l'élaboration d'un réseau mondial de centres d'avis de crue. Le Programme

relatif aux systèmes de base en hydrologie sert d'assise et de cadre à la plupart des activités scientifiques et techniques de l'Organisation dans le domaine de l'hydrologie et des ressources en eau. Son champ d'application comprend la collecte, la transmission et l'archivage des données, la mise en œuvre du Système hydrologique opérationnel à fins multiples (SHOFM) et l'extension du Système mondial d'observation du cycle hydrologique (WHYCOS). On mettra l'accent, au cours de la période financière 2004–2007, sur la rédaction et la mise à jour de textes d'orientation et de documents didactiques sur les méthodes d'évaluation des ressources en eau, à l'intention des pays en développement.

La résolution de problèmes liés à l'hydrologie et aux ressources en eau au moyen d'analyses et de méthodes particulières est le but premier du Programme relatif à la prévision et aux applications hydrologiques, qui restera étroitement lié au PCM et au PCT. L'objectif à long terme du Programme relatif à la mise en valeur durable des ressources en eau est de favoriser l'application de l'hydrologie au service du développement durable. Le Programme contribuera à la gestion intégrée des ressources en eau visant à satisfaire les besoins de la société et à lutter contre les dangers liés aux crues, pour donner suite aux résultats du Sommet mondial pour le développement durable. Par l'intermédiaire du Programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'hydrologie et de la mise en valeur des ressources en eau, l'Organisation contribuera au développement et au fonctionnement des Services hydrologiques nationaux (SHN) par l'instruction et la formation de leurs effectifs professionnels et de leur personnel de direction, par l'information du public sur l'importance des activités hydrologiques et par l'appui aux activités de coopération technique.

Le Programme d'enseignement et de formation professionnelle continuera à aider les Membres à se doter d'effectifs dûment formés et qualifiés pour que leurs Services météorologiques et hydrologiques puissent poursuivre leur développement. Le Programme de mise en valeur des ressources humaines servira de cadre pour évaluer les besoins actuels et futurs des Membres en personnels qualifiés et pour donner un fondement objectif à la planification et à l'établissement des priorités, ainsi que pour aider et conseiller les Membres. Par l'intermédiaire du Programme des activités de formation, l'Organisation contribuera à la formation en général, qu'il s'agisse des établissements de formation, dont font partie les CRFPM, du matériel didactique, de la formation des enseignants et des cadres ou des rapports entre Services météorologiques et usagers. Le Programme des bourses d'études visera au cours de la prochaine période financière à octroyer des

bourses de longue ou de courte durée au personnel des SMHN et à prévoir des visites de familiarisation ou des voyages d'étude destinés aux cadres de ces Services. La coordination et l'appui des activités de formation sur des sujets spécialisés faciliteront le transfert des connaissances et des technologies parmi les Membres.

Les propositions budgétaires relatives au Programme de coopération technique concernent l'appui, par l'élaboration de projets, aux activités liées au Programme de coopération volontaire (PCV) et aux activités de coopération technique de base et la mobilisation constante de ressources pour la conduite d'activités météorologiques et hydrologiques à l'échelle nationale, régionale et mondiale, dans le contexte d'une collaboration plus étroite avec les établissements de financement comme la Banque mondiale, les banques régionales de développement et la Commission européenne. Le PCV s'emploiera à organiser des réunions annuelles de donateurs potentiels et à promouvoir ses activités en les faisant mieux connaître et en accentuant les campagnes de financement auprès des donateurs. Par ailleurs, on a soumis une proposition au Congrès visant à créer un programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés, qui serait financé essentiellement par des fonds extrabudgétaires.

Le Programme régional continuera à traiter des questions d'ordre météorologique, hydrologique et connexe qui se posent dans une région ou un groupe de régions, compte tenu des particularités locales et régionales. C'est par son biais que seront mis en œuvre les aspects mondiaux des programmes de l'OMM à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale. Le Programme appuiera les associations régionales, qui jouent un rôle clé dans le renforcement des capacités des SMHN et la mise en œuvre des éléments régionaux des programmes de l'Organisation, et contribuera notamment aux projets et programmes interrégionaux se rapportant à la prévention des catastrophes naturelles et à l'atténuation de leurs effets, à la sécheresse, aux dangers qui menacent l'environnement et à l'évaluation et à la gestion des ressources en eau.

On procurera un appui aux bureaux régionaux et sous-régionaux situés dans les Régions de l'OMM, qui facilitent la mise en œuvre du Programme régional et qui aident à définir les besoins des SMHN, à élaborer des programmes météorologiques et hydrologiques nationaux et sous-régionaux et à mobiliser les ressources nécessaires à l'exécution de ces derniers. Ces bureaux servent en outre à rapprocher l'Organisation de ses Membres et à accroître sa notoriété dans les différentes Régions.

Les services d'appui regroupent les activités de base du Secrétariat, telles que l'organisation des sessions, conférences et réunions et la production des publications de l'OMM. La structure définitive du programme et des unités correspondantes est en voie

d'achèvement afin de rendre plus efficaces et plus rationnels les services de conférences, les services linguistiques et des publications et les services de distribution. Malgré de strictes mesures d'austérité, notamment une réduction substantielle des documents destinés aux sessions des organes constituants, les besoins accrus de documentation, dus notamment à l'adjonction des langues arabe et chinoise, ont entraîné une augmentation nette de la demande de services. Afin d'assurer comme il convient les services d'interprétation et d'appui à l'organisation des conférences, on aura beaucoup plus recours au centre de conférences de l'OMM, en utilisant notamment la méthode de recouvrement des coûts. Les publications de l'OMM expressément définies dans les résolutions du Congrès comme obligatoires sont financées sur le Fonds des publications alimenté par le budget ordinaire. À partir des fichiers informatiques établis au sein du Secrétariat, il est prévu de fournir des services d'impression et des produits électroniques qui répondent aux besoins des Membres et qui assurent une distribution rapide des publications et des documents techniques sous forme électronique et imprimée.

Dans le domaine de la gestion des ressources, la modernisation de la gestion administrative et financière se poursuivra, à l'appui de la budgétisation axée sur les résultats. Les processus d'exploitation internes seront simplifiés pour alléger la charge administrative des directeurs de programmes et pour accroître l'efficacité du Secrétariat. On continuera à développer le système financier Oracle. De ce fait, les organes d'orientation et la direction recevront des états financiers plus transparents sur les activités inscrites au budget ordinaire et sur les programmes extra-budgétaires, ainsi que des informations sur l'exécution du budget-programme.

Les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle essentiel dans la conduite des activités de l'OMM à l'échelle mondiale et dans le fonctionnement du Secrétariat. La mise en service du réseau Intranet, qui a amélioré les communications au sein du personnel, se poursuivra. Le nouveau système de gestion électronique des documents simplifie les méthodes et les procédures de travail. Les technologies de l'information et de la communication devraient permettre au Secrétariat de devenir encore plus productif.

On continuera à progresser dans la mise en œuvre de la stratégie en matière de développement du personnel, de formation et d'apprentissage en établissant des priorités et des plans annuels touchant la formation professionnelle. Des mécanismes d'imputabilité seront développés pour les administrateurs et la gestion des performances sera améliorée. Pour ce qui est des services communs, il sera possible de réduire les dépenses afférentes au personnel grâce à l'emploi optimal du personnel

interne, allié à l'externalisation et au recours plus judicieux au personnel temporaire. Les usagers recevront des services en ce qui concerne la gestion des moyens, les achats, les fournitures, le courrier et les communications, la sécurité et la restauration, et l'entretien et la gestion du bâtiment et des installations techniques.

Le Secrétaire général traite ensuite de questions générales se rapportant au projet de budget programme. S'agissant du niveau budgétaire global, les propositions ont été préparées conformément aux indications données par le Conseil exécutif à sa cinquante-quatrième session et renferment deux options, un budget total de 253,8 millions de francs suisses dans le cas de l'option A et de 258,8 millions de francs suisses dans le cas de l'option B, à financer sur les contributions mises en recouvrement. Le Conseil a également proposé la part relative des crédits affectés aux neuf grands programmes au Titre 3 – Programmes scientifiques et techniques. Le Secrétariat a suivi ces indications et révisé en conséquence les propositions initiales, comme on peut le voir dans le document 8(1) (Cg-XIV).

Après la distribution de ce document et en accord avec la pratique habituelle, les prévisions indiquées sont ajustées en fonction du taux actuel d'inflation (mars 2003) et des estimations recommandées par les Nations Unies. Cet ajustement permet d'ajouter 9 millions de francs suisses de pouvoir d'achat au titre de l'option A. Cela sera donc suffisant pour mener à bien les activités envisagées dans le cadre des options A et B, avec 4 millions de francs suisses supplémentaires pouvant être affectés à

d'autres activités hautement prioritaires. Un plafond budgétaire de 253,8 millions de francs suisses est proposé. Le Secrétaire général souligne toutefois que ce montant représente une croissance négative de 3,7 % en chiffres absolus et qu'il sera impossible de maintenir le même volume d'activités qu'au cours de la treizième période financière. Il garantit au Congrès qu'en dépit de ces contraintes budgétaires, le Secrétariat s'efforcera d'améliorer sa capacité de répondre aux besoins des Membres et de la communauté internationale, au moyen d'une évaluation et d'une amélioration permanentes de ses performances, processus qui est à la base de la budgétisation axée sur les résultats.

En conclusion, le Secrétaire général fait remarquer que le monde est en constante mutation depuis une vingtaine d'années. Malheureusement, un aspect qui reste inchangé est la tendance à réduire les crédits affectés au budget ordinaire de l'OMM. Il rappelle les graves contraintes imposées à de nombreuses activités considérées comme hautement prioritaires par le Congrès et le Conseil exécutif. Il donne aussi de nombreux exemples d'activités menées à bien grâce au concours des Membres et au travail acharné du Secrétariat. Il indique que ces succès pourront se poursuivre et que l'Organisation sera en mesure de progresser de manière sensible vers l'atteinte des objectifs fixés pour la quatorzième période financière, malgré le fait que le financement reste au même niveau.

La séance est levée à 12 h 55.

PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE 6 mai 2003 à 14 h 30

La séance est ouverte à 14 h 45.

11. **Allocution de S. E. M. S. Kane, Ministre des transports de la République du Niger**

S. E. M. SOULEAMANE KANE remercie les organisateurs du Congrès de leur accueil cordial, assure l'OMM du soutien sans réserve de son gouvernement et exprime sa gratitude au Secrétaire général et au personnel de l'Organisation. En 1994, M. Obasi a été nommé dans l'Ordre du mérite du Niger. Le Niger est devenu un véritable foyer de recherche et de développement, mettant en place et perfectionnant toute une série de systèmes d'observation par le biais d'organismes tels que

l'ACMAD, AGRHYMET, l'École africaine de la météorologie et de l'aviation civile (EAMAC), l'Autorité du bassin du Niger (ABN), HYDRONIGER (Système de prévision hydrologique pour le bassin du Niger) et l'Institut international de recherches sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT).

M. Kane témoigne la reconnaissance de son gouvernement à la communauté internationale pour la longue série d'ateliers organisés à Niamey. Au début de 2003, Niamey a accueilli un atelier sur le renforcement des capacités des directeurs des Services météorologiques d'Afrique centrale et occidentale ainsi que l'atelier régional organisé au titre du SMOC à l'intention des pays de cette région.

Les participants aux ateliers ont élaboré des plans d'exploitation de produits météorologiques dans un cadre économique ainsi que des plans d'action régionaux pour la VMM.

Les événements des dix dernières années, surtout depuis le Sommet de Rio, en 1992, ont montré que les difficultés apparues sur le plan national, régional et mondial ont incité les Services météorologiques à jouer un rôle essentiel, comme en témoignent les multiples demandes d'intervention dans divers domaines.

Au Niger comme dans de nombreux pays du Sahel où le cycle climatique a subi des perturbations considérables entraînant des catastrophes telles que sécheresses, inondations et tempêtes, les communautés n'ont plus tendance à croire au caractère inéluctable du destin. Désormais, elles ont plutôt tendance à croire au bien-fondé des prévisions météorologiques.

Les préjudices subis par les personnes et les biens lors de récentes manifestations météorologiques et climatiques extrêmes ont retenu l'attention des populations et sollicité l'autorité publique. C'est pourquoi le Congrès devrait évaluer les capacités nationales et régionales d'alerte précoce en cas de manifestations extrêmes. Les difficultés sont nombreuses et les ressources financières limitées, mais la situation est stimulante et incite l'Organisation à faire des efforts exceptionnels pour que les apports nationaux soient réellement pris en compte.

M. Kane, félicitant l'OMM des succès qu'elle a remportés, exprime l'espoir que l'Organisation continuera à contribuer efficacement au développement soutenu des diverses régions en confirmant les gains spectaculaires d'efficacité de ses outils météorologiques déjà remarquables, qui jouent un rôle majeur dans le domaine de la coopération.

12. Allocution de M. Patricio Bernal, Secrétaire exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

M. P. BERNAL, après avoir transmis les salutations de M. Su Jilan, président de la Commission, et de M. Koichiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, remercie le Secrétaire général de l'OMM d'avoir évoqué de façon élogieuse la collaboration entre les deux organisations. Celles-ci peuvent s'estimer fières du niveau de coopération et d'intégration atteint lors de la mise en œuvre de certains programmes. La création de la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM), qui relève de l'OMM et de l'UNESCO, témoigne d'une façon nouvelle et positive de travailler au sein du système des Nations Unies. Grâce aux décisions judicieuses de leurs

organes directeurs, les deux organisations ont réussi à surmonter les difficultés que présentait le fonctionnement de la Commission. La COI est reconnaissante à l'OMM de son engagement sans faille.

La COI accorde la plus haute importance à la mise en œuvre du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS). Celui-ci comprend deux composantes : le système opérationnel d'observation des océans et le système de services océaniques. Plusieurs bureaux régionaux ont été créés depuis deux ans à l'appui du réseau de plus en plus vaste du GOOS, dont ceux, tout dernièrement, de Perth, en Australie-Occidentale, et de Rio de Janeiro. La mise en œuvre du GOOS dans l'océan Indien par le bureau de Perth a bien progressé et les 15 organisations du bassin de l'océan Indien ont signé un accord d'exploitation à Maurice, en 2002.

La COI a fait du Secrétariat du Groupe de coopération pour les programmes de bouées de mesure, installé à Toulouse, un centre CMOM de soutien pour les plates-formes d'observation *in situ* (JCOMMOPS), qui intègre le Centre d'information Argo. Actuellement, 698 flotteurs Argo sont en service. Ceux-ci ont pour objet d'établir le profil vertical des couches supérieures des océans, de même que les radiosondes établissent celui de l'atmosphère. La mise en place de ces flotteurs a demandé un investissement de 11 millions de dollars des États-Unis de la part des États Membres. L'objectif visé est de mettre à l'eau 3 000 flotteurs entre 2003 et 2005, ce qui entraînera des coûts d'exploitation de même ordre.

La tâche la plus vaste qui attend la communauté océanographique est l'unification progressive de l'océanographie opérationnelle en l'absence d'une infrastructure d'exploitation préexistante au niveau national, grâce à la mise en œuvre des composantes régionales du GOOS en collaboration avec les États Membres. La mise en place d'une infrastructure d'exploitation, très différente de l'infrastructure météorologique, présente une difficulté particulière. Les projets régionaux du GOOS en sont à diverses étapes de réalisation. L'EuroGOOS, en mer du Nord, est le plus avancé. Il repose sur un accord officiel entre services nationaux d'exploitation et nombre de SMHN, dont le mandat a été élargi aux observations océanographiques. Le Système d'observation de la mer Baltique (BOOS) donne un autre exemple de production régulière de produits d'exploitation alors que le GOOS régional de l'Asie du Nord-Est diffuse régulièrement des données en provenance de la Chine, de la Corée, du Japon et de la Fédération du Russie. Plusieurs autres secteurs sont également couverts.

La mise sur pied d'un ensemble mondial intégré de systèmes d'observation exige une stratégie et un plan communs afin d'aider les sociétés et les décideurs à se fixer les mêmes

priorités et les mêmes grands objectifs, même s'ils ont pour origine des protagonistes et des organismes différents. Faute d'un engagement formel de tous les secteurs de la société, il serait impossible d'inverser les tendances négatives qui menacent la pérennité des réseaux d'observation du monde entier et plus encore d'élargir la base permettant de créer les nouveaux systèmes nécessaires. La COI, dans le dernier rapport bisannuel qu'elle a remis à la Conférence générale de l'UNESCO, a souligné la nécessité d'un apport du secteur privé et du secteur public. À cette occasion, elle a affirmé les avantages d'une stratégie et d'une plate-forme d'observation communes aux deux secteurs et souligné que la réalisation des nouvelles perspectives d'avenir exigerait l'élaboration, la négociation et l'adoption de normes et d'accords internationaux, surtout dans le domaine de l'échange de données et d'informations.

M. Bernal estime que les deux organisations ont des tâches communes à accomplir, même si l'OMM est fondée sur des services nationaux déjà en place, ce qui n'est pas le cas de la COI, qui se trouve désormais dans l'obligation d'établir de tels services. Il est convaincu qu'en travaillant de concert, les deux organisations ont de fortes chances de réussir dans leur entreprise.

13. Sixième Plan à long terme de l'OMM et budget-programme 2004-2007
(points 6.2 et 8 de l'ordre du jour)
(Documents 6.2; 6.2, ADD. 1; 6.2, ADD. 2; 8(1); 8(2) et 8(3) (Cg-XIV)) (suite)

Le **PRÉSIDENT** rappelle que le Groupe de travail de la planification à long terme relevant du Conseil exécutif a élaboré le projet de sixième Plan à long terme de l'OMM en vue de le soumettre au Congrès. Le Conseil, à sa cinquante-quatrième session, s'est penché sur les travaux du Groupe de travail, présidé par M. P. Ewins, délégué du Royaume-Uni. Le document élaboré fait suite à une recommandation du Conseil.

Le Président invite **M. P. EWINS, DÉLÉGUÉ DU ROYAUME-UNI**, à prendre la parole. Celui-ci, s'exprimant au nom du Groupe de travail de la planification à long terme relevant du Conseil exécutif, félicite le Secrétaire général d'avoir présenté le Plan à long terme de façon claire et exhaustive. Il remercie ses collègues du Groupe de travail de leur appui et de leur labeur en vue de produire le Plan, les présidents des associations régionales et des commissions techniques d'avoir largement contribué à améliorer la qualité du document, ainsi que le Secrétariat. Il souligne la différence du nouveau Plan avec certains des plans antérieurs; en effet, celui-ci assure une certaine continuité avec le budget-programme.

Cette continuité est très importante du fait que pour la première fois, le Plan à long terme et le budget-programme seront homogènes. En outre, le Plan est en accord avec les travaux des organes constituants et offre un cadre à l'intérieur duquel les Membres exécutent leurs programmes nationaux, ce qui donne une parfaite cohésion à l'ensemble du programme.

Dans le Plan, on a cherché à mettre en valeur les perspectives d'avenir de l'OMM de façon claire et succincte. Ces perspectives, qui doivent correspondre aux souhaits de l'Organisation pour l'avenir, doivent convenir aux Membres, aux commissions, aux autres institutions, au grand public et au Secrétariat. La volonté de définir des perspectives qui satisfassent aux besoins de toutes les parties prenantes représente un défi en soi.

Il a été difficile de définir la notion de résultat. Lorsqu'on réalise une prévision météorologique, par exemple, on obtient un produit, et si cette prévision sert à sauver des vies humaines, il s'agit d'un résultat, de l'avis du Groupe de travail, qui considère que ce sont des résultats qu'il doit chercher à obtenir.

Les stratégies présentées dans le projet de Plan à long terme indiquent non seulement les pratiques de travail du Secrétariat de l'OMM, mais aussi les stratégies des Membres qui ont contribué aux résultats obtenus dans le cadre de leurs propres programmes nationaux. Ainsi, ces stratégies devraient être communes au Secrétariat et aux Membres de l'Organisation.

Enfin, pour ce qui est du programme et des objectifs, ces derniers sont ceux de l'OMM dans son ensemble et non ceux d'une partie de l'Organisation. Le Groupe de travail a produit un Plan qui représente un progrès considérable, qui traduit la confiance de l'OMM dans son propre avenir et qu'il recommande au Congrès.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE** remercie le Secrétaire général d'avoir présenté de façon claire et concise le mécanisme financier et de planification très complexe que l'Organisation met en place. Il dit espérer que le Congrès admettra une fois encore que le Plan à long terme de l'OMM est essentiel pour garantir une mise en œuvre régulière et efficace des projets et des programmes de l'Organisation classés selon ses diverses activités. Au cours des quatre dernières années, la préparation du Plan et du budget-programme a permis d'adjoindre de nouveaux éléments au processus. Comme on peut le constater, le sixième Plan à long terme porte sur deux périodes de quatre ans. Ces huit années correspondent davantage aux périodes de planification financière que cela n'avait été le cas par le passé. Il y a ensuite la nouvelle tendance à axer sur les résultats le processus de préparation du budget-programme, qui reste à

discuter. Si cette tendance se confirme, il sera possible de contrôler et d'évaluer des résultats précis conformément aux critères définis pour le Plan et le budget. Comme il s'agit d'une nouvelle approche, il faudra sans doute la perfectionner encore, mais, selon le délégué, il s'agit d'un réel progrès du fait qu'on fait appel à un outil plus efficace qui non seulement contribuera à l'obtention de résultats mais accroîtra l'efficacité des diverses composantes lors de la réalisation des programmes. Le délégué de la Fédération de Russie espère que le très important résumé distinct à l'intention des décideurs évoqué dans le paragraphe 6.2.10 (document 6.2 (Cg-XIV)) sera publié dès que possible afin que les Membres puissent informer leurs gouvernements du contenu du document et leur expliquer les grands traits du travail complexe réalisé, les objectifs prévus et les diverses façons de les atteindre.

Le **DÉLÉGUÉ DU COSTA RICA** affirme que le document suscite certaines préoccupations d'ordre général dans son pays. Il se félicite de la préparation du budget-programme mais se demande si, au cas où l'option A était choisie pour le budget, certains programmes comme le programme de surveillance ne risqueraient pas d'être très affaiblis, ce qui entraînerait des risques importants en matière de collecte de données et de réseaux. Selon lui, l'autre solution, l'option B, devrait être envisagée sérieusement.

Le délégué du Costa Rica affirme qu'il convient de signaler au Comité consultatif pour les questions financières la nécessité d'un comité des ouragans. Si l'option B était adoptée, il y aurait un soutien pour le Comité des ouragans de l'AR IV, mais dans le cas contraire, celui-ci serait sérieusement affaibli. Cela est à noter, parce que le Comité des ouragans de l'AR IV est l'un des éléments majeurs du PCT et qu'il a contribué à la protection des personnes et des biens.

La **DÉLÉGUÉE DU BOTSWANA** félicite le Secrétaire général du travail effectué pour produire le document et de l'impulsion qu'il a donnée en ce qui concerne les questions abordées. Elle se déclare préoccupée par le fait qu'à la fin de son allocution, le Secrétaire général a indiqué l'existence d'un déficit pour l'actuelle période financière. Si tel est le cas, le Congrès doit maintenant établir un budget qui créera un déficit encore plus important. En outre, on tiendra très peu compte de certaines des questions abordées par les présidents des associations régionales dans leurs rapports. De plus, de nouveaux problèmes sont apparus, qui réduisent l'efficacité des SMHN. La déléguée du Botswana ne voit pas en quoi un budget conforme à l'option A apporterait quoi que ce soit de nouveau. Si l'on examine les crédits affectés aux divers programmes de l'OMM, on constate qu'on ne fait que jongler avec les chiffres, ce qui indique que le

budget proposé pose des problèmes dès le départ. Elle estime à sa juste valeur le bon sens du Plan à long terme, mais elle ne saurait dire si un budget axé sur les résultats laissera à désirer a priori. Elle estime, comme le délégué du Costa Rica, qu'il faudrait envisager sérieusement l'option B ou alors trouver une solution à mi-chemin entre les deux options.

Le **SECRETÉIRE GÉNÉRAL** indique que lorsque le budget-programme a été conçu et proposé conformément aux directives du Conseil exécutif à sa cinquante-quatrième session, à cette étape, vu les activités et les programmes prévus pour la période financière 2004-2007, les activités considérées dans l'option A ont été évaluées à 253,8 millions de francs suisses. On a aussi proposé d'autres activités prioritaires qui augmenteraient ce chiffre, qui passerait à 258,8 millions de francs suisses pour l'option B. Ce sont là les indications que le Conseil exécutif a données au Secrétariat pour le document sur le budget-programme, qui a fait l'objet du document 8(1) (Cg-XIV). Suite à une réévaluation des coûts effectuée en mars 2003, le coût de l'inflation a été revu à la baisse par rapport à l'hypothèse d'origine et fixé à environ 9 millions de francs suisses, en conséquence de quoi l'option A ne reviendrait plus qu'à 244,8 millions de francs suisses et l'option B à 249,8 millions de francs suisses. Ainsi, les diverses activités envisagées selon les deux options seraient réalisées pour une somme inférieure. Il serait même possible de mettre en oeuvre toutes les activités prévues par les options A et B pour moins de 253,8 millions de francs suisses en incluant les activités prioritaires, évaluées à 4 millions de francs suisses. Même dans ce cas, le budget réévalué à 253,8 millions de francs suisses correspondrait à une croissance réelle négative de 3,7 % par rapport à la treizième période financière.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA FINLANDE**, remerciant les auteurs du sixième Plan à long terme de l'OMM, se félicite du fait que le Plan tient largement compte de l'environnement et des changements climatiques ainsi que de l'application des images satellitaires à la météorologie et à la surveillance de l'environnement. Selon lui, l'OMM devrait avoir un rôle plus marqué en tant que centre international de coordination des questions relatives aux changements climatiques. La plupart des résultats visés dans le Plan à long terme correspondent aux Objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire, à l'horizon 2015. Le délégué de la Finlande estime qu'il manque un objectif parmi ceux énoncés : celui de la promotion de l'égalité des sexes dans les activités de l'OMM.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA FRANCE** remercie le Secrétaire général de son allocution du matin, de sa présentation du Plan à long terme et du budget-programme pour la période 2004-2007, qui font l'objet du document 8(1) (Cg-XIV), et de son explication du processus de budgétisation axé sur les résultats.

Il approuve les indicateurs de résultats proposés et se rend très bien compte des efforts du Secrétariat pour améliorer la gestion de l'Organisation. Pour ce qui est du budget de l'OMM, sa délégation est favorable à une croissance réelle nulle. Si la délégation française s'est déclarée en faveur de l'option A, c'est que l'OMM est chargée d'une mission, dont elle doit continuer de s'acquitter tout en maintenant le niveau actuel d'activité et en conservant le personnel existant. Cela est essentiel si l'Organisation veut pouvoir satisfaire les besoins fondamentaux des pays en développement. Seule une telle approche permettra d'envisager l'avenir de l'OMM avec une certaine sérénité. La délégation se déclare préoccupée par la réduction des crédits affectés aux services linguistiques, aux publications et aux conférences proposée aux termes des options A et B. La diffusion de l'information est indispensable pour réaliser les activités que l'Organisation cherche à promouvoir. Le respect de la diversité linguistique est une garantie que cette information sera diffusée correctement et adéquatement. C'est pourquoi la délégation française demande au Congrès de ne pas réduire les crédits affectés aux services linguistiques et aux publications. Pour conclure, la délégation française estime que le Secrétariat devrait également pouvoir assurer le recouvrement systématique des coûts afférents aux services d'appui aux programmes financés par des contributions volontaires. Elle déclare souhaiter reprendre certaines des questions abordées pendant le débat approfondi sur le budget programme.

Le **PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE (CMAé)** félicite le président du Groupe de travail de la planification à long terme d'avoir dirigé d'excellente manière et de façon lucide le travail de préparation du Plan à long terme et de sa façon novatrice, conviviale et progressiste d'envisager le Plan. Il félicite également le Secrétariat, le Président et le Secrétaire général d'avoir veillé à ce que les commissions techniques jouent un rôle actif dans la préparation du Plan, essentiellement par l'intermédiaire de leurs présidents. Vu l'importance primordiale des programmes scientifiques et techniques qui ont été suivis par les commissions techniques, leur participation active était indispensable. Le président de la Commission de météorologie aéronautique espère qu'il en sera tenu compte dans l'élaboration du prochain plan, au cours des années à venir.

Le **DÉLÉGUÉ DE MAURICE** se déclare très satisfait des deux documents présentés par le Secrétaire général, le sixième Plan à long terme et le budget-programme, qui indiquent clairement le rôle que l'OMM aurait déjà dû jouer depuis longtemps. Il estime qu'étant donné les nouvelles perspectives évoquées par l'Organisation, les Membres devraient avoir tout à fait confiance dans son avenir. De plus,

l'obtention de résultats exige non seulement des sommes importantes, mais beaucoup de travail. La délégation de Maurice estime que pour parvenir à des résultats qui profitent à la société, il convient d'établir des rapports plus étroits entre le Secrétariat et les Membres.

Le **DÉLÉGUÉ DU LIBAN**, parlant au nom de son gouvernement et du Service météorologique national de son pays, félicite le Secrétaire général pour son rapport, pour sa présentation des perspectives d'avenir de l'Organisation et pour ses observations sur le Plan à long terme. Le budget indique actuellement une croissance négative. Le délégué se demande comment les programmes présentés dans le Plan à long terme peuvent être mis en œuvre efficacement si les crédits qui leur sont affectés sont insuffisants. Il craint que les restrictions budgétaires imposées aux programmes d'appui de l'Organisation dans les pays en développement aient des conséquences directes. Les questions budgétaires inscrites à l'ordre du jour devraient être discutées objectivement et le Congrès devrait veiller à ce que les programmes d'appui au renforcement des capacités des pays en développement ne soient pas malmenés outre mesure et qu'en particulier ils ne pâtissent pas d'une réduction des crédits budgétaires.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA GUINÉE** déclare qu'à la suite de la deuxième Conférence technique sur la participation des femmes aux activités météorologiques et hydrologiques, les femmes de son pays ont pris nettement conscience des conséquences des catastrophes météorologiques et des phénomènes climatiques extrêmes sur leur vie. Elles ont demandé à la délégation guinéenne, en tant que membres les plus vulnérables de la société qui subissent les principales conséquences de ces catastrophes et de ces phénomènes, de faire-part de leurs préoccupations à l'OMM et au Congrès. En conséquence, le délégué de la Guinée se déclare en faveur des propositions concernant le budget et demande au Congrès d'approuver celui-ci afin qu'un nombre plus grand de vies puissent être sauvées à l'avenir.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA BELGIQUE** félicite le Groupe de travail de la planification à long terme des progrès accomplis. Le Groupe de travail a dégagé des perspectives d'avenir, évalué le contexte en évolution rapide de l'Organisation, défini un ensemble de stratégies et d'objectifs et donné un aperçu des divers programmes et de leurs objectifs. Il a nettement progressé vers la gestion du budget par objectifs et le délégué de la Belgique appuie ses propositions.

Il propose qu'à l'avenir, on indique dans le Plan les principales faiblesses et tendances qui se manifestent dans l'Organisation, ce qui permettrait de définir les objectifs et les priorités de façon plus

claire. On pourrait déduire des objectifs les besoins en matière de programmes et la façon dont ces programmes devraient contribuer à la réalisation des objectifs. On pourrait alors distinguer nettement les responsabilités et les objectifs du Secrétariat de ceux de l'Organisation dans son ensemble. On pourrait aussi calculer le coût de réalisation de chaque objectif.

Dans un système de gestion du budget par objectifs, le Plan à long terme deviendrait un plan stratégique et les propositions concernant le budget deviendraient un plan de mise en œuvre ou plan opérationnel. Une telle approche permettrait à

l'OMM de concrétiser son projet de devenir le chef de file des organisations consacrées à la météorologie, à la climatologie, à l'hydrologie et à l'environnement.

Le **PRÉSIDENT** remercie les délégués qui ont pris la parole. Il présente ensuite les dispositions relatives à la procédure et les arrangements de travail établis pour les débats qui vont avoir lieu entre les Comités de travail A et B, le Sous-Comité du budget-programme et le Comité consultatif pour les questions financières.

La séance est levée à 15 h 45.

PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

7 mai 2003 à 14 h 30

La séance est ouverte à 14 h 35.

14. Rapport du Comité de vérification des pouvoirs (point 1.5 de l'ordre du jour) (Documents PINK 1.2(1) et 1.5(1) (Cg-XIV))

Présentant le premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs, le **PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DU COMITÉ** indique qu'il s'est avéré que les pouvoirs de 145 Membres étaient parfaitement en ordre. Il rappelle aux délégations qui n'ont pas encore présenté leurs pouvoirs qu'il convient de le faire dès que possible.

Le premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs reproduit dans les documents PINK 1.2(1) et 1.5(1) (Cg-XIV) est adopté.

15. Demande d'adhésion à l'Organisation (point 11.5 de l'ordre du jour)

Le **PRÉSIDENT** informe le Congrès que les demandes d'adhésion à l'Organisation doivent être examinées en vertu des dispositions des articles 3 – alinéas c et e, 33 et 34 de la Convention de l'OMM. C'est sous ce point de l'ordre du jour que le Congrès examine, le cas échéant, les demandes d'adhésion à l'Organisation. Constatant qu'aucune demande n'a été reçue, le Président saisit l'occasion pour informer le Congrès que deux pays, à savoir le Bhoutan et Kiribati, avaient déposé leurs instruments d'adhésion auprès du Gouvernement des États-Unis d'Amérique les 11 mars 2003 et 24 avril 2003 respectivement. Le nombre total d'États Membres est ainsi passé à 181 et celui des Territoires Membres à six. Le Président a également informé le Congrès qu'à partir du 4 février 2003, la Yougoslavie avait changé de nom pour s'appeler Serbie-et-Monténégro.

S. E. M. BAP KESANG, REPRÉSENTANT PERMANENT DU BHOUTAN AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES transmet au Quatorzième Congrès les salutations de Sa Majesté le Roi ainsi que celles du peuple du Bhoutan. Il déclare que c'est un honneur de participer au Congrès pour la première fois en tant que Membre de l'OMM, une organisation dont les programmes scientifiques et techniques relatifs au climat, à l'atmosphère, à l'environnement, à l'hydrologie, aux ressources en eau et à la veille météorologique ont une extrême importance pour les Membres. La survie de certains écosystèmes est vraiment de plus en plus menacée par les catastrophes naturelles qui découlent des changements climatiques. L'OMM a par conséquent un rôle de plus en plus important à jouer s'agissant de la gestion et de la durabilité des ressources naturelles.

Depuis le début de son processus de développement, le Bhoutan suit une politique de développement durable. L'environnement naturel est une richesse économique importante du pays, en particulier lorsqu'il s'agit de l'énergie hydraulique et du tourisme, et sa protection est d'une extrême importance pour le bien-être à long terme du Bhoutan et du monde. Pour cette raison, le Bhoutan a adhéré à toutes les conventions et à tous les traités internationaux sur l'environnement. Le Gouvernement du Bhoutan souhaite que son pays puisse tirer parti des travaux de l'OMM tout en contribuant à son développement et à son rayonnement par une participation active à ses programmes et à ses activités.

Le **PRÉSIDENT** félicite les deux nouveaux Membres et leur souhaite la bienvenue dans la grande famille de l'OMM.

La séance est levée à 14 h 50.

PROCÈS-VERBAL DE LA SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE
9 mai 2003 à 9 h 30

La séance est ouverte à 9 h 40.

**16. Allocution du vice-amiral
C.C. Lautenbacher Jr., Sous-Secrétaire
du Commerce pour les océans et
l'atmosphère, Administrateur de la
National Oceanic and Atmospheric
Administration (NOAA) des États-Unis
d'Amérique**

Le VICE-AMIRAL LAUTENBACHER JR. qualifie l'OMM d'organisation internationale modèle en mentionnant ce que des décennies de partenariat au sein de l'OMM et entre pays Membres ont permis de réaliser, en particulier le Système mondial d'observation météorologique.

Il rend hommage à M. Zillman et à M. Obasi, en notant les contributions du Président aux programmes de l'OMM et la défense par le Secrétaire général des causes de l'Organisation auprès des gouvernements et des Nations Unies. Il les remercie au nom des États-Unis d'Amérique et de la NOAA et leur présente ses meilleurs vœux pour l'avenir.

Par son budget, la NOAA est la plus grande administration du Ministère du Commerce des États-Unis d'Amérique. Elle a pour mission de surveiller et de comprendre les océans, les côtes, les pêches et le temps, de préparer les prévisions et de diffuser l'information dans l'intérêt de l'économie et du public. La NOAA est une pépinière d'experts avec son équipe complète constituée des meilleurs hommes de science de la planète et sa technologie sous forme de systèmes d'observation comprenant des satellites et un vaste réseau d'observation en surface qui offrent d'énormes possibilités d'étude des questions relatives à l'environnement et à la gestion des ressources qui se posent sur la Terre. L'orateur qualifie la NOAA d'organe opérationnel pour la science des écosystèmes des États-Unis d'Amérique et se dit impressionné par le partenariat entre la NOAA et l'OMM qui permet à l'Administration de mettre ses compétences internes au service du monde entier par le biais de la collaboration internationale.

Le vice-amiral Lautenbacher Jr. souhaite faire valoir l'importance d'un système complet intégré et durable d'observation de la Terre, les avantages que présenterait un tel système et la voie à suivre pour y parvenir. Il se déclare persuadé qu'une renaissance des sciences de la Terre est imminente, inaugurant une nouvelle ère de meilleure compréhension des systèmes complexes de la planète Terre. Pour comprendre, il faut d'abord observer et, en matière d'observations

météorologiques, c'est à l'OMM que l'on doit pratiquement tout ce qui s'est fait jusqu'à présent. Tous les pays profitent de son organisation des systèmes d'observation et d'échange libre et gratuit des données.

À l'avenir, il faudra toutefois passer à des systèmes d'observation de niveau supérieur et, par conséquent, construire un système de systèmes qui permettra de «prendre le pouls de la planète». Ce qui se fait à l'heure actuelle pour le temps devrait également se faire pour le climat, l'eau, la définition et la gestion des écosystèmes, pour l'utilisation judicieuse de toutes les ressources de la terre, le développement durable et d'autres nouveaux problèmes environnementaux à résoudre.

L'orateur se propose de présenter quelques-uns des impératifs qui plaident en faveur d'un système entièrement intégré de gestion de l'information et des données sur la Terre en les regroupant en trois catégories.

L'impératif social dit-il, découle de la croissance démographique mondiale et du phénomène de migration des populations des zones rurales vers les centres urbains, qui bouleverse la distribution des biens et des services et l'utilisation des sols et augmente la vulnérabilité potentielle aux catastrophes naturelles sachant que de nombreuses grandes villes se trouvent dans les régions côtières. Pour illustrer l'impératif économique, il cite des statistiques relatives aux pertes économiques associées aux catastrophes naturelles, la valeur de PIB des secteurs économiques des États-Unis d'Amérique sensibles au temps et au climat – qui reflète par conséquent la contribution des Services météorologiques, climatologiques et hydrologiques nationaux aux économies nationales – et des indicateurs du rendement économique des investissements en systèmes d'observation aux États-Unis d'Amérique. Il est indispensable de mettre en place un système très complet d'observation de la Terre pour disposer de l'infrastructure qui sous-tend l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement et qui est indispensable pour le développement durable. En abordant l'impératif scientifique, l'orateur note qu'il y aura toujours des frontières entre disciplines scientifiques, mais qu'il faut travailler dans un esprit de collaboration pour intégrer les connaissances sur les écosystèmes et leur gestion. Une approche interdisciplinaire des sciences de la Terre permettrait de répondre à des questions scientifiques pressantes et de résoudre les problèmes d'organisation et de gestion et une action

concertée faciliterait la planification et la collecte de fonds pour les sciences de la Terre.

Les sciences ont tendance à s'articuler autour de systèmes. Il ne suffit plus d'énumérer les parties et les fonctions d'un système, il faut aussi savoir comment il fonctionne dans son ensemble. Un système mondial intégré de gestion de l'information et des données bien raccordé constitue un premier pas dans cette direction.

La VMM constitue un système qui permet aux nations du monde entier de recevoir chaque jour des analyses et des prévisions météorologiques et l'OMM a innové en mettant en place les fondations opérationnelles de la surveillance de la composition chimique de l'atmosphère et de la variabilité climatique. Le Système mondial d'observation de la VMM a été très utile à cet égard. Conçu au départ pour l'observation des conditions météorologiques, il a été aménagé à la suite d'initiatives et de phases de développement organisées relativement récentes. L'orateur annonce avec satisfaction qu'un crédit de 4 millions de dollars des États-Unis a été inscrit au budget de la NOAA pour l'année afin de renforcer les capacités d'observation du climat du SMOC.

À l'heure actuelle, on prévoit les cycles du phénomène *El Niño* grâce à une combinaison de systèmes d'observation *in situ* et spatiale, d'ordinateurs et de modèles. Il est ainsi possible de prévoir le déroulement du phénomène trois à six mois à l'avance et ce résultat est le fruit de 20 ans de travail et d'intense coopération internationale. Les avantages socio-économiques de cet exploit sont immenses et il s'agit d'un exemple de ce qu'il est possible de faire avec les futurs services environnementaux fournis par un système intégré d'observation de la Terre en utilisant l'information fragmentaire pour diagnostiquer des effets du climat à moyenne échéance et à longue échéance.

Il faut non seulement renforcer la prévision du climat, mais également installer des détecteurs pour démêler d'autres cycles physiques, chimiques, géologiques et biologiques.

La NOAA a récemment pris des dispositions pour revoir l'architecture de son système d'observation. L'inventaire des réseaux d'observation a révélé qu'il existe 99 systèmes d'observation distincts qui mesurent 521 paramètres environnementaux différents. L'Administration procède maintenant à l'identification des doubles emplois, des lacunes et des besoins des usagers.

Les composantes les plus importantes de tout système intégré d'information sont celles qui touchent à la gestion des données et à la capacité de traitement. Il est également indispensable d'avoir la capacité d'échanger, de stocker et de diffuser des données et de l'information gratuitement et sans restriction et il est nécessaire de disposer de supers ordinateurs capables de modéliser des processus complexes qui se déroulent dans les écosystèmes et

l'orateur se félicite de la mise au point du simulateur de terre par le Japon.

Le vice-amiral Lautenbacher Jr. a le plaisir d'annoncer que les États-Unis d'Amérique accueilleront un sommet sur l'observation de la Terre le 31 juillet 2003 à Washington D.C., auquel assisteront des ministres du G-8 ainsi que d'autres nations et des organisations internationales y compris l'OMM. Ce sommet sera l'occasion d'explorer les enjeux politiques de la construction d'un système d'observation de la Terre complet, intégré et durable. Il est prévu que le lendemain de la réunion ministérielle, un groupe de travail international se rencontre pour commencer à élaborer un plan international décennal de mise en service d'un système de systèmes de ce type.

17. **Allocution de S. E. M. A. Ligale, Député EGH, Ministre adjoint des transports et des communications de la République du Kenya**

S. E. M. A. LIGALE déclare que c'est pour lui un grand privilège et un honneur de s'adresser au Quatorzième Congrès et transmet aux participants les salutations les plus chaleureuses du Président de la République du Kenya, du Gouvernement kényen et de la population. Le Kenya, qui est Membre de l'OMM depuis 40 ans, a participé activement aux activités de l'Organisation et tiré parti des résultats qui en découlent. Il a été rendu hommage à l'OMM pour les activités qu'elle avait déployées et les résultats qu'elle avait obtenus au Sommet mondial pour le développement durable où il avait été souligné que la gestion économique, sociale et environnementale, qui constitue un préalable indispensable au développement durable, était liée aux conditions météorologiques et au climat. Assurer des services de qualité, améliorer l'application de l'information climatologique et rehausser leur image constituent pour les SMHN des pays en développement autant de défis qu'ils devraient pouvoir relever grâce à des ateliers, des publications, des conférences et des lois régissant une politique rationnelle de prise en compte des éléments météorologiques et climatiques dans les stratégies nationales de planification et de développement.

Dans la plupart des pays en développement, y compris au Kenya, 70 % des catastrophes naturelles sont liées à des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, notamment à des vents violents, des cyclones tropicaux, des sécheresses ou des inondations prolongées, qui ont tous des incidences néfastes sur les activités socio-économiques des pays qui y sont exposés. Le Kenya subit actuellement de graves inondations qui se sont traduites par des décès, y compris celui d'un député, et la destruction de maisons, de champs cultivés et d'infrastructures et qui ont entraîné le déplacement d'un million de personnes. On pourrait toutefois minimiser ces incidences néfastes

en tenant compte de l'information météorologique et climatologique dans le processus de prise de décisions pour une bonne gestion des risques qui sont associés aux phénomènes. Toute action visant à améliorer les services météorologiques et à sensibiliser les agriculteurs pour qu'ils tiennent compte des éléments météorologiques et climatiques dans la planification de leurs activités constituerait un moyen de réduire la pauvreté et d'encourager le développement durable.

La vulnérabilité croissante de la plupart des pays en développement aux phénomènes climatiques extrêmes et aux conditions météorologiques rigoureuses a multiplié les demandes de services météorologiques qui suscitent de plus en plus d'intérêt. Il est donc important de faire mieux connaître les produits météorologiques et il est fait appel aux météorologistes pour améliorer l'exactitude et la transmission en temps voulu des prévisions. L'orateur exhorte les Membres à constituer des partenariats entre eux et avec des partenaires engagés dans des travaux de développement pour atténuer les effets néfastes des catastrophes consécutives à des phénomènes météorologiques ou climatiques et encourager le développement durable.

S. E. M. A. Ligale rend hommage au travail de l'Organisation ainsi qu'au dévouement et aux efforts incessants de M. Obasi, qui prendra sa retraite

après 20 ans passés à la tête de l'Organisation. M. Obasi a commencé sa carrière dans le domaine de la météorologie à la fin des années 60 lorsqu'il a été professeur à la faculté des sciences de l'Université de Nairobi puis doyen de cette faculté. Un certain nombre de directeurs de Services météorologiques nationaux africains ont d'ailleurs été ses étudiants à un moment ou à un autre.

S'agissant de l'élection d'un nouveau Secrétaire général, le Gouvernement du Kenya présente la candidature de M. E.A. Mukolwe, l'actuel Directeur-coordonateur des programmes scientifiques et techniques de l'OMM. M. Mukolwe a joué un rôle important dans le développement de la météorologie non seulement au Kenya mais également à l'échelle internationale. Il est membre fondateur de la Société météorologique africaine et de la Société météorologique du Kenya. En tant que Secrétaire général, M. Mukolwe établirait un lien et un partenariat puissants entre pays développés et pays en développement pour promouvoir la météorologie aux fins du développement durable, de la réduction de la pauvreté et de la protection de l'environnement. Pour conclure, l'orateur souhaite aux délégués plein succès dans leurs délibérations.

La séance est levée à 10 h 25.

PROCÈS-VERBAL DE LA SEPTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

12 mai 2003 à 14 h 30

La séance est ouverte à 14 h 40.

18. Déclaration de S. E. M. M.J. Mwandosya, Ministre des communications et des transports de la République -Unie de Tanzanie

Au nom du Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie, **S.E. M. M.J. MWANDOSYA** remercie le Président et le Secrétaire général de lui avoir donné la parole. Selon lui, la mission de l'OMM est de comprendre les forces de la nature afin de maîtriser l'environnement et d'anticiper les événements en vue de promouvoir un développement durable.

L'économie de la plupart des pays d'Afrique repose sur l'agriculture, qui est elle-même tributaire de la pluie. C'est pourquoi la variabilité et la prévision des précipitations sont très importantes pour ces pays. Ces dernières années, des phénomènes météorologiques extrêmes et variables

ont provoqué de graves dommages, surtout dans le sud et l'est du continent. Cette année, la Tanzanie subit un important déficit pluviométrique. Avec le temps, la qualité des prévisions et des informations météorologiques s'est sensiblement améliorée.

Il est essentiel que les pays de la région perfectionnent les systèmes d'observation du temps et du climat, l'échange de données ainsi que la qualité du traitement et des prévisions. M. Mwandosya note avec satisfaction que la nécessité de renforcer les capacités figure en bonne place dans l'ordre du jour du Congrès. La Tanzanie souhaite étudier avec l'OMM la possibilité d'améliorer l'École nationale de météorologie.

Il est établi désormais que le réchauffement de la planète est réel et qu'il est dû essentiellement aux activités humaines. La communauté mondiale a réagi à ce phénomène en mettant en œuvre la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en 1992, et le Mandat de Berlin, en 1995, et en lançant des négociations qui ont abouti à

l'adoption du Protocole de Kyoto. Nombre des délégués présents ont participé à ces négociations, tout comme M. Mwandosya, qui, en 1997, a été président du Groupe des 77 et de la Chine. Le réchauffement général est manifeste en Tanzanie, où les neiges du Kilimandjaro fondent actuellement. Une intervention multilatérale est essentielle et tous les pays doivent ratifier le Protocole, en particulier les pays développés cités à l'Annexe I, qui, selon le Protocole, devraient réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % de 1990 à 2010.

L'OMM a participé au *Water Dome* lors du Sommet mondial pour le développement durable, organisé à Johannesburg en 2002, où l'on a lié les questions climatologiques et hydrologiques au programme politique des nations. La Déclaration et le Plan d'action de Johannesburg devraient aider les SMHN dans leurs activités de planification stratégique.

La rareté des données pose un problème majeur pour la prévision du temps en Afrique. M. Mwandosya remercie l'OMM d'avoir élaboré une stratégie qui permettra bientôt aux pays africains de remettre en état et de renforcer les systèmes de base, les services et les infrastructures de leurs SMHN. Ceux-ci doivent rester viables, surtout dans les pays en développement, efficaces et rentables. M. Mwandosya propose que l'OMM donne des conseils sur la mise en place et l'harmonisation de dispositions de recouvrement des coûts.

Suite à la réforme du secteur public, plusieurs prestataires de services tanzaniens ont accédé à une semi-autonomie. Le Service météorologique tanzanien, officiellement établi en décembre 1999, a obtenu des progrès remarquables au niveau de la qualité de la prestation de services et de l'imagerie.

Des événements récents ont permis à la météorologie d'apporter une contribution à de nombreux secteurs. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, outil favorisant un développement durable, offre à la météorologie une possibilité de jouer un rôle dans ses programmes. M. Mwandosya remercie l'Union européenne d'avoir financé la mise en œuvre du projet PUMA, qui devrait améliorer l'application de la météorologie satellitaire au développement régional en Afrique. Par ailleurs, il a demandé à l'OMM d'aider les pays en développement à adopter la norme ISO 9000.

M. Mwandosya rend hommage à M. Zillman pour son œuvre en tant que Président de l'OMM, notant qu'il a su préserver l'harmonie parmi les Membres de l'Organisation. Il félicite M. Obasi d'avoir servi l'Organisation et la communauté scientifique

mondiale de façon exemplaire pendant son long mandat, au cours duquel l'OMM a éminemment contribué au développement socio-économique et à l'atténuation des incidences des catastrophes naturelles, grâce essentiellement à l'amélioration de ses programmes, et notamment de la VMM.

M. Mwandosya remercie tous ceux qui ont aidé les pays en développement et notamment la Tanzanie à améliorer leurs services météorologiques, citant en particulier le Programme de coopération volontaire de l'OMM.

19. Rapport du Comité de vérification des pouvoirs (point 1.5 de l'ordre du jour) (Document PINK 1.5(2) (Cg-XIV))

Le **PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS** présente le deuxième rapport du Comité et indique que les pouvoirs de neuf autres Membres sont en règle, ce qui porte à 153 le nombre total de Membres de l'OMM dont les lettres de créance sont valables. Il indique également que le Comité a reçu d'autres pouvoirs depuis la publication du deuxième rapport et qu'il va se réunir pour les examiner.

Le **DÉLÉGUÉ DU MEXIQUE** demande une explication sur le statut des territoires de Hong Kong et de Macao (Chine).

Le Secrétariat explique qu'en 1995 la Chine et le Royaume-Uni ont demandé au Douzième Congrès que Hong Kong (Chine) devienne un territoire Membre de l'Organisation. En 1999, la Chine et le Portugal ont fait une demande semblable au Treizième Congrès pour Macao (Chine). Ces territoires disposaient chacun de leur propre Service météorologique. Dans les deux cas, le Congrès a accédé à la demande, conformément à l'alinéa d de l'article 3 de la Convention.

Le deuxième rapport du Comité de vérification des pouvoirs, reproduit dans le document PINK 1.5(2) (Cg-XIV), est approuvé.

Le **PRÉSIDENT** explique qu'au moment de la désignation des présidents des comités de travail, MM. T.W. Sutherland (Territoires britanniques des Caraïbes) et A. Diouri (Maroc) ont été élus coprésidents du Comité A. M. Diouri ayant dû s'absenter pour plusieurs jours, M. A. Ndiaye (Sénégal) l'a remplacé. Le Président demande donc au Comité A d'officialiser la nomination de M. Ndiaye comme troisième coprésident.

La demande est acceptée.

La séance est levée à 15 h 15.

PROCÈS-VERBAL DE LA HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE
14 mai 2003 à 9 h 30

La séance est ouverte à 9 h 40.

20. Rapport du Comité de vérification des pouvoirs (point 1.5 de l'ordre du jour)
(Document PINK 1.5(3) (Cg-XIV))

Le **PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS**, présentant le troisième rapport du Comité, reproduit dans le document PINK 1.5(3) (Cg-XIV), indique qu'outre les pouvoirs des Membres cités dans le document, ceux des délégations du Cameroun, du Congo, de la Dominique, du Koweït et du Tchad sont en ordre, ce qui porte à 170 le nombre de Membres dont les pouvoirs sont en règle.

Le troisième rapport du Comité de vérification des pouvoirs, qui figure dans le document PINK 1.5(3) (Cg-XIV), est adopté.

21. Questions relatives à la Convention (point 11.2 de l'ordre du jour)
(Document PINK 11.2(1) (Cg-XIV))

M. T. W. SUTHERLAND, coprésident du Comité A, présentant le document PINK 11.2(1) (Cg-XIV), note que dans le projet de résolution 11.2(1) (Cg-XIV), sous **DÉCIDE**, paragraphe 2), la date du 12 mai 2003 devrait être remplacée par celle du 14 mai 2003.

Le projet de résolution 11.2/1 (Cg-XIV), reproduit dans l'appendice B du document PINK 11.2(1) (Cg-XIV), est adopté.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux du Congrès, qui figure dans l'appendice A du document PINK 11.2(1) (Cg-XIV), est adopté.

22. Révision du Règlement général (point 11.3 de l'ordre du jour)
(Document PINK 11.3(2) (Cg-XIV))

M. T. W. SUTHERLAND, coprésident du Comité A, présentant le document PINK 11.3(2) (Cg-XIV), note que dans le projet de résolution 11.3(2) (Cg-XIV), sous **DÉCIDE**, la date du 12 mai 2003 devrait être remplacée par celle du 14 mai 2003.

Le projet de résolution 11.3/2 (Cg-XIV), qui constitue l'appendice B du document PINK 11.3(2) (Cg-XIV), est adopté.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux du Congrès, qui figure dans

l'appendice A du document PINK 11.3(2) (Cg-XIV), est adopté.

23. Nomination du Secrétaire général (point 12.3 de l'ordre du jour)
(Document PINK 12.3 (Cg-XIV))

Le **PRÉSIDENT** rappelle l'alinéa a de l'article 21 de la Convention et l'alinéa 20 de la règle 135 du Règlement général, qui gouvernent la nomination du Secrétaire général par le Congrès, ainsi que les règles 56 à 63, 94 à 108 et 198 dudit Règlement, qui présentent la procédure électorale. Il explique que le 21 juin 2002, il a écrit aux ministres des affaires étrangères de tous les pays Membres pour inviter ceux qui le souhaitaient à présenter des candidats au poste de Secrétaire général (à compter du 1^{er} janvier 2004). Il a reçu trois actes de candidature, dont un a été retiré par la suite, qu'il a portés à la connaissance du président du Comité des nominations.

Le **PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NOMINATIONS** présente le document PINK 12.3 (Cg-XIV), qui propose la candidature de MM. J.-P. Beysson (France) et E.A. Mukolwe (Kenya) pour le poste de Secrétaire général de l'OMM pendant la quatorzième période financière.

Le **PRÉSIDENT**, s'étant assuré qu'aucune autre candidature n'est proposée, demande à ce qu'on procède au vote. À sa suggestion et avec l'approbation du Congrès, MM. M. Noorian (République islamique d'Iran) et O. Camara (Sénégal) sont désignés comme scrutateurs et MM. J. Zielinski (Pologne) et M. Arafa (Égypte) comme scrutateurs adjoints, assistés par M. S. Chacowry et Mme I. Rummel-Bulska (représentant le Secrétariat).

Le vote a lieu au scrutin secret.

Le Président annonce les résultats du scrutin :

Nombre total de bulletins :	160
Nombre de bulletins nuls :	1
Nombre de bulletins blancs et d'abstentions :	4
Nombre de bulletins valides :	155
Majorité requise :	104
Nombre de voix obtenues :	
M. E.A. Mukolwe (Kenya) :	85
M. J.-P. Beysson (France) :	70

Le Président, citant le paragraphe d) de la règle 198 du Règlement général, présente au Congrès la motion du président de l'AR I voulant que le candidat ayant obtenu la «préférence» soit déclaré nommé. Pour être adoptée, cette motion doit être approuvée

par la majorité des deux tiers des voix émises pour et contre.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Le Président annonce les résultats du scrutin :

Nombre total de bulletins :	160
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de bulletins blancs et d'abstentions :	2
Nombre de bulletins valides :	158
Majorité requise :	106
Nombre de voix obtenues :	
Oui :	90
Non :	68

La majorité requise n'étant pas atteinte, le Président cite le paragraphe *g)* de la règle 198 du Règlement général, qui stipule qu'au cas où la motion dont il est question au paragraphe *d)* de ladite règle ne recueillerait pas la majorité requise des deux tiers des voix émises pour ou contre, il est procédé à un nouveau vote.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Le Président annonce les résultats du scrutin :

Nombre total de bulletins :	160
Nombre de bulletins nuls :	1
Nombre de bulletins blancs et d'abstentions :	2
Nombre de bulletins valides :	157
Majorité requise :	105
Nombre de voix obtenues :	
Oui :	88
Non :	69

La majorité requise n'étant toujours pas atteinte, le Président cite le paragraphe *h)* de la règle 198 du Règlement général, qui stipule qu'au cas où les nouveaux votes dont il est question aux paragraphes *f)* et *g)* de ladite règle ne seraient pas décisifs, le Congrès doit décider s'il y a lieu de procéder à un nouveau vote ou d'appliquer une nouvelle procédure, ou encore de renvoyer sa décision. Le Président propose que la réunion plénière soit suspendue afin que les présidents des associations régionales puissent se réunir avec les Membres de leurs Régions en vue de plus amples consultations.

Il en est ainsi décidé.

La séance est suspendue à 13 h 15 et reprend à 16 h 10.

Le Président note que le fait de proposer de choisir entre les trois possibilités énoncées au paragraphe *h)* de la règle 198 n'a pas de précédent et que toute procédure doit être envisagée de façon directe, claire et transparente afin de faciliter le processus et d'aboutir à un résultat largement acceptable. Il demande au Congrès de décider si un nouveau vote est nécessaire. Répondant à une question du délégué des Territoires britanniques des Caraïbes, il explique que tout nouveau vote porterait sur le candidat ayant obtenu la «préférence».

Le **DÉLÉGUÉ DE LA NAMIBIE** demande au Congrès d'envisager les résultats du vote à la majorité simple. La proposition reçoit l'appui des **DÉLÉGUÉS DU GHANA ET DU KENYA**. Ceux-ci notent que c'est le Congrès qui décide des procédures qu'il entend appliquer. Ils suggèrent que celui-ci modifie ses règles de procédure en ce qui concerne les votes à la majorité simple. Cela impliquerait qu'on vote par oui ou par non à la majorité simple sur la question de savoir si le résultat du vote du matin peut être ratifié à la majorité simple. On demande l'avis de la conseillère juridique de l'OMM à ce sujet.

La **CONSEILLÈRE JURIDIQUE** explique que selon l'alinéa *b* de l'article 11 de la Convention, les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des voix exprimées pour et contre, sauf en ce qui concerne les élections.

Les **DÉLÉGUÉS DES TERRITOIRES BRITANNIQUES DES CARAÏBES ET DE L'UKRAÏNE** ne sont en faveur d'aucune modification du Règlement général ou de la Convention, de telles modifications étant jugées inacceptables par leurs délégations. Les fondateurs de l'OMM ont fait preuve de perspicacité lorsqu'ils ont rédigé le Règlement général et la Convention.

Le **PRÉSIDENT** indique que toute nouvelle procédure impliquerait d'autres appels à candidature et un vote pour les candidats désignés. Il explique que selon l'article 21 de la Convention, le Secrétaire général est nommé et non élu.

Le **DÉLÉGUÉ DU KAZAKHSTAN** souligne qu'une situation semblable s'est produite en 1955, lors du Deuxième Congrès. Il préconise un nouvel appel à candidatures.

La **DÉLÉGUÉE DU VENEZUELA** demande à ce que les présidents des associations régionales indiquent les résultats des consultations régionales qui ont eu lieu, ce qui pourrait éclairer le débat.

Le **DÉLÉGUÉ DU KENYA** souhaite non pas qu'on vote sur la question de savoir si un nouveau scrutin doit avoir lieu, mais qu'on procède à un troisième vote de préférence.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE I** déclare que les Membres de sa Région sont favorables à la proposition du Kenya d'un vote par oui ou par non à la majorité simple sur la question de savoir si le résultat du vote du matin peut être ratifié à la majorité simple.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE II** indique que les Membres de sa Région sont favorables à une autre procédure, autrement dit à un nouvel appel à candidatures.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE III** indique que les Membres de sa Région préconisent de voter pour des candidats nouvellement désignés.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE IV** indique que les Membres de sa Région préconisent également de voter pour des candidats nouvellement désignés. Ils n'envisageraient de modifier la Convention qu'en dernier ressort.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE V** indique que l'opinion des Membres de sa Région est partagée, certains étant favorables à une nouvelle procédure, d'autres souhaitant un troisième tour de scrutin.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE VI** indique que les Membres de sa Région préconisent de voter pour des candidats nouvellement désignés.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE** confirme l'appui accordé par sa délégation à M. E.A. Mukolwe (Kenya), quelle que soit la procédure adoptée.

Les **DÉLÉGATIONS DU BOTSWANA, DE DJIBOUTI ET DE LA NAMIBIE** sont favorables à la proposition du Kenya de procéder à un troisième tour de scrutin afin de nommer le candidat ayant obtenu la « préférence ».

Il en est ainsi décidé.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Le **PRÉSIDENT** annonce les résultats du scrutin :

Nombre total de bulletins :	160
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de bulletins blancs et d'abstentions :	2
Nombre de bulletins valides :	158
Majorité requise :	106
Nombre de voix obtenues :	
Oui :	72
Non :	86

Étant donné le résultat du scrutin, le Président explique qu'il faut envisager la possibilité d'adopter une nouvelle procédure et demande s'il y a des suggestions.

Le **DÉLÉGUÉ DE L'ALLEMAGNE** propose que de nouveaux candidats soient désignés. Cette proposition reçoit l'appui du **DÉLÉGUÉ DU ROYAUME-UNI**, qui ajoute que les paragraphes a) à g) de la règle 198 du Règlement général devraient être appliqués après la désignation de candidats. Il ajoute aussi que le candidat ayant précédemment obtenu la « préférence » devrait également être désigné. Cette dernière proposition reçoit l'appui des **DÉLÉGUÉS DU GHANA ET DE L'INDE**.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA LITUANIE** désigne M. M. Jarraud (France), actuel Secrétaire général adjoint, comme candidat au poste de Secrétaire général. Sa proposition reçoit l'appui du **DÉLÉGUÉ DE BAHREÏN**.

Le **DÉLÉGUÉ DU GHANA** désigne M. E.A. Mukolwe (Kenya) comme candidat au poste de Secrétaire général.

Le **DÉLÉGUÉ DU CANADA** désigne M. J.W. Zillman (Australie) comme candidat au poste de Secrétaire général.

MM. Jarraud et Mukolwe acceptent la désignation tandis que M. Zillman la refuse, précisant

que bien qu'il aime l'Organisation et qu'il ferait tout pour elle, il estime qu'il n'a plus l'âge.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Le Président annonce les résultats du scrutin :

Nombre total de bulletins :	159
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de bulletins blancs et d'abstentions :	0
Nombre de bulletins valides :	159
Majorité requise :	106
Nombre de voix obtenues :	
M. M. Jarraud (France) :	109
M. E. A. Mukolwe (Kenya) :	50

Le président, citant le paragraphe e) de la règle 198 du Règlement général, déclare M. M. Jarraud nommé Secrétaire général pour la quatorzième période financière et transmet à celui-ci les félicitations du Congrès.

M. M. JARRAUD, profondément ému par la confiance que lui a témoignée le Congrès, remercie tous ceux qui lui ont accordé leur appui. Il déclare qu'il va assumer ses nouvelles fonctions avec humilité et détermination. Avec humilité, comme en atteste son étroite collaboration avec l'actuel Secrétaire général, dont la mission a impliqué de lourdes responsabilités et une conscience aiguë des difficultés qui l'attendaient. Avec détermination aussi, comme il l'a appris dans son rôle actuel de Secrétaire général adjoint. Il se déclare conscient du fonctionnement du Secrétariat et de ses responsabilités à l'égard des pays Membres, ce qui lui permettra d'affronter les obstacles à venir avec opiniâtreté.

M. Jarraud note que c'est la première fois depuis 1955 que le Secrétaire général sortant n'est pas candidat. Il remercie celui-ci pour son éthique professionnelle irréprochable, qu'il sera difficile de surpasser ou même d'égaliser. M. Obasi a une passion pour son travail. Il laissera derrière lui un édifice et des fondements solides.

M. Jarraud remercie le Président, qui a beaucoup fait pour l'OMM et qui restera dans les mémoires. Il souligne que tous les postes de l'Organisation ont leur importance, en particulier ceux de Président et de Vice-Présidents. Parmi les questions importantes, de nos jours, il faut citer l'atténuation des effets des catastrophes naturelles, l'eau, le climat et l'élargissement du fossé entre pays développés et pays en développement. Avec l'aide de l'ensemble des organes et des Membres de l'OMM, M. Jarraud consacrerait toute son énergie à la résolution de ces questions.

M. Jarraud estime qu'il convient de mentionner le travail du Secrétariat, qui réunit un personnel compétent et motivé et qui a un rôle très important à jouer. Son apport est essentiel à la bonne marche de l'Organisation. M. Jarraud compte

approfondir le dialogue tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'OMM, qui devrait toujours s'efforcer de rallier les meilleurs éléments de tous les pays Membres.

M. Jarraud remercie les autres candidats d'avoir proposé leurs services à l'Organisation. En conclusion, il affirme au Congrès qu'il fera de son mieux pour ne pas le décevoir et que, de concert avec tous les pays Membres, il contribuera au rôle de plus en plus important de l'OMM au XXI^e siècle.

Après les participants au Congrès, le **PRÉSIDENT** félicite M. Jarraud pour sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM et remercie MM. Mukolwe et Beysson de s'être portés candidats. Il remercie également les scrutateurs et ordonne la destruction des bulletins de vote. Comme de nombreux délégués tiennent à féliciter le Secrétaire général, il propose qu'on renoue avec la tradition en demandant au président - ou au président par intérim - de chaque association régionale de présenter ses félicitations par voie orale, tandis que les autres représentants les exprimeront par écrit en vue de leur consignation dans le procès-verbal.

Il en est ainsi décidé.

L'**AMBASSADEUR DE FRANCE** félicite vivement M. Jarraud pour sa nomination au poste de Secrétaire général et le Président pour la manière dont il a présidé l'élection. En une seule journée, sa délégation a connu divers états d'âme, passant de l'hésitation et de la déception à l'exaltation et à la joie. Il remercie MM. Beysson et Mukolwe de leur conduite exemplaire.

Malgré sa déception initiale, **M. BEYSSON** se déclare ravi de voir un compatriote nommé au poste de Secrétaire général. Il félicite M. Jarraud et l'assure qu'il pourra compter sur l'appui sans réserve de la délégation française dans toutes ses activités.

Le **DÉLÉGUÉ DU KENYA** remercie tous les Membres qui ont voté résolument pour M. Mukolwe, ainsi que M. Mukolwe lui-même d'avoir proposé ses services à l'Organisation. Il remercie également le Président d'avoir présidé de façon exemplaire les débats de cette journée exténuante et félicite M. Jarraud, qui peut compter sur l'appui du Kenya.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE I** remercie tous les Membres qui ont voté pour M. Mukolwe. Il félicite M. Jarraud pour sa nomination et l'assure que tous les Membres de l'AR I soutiendront le nouveau Secrétaire général et l'Organisation dans leurs travaux.

Au nom du Gouvernement et du peuple du Royaume de Bahreïn et des Membres de la Région II, le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE II** félicite chaudement M. Jarraud pour sa nomination. Les Membres de l'OMM connaissent bien son travail et l'énergie qu'il y consacre, qui sont manifestes. Le rôle

du Secrétaire général est notamment d'intégrer des scientifiques résolus de cultures et de nationalités diverses, de développer l'Organisation et de la maintenir sur sa lancée. Le président de l'AR II souhaite à M. Obasi une retraite heureuse. Il assure M. Jarraud de l'appui indéfectible de sa délégation et remercie MM. Beysson et Mukolwe d'avoir proposé leurs services à l'Organisation.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE III** félicite M. Jarraud pour sa nomination. Selon lui, la journée a été rude, mais cela en valait la peine. Il assure M. Jarraud de l'appui indéfectible des Membres de l'AR III et lui transmet les vives félicitations de tous les représentants permanents de sa Région.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE IV** déclare avoir confiance en M. Jarraud pour qu'il guide et dirige l'OMM aussi bien que l'a fait M. Obasi. Les trois candidats étaient également compétents et il les remercie d'avoir proposé leurs services. Il remercie aussi le Président, qui a fait preuve de patience et de sagesse pendant toute cette journée. Au nom de l'AR IV, il félicite M. Jarraud et l'assure de l'appui inconditionnel de sa Région.

En son nom propre et au nom de la Région qu'il représente, le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE V** félicite M. Jarraud pour sa nomination. M. Jarraud est un homme intègre et un professionnel compétent. Cependant, il devra en faire davantage avec moins de ressources. Le président de l'AR V rend hommage à M. Obasi pour les services qu'il a rendus à l'OMM : il a fait de l'Organisation ce qu'elle est aujourd'hui et a su donner un sens à son œuvre et à celle de la Région. Il le remercie et lui souhaite bonne chance pour l'avenir. Il remercie également MM. Beysson et Mukolwe pour les services qu'ils ont rendus à l'Organisation.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE VI** déclare que l'Association se félicite de la nomination d'un Secrétaire général issu de sa Région. Il remercie les Membres d'avoir accepté sa proposition, car M. Jarraud est un homme brillant. La voie de l'avenir est ardue, mais M. Jarraud peut compter sur l'appui de sa Région. Le président de l'AR VI félicite vivement M. Jarraud et l'assure du soutien constant de sa Région.

Le **DÉLÉGUÉ DU LIBAN**, s'exprimant au nom du Gouvernement du Liban et du groupe des pays arabes, félicite M. Jarraud pour sa nomination et lui souhaite bonne chance. Le fondement établi par M. Obasi représente désormais un nouveau défi pour l'OMM. Le délégué remercie le Président de sa conduite sage et éclairée, ainsi que MM. Beysson et Mukolwe d'avoir proposé leurs services.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE** remercie MM. Beysson et Mukolwe de cette excellente élection et de leur empressement à assumer une tâche aussi lourde. Il espère que l'OMM pourra continuer de compter sur eux. Il rend hommage à M. Obasi pour la façon brillante dont il a

développé les activités de l'Organisation, qui est une organisation phare. Il félicite M. Jarraud pour sa nomination et l'assure de l'appui sans réserves de la Fédération de Russie.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN** affirme qu'en nommant M. Jarraud, le Congrès a désigné un scientifique qui a eu la sagesse de s'acquitter pleinement de ses responsabilités. Il félicite chaudement M. Jarraud et déclare compter qu'il assurera admirablement la conduite de l'OMM. En son nom propre et en celui de son pays, il s'engage à accorder son soutien au nouveau Secrétaire général. Il remercie sincèrement M. Obasi d'avoir contribué activement et avec dévouement au bien de l'Organisation. Il lui souhaite bonheur et santé. Il remercie également MM. Beysson et Mukolwe d'avoir proposé leurs services, ainsi que le Président pour la patience et la sagesse dont il a fait preuve pendant le processus électif.

Le **DÉLÉGUÉ DU ROYAUME-UNI** adresse ses plus chaleureuses félicitations à M. Jarraud pour sa nomination. Il lui souhaite plein succès tandis qu'il va conduire l'OMM à l'aube de ce XXI^e siècle et relever les défis auxquels l'Organisation et ses Membres sont confrontés.

Le **Secrétaire général** remercie MM. Beysson et Mukolwe de s'être proposés pour le poste de Secrétaire général de l'OMM et de la sportivité dont ils ont fait preuve avant et pendant la nomination du nouveau Secrétaire général. Il note que bien que M. Jarraud n'ait pas figuré sur la première liste de candidats, le Congrès, dans sa sagesse, a décidé de le désigner comme son successeur. Il le félicite chaudement pour sa nomination.

Le Secrétaire général souligne que M. Jarraud occupe talentueusement le poste de Secrétaire général adjoint depuis 1995. Ayant collaboré étroitement avec lui, il est certain que ses antécédents, son expérience et sa capacité correspondent bien au type de leadership dont a besoin l'OMM en ce moment. Ses responsabilités actuelles couvrent une vaste gamme de domaines, ce qui le rend particulièrement apte à faire avancer

la cause de l'Organisation et à en atteindre les objectifs et les buts dans l'intérêt des pays Membres et de leurs citoyens. Le Secrétaire général, estimant que M. Jarraud va conduire l'OMM vers de nouveaux sommets, exhorte chacun à se rallier à lui pour bâtir une Organisation plus ardente, qui continue à prendre en compte les besoins de ses Membres.

Le Secrétaire général a de nombreuses possibilités de rendre service à l'OMM et à ses Membres. En effet, il contribue aux buts et aux objectifs de l'Organisation, fait progresser la météorologie, l'hydrologie et les disciplines connexes, veille à leur application au profit de la société et fait mieux connaître les domaines d'intérêt de l'Organisation. Il convient, dans ce contexte, de poursuivre et même de resserrer la collaboration entre les Membres, leurs Services météorologiques et hydrologiques nationaux et la communauté météorologique et hydrologique.

Le Secrétaire général a l'honneur et le privilège de constater que le Secrétariat lui offre un soutien fort efficace, ainsi qu'à l'OMM, à ses Membres et aux responsables des nombreuses activités entreprises au sein de l'Organisation. Le Secrétariat qui n'a pas son pareil, est hautement respecté dans le système des Nations Unies en raison du professionnalisme, de l'intégrité, du dévouement et de la compétence de son personnel. Le Secrétaire général assure M. Jarraud que ce personnel sera précieux pour lui lorsqu'il devra assumer les responsabilités de sa nouvelle charge.

Le Secrétaire général invite M. Jarraud à monter sur le podium. Il compare l'OMM à une étoile brillante qui jetterait une lumière telle que celle de la torche qu'il tient à la main. Il remet cette torche au nouveau Secrétaire général, affirmant que son éclat ne devra jamais diminuer, mais au contraire augmenter. Lorsque son tour sera venu, M. Jarraud devra lui-même exhorter son successeur à accroître la luminosité de l'étoile et à l'entretenir au profit des générations à venir.

La séance est levée à 19 h 15.

ANNEXE**MESSAGES DE FÉLICITATIONS PRÉSENTÉS
À MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À L'OCCASION DE SON ÉLECTION
POUR LA QUATORZIÈME PÉRIODE FINANCIÈRE****ARGENTINE**

La délégation de l'Argentine félicite M. Jarraud pour sa nomination en soulignant que l'expérience acquise en tant que Secrétaire général adjoint lui sera fort précieuse pour assurer une transition qui conjugue continuité et dynamisme.

AUSTRALIE

La délégation de l'Australie félicite chaleureusement M. Jarraud et se déclare ravie de son élection au poste très important de Secrétaire général de l'OMM. Elle est persuadée que M. Jarraud saura être à la fois un digne successeur de M. Obasi, en poursuivant sur sa lancée, et une nouvelle force de progrès et d'appui aux travaux des Membres, des organes constituants et des fonctionnaires de l'Organisation. La délégation souhaite également que soient consignés le respect et l'admiration qu'elle éprouve pour MM. Besson et Mukolwe, les deux autres candidats, qui ont servi l'Organisation avec passion et dévouement et de ce fait marqué de leur empreinte l'influence et l'efficacité de l'Organisation.

BAHAMAS

La délégation des Bahamas félicite M. Jarraud de son élection aux fonctions de Secrétaire général de l'OMM et lui affirme qu'il pourra compter sur un appui sans réserve de son pays.

BELIZE

La délégation du Belize félicite M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM, persuadée qu'il saura guider l'Organisation de manière à ce qu'elle soit en mesure de faire face aux nouveaux défis auxquels la communauté météorologique est confrontée. Elle l'assure du soutien du Belize durant son mandat.

BOTSWANA

La délégation du Botswana tient à féliciter M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. M. Jarraud s'est montré sensible et attentif à toutes les questions intéressant les pays en développement. La délégation l'assure de son soutien sans réserve. La délégation du Botswana remercie en outre MM. Mukolwe et Beysson d'avoir proposé leurs services à l'Organisation. Elle exprime

enfin ses remerciements à MM. Zillman et Obasi, respectivement Président et Secrétaire général de l'OMM, pour la compétence avec laquelle ils ont su faire évoluer l'Organisation afin d'en faire une organisation internationale de tout premier plan pour ce qui est de la météorologie, de l'hydrologie opérationnelle et des disciplines connexes.

CHINE

La délégation de la Chine adresse ses plus vives félicitations à M. Jarraud pour sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. Elle est tout à fait certaine que, durant les quatre prochaines années, M. Jarraud saura tirer parti de sa grande clairvoyance pour amener le Secrétariat de l'OMM à mettre en œuvre toutes les résolutions adoptées par le Quatorzième Congrès, de manière à faire encore progresser l'Organisation. M. Jarraud a exercé pendant plus de huit ans la fonction de Secrétaire général adjoint. Il a aussi pris une part active aux travaux de l'Organisation et a ainsi acquis une vaste expérience. M. Jarraud est un météorologiste compétent et un excellent administrateur qui est parfaitement qualifié pour occuper le poste de Secrétaire général de l'OMM. Le Gouvernement chinois lui apportera son soutien et s'attend à un renforcement de la coopération entre la Chine et le Secrétariat de l'OMM.

La délégation de la Chine est consciente des difficultés et des possibilités qui se présenteront à l'avenir. Elle a noté que l'écart se creusait entre les pays développés et les pays en développement. Certains des pays les moins avancés ont du mal à maintenir en état leurs systèmes d'observation météorologique de base et leurs moyens de télécommunications et à assurer les services de prévision météorologique ou autres. La délégation espère que M. Jarraud sera en mesure de relever ces défis, de surmonter ces difficultés et de prendre les mesures nécessaires pour favoriser le renforcement des capacités des pays en développement ainsi que le développement du service météorologique mondial dans son ensemble.

La délégation de la Chine tient aussi à exprimer ses remerciements à M. Obasi. M. Obasi a exercé la fonction de Secrétaire général de l'OMM pendant 20 ans, durant lesquels il a mis toute sa sagacité au service de cette organisation et du service météorologique mondial. Sous sa direction, l'image de l'OMM s'est considérablement améliorée.

M. Obasi a pris toutes les mesures possibles pour mettre en œuvre les programmes de l'OMM, resserrer la coopération entre l'OMM et les autres organisations internationales, favoriser le renforcement des capacités des pays en développement et combler l'écart entre ces derniers et les pays développés. Chacun se souviendra de la contribution exceptionnelle de M. Obasi à l'essor de l'Organisation. La délégation de la Chine lui souhaite un plein succès pour la fin de son mandat et espère qu'il continuera d'appuyer les travaux de l'Organisation à l'avenir.

DJIBOUTI

La délégation de Djibouti adresse, au nom de son gouvernement, ses chaleureuses félicitations à M. Jarraud pour sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM et lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles tâches.

ÉQUATEUR

La délégation de l'Équateur félicite M. Jarraud de son élection et lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses fonctions en l'assurant de son appui à cet égard.

ESPAGNE

La délégation de l'Espagne félicite chaleureusement M. Jarraud de son élection au poste de Secrétaire général de l'OMM. Convaincue qu'il saura brillamment diriger l'Organisation, elle lui adresse ses meilleurs vœux de succès et l'assure du soutien et de la collaboration de son pays durant son mandat.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La délégation des États-Unis d'Amérique félicite M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM et constate que sa longue expérience au sein de la communauté météorologique et hydrologique et les huit années durant lesquelles il a assumé les fonctions de Secrétaire général adjoint, lui ont ouvert des perspectives tant sur les forces et les faiblesses du Secrétariat, les programmes et la structure de l'OMM que sur les questions qui se posent à la communauté internationale. Elle est persuadée que M. Jarraud saura associer sa chaleur, son expérience, ses connaissances et sa vision du monde pour faire de l'OMM une organisation qui se distingue par son esprit d'ouverture et fait figure de rassembleuse et se réjouit à la perspective de travailler avec lui. La délégation l'invite à se rendre aux États-Unis d'Amérique pour voir comment les différentes communautés travaillent de concert pour améliorer la prestation de services au pays et au monde entier.

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

La délégation de l'ex-République yougoslave de Macédoine félicite M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général et compte sur la poursuite de la coopération avec le Service hydrométéorologique national de son pays.

GAMBIE

La délégation de la Gambie félicite M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM, constatant que tous les participants accueillent cette nouvelle avec satisfaction. Elle assure M. Jarraud du soutien de la Gambie.

GUINÉE

La délégation de la Guinée adresse ses félicitations à M. Jarraud pour sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM et l'assure de son soutien tout au long de son mandat. La délégation remercie également MM. Mukolwe et Beysson d'avoir proposé leurs services à l'Organisation ainsi que M. Zillman pour la sagesse avec laquelle il a dirigé ce Congrès. Enfin, elle exprime sa reconnaissance à M. Obasi pour tout ce qu'il a accompli en vue de développer la météorologie et l'hydrologie et renforcer l'OMM.

INDE

La délégation de l'Inde adresse ses plus chaleureuses félicitations à M. Jarraud à l'occasion de son élection au poste de Secrétaire général de l'OMM. Elle estime qu'il a la sagesse et la vision qu'il faut pour entraîner l'Organisation vers de nouveaux horizons et maîtriser les défis auxquels elle aura à faire face à l'avenir et lui fait entière confiance sachant qu'il est particulièrement sensible aux besoins des pays en développement. Elle lui assure que son pays soutiendra activement et avec détermination les initiatives qu'il prendra.

La délégation de l'Inde tient également à remercier M. Obasi de son appui et des encouragements qu'il n'a cessé de prodiguer dans le passé. Elle rappelle que ses initiatives et ses contributions au développement des Services météorologiques et de la météorologie, y compris de la science du changement climatique, se sont traduits par d'immenses avantages et qu'il a toujours placé au premier plan les besoins des pays en développement.

ITALIE

La délégation de l'Italie félicite, au nom de son pays, M. Jarraud, pour sa brillante élection au poste de Secrétaire général de l'OMM. Elle rappelle,

que M. Jarraud a été un membre éminent d'organisations scientifiques européennes et, comme Directeur adjoint du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMMT), a apporté une importante contribution à l'amélioration de la prévision météorologique. La délégation rend hommage au Secrétaire général sortant, M. Obasi, qui a placé très haut la barre des objectifs de l'Organisation. Elle espère que le nouveau Secrétaire général désigné poursuivra cet héritage avec bonheur et succès.

JAPON

La délégation du Japon a le plaisir de féliciter chaleureusement, au nom de son gouvernement, M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM.

Elle lui souhaite plein succès dans la direction de l'Organisation, persuadée qu'il saura le faire avec sagesse et prendre les initiatives qu'imposent la multiplication et l'expansion des exigences envers les Services météorologiques et hydrologiques et le rôle que l'OMM se doit de jouer. La délégation du Japon se dit persuadée que la vaste expérience de M. Jarraud à la fois en tant que météorologiste et que Secrétaire général adjoint de l'Organisation constitueront autant d'atouts dans l'exercice de ses fonctions pendant la prochaine période financière. Elle lui garantit l'appui sans réserve de son pays pour toutes les activités déployées par l'Organisation.

La délégation du Japon exprime également sa profonde gratitude à M. Obasi pour son travail et son dévouement extraordinaires pendant ces 20 dernières années

JORDANIE

La délégation de la Jordanie souhaite féliciter M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. Elle tient également à remercier MM. Obasi et Zillman de tous les services qu'ils ont rendus à l'Organisation et à leur présenter ses meilleurs vœux pour leurs prochaines entreprises.

KENYA

La délégation du Kenya remercie tous ceux qui avec constance et persistance ont voté pour M. Mukolwe. Elle tient à remercier également M. Mukolwe d'avoir présenté sa candidature aux fonctions de Secrétaire général de l'OMM et le Président d'avoir conduit ce vote. Elle félicite M. Jarraud, le nouveau Secrétaire général, lui souhaite bonne chance pour l'administration de l'OMM et lui assure qu'il peut compter sur l'appui sans réserve du Kenya pour s'acquitter des fonctions qui sont maintenant les siennes.

KOWEÏT

La délégation du Koweït a le plaisir de féliciter sincèrement M. Jarraud à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM et de lui souhaiter plein succès dans tout ce qu'il entreprendra pour renforcer le prestige et la notoriété de l'Organisation. Elle l'assure que son pays lui apportera son appui et continuera à participer, dans un esprit de coopération, aux travaux entrepris dans l'intérêt des Services météorologiques nationaux de tous les États Membres.

LESOTHO

La délégation du Lesotho félicite M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. Selon elle, il s'agit là d'une mission particulièrement ardue en des temps fort difficiles, alors que nombre de pays – et notamment de pays en développement – doivent faire face à de graves difficultés (insécurité alimentaire, augmentation de fréquence et d'intensité des catastrophes naturelles, vulnérabilité accrue aux effets du changement climatique, etc.). La délégation du Lesotho est convaincue que l'OMM a trouvé, en M. Jarraud, un dirigeant remarquable doté de la clairvoyance et du dévouement nécessaires pour entraîner l'OMM vers de nouveaux sommets. Elle apprécie en particulier sa cordialité et sa manière très personnelle de susciter l'inspiration.

La délégation du Lesotho félicite aussi MM. Mukolwe et Beysson de la manière énergique dont ils ont mené leurs campagnes. Il faut souhaiter qu'ils ne désertent pas les milieux météorologiques. Enfin, la délégation du Lesotho tient à féliciter le Président sortant de l'OMM, M. Zillman, du sérieux et de la compétence avec lesquels il a dirigé les débats du Congrès.

MALAWI

La délégation du Malawi se joint aux autres délégations pour féliciter M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'Organisation et se réjouit à la perspective de collaborer avec lui. Elle est convaincue que M. Jarraud saura répondre à l'attente des Membres et lui apportera son soutien sans réserve dans l'exercice de ses fonctions. La délégation du Malawi sait également gré à MM. Mukolwe et Beysson d'avoir posé leur candidature et d'avoir livré un noble combat.

MALDIVES

La délégation des Maldives adresse toutes ses félicitations à M. Jarraud pour sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. Elle est tout à fait persuadée que sa vaste expérience, sa compétence et son dévouement lui permettront de

mener à bonne fin les nombreuses tâches qui l'attendent. C'est un homme aux qualités remarquables. La délégation des Maldives lui souhaite une bonne santé et le succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions et l'assure de la collaboration et du soutien sans réserve des Maldives en toutes circonstances.

La délégation des Maldives félicite MM. Beysson et Mukolwe d'avoir proposé leurs services à l'Organisation et leur souhaite de réussir dans leurs entreprises futures.

La délégation des Maldives souhaite également rendre hommage à la qualité exceptionnelle et exemplaire de la direction assurée pendant 20 ans par le Secrétaire général sortant, M. Obasi. Celui-ci s'est employé avec succès à améliorer l'image de marque et la notoriété de l'OMM dans le monde entier, et cela jusqu'à des niveaux inégalés. Il a en outre défendu la cause de la météorologie en se rendant en de nombreuses occasions dans la plupart des pays Membres de l'OMM. En un mot, c'est un homme tout à fait extraordinaire, auquel la délégation des Maldives souhaite une bonne santé, beaucoup de bonheur et une grande réussite dans ses activités futures.

Enfin, la délégation des Maldives remercie le Président de l'OMM pour la façon remarquable dont il a dirigé les débats du présent Congrès et de plusieurs autres auparavant.

MALI

La délégation du Mali félicite, au nom de son gouvernement, M. Jarraud de sa brillante élection au poste de Secrétaire général de l'OMM. M. Jarraud possède toutes les qualités requises pour mener à bien ses fonctions dans l'exercice desquelles la délégation du Mali et son gouvernement lui assurent un soutien sans faille. La délégation rend par ailleurs un vibrant hommage au Secrétaire général sortant, M. Obasi, pour les immenses services qu'il a rendus à l'Organisation et à l'ensemble des Services météorologiques du monde.

MALTE

La délégation de Malte félicite M. Jarraud et s'engage à lui apporter son soutien pour la poursuite de l'œuvre de M. Obasi et la réforme de l'Organisation afin de lui permettre d'atteindre encore mieux ses objectifs.

MAROC

La délégation du Maroc félicite chaleureusement M. Jarraud de la confiance que lui ont fait les États Membres en le nommant au poste de Secrétaire général de l'OMM au cours de ce Quatorzième Congrès qui demeurera inscrit dans les annales de l'OMM. Elle exprime sa reconnaissance

à M. Obasi qui s'est illustré par les remarquables contributions à l'Organisation dans un esprit de confiance mutuelle et de coopération sans réserve. Les efforts inlassables qu'il n'a cessé de déployer ont permis à l'OMM de progresser considérablement et de devenir un flambeau du progrès scientifique et technique dans le monde entier. La délégation fait observer que M. Jarraud a des qualités et une expérience unanimement reconnues et l'assure que son pays lui accordera un soutien indéfectible. Enfin, la délégation du Maroc présente ses meilleurs vœux à M. Obasi et lui souhaite plein succès dans ses futures entreprises.

MAURICE

La délégation de Maurice félicite M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM et lui présente ses meilleurs vœux. Elle l'assure de son soutien sans faille dans la poursuite de ses idéaux.

MYANMAR

La délégation du Myanmar félicite M. Jarraud pour sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM et trouve significatif que le Quatorzième Congrès de l'OMM lui ait confié le soin de faire entrer de plein pied l'OMM et ses Membres dans le XXI^e siècle avec succès et prospérité. Elle tient également à rendre hommage à M. Obasi pour son dévouement à l'OMM et s'engage à soutenir sans réserve l'Organisation.

NÉPAL

La délégation du Népal félicite, au nom de son gouvernement, M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. M. Jarraud peut compter sur l'appui du Népal. La délégation rend hommage à M. Obasi et se félicite de la compétence et de l'efficacité avec lesquelles M. Zillman a dirigé les débats de l'assemblée plénière et les différents votes.

NIGER

La délégation du Niger félicite, au nom de son gouvernement, M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. Elle tient également à rendre un hommage mérité à M. Obasi et à remercier MM. Beysson et Mukolwe d'avoir proposé leurs services à l'OMM.

NIGÉRIA

La délégation du Nigéria se joint aux autres délégations pour adresser ses félicitations au nouveau Secrétaire général, M. Jarraud. Elle est persuadée que M. Jarraud sera le digne successeur de M. Obasi. L'expérience a en effet mis en lumière

le dynamisme de M. Jarraud ainsi que l'intérêt qu'il prend aux affaires concernant aussi bien les pays en développement que les pays développés. La délégation du Nigéria lui apportera tout le soutien dont il aura besoin dans l'exercice de ses importantes fonctions.

La délégation du Nigéria tient aussi à louer les qualités exceptionnelles dont M. Obasi a fait preuve à la tête de l'OMM et se félicite de la notoriété qu'a acquise l'Organisation sous sa direction. Le Gouvernement nigérian est particulièrement fier de son engagement en faveur des idéaux de l'OMM. La délégation du Nigéria félicite enfin MM. Mukolwe et Beysson d'avoir proposé leurs services à l'Organisation et admire le fair-play dont ils ont tous deux fait preuve à l'issue du long processus de nomination.

OMAN

La délégation d'Oman félicite chaleureusement M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. Elle se déclare persuadée qu'il saura déployer ses compétences, ses connaissances et sa sagesse pour remplir les obligations du nouveau poste et se réjouit à la perspective de travailler en collaboration avec lui dans l'esprit qui a toujours prévalu à l'OMM.

UGANDA

La délégation de l'Ouganda adresse ses félicitations à M. Jarraud pour sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. Les états de service de M. Jarraud au sein de l'Organisation sont bien connus de tous, et il ne fait aucun doute qu'il se montrera à la hauteur des défis qui l'attendent. La délégation de l'Ouganda lui apportera un soutien d'autant plus appuyé qu'elle se félicite de son intention affichée de réduire l'écart entre les pays développés et les pays en développement. La délégation de l'Ouganda tient aussi à remercier MM. Obasi et Zillman pour le travail exceptionnel qu'ils ont accompli dans l'exercice de leurs fonctions.

PAYS-BAS

La délégation des Pays-Bas félicite M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM.

PÉROU

La délégation du Pérou félicite sincèrement M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM et lui offre un appui inconditionnel pour l'aider à accomplir cette fonction très importante et à atteindre les objectifs qui auront été assignés à l'Organisation.

QATAR

La délégation du Qatar félicite M. Jarraud à l'occasion de son élection au poste de Secrétaire général. Elle saisit cette occasion pour l'assurer de l'entière coopération de son pays pour faire avancer les travaux de l'OMM et lui fait part de la satisfaction qu'elle éprouve à la perspective de travail avec lui. La délégation souhaite également exprimer sa gratitude à M. Obasi, le Secrétaire général sortant, pour son dévouement au cours de ces années passées au service de l'Organisation.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La délégation de la République dominicaine félicite M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. Les capacités scientifiques et techniques de M. Jarraud, sa franchise et sa sincérité sont des atouts qui marqueront à n'en pas douter son mandat.

SEYCHELLES

La délégation des Seychelles souhaite présenter ses plus sincères félicitations à M. Jarraud à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM pour la prochaine période de quatre ans. Elle se déclare persuadée que son immense expérience et ses qualités, ainsi que l'enthousiasme et le dévouement à la cause de la météorologie dont il a fait preuve aussi bien à Météo-France et au CEPMMT que dans ses fonctions de Secrétaire général adjoint durant ces huit dernières années, sous la direction éclairée et compétente de M. Obasi, seront autant d'atouts lorsqu'il sera confronté aux nouveaux défis auxquels l'Organisation aura à faire face et qu'il saura conduire l'OMM vers de nouveaux sommets au cours des quatre prochaines années.

SLOVAQUIE

La délégation de la Slovaquie félicite chaleureusement M. Jarraud, Secrétaire général adjoint de l'OMM, à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. Elle apprécie au plus haut point sa contribution au succès des entreprises de l'OMM en tant que Secrétaire général adjoint de l'Organisation, en particulier l'amitié, l'enthousiasme et l'efficacité dont il a fait preuve vis-à-vis des Services météorologiques nationaux des petits pays, et se réjouit des perspectives de coopération qui s'annoncent.

SUISSE

La délégation de la Suisse, le pays hôte de l'OMM, félicite M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général et l'assure du soutien de son pays pour l'exécution de sa lourde tâche.

TERRITOIRES BRITANNIQUES DE CARAÏBES

Les délégations de Antigua-et-Barbuda, de la Barbade, du Belize, des Territoires britanniques des Caraïbes, de la Dominique, du Guyana, de la Jamaïque et de la Trinité-et-Tobago – tous membres de l'Organisation météorologique des Caraïbes – adressent leurs plus vives et sincères félicitations à M. Jarraud pour sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. Ces délégations se disent persuadées qu'il saura diriger l'OMM de main de maître et l'assurent de leur collaboration sans faille, pour le plus grand profit de tous les pays et territoires Membres de l'Organisation.

TUNISIE

La délégation de la Tunisie adresse à M. Jarraud ses sincères félicitations pour sa nomination au poste de Secrétaire général et lui souhaite plein succès et un avenir prospère.

URUGUAY

La délégation de l'Uruguay salue la nomination de M. Jarraud à la fonction de Secrétaire général et le félicite pour l'honneur qui lui est ainsi fait. Elle ne doute pas qu'il s'acquittera de ses nouvelles fonctions avec brio eu égard à ses brillants antécédents en tant que scientifique et administrateur. Elle l'assure qu'il pourra compter en permanence sur le soutien et la loyauté de son pays et se dit persuadée qu'à l'instar de son éminent prédécesseur, M. Obasi, il connaîtra de nombreux succès.

ZIMBABWE

La délégation du Zimbabwe souhaite présenter ses plus sincères félicitations à M. Jarraud à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'Organisation. M. Jarraud est un homme de science compétent et expérimenté ayant toutes les qualités qu'il faut pour réussir à ce poste. La délégation du Zimbabwe rend hommage à sa manière de travailler durant la période où il a exercé les fonctions de Secrétaire général adjoint. Elle s'engage à poursuivre sa coopération et ne manquera pas de continuer à profiter de la sagesse de l'Organisation pour affronter les défis qu'il faudra relever à l'avenir. Elle souhaite bonne santé et plein succès à M. Jarraud.

COMMISSION DE CLIMATOLOGIE

Au nom des présidents des commissions techniques et de leurs experts, le président de la Commission de climatologie souhaite assurer à

M. Jarraud un appui indéfectible à tout ce qu'il fera pour renforcer l'image de l'OMM.

COMMISSION D'HYDROLOGIE

La Commission d'hydrologie, par la voix de son président, tient à féliciter M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. Selon la Commission, la nomination de M. Jarraud témoigne de la confiance dont il jouit auprès des Membres, comme on a pu clairement le constater durant les huit années où il a exercé avec compétence et dévouement les fonctions de Secrétaire général adjoint. Cette nomination représente non seulement une réussite personnelle, mais aussi un succès pour la communauté hydrologique tout entière, compte tenu notamment du rôle qu'a joué M. Jarraud dans la coordination du Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau et dans l'amélioration de son fonctionnement. La Commission est intimement persuadée qu'elle continuera de tirer avantage de l'attitude ouverte, amicale et professionnelle que M. Jarraud a toujours adoptée envers elle et entend bien renforcer sa collaboration avec lui en vue de poursuivre la mise en œuvre du Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau. La Commission souhaite à M. Jarraud la santé et le succès nécessaires pour mener à bien ses nouvelles tâches.

AGENCE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR (ASECNA)

La délégation de l'ASECNA présente, au nom de son Directeur général et de l'ensemble du personnel, ses vives félicitations à M. Jarraud pour sa nomination au poste de Secrétaire général de l'OMM. L'Agence saisit cette occasion pour manifester sa satisfaction pour la coopération dynamique et fructueuse qu'elle développe avec l'OMM depuis plusieurs décennies. Grâce à M. Obasi, cette coopération s'est consolidée par la signature d'un accord en 2001 en lieu et place des arrangements de travail conclus auparavant. L'ASECNA tient à lui adresser ses vifs remerciements pour l'intérêt qu'il lui a toujours porté. Elle est convaincue qu'en tant que nouveau Secrétaire général, M. Jarraud fera progresser cette coopération pour le développement de la météorologie en général et dans la région de l'Afrique en particulier. L'ASECNA exprime à nouveau sa volonté de coopérer et de contribuer davantage à la mise en œuvre de la VMM, notamment dans le domaine de la météorologie aéronautique, et au renforcement des capacités des SMHN des États Membres.

PROCÈS-VERBAL DE LA NEUVIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

15 mai 2003 à 9 h 30

La séance est ouverte à 9 h 40.

24. Élection du Président et des Vice-Présidents de l'Organisation
(point 12.1 de l'ordre du jour)
(Documents PINK 12.1(1); 12.1(2) et 12.1(2), REV. 1 (Cg-XIV))

Le **PRÉSIDENT**, présentant ce point de l'ordre du jour, cite les articles pertinents de la Convention et du Règlement général de l'OMM qui régissent l'élection du Président et des Vice-Présidents de l'Organisation.

Le **PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NOMINATIONS** présente le document PINK 12.1(1) (Cg-XIV) et soumet la candidature de M. A. I. Bedritsky (Fédération de Russie) pour le poste de Président.

Comme il n'y a pas d'autre candidat, M. Bedritsky est déclaré Président de l'Organisation pour la quatorzième période financière.

M. A. I. BEDRITSKY remercie vivement tous les participants au Congrès de la confiance qu'ils lui ont témoignée et de l'honneur qu'ils lui ont fait de l'élire à la présidence de l'OMM.

Il est fier d'appartenir à la communauté météorologique mondiale et d'avoir la possibilité de servir les intérêts de l'OMM dont les activités, au fil des ans, contribuent de plus en plus largement à l'essor de l'humanité. Le rôle que joue l'OMM et l'intérêt que ses activités présentent pour la communauté mondiale sont d'ailleurs de plus en plus reconnus par les gouvernements, le secteur privé et la société civile, et ce non seulement à cause de l'impact négatif croissant des conditions météorologiques et climatiques mais aussi parce que l'économie mondiale devient plus sensible aux facteurs environnementaux. Si l'OMM voit sa renommée s'accroître, c'est tout d'abord parce qu'elle ne ménage pas sa peine et qu'elle reste fidèle à l'esprit de coopération qui a marqué l'action de ses fondateurs et de nombreuses générations de météorologues et d'hydrologues qui se sont succédé, notamment au sein des SMHN, aux quatre coins de la planète. Les activités des SMHN contribuent au développement, à la sécurité et au bien-être des populations et sont à la base d'une coopération internationale exemplaire dans ce domaine. En fait, l'OMM constitue la plaque tournante d'une coopération de grande envergure entre les SMHN du monde entier, et ce à tous les niveaux. L'amélioration constante des systèmes d'information sur l'état de l'environnement et leur intégration de plus en plus poussée à l'échelle

internationale grâce aux récents progrès de la science et de la technique sont le fruit de cette coopération.

Au fil des décennies, l'OMM, forte des contributions de ses Membres et de l'action remarquable menée par ses dirigeants, est devenue en quelque sorte un phare pour la communauté mondiale. L'Organisation a en effet ouvert le débat et entrepris de chercher des solutions à bon nombre de problèmes qui se posent à l'échelle planétaire, assurant la coordination requise pour un ensemble de projets ambitieux.

M. Bedritsky rappelle les propos de Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, qui a déclaré lors du Treizième Congrès que l'OMM était devenue un modèle de coopération interorganisations, un précurseur en ce qui concerne les partenariats avec la société civile et un pionnier en matière de réseaux et que l'on pouvait donc compter sur elle pour prévoir, analyser et régler comme il convient les nombreux problèmes auxquels l'humanité devrait faire face au cours du XXI^e siècle. À cet égard, la direction avisée de M. Obasi et l'autorité dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions, qui ont favorisé l'essor de l'OMM et le renforcement des SMHN durant les 20 dernières années, sont éminemment dignes d'éloge et son action mérite d'être reconnue à sa juste valeur. M. Obasi a toujours eu à cœur les intérêts de l'OMM et des Services nationaux et n'a jamais ménagé sa peine pour améliorer l'efficacité du fonctionnement du Secrétariat de l'Organisation. Ce sont là des principes d'action qui doivent être défendus dans un souci de continuité. L'énergie et le professionnalisme dont M. Zillman a fait preuve ces huit dernières années en tant que Président de l'OMM constituent un remarquable exemple de dévouement à l'Organisation. Il n'a cessé d'œuvrer, dans un esprit novateur, pour instaurer des partenariats et faire en sorte que les pays et la communauté mondiale en général bénéficient des activités menées par les SMHN, et nous lui en sommes tous redevables. On ne saurait non plus remercier assez les Vice-Présidents de l'Organisation, les présidents des commissions techniques et, bien sûr, le personnel du Secrétariat pour leur contribution à la cause de l'OMM.

Les réalisations concrètes de l'OMM, les perspectives de croissance et les solutions à mettre en œuvre pour relever les défis auxquels elle est confrontée ont fait l'objet de débats approfondis dont la synthèse, telle qu'elle est énoncée dans le Sixième Plan à long terme, reflète la sagesse collective des participants au Quatorzième Congrès. La défense et la promotion des principes qui animent l'OMM, ses activités et ses traditions, et le

développement de ses ressources et de son potentiel scientifique et technique eu égard aux objectifs et priorités fixés dans le sixième Plan à long terme devront occuper une place prépondérante dans les années à venir au sein de tous les organes de l'OMM.

Peut-être que l'un des défis les plus importants et les plus complexes auxquels l'Organisation doit faire face consiste à maintenir le cap de son développement en renforçant les capacités des SMHN des pays en développement et en réduisant l'écart qui les sépare des pays développés. Il est primordial d'agir dans ce sens si l'OMM veut réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés pour le XXI^e siècle. Pour cela, il convient de soutenir sans réserve le Programme de coopération technique et le Programme d'enseignement et de formation professionnelle dans le cadre du budget ordinaire de l'OMM et par le biais des contributions apportées par d'autres organisations internationales ainsi que par les pays donateurs au titre du PCV.

Il faut prendre résolument les devants pour persuader les institutions financières internationales de faire bénéficier les pays en développement de conditions plus souples qui leur permettent de consolider les activités traditionnelles de leurs SMHN de manière à améliorer la protection des personnes et des biens.

De nouveaux efforts seront nécessaires pour renforcer l'autorité dont jouissent l'OMM et ses Membres et pour que leur contribution soit mieux reconnue si l'on veut s'attaquer plus efficacement aux problèmes, notamment d'ordre socio-économique, auxquels l'humanité est confrontée. Forte de son expérience et de son savoir-faire, l'Organisation se doit d'affirmer le rôle de premier plan qu'elle joue dans les domaines qui se rapportent au temps, au climat, à l'hydrologie opérationnelle et aux ressources en eau en collaborant plus étroitement avec diverses organisations internationales, en particulier dans le cadre des Nations Unies.

L'OMM devra bien sûr tout mettre en œuvre pour participer à l'exécution des décisions issues du Sommet mondial pour le développement durable, dans les domaines qui relèvent de sa compétence, s'agissant notamment de résoudre le problème de l'approvisionnement en eau potable et de poursuivre le combat contre la pauvreté.

Vu la tendance à la commercialisation de certains types d'activité dans les domaines de la météorologie et de l'hydrologie opérationnelle, l'une des tâches principales de l'OMM consiste à défendre et promouvoir résolument le principe de l'échange international libre et gratuit des données et des produits tel qu'il est énoncé dans les résolutions 40 (Cg-XII) et 25 (Cg-XIII). Il importe aussi de se pencher sur les différentes manières d'instaurer, au niveau national, un partenariat efficace et équilibré

entre les SMHN, les milieux scientifiques, les médias et le secteur privé en vue de favoriser le renforcement des programmes internationaux de l'OMM.

Il est primordial de continuer d'œuvrer concrètement, dans l'intérêt de tous les SMHN et de l'OMM, à la mise en œuvre de la Déclaration de Genève adoptée par le Treizième Congrès. Pour accroître leur influence et obtenir une plus grande reconnaissance de leur action, les SMHN et l'OMM doivent avant tout s'employer, avec constance et détermination, à améliorer la qualité des produits de base – prévisions et avis – proposés par les Services. L'Organisation devrait à cet égard envisager d'instaurer un ensemble de normes de qualité à partir des normes et des pratiques recommandées de l'OMM.

En ce début de XXI^e siècle, le monde est confronté à de graves menaces qui pourraient compromettre l'essor de la civilisation. Le terrorisme international, les catastrophes naturelles et leur tribut économique et humain ainsi que l'amenuisement des ressources naturelles ont amené l'OMM, important acteur de la coopération internationale, à réagir en prenant les mesures qui s'imposent.

Dans le cas des catastrophes naturelles liées au temps, il faudrait s'attacher à définir et à défendre le principe de « sécurité météorologique », qui devrait être pris en considération dans les plans et programmes nationaux de promotion du développement durable, au même titre que d'autres types de sécurité, et refléter l'action menée par les SMHN pour protéger des secteurs d'activité vitaux contre les effets négatifs de l'environnement, s'agissant notamment du temps et du climat.

M. Bedritsky exprime l'espoir que les délégués rentreront dans leurs pays pleins de confiance dans l'avenir de l'OMM et les capacités de la personne qu'ils ont choisie pour diriger les destinées de l'Organisation durant les quatre prochaines années. Il a pour sa part une très haute opinion des qualités personnelles et des compétences professionnelles du Secrétaire général de l'OMM nouvellement élu, M. Jarraud, dont l'enthousiasme et le dévouement à la cause de l'Organisation ne sont plus à démontrer. Il se réjouit du privilège qui lui est donné de pouvoir désormais collaborer étroitement avec lui. Il ne doute pas que le dynamisme et la détermination d'un personnel hautement qualifié seront, comme à l'accoutumée, les garants du succès de l'action entreprise par l'OMM. Les dirigeants élus de l'Organisation pourront compter sur l'expérience et le dévouement du personnel du Secrétariat ainsi que sur la qualité de leur travail et leur empressement à concrétiser les programmes et les projets approuvés par le Congrès.

Il se dit honoré de collaborer avec les Vice-Présidents de l'Organisation et les membres élus du Conseil exécutif, ajoutant qu'il mettrait toute son expérience et tout son savoir-faire au service du Conseil exécutif de manière à resserrer encore les liens que celui-lui entretient avec les Membres et à fournir aux associations régionales et aux commissions techniques l'assistance dont elles ont besoin.

Il compte beaucoup sur le soutien et les conseils avisés du Secrétaire général, M. Obasi, du Président, M. Zillman, des Vice-Présidents, MM. Beysson et Noorian ainsi que des autres membres du Conseil exécutif pour rester fidèle à la ligne de conduite traditionnelle de l'Organisation.

Il sait qu'il pourra compter aussi sur l'appui de tous les pays Membres lorsqu'il devra se prononcer sur des questions importantes et, en particulier, sur les mesures concrètes que l'OMM devra mettre en œuvre pour contribuer à améliorer les conditions de vie des générations actuelles et futures.

Pour conclure, il remercie vivement le Quatorzième Congrès de la confiance qu'il lui a témoignée et confirme son souhait d'affermir encore l'autorité et le rôle de l'OMM et d'apporter son soutien aux SMHN de tous les États Membres afin de favoriser leur développement, en utilisant tous les moyens à sa disposition et en mettant à profit l'expérience irremplaçable et le précieux savoir de ses collaborateurs.

Le **PREMIER VICE-PRÉSIDENT** remercie le Président et le Secrétaire général d'avoir servi l'OMM avec dévouement pendant des années. En sa qualité de membre du Conseil exécutif depuis 1997 et en tant que participant aux réunions du Bureau, il a pu admirer la façon dont M. Zillman dirigeait les débats, parfois à des moments difficiles, en apportant sa contribution avisée aux groupes qu'il présidait. L'OMM tourne maintenant une page de son histoire, après huit ans ; il se félicite de l'élection de M. Bedritsky et souhaite bonne chance à son successeur. Il rappelle la façon très positive dont M. Bedritsky a présenté ses idées au Treizième Congrès. Il se dit certain que l'Organisation remplira sa mission pendant la prochaine période financière aussi bien qu'elle l'a fait depuis le Treizième Congrès.

Le **DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT** se déclare heureux de l'élection de M. Bedritsky, le félicite et lui rend hommage pour son importante contribution au travail du Conseil exécutif. Il assure M. Bedritsky de la collaboration pleine et entière des membres du Conseil et se réjouit à la perspective de coopérer avec lui au cours des années à venir.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE I** remercie, au nom de l'AR I et de sa délégation, M. Bedritsky d'avoir consenti à servir l'Organisation en qualité de Président. Il indique qu'il connaît le Président élu depuis plus de 10 ans et a collaboré

avec lui non seulement à l'OMM mais aussi au sein du Comité intergouvernemental de négociation de la CCNUCC, et plus tard au titre de la Convention-cadre proprement dite. M. Bedritsky dirige une institution dynamique, et de nombreux collègues et scientifiques de l'AR I lui savent gré de les avoir aidés à poursuivre leurs études universitaires. M. Bedritsky, professionnel extrêmement compétent, va bâtir une institution énergique et bénéficiera du soutien de l'Association régionale I.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE II**, s'exprimant au nom des Membres de l'AR II et du Royaume de Bahreïn, félicite M. Bedritsky pour son accession au poste important de Président de l'OMM, pour lequel il est parfaitement taillé. La collaboration de qualité qui règne au sein de l'Organisation est un exemple resplendissant pour le reste du monde de l'unité qui est le principe fondamental des Nations Unies. Le Président élu peut compter sur le soutien des Membres de l'AR II, dont le président espère qu'il se souciera des besoins des pays en développement et des pays les moins avancés. Le président de l'AR II rend hommage à M. Zillman qui a servi l'OMM avec dévouement et travaillé à la mise en œuvre des programmes de l'Organisation au fil des ans.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE III** félicite le Président élu et loue ses capacités et ses connaissances. Ses qualités éminentes ne peuvent que conférer à l'Organisation un rôle primordial. Le président de l'AR III connaît M. Bedritsky depuis bien des années pour les diverses fonctions qu'il a remplies à l'OMM, et il lui souhaite un plein succès dans sa tâche de Président. Il rend aussi hommage à M. Zillman qui, au cours de ses nombreuses années à la présidence, a su traiter avec autant d'intelligence les questions à l'étude.

Au nom des Membres de l'AR IV et de son gouvernement, le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE IV** félicite M. Bedritsky de son élection au poste de Président. Il remercie M. Zillman de son travail remarquable et ne doute pas qu'il continuera à soutenir et à servir l'OMM. Il espère que le nouveau Président perpétuera les démarches et les traditions qui consistent à entretenir d'excellents rapports de travail avec les présidents des associations régionales. L'Organisation a la chance d'être servie admirablement par MM. Bedritsky et Jarraud, qui vont la guider sur la bonne voie pendant les quatre ans à venir.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE V** félicite chaleureusement le Président élu, soulignant que M. Bedritsky est un administrateur professionnel méticuleux, soucieux du détail et de la précision, comme il l'a démontré notamment pendant les sessions du Conseil exécutif. Il souligne qu'il apprécie en particulier le dévouement et la passion avec lesquels il sert l'Organisation ou a formulé et développé nombre de ses programmes. Il lui sait gré d'avoir bien voulu assumer les fonctions de Président. Il remercie

aussi M. Zillman pour son discernement, pour l'ardeur qu'il a manifestée dans l'accomplissement de sa tâche et pour tous les conseils qu'il lui a généreusement prodigués, à lui-même ainsi qu'à d'autres, dans son rôle de mentor. Il espère que le poste important qu'il va occuper dans son propre pays sera aussi stimulant et gratifiant que celui qu'il quitte.

Au nom des Membres de l'AR VI, le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE VI** félicite M. Bedritsky, qui a été choisi sans conteste et élu comme Président, ce qui traduit l'estime dans laquelle il est tenu à l'OMM. Il s'agit d'un homme très cultivé et d'un professionnel éminent, attentif à tourner toute proposition à l'avantage de l'Organisation, qui l'a élu unanimement, ce qui indique le désir de chacun de l'aider dans sa tâche. M. Bedritsky, qui a dirigé l'un des plus grands SMHN du monde, a également favorisé le développement des Services d'autres pays. Il est à noter qu'il n'a pas établi de distinction entre les pays selon leur importance, ce qui est primordial dans le contexte de l'OMM. M. Bedritsky, digne successeur de M. Zillman, va poursuivre l'œuvre remarquable de son prédécesseur et de M. Obasi.

Au nom des présidents des commissions techniques, le **PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE** félicite M. Bedritsky pour son élection. Il se réjouit à la perspective de travailler avec lui pendant les quatre ans à venir. Il rend hommage à M. Zillman pour avoir servi l'Organisation et la météorologie pendant des années de façon exemplaire. En son nom propre et au nom des présidents des commissions techniques, il félicite M. Jarraud pour sa nomination au poste de Secrétaire général et l'assure de leur coopération. Il estime que M. Jarraud va avoir une tâche difficile en prenant la succession de M. Obasi.

Le **DÉLÉGUÉ DU LIBAN**, s'exprimant au nom du Comité météorologique de la Ligue arabe, qui comprend 22 SMN et SHN, félicite vivement M. Bedritsky et lui souhaite plein succès dans son travail, sachant que l'OMM se préoccupe constamment de résoudre les difficultés qui surgissent. M. Bedritsky, bien connu dans le Service météorologique russe comme professionnel hautement qualifié, est parfaitement apte à prendre la succession de M. Zillman. Le délégué du Liban rend hommage à M. Zillman, qui a servi l'Organisation pendant de nombreuses années. Tous les Membres n'ont pu que bénéficier de sa présidence, pour le plus grand bien de l'humanité.

M. M. JARRAUD présente ses félicitations à M. Bedritsky. Il connaît M. Bedritsky depuis huit ans et apprécie sa clairvoyance qu'il a toujours mise au service de l'OMM, dont il n'a cessé de souligner l'importance des activités scientifiques et techniques. Des questions telles que la prévision ne doivent pas être oubliées ou passées sous silence. M. Jarraud

se réjouit à la perspective de collaborer étroitement avec M. Bedritsky pendant les quatre ans à venir. Il rend hommage au Président sortant, M. Zillman.

Au nom du Secrétariat et en son nom propre, le **SECRETAIRE GÉNÉRAL** félicite chaleureusement M. Bedritsky pour son élection au poste de Président de l'OMM. Il se déclare convaincu que MM. Bedritsky et Jarraud travailleront en équipe afin de renforcer dans un climat de confiance la coopération entre tous les Membres de l'Organisation. Il compte résolument sur la nouvelle génération. Selon lui, l'Organisation est entre de bonnes mains.

Le Secrétaire général rend hommage au Président sortant, M. Zillman et il s'associe pleinement aux nombreuses éloges qui lui ont été adressées. M. Zillman est un grand travailleur, très dévoué et attaché aux idéaux de l'OMM. Il a beaucoup apporté à l'Organisation pendant 25 ans, à divers titres et ces huit dernières années en tant que Président. M. Obasi le connaît depuis plus de 25 ans, depuis qu'ils travaillaient tous deux au sein de la Commission des sciences de l'atmosphère (CSA).

Le Secrétaire général connaît le Président élu, M. Bedritsky, depuis plusieurs années. Homme d'une profonde honnêteté et d'une grande largeur d'esprit, il a toujours servi l'Organisation avec un zèle extrême. Il a fait carrière dans le secteur de l'hydrométéorologie pendant plus de 33 ans. Il a occupé plusieurs postes dans le Service hydrométéorologique de l'Ouzbékistan, puis de la Fédération de Russie, et a participé activement à la mise en œuvre de divers projets liés au progrès scientifique et technique. En 1993, il est entré au Conseil exécutif de l'OMM et, ayant été l'hôte d'un des trois centres météorologiques mondiaux (CMM), il a été régulièrement invité par le Bureau. À ce titre, il a éminemment contribué aux travaux de l'Organisation et a été l'un des promoteurs de la célèbre Déclaration de Genève, adoptée par le Treizième Congrès. Il a également contribué à la création du Centre régional de formation professionnelle de la Fédération de Russie.

M. Obasi est certain qu'étant donné la vaste expérience de M. Bedritsky et ses qualités avérées de dirigeant, il continuera de travailler sans défaillance dans l'intérêt de l'OMM. Son grand savoir dans le domaine de la météorologie et de l'hydrologie et sa vaste connaissance des programmes de l'Organisation et de la communauté météorologique et hydrologique lui permettront de continuer à renforcer l'OMM et de veiller à ce qu'elle relève les défis du XXI^e siècle en toute confiance.

M. Obasi se déclare convaincu que le Président élu et les futurs Vice-Présidents, auxquels le Congrès va confier d'importantes responsabilités pendant la quatorzième période financière, serviront au mieux la cause de l'OMM. M. Bedritsky apportera

sans défaillance à l'Organisation sa riche expérience et, sans nul doute, collaborera étroitement avec le Secrétaire général élu, M. Jarraud, pour faire de la quatorzième période financière une période prospère tant pour l'OMM que pour l'humanité. M. Obasi remercie et félicite chaleureusement M. Bedritsky, à qui il souhaite un plein succès

À l'invitation du Président, le **PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NOMINATIONS** présente le document PINK 12.1(2) (Cg-XIV) dans lequel la candidature de M. A.M. Noorian (République islamique d'Iran) est proposée pour le poste de Premier Vice-Président.

Comme il n'y a pas d'autre candidat, M. A.M. Noorian est déclaré Premier Vice-Président de l'Organisation pour la quatorzième période financière.

Le **PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NOMINATIONS** présente le document PINK 12.1(2) (Cg-XIV) dans lequel la candidature de M. T.W. Sutherland (Territoires britanniques des Caraïbes) est proposée pour le poste de Deuxième Vice-Président.

Comme il n'y a pas d'autre candidat, M. T.W. Sutherland est déclaré Deuxième Vice-Président de l'Organisation pour la quatorzième période financière.

Le **PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NOMINATIONS** présente le document PINK 12.1(2) (Cg-XIV) dans lequel la candidature de MM. A. Diouri (Maroc) et M.A. Rabiolo (Argentine) est proposée pour le poste de Troisième Vice-Président. S'étant assuré qu'il n'y a pas d'autre candidat, le Président déclare le scrutin ouvert. Sur son invitation, MM. J.-P. Beysson (Premier Vice-Président) et J. Kelly (États-Unis d'Amérique) assument les fonctions de scrutateurs et MM. M. Arafa (Égypte) et J. Zielinski (Pologne) ainsi que Mme M. Couchoud-Gregori (Espagne) de scrutateurs adjoints.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Le Président annonce les résultats du scrutin :	
Nombre total de bulletins :	143
Nombre de bulletins nuls :	1
Nombre de bulletins blancs et d'abstentions :	1
Nombre de bulletins valides :	141
Majorité simple requise :	71
Nombre de voix obtenues :	
M. A. Diouri (Maroc) :	68
M. M.A. Rabiolo (Argentine) :	73

M.M.A. Rabiolo est déclaré Troisième Vice-Président de l'Organisation.

M. A.M. NOORIAN déclare que c'est pour lui un grand plaisir et un privilège que de vivre une fois encore une journée inoubliable où, de par son élection, on lui témoigne une grande confiance, comme cela a été le cas il y a quatre ans. Pendant ces quatre années, il a pu bénéficier du climat

d'amitié et de l'esprit de collaboration qui règne dans la communauté météorologique. Il estime que l'Organisation a prouvé qu'il n'y avait pas de frontières entre les individus comme il n'y en avait pas non plus dans l'atmosphère. Lorsqu'il était Deuxième Vice-Président, il avait beaucoup appris du Président, de sa clairvoyance, de sa tolérance et aussi de sa conduite des débats au Conseil exécutif et au Congrès. Il porte une grande admiration à M. Obasi, qui, ayant dirigé l'OMM pendant 20 ans, a garanti un brillant avenir à l'Organisation pour le nouveau millénaire. M. Noorian remercie le Premier Vice-Président sortant, M. Beysson, ainsi que son prédécesseur, M. Berridge, auquel il souhaite un prompt rétablissement. Déclarant que ce jour marque un nouveau départ pour l'OMM, il félicite le Président élu, M. Bedritsky, et les Vice-Présidents nouvellement élus, MM. Sutherland et Rabiolo, ainsi que le nouveau Secrétaire général. Tous associent idéaux et principes dans l'exercice de leurs fonctions. M. Noorian note qu'étant le seul membre du Bureau précédent à rester en poste, il se considérait comme un lien entre le passé et le présent. C'est un grand plaisir pour lui que de servir l'Organisation à ce titre, mais il espère que ce lien n'aura pas à subir une trop grande pression. Il se réjouit de faire partie de l'Organisation et lui souhaite un brillant avenir.

Pour **M. T.W. SUTHERLAND**, être élu est un grand honneur, qu'il accepte avec humilité. Il remercie tous ceux qui l'ont incité à se présenter, en particulier les Membres de l'Association régionale IV. Il rend hommage à ceux qui l'ont conseillé, affirmant que leurs suggestions et leur clairvoyance l'ont guidé lorsqu'il a siégé au Conseil exécutif et qu'il a beaucoup appris à leur contact, de multiples façons. Il a travaillé plusieurs années au Secrétariat avec le Secrétaire général, et sa manière de voir les choses a été une source d'inspiration. À une époque où l'Organisation rencontre de nombreux obstacles et où s'ouvrent de vastes possibilités sur le plan mondial, il faut que l'OMM et les SMHN de ses Membres agissent énergiquement. L'Organisation doit continuer à exercer son autorité dans le domaine des applications météorologiques, climatologiques et hydrologiques et dans d'autres disciplines connexes et veiller à ce que la communauté internationale réagisse adéquatement à diverses incidences subies et provoquées par l'environnement. M. Sutherland estime que dans ces domaines, les SMHN doivent jouer un rôle efficace, qui soit bien compris des décideurs, du milieu universitaire, du secteur privé, de la société civile et des médias. Dans ce contexte, il est nécessaire d'appuyer sans réserve les activités de recherche de l'OMM et de poursuivre les actions qui visent à renforcer les capacités des SMHN des pays en développement but en réduisant au minimum le fossé qui sépare ces pays développés sur le plan technique. Selon M. Sutherland, il faut porter une

attention particulière aux pays vulnérables les moins avancés et aux petits États insulaires en développement. En s'inspirant des normes qu'elle a solidement établies, l'OMM devrait mettre sur pied pour ses Membres un système d'assurance de la qualité acceptable par tous, dont le principe a été lancé lors du Treizième Congrès. M. Sutherland estime que c'est un honneur et un privilège pour lui que de faire partie de la nouvelle équipe qui va aider le Président nouvellement élu et le Secrétaire général nouvellement nommé à s'acquitter des responsabilités de l'Organisation.

M. M.A. RABIOLO déclare que c'est un honneur et un privilège pour lui que d'être élu au poste de Troisième Vice-Président. Il remercie sincèrement les délégués qui ont voté pour lui, et particulièrement ceux de l'Association régionale III qui ont présenté sa candidature, ce qui témoigne du professionnalisme de l'ensemble de la Région. Il remercie également les membres de son propre SMN, grâce auxquels il a pu se porter candidat et être élu. Il promet de faire de son mieux dans l'intérêt de l'OMM. Il remercie en outre les délégués qui ont voté pour l'un des deux candidats, affirmant qu'ils ont tous deux œuvré en faveur de l'Organisation. M. Rabiolo a pratiqué la météorologie pendant 26 ans au cours desquels il a progressé et acquis une vaste expérience auprès de son SMN et s'est familiarisé avec la structure d'un Service météorologique. Il affirme qu'il est nécessaire de penser de façon rationnelle et de faire preuve de bon sens, ce qui permet de résoudre les petits comme les grands problèmes. M. Rabiolo fera de son mieux pour œuvrer de façon sérieuse et responsable au profit de l'Organisation. Il y aura beaucoup de travail au cours des quatre ans à venir ; il s'engage à consacrer toute son énergie à la concrétisation des objectifs de l'OMM.

Le **PRÉSIDENT ÉLU, M. A.I. BEDRITSKY**, félicite sincèrement les Premier, Deuxième et Troisième Vice-Présidents pour leur élection à ces postes très importants au sein de l'OMM. Il espère qu'ils feront équipe au cours des quatre années à venir, pendant lesquelles il travaillera de concert avec eux et avec le nouveau Secrétaire général. Ils devront veiller à ce que le Conseil exécutif applique le mieux possible les décisions du Congrès afin qu'elles deviennent réalité. M. Bedritsky leur souhaite de réussir dans leur tâche. Il exprime sa gratitude à M. Diouri (Maroc), candidat au poste de Troisième Vice-Président, en le remerciant d'apporter sa contribution aux activités de l'Organisation. Il estime que cette volonté d'apporter sa pierre à l'édifice devrait servir d'exemple à l'avenir.

Le **DÉLÉGUÉ DU BELIZE** explique que M. Sutherland est non seulement le Représentant permanent des Territoires britanniques des Caraïbes, mais aussi le Directeur-coordonnateur de

l'Organisation météorologique des Caraïbes, qui coordonne les activités des SMHN de neuf Membres, à savoir Antigua-et-Barbuda, la Barbade, le Belize, la Dominique, le Guyana, la Jamaïque, Sainte-Lucie, les Territoires britanniques des Caraïbes et Trinité-et-Tobago. Au nom de ces Membres, il félicite M. Sutherland pour son élection au poste de Deuxième Vice-Président et remercie le Quatorzième Congrès pour son soutien inconditionnel. M. Obasi avait demandé au Congrès de faire en sorte que l'Organisation jette une lumière encore plus vive. Le Congrès a réagi en élisant une équipe très compétente et énergique, apte à guider l'Organisation sur la bonne voie. M. Sutherland, en particulier, est parfaitement capable d'aviver cette lumière. Le délégué du Belize assure le Deuxième Vice-Président élu qu'il peut compter sur tous les membres de l'Organisation météorologique des Caraïbes pour l'aider à s'acquitter de ses nouvelles responsabilités.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE VI** est honoré de pouvoir, au nom des Membres de la Région, féliciter les Premier, Deuxième et Troisième Vice-Présidents pour leur élection. Ce sont des autorités reconnues en matière d'hydrométéorologie, non seulement dans leurs pays, mais aussi au sein de l'OMM depuis leur désignation. M. Noorian est sorti du rang pour accéder à un poste de haute responsabilité où il a beaucoup fait pour le développement de l'OMM. Sur le plan régional, son pays, à son initiative, accorde une aide aux pays voisins moins développés pour en accélérer le développement. Les autres Vice-Présidents élus ont éminemment contribué, eux aussi, à la progression de l'OMM. Le président de l'AR VI estime qu'avec le nouveau Président et le nouveau Secrétaire général, ils vont former une équipe unie, qui va remplir sa mission, diriger l'Organisation sur la voie de l'avenir et relever les défis qui se présenteront à elle. Il les félicite tous et leur souhaite un plein succès sur le plan professionnel.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE V**, au nom de sa délégation et de l'AR V, félicite les Vice-Présidents élus. Il connaît M. Noorian depuis de nombreuses années et les Membres de la Région sont particulièrement satisfaits de sa participation à la session de l'Association régionale, l'année dernière. M. Noorian a laissé le souvenir durable d'un homme extrêmement sympathique, serviable et respectueux d'autrui. Les Membres, pour avoir été témoins de sa conduite éclairée à de nombreuses occasions, comme les sessions du Congrès et du Conseil exécutif, le remercient d'avoir servi l'OMM. Le président de l'AR V félicite également M. Sutherland pour sa compétence. Son efficacité dans son travail est manifeste, vu en particulier l'énergie et la célérité avec lesquelles il s'est acquitté des tâches du

Comité A. Comme il a obtenu d'excellents résultats, les Membres attendent beaucoup de lui à l'avenir. Pour ce qui est de M. Rabiolo, les Membres constatent avec plaisir que le Bureau compte aujourd'hui beaucoup de jeunes. Ils espèrent que ceux-ci apporteront de nouvelles idées et des points de vue novateurs dans la recherche de solutions aux problèmes que doit affronter l'Organisation. L'Association régionale V félicite M. Rabiolo et lui souhaite un mandat fructueux.

Au nom de tous les Membres de la Région, le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE IV** félicite les Premier, Deuxième et Troisième Vice-Présidents pour leur élection. Il leur souhaite d'avoir la force voulue pour s'acquitter des tâches qu'impliquent leurs nouvelles fonctions au cours des années à venir. Il félicite en particulier M. Sutherland, qu'il connaît depuis de nombreuses années. Il s'agit d'un homme très compétent ayant une vaste expérience de la météorologie sur le plan international ; il est convaincu qu'il apportera une sérieuse contribution au renforcement de l'Organisation. Les Membres de l'AR IV sont fiers de l'avoir comme Vice-Président de l'OMM. Ils sont certains que le nouveau Secrétaire général et le nouveau Président auront en lui un allié loyal et remarquable, auquel ils souhaitent un plein succès. Ils l'assurent de tout le soutien nécessaire pour accomplir son œuvre.

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE III** félicite les nouveaux Vice-Présidents, et en particulier le Troisième Vice-Président, qui fait partie de l'AR III. Les Membres de la Région sont convaincus que les nouveaux Vice-Présidents sont très compétents et à même de s'acquitter des tâches qui les attendent. Pour qu'ils puissent le faire, il leur faudra l'engagement sans réserve du Président et du Secrétaire général. La nouvelle équipe est dynamique. L'AR III accorde tout son appui à l'OMM pour le travail qu'elle a à accomplir, et notamment pour les programmes qu'elle doit élaborer. Son président félicite tous les nouveaux élus.

Au nom des Membres de l'AR II et de son gouvernement, le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE II** félicite vivement les trois Vice-Présidents pour leur élection. Il ne fait pas de doute qu'avec le Secrétaire général et le Président, ils vont diriger efficacement l'Organisation et qu'en tant que membres du Bureau, ils la serviront de façon louable. Le président de l'AR II se déclare certain que l'OMM va beaucoup évoluer au cours des années à venir. Quant à M. Noorian, son travail et son énergie parlent d'eux-mêmes ; les Membres de l'AR II constatent avec fierté qu'il occupe de nouveau un poste important. Le président de l'AR II profite de l'occasion pour féliciter sincèrement les Vice-Présidents et pour remercier ceux qui partent de leur engagement envers la communauté météorologique. Il remercie également M. Diouri d'avoir offert ses services à l'OMM.

Au nom de l'AR I et de sa délégation, le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE I** s'associe aux

présidents des autres associations régionales pour féliciter les Premier, Deuxième et Troisième Vice-Présidents à l'occasion de leur élection. Il connaît MM. Noorian et Sutherland depuis de nombreuses années pour les avoir rencontrés lors des sessions du Conseil exécutif et d'autres organes. Il ne doute pas que M. Rabiolo se montrera tout aussi compétent que les deux autres Vice-Présidents. Grâce à leur vaste expérience et à leur discernement, ils sont à même d'assumer les fonctions pour lesquelles ils ont été élus. Le président de l'AR I compte sur eux pour qu'ils collaborent avec les diverses Régions. Les Membres de l'AR I se réjouissent à la perspective de travailler avec eux. Le président de l'AR I les assure que l'Association régionale leur accordera tout le soutien voulu dans l'accomplissement de leurs fonctions. Il remercie M. Diouri de s'être porté candidat pour le poste de Troisième Vice-Président. Il remercie également le Premier Vice-Président sortant, M. Beysson, ainsi que M. Noorian, pour les contributions qu'ils ont apportées à l'OMM et à la communauté internationale et leur souhaite un plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Au nom de son gouvernement et de sa délégation, le **DÉLÉGUÉ DE LA JORDANIE** présente ses compliments et ses félicitations sincères au Président et aux trois Vice-Présidents nouvellement élus. Il félicite également le nouveau Secrétaire général, espérant que la nouvelle équipe va prendre en compte les besoins des pays en développement. Il remercie le Président et les Vice-Présidents sortants et tous ceux qui ont travaillé avec acharnement au sein du Secrétariat et fait tout ce qu'ils ont pu pour que l'Organisation accède au niveau très élevé qu'elle a aujourd'hui atteint.

Au nom de sa délégation, le **DÉLÉGUÉ DU COSTA RICA** félicite et remercie chaleureusement toute la nouvelle équipe. Certain de la compétence de M. Sutherland, qu'il connaît depuis longtemps, il est conscient de tout ce qu'il a fait pour l'Association régionale IV. Il remercie également le Président et le Secrétaire général sortants pour l'énorme travail qu'ils ont réalisé au cours des ans au profit de l'OMM. C'est grâce à tous ceux qui quittent maintenant leur poste que l'Organisation a pu atteindre ses objectifs.

Le **NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. M. JARRAUD**, félicite les trois Vice-Présidents élus. Comme M. Noorian est vice-ministre de la Voirie et des Transports il lui fait confiance pour son jugement sur les ponts. Le rôle des Vice-Présidents s'est étoffé avec le temps. M. Noorian a présidé la plupart des commissions techniques et va sans doute continuer à le faire. M. Jarraud connaît M. Sutherland depuis de nombreuses années, ayant travaillé avec lui au Secrétariat. M. Sutherland a une vaste expérience qu'il a acquise tant auprès des Membres que du Secrétariat. M. Jarraud connaît M. Rabiolo depuis moins longtemps que les autres membres élus du

groupe, mais il apprécie son approche pragmatique des problèmes. Il est certain que l'OMM tirera un énorme profit de son expérience et de sa compétence. Il a le plaisir de constater que le nouveau groupe est équilibré tant du point de vue des compétences que de celui de la représentation géographique. Il félicite M. Bedritsky pour son élection au poste de Président de l'Organisation et se réjouit à la perspective de travailler avec l'ensemble de la nouvelle équipe.

Au nom du Secrétariat et en son nom propre, le **SECRETARE GÉNÉRAL** félicite chaudement M. Noorian pour son élection au poste de Premier Vice-Président, M. Sutherland au poste de Deuxième Vice-Président et M. Rabiolo au poste de Troisième Vice-Président de l'OMM. Avec le Secrétaire général désigné M. Jarraud, ils représentent la nouvelle génération qui, avec l'appui des représentants permanents des trois centres météorologiques mondiaux, constitueront le nouveau Bureau.

Le Secrétaire général rend hommage au Premier Vice-Président sortant, M. Beysson, qui occupe ce poste depuis 1999. Auparavant, il avait occupé brièvement la charge de Troisième Vice-Président. Au fil des ans, il a apporté la preuve de son engagement et mis sa compétence au service de l'OMM, notamment en ce qui concerne l'échange libre et gratuit de données et de produits.

Les trois Vice-Présidents élus connaissent bien les activités de l'OMM et du Secrétariat, ainsi que les difficultés et les besoins en matière de développement des SMHN. Le Premier Vice-Président élu, M. Noorian, a été auparavant Deuxième Vice-Président. C'est un homme qui a pleinement épousé les idéaux de l'OMM sans jamais ménager sa peine. Connaissant M. Noorian depuis plus de 20 ans, le Secrétaire général considère qu'il possède des qualités rares : la courtoisie et la dignité. M. Noorian est actuellement vice-ministre de la Voirie et des Transports de la République islamique d'Iran. Avant cela, il a occupé divers postes importants dans le secteur privé et le secteur public de son pays. Il a été Représentant permanent de la République islamique

d'Iran auprès de l'OMM presque sans interruption depuis 1981, membre du Conseil exécutif et Deuxième Vice-Président de l'Organisation depuis 1999. À ce titre, il faisait également partie du Bureau. Il a également fait partie de deux groupes de travail, de deux comités de sélection et de deux groupes consultatifs de l'OMM. Ainsi, c'est la personne la plus qualifiée pour occuper le poste auquel il a été nommé.

Le Deuxième Vice-Président élu, M. Sutherland, a travaillé en tant que météorologue dans les Caraïbes et au Canada, puis à l'OMM au sein du Secrétariat, dont plusieurs années à titre d'assistant exécutif du Secrétaire général. Nommé Directeur-coordonnateur de l'Organisation météorologique des Caraïbes en 1999, il est devenu Représentant permanent des Territoires britanniques des Caraïbes auprès de l'OMM, a été élu membre du Conseil exécutif de l'Organisation et a travaillé à divers titres dans deux groupes d'experts et une équipe spéciale.

Le Troisième Vice-Président élu, M. Rabiolo, est un météorologue qui a exercé diverses fonctions techniques et administratives dans l'armée de l'air argentine. Il est actuellement responsable du Service météorologique national argentin. Il est Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'OMM depuis 2000. Au sein de l'OMM, il a été rapporteur pour les aspects régionaux du Système mondial de traitement des données et président du Groupe de travail de la planification et de la mise en œuvre de la VMM dans la Région III.

Le Secrétaire général se déclare certain que le Président et les Vice-Présidents élus, auxquels le Congrès a attribué d'importantes responsabilités en toute confiance, serviront la cause de l'Organisation de façon irréprochable. Leur engagement et leur vaste expérience profiteront à l'équipe dirigée par le Secrétaire général désigné, M. Jarraud, qui, il en est convaincu, assurera la réussite de la quatorzième période financière. Il félicite chaleureusement les nouveaux élus et leur souhaite bonne chance dans leurs futures fonctions.

La séance est levée à 12 h 50.

PROCÈS-VERBAL DE LA DIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

19 mai 2003 à 9 h 30

La séance est ouverte à 9 h 50.

25. Rapport du Comité de vérification des pouvoirs (point 1.5 de l'ordre du jour)

Le **PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS**, présentant le quatrième rapport du Comité, indique que les pouvoirs de Kiribati sont en ordre.

Le quatrième rapport du Comité de vérification des pouvoirs est adopté.

26. Allocution de M. Tekena Teitiba, délégué principal de la République de Kiribati

M. Tekena Teitiba explique que Kiribati est devenu observateur à l'époque du Treizième Congrès. Il a fallu quatre ans pour convaincre le Gouvernement de Kiribati de devenir Membre de l'OMM. Il a été difficile à ce pays de s'attaquer seul aux problèmes du climat, de la météorologie et en particulier des changements climatiques. Pour M. Teitiba, représenter son pays au Quatorzième Congrès est un plaisir et un grand honneur. M. Teitiba remercie son gouvernement de ce privilège et l'OMM d'avoir invité son pays à se joindre à cette tribune internationale d'une grande importance. Kiribati se trouve dans le centre du Pacifique et ses îles dispersées de faible altitude se situent de part et d'autre de l'équateur. Kiribati comprend trois groupes d'îles principaux : les Gilbert à l'ouest et les Phoenix et les îles de la Ligne à l'est. Selon le système de classement de l'ONU, Kiribati est un petit État insulaire en développement.

Le siège du Service météorologique national se trouve à Tarawa, capitale administrative du pays. Les deux principaux programmes d'observation sont le programme d'observation en surface et le programme d'observation en altitude. Kiribati passe essentiellement par le Centre météorologique régional spécialisé (CMRS) de Nadi pour diffuser ses bulletins météorologiques. Toutefois, d'autres grands centres météorologiques comme ceux d'Honolulu, de Nouvelle-Zélande et d'Australie lui viennent parfois en aide pour subvenir à ses besoins en matière de prévision, surtout dans les secteurs aéronautique et maritime.

Les questions liées aux changements climatiques représentent l'un des obstacles que le Service météorologique de Kiribati doit surmonter pour s'acquitter des obligations du pays à l'égard des conventions de l'ONU, en particulier la Convention-cadre sur les changements climatiques.

Il existe d'autres obstacles : les problèmes que posent le temps et le climat, tels que la prévision de la sécheresse et la diffusion en temps voulu de bulletins ou d'avis auprès du public. Le Service météorologique de Kiribati accroîtra sa capacité d'offrir des services et des informations en adhérant à l'OMM.

Au nom de Kiribati, M. Teitiba exprime sa gratitude et sa reconnaissance aux pays, en particulier la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Royaume-Uni, qui, par l'intermédiaire de leurs Services météorologiques, ont ouvert la voie à la création des programmes météorologiques de Kiribati. Il remercie aussi les pays qui ont aidé et qui continuent d'aider Kiribati à mettre en œuvre d'autres programmes météorologiques et climatologiques, contribuant ainsi au développement socio-économique durable de cette nation.

27. Allocution de M. E. A. Mukolwe

M. E. A. MUKOLWE remercie de tout cœur les Membres qui lui ont accordé leur appui lors du processus à peine achevé de nomination du cinquième Secrétaire général de l'OMM. Il fait l'éloge de M. J.-P. Beysson, qui a mené une campagne courtoise. Il affirme que M. Beysson et lui-même continueront à œuvrer ensemble en faveur du développement de la météorologie sur le plan international. Il félicite à cette occasion M. M. Jarraud pour sa nomination et l'assure de son soutien indéfectible à son nouveau poste. Connaissant M. Jarraud et travaillant avec lui depuis de nombreuses années, il se déclare convaincu qu'il continuera d'être l'un des meilleurs atouts de l'Organisation et de ses Membres. Il complimente aussi le Président, qui a beaucoup apporté à l'Organisation et qui s'est acquis le respect et l'affection de tous les Membres.

28. Élection des membres du Conseil exécutif (point 12.2 de l'ordre du jour)

(Documents PINK 12.2(1) et 12.2(1), ADD. 1 (Cg-XIV))

Le **PRÉSIDENT** indique qu'à la suite de la révision de l'alinéa c de l'article 13 de la Convention et de la règle 85 du Règlement général, le nombre de membres du Conseil exécutif est passé à 37. Il explique que le Conseil exécutif est l'organe exécutif de l'OMM responsable devant le Congrès de la coordination des programmes de l'Organisation entre les sessions du Congrès. Il explique également que les membres du Conseil exécutif sont désignés à titre personnel. Ils se répartissent en trois groupes.

Le premier groupe se compose du Président et des trois Vice-Présidents de l'OMM, qui doivent appartenir à trois Régions différentes, le deuxième se compose des présidents des six associations régionales et le troisième se compose de 27 directeurs de Services météorologiques ou hydrométéorologiques. Ceux-ci sont élus par l'ensemble de l'Organisation, sous réserve (alinéa c de l'article 13 de la Convention) qu'aucune Région ne puisse compter plus de neuf membres et qu'elle compte au moins quatre membres du Conseil exécutif, y compris le Président et les Vice-Présidents de l'Organisation et les présidents des associations régionales. Une fois élus, les 27 directeurs sont responsables de leur travail devant l'Organisation à titre de membres du Conseil exécutif. Ils devront s'acquitter de leurs fonctions jusqu'à la fin du Quinzième Congrès.

Le Président mentionne le dispositif de scrutin assisté par ordinateur utilisé pour l'élection des membres du Conseil exécutif au cours des Douzième et Treizième Congrès et lors de sessions récentes du Conseil exécutif en vue de la sélection du lauréat du prix de l'OMI, dispositif qui a fait ses preuves.

Le **PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NOMINATIONS**, présentant les documents PINK 12.2(1) et 12.2(1), ADD. 1 (Cg-XIV), signale que conformément aux indications du Neuvième Congrès, les présidents des associations régionales ont convenu de la répartition régionale suivante des sièges du Conseil exécutif (y compris ceux attribués au Président, aux Vice-Présidents et aux présidents des associations régionales) jusqu'au Quinzième Congrès : Association régionale I : 9 sièges; Association régionale II : 6 sièges; Association régionale III : 4 sièges; Association régionale IV : 5 sièges; Association régionale V : 4 sièges; Association régionale VI : 9 sièges.

MM. O.M.L. BECHIR (Mauritanie), **A.R.W. EL HAJ** (Jamahiriya arabe libyenne) et **A.H. AL-MULLA** (Qatar) ont exprimé le souhait de ne pas se présenter à l'élection.

Confirmant qu'à l'exception de MM. Bechir, El Haj et Al-Mulla, dont les noms sont à biffer, tous les noms cités dans les documents PINK 12.2(1) et 12.2(1), ADD.1 (Cg-XIV) sont valables. Le **PRÉSIDENT** demande s'il y a d'autres candidats dans l'assistance.

En l'absence d'autres candidatures, les documents PINK 12(2)1 et 12.2(1), ADD. 1 (Cg-XIV) contenant la liste définitive des candidats au Conseil exécutif sont adoptés tel qu'amendés.

Le Président explique que l'élection aura lieu en deux temps. Dans un premier temps, il faudra que 14 membres, à raison de quatre au maximum par Région, soient élus conformément au sous-

alinéa ii de l'alinéa c de l'article 13 de la Convention et de l'alinéa a de la règle 85 du Règlement général. Il convient donc, pour assurer une répartition régionale équitable, de pourvoir ainsi les huit sièges : Région I : 3 sièges; Région II : 2 sièges; Région III : 2 sièges; Région IV : 2 sièges; Région V : 3 sièges; Région VI : 2 sièges. C'est pourquoi le Président appelle les présidents des associations régionales ou leurs représentants à désigner des candidats pour les sièges vacants de leurs Régions.

Le **PRÉSIDENT DE L'AR I** désigne MM. M.L. Bah (Guinée), B. Kassahun (Éthiopie) et B.T. Sekoli (Lesotho).

Le **PRÉSIDENT DE L'AR II** désigne MM. T. Kitade (Japon) and D. Qin (Chine).

Le **PRÉSIDENT DE L'AR III** désigne MM. H.H. Oliva (Chili) et A.C. Vaz de Athayde (Brésil).

Le **PRÉSIDENT DE L'AR IV** désigne MM. J.J. Kelly (États-Unis d'Amérique) et M.D. Everell (Canada).

Le **PRÉSIDENT DE L'AR V** désigne MM. K.K. Chow (Malaisie), J. Lumsden (Nouvelle-Zélande) et J.W. Zillman (Australie).

Le **PRÉSIDENT DE L'AR VI** désigne MM. J.-P. Beysson (France) et U. Gärtner (Allemagne).

Le Président déclare ces personnes élues membres du Conseil exécutif.

Le **PRÉSIDENT** procède à l'élection de cinq candidats de la Région I, de deux candidats de la Région II, d'un candidat de la Région IV et de cinq candidats de la Région VI. Il invite MM. A. M. Noorian (Deuxième Vice-Président) et T.W. Sutherland (Deuxième Vice-Président élu) à agir à titre de scrutateurs et MM. S. Chacowry, S. Shaddock et W. Tanga (qui font tous trois partie du Secrétariat) à les assister.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Le Président annonce les résultats du scrutin :

Nombre total de bulletins :	146
Nombre de bulletins blancs et d'abstentions :	0
Nombre de bulletins invalides :	4
Nombre de bulletins valides :	142
Majorité requise :	72
Nombre de voix obtenues :	
M. S.K. Srivastav (Inde)	127
M. M. Arafa (Égypte)	126
M. E. Zarate (Costa Rica)	123
M. Q. Chaudhry (Pakistan)	122
M. P. Ewins (Royaume-Uni)	100
M. J.R. Mukabana (Kenya)	95
M. D.K. Keuerleber-Burk (Suisse)	92
M. R.D.J. Lengoasa (Afrique du Sud)	92
Mme M. Couchoud Gregori (Espagne)	72
M. R. Sorani (Italie)	72

Le Président déclare les personnes ci-dessus élues membres du Conseil exécutif.

Conformément à l'alinéa *b* de la règle 85 et des règles 87 et 89 du Règlement général, le Président lance la deuxième étape de l'élection afin de pourvoir les cinq autres postes vacants, deux dans la Région I et un dans la Région VI.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Le Président annonce les résultats du scrutin :

Nombre total de bulletins :	142
Nombre de bulletins blancs et d'abstentions :	0
Nombre de bulletins invalides :	2
Nombre de bulletins valides :	140
Majorité requise :	71
Nombre de voix obtenues :	
M. A.N'Diaye (Sénégal)	93
M. F.P. Mote (Ghana)	82

M. L.E. Akeh (Nigéria) a obtenu 73 voix, mais, étant le troisième candidat de la Région I, il n'est pas éligible.

Le Président déclare MM. A. N'Diaye et F.P. Mote élus membres du Conseil exécutif.

Aucun candidat de la Région VI n'ayant obtenu la majorité requise, le Président lance un troisième tour de scrutin.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Le Président annonce les résultats du scrutin :

Nombre total de bulletins :	129
Nombre de bulletins blancs et d'abstentions :	4
Nombre de bulletins invalides :	0

Nombre de bulletins valides :	125
Majorité requise :	63
Nombre de voix obtenues :	
M. A. Al-Sha'er (Jordanie)	67
M. J. Zielinski (Pologne)	58

Le Président déclare M. A. Al-Sha'er élu membre du Conseil exécutif.

En son nom propre et au nom du personnel du Conseil exécutif, le **SECRETARE GÉNÉRAL** félicite chaudement les membres nouvellement élus du Conseil exécutif et remercie tous ceux qui ont proposé leurs services à l'OMM. Avec le nouveau Secrétaire général, le nouveau Président et les trois nouveaux Vice-Présidents, les membres du Conseil exécutif vont former une nouvelle équipe dirigeante qui supervisera et mettra en œuvre les décisions du Quatorzième Congrès pendant les quatre ans à venir. Le Secrétaire général se déclare convaincu qu'ils feront de leur mieux pour s'acquitter de la mission que leur a confiée le Congrès. Leur expérience et leurs connaissances leur permettront de promouvoir les activités de l'Organisation et de relever dès la clôture du Congrès les défis qui se présenteront. Il leur souhaite bonne chance, espérant que les membres nouvellement élus du Conseil exécutif vont accorder leur appui au nouveau Secrétaire général et collaborer avec lui.

La séance est levée à 14 h 25.

PROCÈS-VERBAL DE LA ONZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE 21 mai 2003 à 14 h 30

La séance est ouverte à 14 h 50.

29. Rapport du Comité de vérification des pouvoirs (point 1.5 de l'ordre du jour)

Au nom du président du Comité de vérification des pouvoirs, le **PRÉSIDENT** présente le cinquième rapport du Comité et indique qu'aucun autre pouvoir n'a été reçu depuis le quatrième rapport.

30. Dates et lieu du Quinzième Congrès (point 14 de l'ordre du jour) (Document PINK 14 (Cg-XIV))

Le **PRÉSIDENT** présente le document PINK 14 (Cg-XIV).

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux du Congrès, qui figure dans le document PINK 14 (Cg-XIV), est adopté.

31. Approbation des documents PINK non modifiés

Au nom des présidents des comités pertinents, le **PRÉSIDENT** présente les documents suivants, qui n'ont fait l'objet ni de débats ni de modifications de la part des Membres.

Rapport du Président de l'Organisation (point 2.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 2.1 (Cg-XIV))

Rapport du Secrétaire général (point 2.2 de l'ordre du jour) (Document PINK 2.2 (Cg-XIV))

Rapport de synthèse sur les amendements au Règlement technique (point 2.4 de l'ordre du jour) (Document PINK 2.4 (Cg-XIV))

Systèmes de base et fonctions d'appui de la VMM ; rapport du président de la CSB (point 3.1.0 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.1.0 (Cg-XIV))

Système mondial d'observation (point 3.1.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.1.1 (Cg-XIV))

Systèmes et services d'information de la VMM, y compris le Système mondial de télécommunications et la gestion des données (point 3.1.2 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.1.2 (Cg-XIV))

Système mondial de traitement des données, y compris les interventions en cas d'urgence (point 3.1.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.1.3 (Cg-XIV))

Activités d'appui à la VMM, en particulier le Service d'information sur le fonctionnement de la VMM (point 3.1.4 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.1.4 (Cg-XIV))

Programme des instruments et des méthodes d'observation ; rapport du président de la CIMO (point 3.1.5 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.1.5 (Cg-XIV))

Activités de l'OMM dans le domaine des satellites (point 3.1.6 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.1.6 (Cg-XIV))

Programme concernant les cyclones tropicaux (point 3.1.7 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.1.7 (Cg-XIV))

Programme mondial des données climatologiques et de surveillance du climat (point 3.2.4 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.2.4 (Cg-XIV))

Programme mondial des applications et des services climatologiques, en particulier le projet CLIPS (point 3.2.5 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.2.5 (Cg-XIV))

Programme mondial d'évaluation des incidences du climat et formulation de stratégies de parade (point 3.2.6 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.2.6 (Cg-XIV))

Programme mondial de recherche sur le climat (point 3.2.7 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.2.7 (Cg-XIV))

Programme de météorologie agricole ; rapport du président de la CMAg (point 3.4.2 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.4.2 (Cg-XIV))

Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau (point 3.5 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.5 (Cg-XIV))

Programme d'enseignement et de formation professionnelle (point 3.6 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.6 (Cg-XIV))

Rapports des présidents des associations régionales (point 3.8.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.8 (Cg-XIV))

Conférences (point 4.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 4.1 (Cg-XIV))

Rapport sur le suivi de la mise en œuvre du cinquième Plan à long terme de l'OMM (point 6.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 6.1 (Cg-XIV))

Sixième Plan à long terme de l'OMM (2004-2011) (point 6.2 de l'ordre du jour) (Document PINK 6.2 (Cg-XIV))

Coopération avec d'autres disciplines et avec d'autres programmes (point 7.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 7.3 (Cg-XIV))

Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales (point 9.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 9.1(1) (Cg-XIV))

Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales (point 9.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 9.1(2) (Cg-XIV))

Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales (point 9.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 9.1(3) (Cg-XIV))

Questions financières (point 10.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 10.1(1) (Cg-XIV))

Questions financières (point 10.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 10.1(2) (Cg-XIV))

Questions relatives au personnel (point 10.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 10.3(1) (Cg-XIV))

Contrat du Secrétaire général (point 10.4 de l'ordre du jour) (Document PINK 10.4 (Cg-XIV))

Prix de l'OMI et de l'OMM (point 11.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 11.1 (Cg-XIV))

Questions relatives à la Convention (point 11.2 de l'ordre du jour) (Document PINK 11.2(3) (Cg-XIV))

Révision du Règlement général (point 11.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 11.3(1) (Cg-XIV))

Révision du Règlement général (point 11.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 11.3(3) (Cg-XIV))

Révision du Règlement général (point 11.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 11.3(4) (Cg-XIV))

Révision du Règlement général (point 11.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 11.3(5) (Cg-XIV))

Demandes d'adhésion à l'Organisation (point 11.5 de l'ordre du jour) (Document PINK 11.5 (Cg-XIV))

Élection du Président et des Vice-Présidents de l'Organisation (point 12.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 12.1(3), REV. 1 (Cg-XIV))

Les projets de résolutions contenus dans les appendices des documents ci-dessus sont adoptés.

Les projets de textes à insérer dans le résumé général des travaux du Congrès, qui figurent dans les appendices des documents ci-dessus, sont adoptés.

À propos du document PINK 3.2.5 (Cg-XIV), le **DÉLÉGUÉ DE L'ALLEMAGNE**, estimant qu'une résolution de plus de quatre pages est trop longue, souhaite que la question soit abordée ultérieurement. Sans affirmer explicitement qu'il aimerait que le libellé du projet de résolution 3.5/2 (Cg-XIV) contenu dans le document PINK 3.5 (Cg-XIV) soit modifié, le **DÉLÉGUÉ DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE** indique que selon son interprétation de ce projet de résolution, la création d'un groupe d'experts n'est pas envisagée mais qu'il est demandé au Secrétaire général de formuler une proposition concernant une telle création, qui devrait recevoir l'approbation du Conseil exécutif, que la mission du groupe d'experts serait de produire des données et des analyses scientifiques à l'appui des activités mondiales relatives à l'eau et non de coordonner ces activités en dehors de l'OMM ou d'examiner les politiques gouvernementales, et que ce groupe d'experts pourrait réunir des experts non gouvernementaux, donc qu'il ne se limiterait pas à un processus intergouvernemental.

32. Activités de prévention des catastrophes (point 7.4 de l'ordre du jour) (Document PINK 7.4 (Cg-XIV))

Le **DÉLÉGUÉ DU JAPON**, se référant à la deuxième ligne du paragraphe 7.4.8, demande à ce que le titre de la conférence devienne «Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles».

Le projet de résolution 7.4/1 (Cg-XIV), contenu dans l'appendice B du document PINK 7.4 (Cg-XIV), est adopté.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux du Congrès, qui figure dans l'appendice A du document PINK 7.4 (Cg-XIV), est adopté tel qu'amendé.

33. Contributions proportionnelles des Membres (point 10.2 de l'ordre du jour) (Document PINK 10.2(1) (Cg-XIV))

Le **DÉLÉGUÉ DU JAPON** s'interroge sur le libellé des paragraphes 10.2.3 et 10.2.5, et notamment sur les mots «soixante et unième session» et «2006». Au nom du Secrétariat, **M^{me} K. CHARLES** explique qu'on n'a pas évoqué la modification de la mention «2006» au sein du Comité de travail A, que cette modification ne s'applique pas à 2007 mais qu'il convient de conserver le libellé indiqué. Le **DÉLÉGUÉ DE L'ALLEMAGNE** propose que dans le projet de résolution 10.2/1 (Cg-XIV), sous **AUTORISE** le Conseil exécutif, paragraphe 1), troisième ligne, la mention «2006» soit supprimée. À propos du même projet de résolution, le **DÉLÉGUÉ DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE** propose que les mots «soixante et unième session» soient supprimés sous **DÉCIDE**, paragraphe 1), quatrième ligne. Le **DÉLÉGUÉ DE TRINITÉ-ET-TOBAGO** propose qu'étant donné le débat évoqué ci-dessus, les mots «les années» soient remplacés par «l'année» sous **AUTORISE** le Conseil exécutif, paragraphe 1). Le **PRÉSIDENT** indique que le texte à insérer dans le résumé général des travaux du Congrès sera modifié pour tenir compte de ces points.

Il en est ainsi décidé.

Les projets de résolutions 10.2/1 et 10.2/2 (Cg-XIV), contenus dans les appendices B et D du document PINK 10.2(1) (Cg-XIV), sont adoptés.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux du Congrès, qui figure dans l'appendice A du document PINK 10.2(1) (Cg-XIV), est adopté tel qu'amendé.

La séance est levée à 16 h 20.

PROCÈS-VERBAL DE LA DOUZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE
22 mai 2003 à 9 h 30

La séance est ouverte à 9 h 50.

34. Rapport du Comité de vérification des pouvoirs (point 1.5 de l'ordre du jour)

Au nom du président du Comité de vérification des pouvoirs, le **PRÉSIDENT** présente le sixième rapport du Comité et indique n'avoir reçu aucun nouveau pouvoir depuis son cinquième rapport.

35. Approbation des documents PINK non modifiés

Au nom des présidents des comités concernés, le **PRÉSIDENT** présente les documents suivants, qui n'ont fait l'objet d'aucun débat et d'aucune modification de la part des Membres.

Rapport du président du Comité consultatif pour les questions financières (point 2.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 2.3 (Cg-XIV))

Activités de l'OMM dans l'Antarctique (point 3.1.8 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.1.8 (Cg-XIV))

Programme climatologique mondial ; rapport du président de la CCI (point 3.2.0 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.2.0(1) (Cg-XIV))

Appui aux activités relatives aux changements climatiques notamment dans le cadre du GIEC et au titre des conventions sur les changements climatiques, la diversité biologique et la désertification (point 3.2.2 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.2.2 (Cg-XIV))

Système mondial d'observation du climat (point 3.2.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.2.3 (Cg-XIV))

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (points 3.3.1 à 3.3.5 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.3(2) (Cg-XIV))

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (point 3.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.3(3) (Cg-XIV))

Programme de météorologie aéronautique ; rapport du président de la CMAé (point 3.4.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.4.3 (Cg-XIV))

Programme de météorologie maritime et d'activités océanographiques connexes ; rapport du coprésident de la CMOM (point 3.4.4 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.4.4(1) (Cg-XIV))

Programme de météorologie maritime et d'activités océanographiques connexes ; rapport du coprésident de la CMOM (point 3.4.4 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.4.4(2) (Cg-XIV))

Bureautique et appui informatique (point 4.4 de l'ordre du jour) (Document PINK 4.4 (Cg-XIV))

Élaboration du septième Plan à long terme de l'OMM (point 6.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 6.3 (Cg-XIV))

Questions relatives au personnel (point 10.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 10.3(2) (Cg-XIV))

Nomination du Secrétaire général (point 12.3 de l'ordre du jour) (Documents PINK 12.3(2) et 12.3(3), REV. 1 (Cg-XIV))

Les projets de résolutions contenus dans les appendices des documents ci-dessus sont adoptés.

Les projets de texte à insérer dans le résumé général des travaux de la session, qui figurent dans les appendices des documents ci-dessus, sont approuvés.

36. Coordination des activités relevant du Programme d'action pour le climat (point 3.2.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.2.1 (Cg-XIV))

Le **DÉLÉGUÉ DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, se référant au paragraphe 3.2.1.11, propose que la fin de la phrase soit ainsi libellée : «le Conseil exécutif devrait envisager de rétablir son Groupe consultatif sur le climat et l'environnement afin de faciliter la coordination des questions relatives au climat et à l'environnement au sein de l'OMM». Il propose également que le paragraphe 3.2.1.13 soit modifié de la façon suivante : «Vu les opinions diverses des Membres au sujet d'une troisième conférence mondiale sur le climat, le Congrès a prié le Conseil exécutif de continuer à examiner cette question.»

Il en est ainsi décidé.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux de la session, qui figure dans l'appendice du document PINK 3.2.1 (Cg-XIV), est approuvé tel qu'amendé.

37. Programme des services météorologiques destinés au public
(point 3.4.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.4.1 (Cg-XIV))

Le **DÉLÉGUÉ DE HONG KONG, CHINE**, indique que depuis le débat qui a eu lieu au sein du Comité de travail B, deux nouveaux pays, la Bulgarie et le Pakistan, ont donné des informations climatologiques. C'est pourquoi il a proposé que les sixième et septième lignes du paragraphe 3.4.1.13 soient ainsi modifiées : «informations climatologiques pour 879 villes de 152 pays Membres. La phase II a été lancée en décembre 2002 avec les prévisions

fournies actuellement par 81 Membres pour 777 villes dans le monde.»

Il en est ainsi décidé.

Le projet de résolution 3.4.1/1 (Cg-XIV), qui fait l'objet de l'appendice B du document PINK 3.4.1 (Cg-XIV), est adopté.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux de la session, qui figure dans l'appendice A du document PINK 3.4.1 (Cg-XIV), est approuvé tel qu'amendé.

La séance est levée à 10 h 30.

PROCÈS-VERBAL DE LA TREIZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE
23 mai 2003 à 9 h 30

La séance est ouverte à 11 h 40.

38. Approbation des documents PINK non modifiés

Au nom des présidents des comités pertinents, le **PRÉSIDENT** présente les documents suivants, qui n'ont fait l'objet ni de débats ni de modifications de la part des Membres.

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement ; rapport du président de la CSA (point 3.3.0 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.3(1) (Cg-XIV))

Programme de coopération technique (points 3.7.1 et 3.7.2 de l'ordre du jour) (Document PINK 3.7 (Cg-XIV))

Publications (point 4.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 4.3 (Cg-XIV))

Structure de l'OMM (point 6.4 de l'ordre du jour) (Document PINK 6.4, REV. 1 (Cg-XIV))

Échange international de données et de produits (point 7.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 7.1(Cg-XIV))

Sommet mondial pour le développement durable (point 9.2 de l'ordre du jour) (Document PINK 9.2 (Cg-XIV))

Questions relatives à la Convention (point 11.2 de l'ordre du jour) (Document PINK 11.2(2) (Cg-XIV))

Nomination du Secrétaire général (point 12.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 12.3(3) (Cg-XIV))

Les projets de résolutions contenus dans les appendices des documents ci-dessus sont adoptés.

Les projets de textes à insérer dans le résumé général des travaux du Congrès, qui figurent dans les appendices des documents ci-dessus, sont adoptés.

39. Organisation de la session (point 1 de l'ordre du jour) (Document PINK 1 (Cg-XIV))

Au paragraphe 1.1.22, première ligne, le **DÉLÉGUÉ DE TANZANIE** demande à ce qu'en anglais, le mot «Mr.» soit remplacé par «Professor», ce qui donnerait «H.E. Honourable Professor M. J. Mwandosya».

Il en est ainsi décidé.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux du Congrès, qui figure dans l'appendice A du document PINK 1 (Cg-XIV), est adopté tel qu'amendé.

40. Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales (point 9.1 de l'ordre du jour) (Document PINK 9.1(4), R EV. 1 (Cg-XIV))

Le **DÉLÉGUÉ DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE** propose qu'au paragraphe 9.1.x.3, quatrième ligne, l'expression «des populations autochtones» soit remplacée par «des communautés autochtones». Il propose aussi qu'au paragraphe 9.1.x.5, quatrième ligne, les mots «dans la mesure du possible» soient supprimés.

Il en est ainsi décidé.

Le projet de résolution 9.1/3 (Cg-XIV), qui figure dans l'appendice B du document PINK 9.1(4), REV. 1 (Cg-XIV), est adopté.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux du Congrès, qui figure dans l'appendice A du document PINK 9.1(4), REV. 1 (Cg-XIV), est adopté tel qu'amendé.

41. Révision du Règlement général (point 11.3 de l'ordre du jour) (Document PINK 11.3(6) (Cg-XIV))

M. T.W. SUTHERLAND, coprésident du Comité A, présentant le document PINK 11.3(6), explique qu'au cours des débats du Sous-Comité des questions relatives à la Convention et du Comité de travail A, certaines délégations se sont déclarées inquiètes à la perspective qu'on ait recours au budget ordinaire pour financer l'interprétation en portugais des sessions du Congrès et des Associations régionales I et III. C'est pourquoi il propose que le texte du projet de résolution 11.3/6 (Cg-XIV), sous **DÉCIDE**, paragraphe 1), soit ainsi modifié : «qu'un service

d'interprétation en portugais sera assuré pour les sessions des Associations régionales I et III à l'aide des ressources disponibles, et pour les sessions du Congrès selon les disponibilités en ressources extrabudgétaires».

Il en est ainsi décidé.

Le projet de résolution 11.3/6 (Cg-XIV), qui figure dans l'appendice B du document PINK 11.3(6) (Cg-XIV), est adopté tel qu'amendé.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux du Congrès, qui figure dans l'appendice A du document PINK 11.3(6) (Cg-XIV), est adopté.

Le **DÉLÉGUÉ DU PORTUGAL** remercie le Secrétariat et l'ensemble des Membres de l'aide qu'ils lui ont apportée au cours du débat sur l'emploi du portugais. Regrettant que certains Membres aient changé d'avis, il rend grâce à ceux qui ont soutenu le Portugal dans sa position et qui ont participé au débat.

La séance est levée à 12 h 10.

PROCÈS-VERBAL DE LA QUATORZIÈME SÉANCE P LÉNIÈRE
23 mai 2003 à 14 h 30

La séance est ouverte à 14 h 35.

42. Allocution de M. Lucio Adame, représentant de la Fédération internationale d'aéronautique (IAF)

S'exprimant au nom de M. Marcio Nogueira Barbosa, Président de la Fédération internationale d'aéronautique, le **REPRÉSENTANT DE L'IAF** se réjouit que l'occasion ait été donnée à une organisation non gouvernementale comme la sienne de se joindre au Congrès et félicite l'ensemble des participants de son succès. Il indique que les activités de l'OMM sont suivies de près par l'IAF, vu leur importance et leur caractère universel puisqu'elles touchent à la protection des personnes et des biens. L'ordre du jour de la session reflète d'ailleurs très bien le dynamisme et les efforts déployés par l'Organisation dans ce domaine.

M. Adame met en relief d'autres points importants de l'ordre du jour, dont les programmes scientifiques et techniques et le Programme d'enseignement et de formation professionnelle que

l'IAF a inclus, sous différentes formes, au Congrès international d'aéronautique qui se tient chaque année. Le prochain se déroulera à Brême, en Allemagne, du 29 septembre au 3 octobre 2003. Il accueillera l'Académie internationale d'aéronautique, l'Institut international de droit spatial, la communauté scientifique, le monde universitaire, l'industrie spatiale et le secteur des télécommunications. On s'y penchera notamment sur les possibilités nouvelles en ce qui a trait à l'observation de la Terre, à la prévention des catastrophes par l'action internationale et par les techniques spatiales, aux communications par satellite et à l'enseignement, des questions qui intéressent également l'OMM. M. Adame termine en déclarant espérer que les liens étroits établis avec l'Organisation se poursuivront, en félicitant M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général et en lui souhaitant bonne chance dans ses entreprises futures.

43. Services linguistiques (point 4.2 de l'ordre du jour) (Document PINK 4.2 (Cg-XIV))

M. NDIAYE (coprésident du Comité A) présente le document PINK 4.2 (Cg-XIV).

Le **DÉLÉGUÉ DE LA CHINE** demande que la traduction chinoise de la phrase figurant à la dixième ligne du paragraphe 4.2.2 de la version anglaise et débutant par «Having noticed that translation...» soit alignée sur le texte anglais.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux, contenu dans l'appendice du document PINK 4.2 (Cg-XIV), est approuvé compte tenu des modifications apportées à la version chinoise.

44. Programme d'information et de relations publiques (point 5 de l'ordre du jour)
(Document PINK 5 (Cg-XIV))

M. T.W. SUTHERLAND (coprésident du Comité A) présente le document PINK 5 (Cg-XIV).

Les projets de résolutions 5/1 et 5/2 (Cg-XIV), qui figurent respectivement dans les appendices B et C du document PINK 5 (Cg-XIV), sont adoptés.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux, contenu dans l'appendice A du document PINK 5 (Cg-XIV), est approuvé.

45. Rôle et fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (point 7.2 de l'ordre du jour)
(Document PINK 7.2(1) (Cg-XIV))

M. T.W. SUTHERLAND (coprésident du Comité A) présente le document PINK 7.2(1) (Cg-XIV).

Le **DÉLÉGUÉ DE MAURICE** fait remarquer que l'expression «ressources en eau» est employée à plusieurs reprises, par exemple dans le paragraphe **RECONNAISSANT** du projet de résolution qui figure dans l'appendice B. Il s'interroge sur la nécessité de faire figurer le terme «ressources» dans ce cas particulier, le Congrès ayant adopté comme thème le temps, le climat et l'eau. Le **PRÉSIDENT** explique qu'il s'agit là d'une expression consacrée, que beaucoup pourraient désirer conserver, mais qu'il est tout à fait possible de la modifier dans ce texte.

Il en est ainsi décidé.

Le projet de résolution 7.2/1 (Cg-XIV), qui figure dans l'appendice B du document PINK 7.2(1) (Cg-XIV), est adopté tel qu'amendé.

Le **PREMIER VICE-PRÉSIDENT** ayant relevé que la teneur du paragraphe 7.2.5 b) avait suscité de longues délibérations et que la première phrase renfermait une contradiction dans la version française, le **PRÉSIDENT** assure que le texte serait aligné sur la version anglaise. Le **PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE**, se déclarant d'accord avec le Premier Vice-Président, suggère de modifier également la version anglaise

de manière à éliminer toute ambiguïté et propose le libellé suivant : «For more than 60% of NMSs, aviation was the most important national economic application sector served». Le **DÉLÉGUÉ DE LA CHINE** suggère de remplacer «more than 60%» par «about 60%». Le Secrétariat ayant confirmé que le chiffre était de 63 %, il est convenu de faire figurer «about 65 %» dans la phrase modifiée, comme le propose le Président.

Le **PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'HYDROLOGIE** demande qu'à la deuxième ligne du paragraphe 7.2.41, dans la version anglaise, «complementary work should be» soit remplacé par «similar work was being», afin de tenir compte de son intervention devant le Comité.

Il en est ainsi décidé

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux, contenu dans l'appendice A du document PINK 7.2(1) (Cg-XIV), est approuvé tel qu'amendé.

46. Conférences et discussions scientifiques (point 13 de l'ordre du jour) (Document PINK 13 (Cg-XIV))

Le **PRÉSIDENT** présente le document PINK 13 (Cg-XIV).

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux, contenu dans l'appendice du document PINK 13 (Cg-XIV), est approuvé.

47. Rôle et fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (point 7.2 de l'ordre du jour)
(Document PINK 7.2(2) (Cg-XIV))

Le **PRÉSIDENT** présente le document PINK 7.2(2) (Cg-XIV) en récapitulant les modifications apportées lors de l'examen des documents de travail, plus tôt dans la journée. En ce qui concerne le projet de résolution figurant à l'appendice B, il note les changements suivants : «techniques» a été ajouté après «normes» au paragraphe 1) sous **DÉCIDE**, «y compris le contrôle de la qualité» a été ajouté entre parenthèses à la suite de «qualité» au paragraphe 2) sous **DÉCIDE**, et «techniques» a été ajouté après «normes» sous **ESTIME AUSSI**.

Le projet de résolution 7.2/2 (Cg-XIV), qui figure dans l'appendice B du document PINK 7.2(2) (Cg-XIV), est adopté tel qu'amendé.

Passant au projet de texte qui compose l'appendice A, le **PRÉSIDENT** lit les modifications apportées. Dans le paragraphe 7.2.5, le mot «normes» a été remplacé par «systèmes» à la deuxième ligne, et «des normes pertinentes» a été remplacé par «du système de gestion» à la dernière ligne. Au paragraphe 7.2.7 a), le mot «techniques» a été ajouté

après «normes» et, au paragraphe 7.2.7 b), «y compris le contrôle de la qualité» a été ajouté entre parenthèses à la suite de «qualité». Dans le paragraphe 7.2.9 c), on a ajouté «du système de gestion de la qualité» à la suite de «vérification» et, dans la dernière phrase du paragraphe, «de gestion» a été ajouté à la suite de «normes». À la dernière ligne du paragraphe 7.2.10, le numéro «3.4.3.1» a été remplacé par «3.4.3.12». Dans la version anglaise du paragraphe 7.2.13, «a» a été ajouté avant «quality» à la cinquième ligne et «supporting» a été ajouté à la suite de «into» à la septième ligne. Le **DÉLÉGUÉ DES TERRITOIRES BRITANNIQUES DES CARAÏBES** indique en outre que la numérotation des paragraphes devra être modifiée, comme dans le document 7.2(1).

Il en est ainsi décidé.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux, contenu dans l'appendice du document PINK 7.2(2) (Cg-XIV), est adopté tel qu'amendé.

48. Budget-programme 2004–2007 (point 8 de l'ordre du jour) (Document PINK 8 (Cg-XIV))

Ayant présenté le document PINK 8 (Cg-XIV), **M. T.W. SUTHERLAND**, coprésident du Comité A, tient à saluer l'esprit de collaboration dont a fait preuve le Sous-Comité du budget-programme pour préparer ce document difficile. Le **PRÉSIDENT**, soulignant la précieuse contribution de M. U. Gärtner à la direction du Sous-Comité, demande que des remerciements à cet effet soient consignés dans les procès-verbaux.

Après avoir précisé que tout changement sera introduit par le Secrétariat, le Président passe en revue les modifications apportées au projet de résolution qui figure dans l'appendice B, lors de l'examen des documents de travail. Dans la version anglaise, à la dernière ligne du paragraphe 3) de **FURTHER AUTHORIZES**, le mot «activities» a été ajouté après «which». À l'annexe 1 du projet de résolution, les chiffres des première et troisième colonnes ont été remplacés, respectivement, par «11 887,1» et «12 108,1» dans la rubrique 3.5, et respectivement, par «44 176,7» et «44 795,2» dans la rubrique 4.

En vue d'aligner le projet de résolution 8/1 (Cg-XIV) sur le texte contenu dans l'appendice A, à la suite de l'intervention du **DÉLÉGUÉ DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, il est convenu de remplacer «starting point» par «reference base» à la troisième ligne du paragraphe 1) de **AUTHORIZES** dans la version anglaise.

Le projet de résolution 8/1 (Cg-XIV) et ses annexes, qui figurent dans l'appendice B du document PINK 8 (Cg-XIV), sont adoptés tels qu'amendés.

Le projet de résolution 8/2 (Cg-XIV) et ses annexes, qui figurent dans l'appendice C du document PINK 8 (Cg-XIV), sont adoptés.

Le **PRÉSIDENT** indique que, dans la version anglaise du projet de texte qui compose l'appendice A, le mot «activities» a été ajouté après «which» à la cinquième ligne du paragraphe 8.6 du document de travail, plus tôt dans la journée. En ce qui concerne la dernière phrase du paragraphe 8.6, le **DÉLÉGUÉ DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE** suggère que l'expression «starting point» soit remplacée par «reference point». Le président du Sous-Comité n'ayant soulevé aucune objection, le **PREMIER VICE-PRÉSIDENT** accepte la proposition tout en émettant des réserves quant au sens que peut avoir cette expression en anglais, «base de référence» étant plus juste en français. Le **DÉLÉGUÉ DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE** se range à cet avis, tout comme le **DÉLÉGUÉ DE MAURICE**, qui s'était interrogé sur le sens de «référence de base» et de «reference base» en français et en anglais. Il est donc convenu de remplacer l'expression «starting point» par «reference base».

S'agissant du paragraphe 8.7, le **DÉLÉGUÉ DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE** rappelle les préoccupations exprimées par sa délégation devant le Comité. Il explique que la délégation de la Nouvelle-Zélande a admis qu'il fallait améliorer la gestion financière du Secrétariat conformément à la recommandation du commissaire aux comptes; dans ce but, le Congrès a décidé qu'un supplément d'un million de francs suisses prélevé sur les contributions des Membres, qui s'élèvent à 249,8 millions, serait affecté à cette gestion. La délégation de la Nouvelle-Zélande estime tout à fait nécessaire de donner suite aux questions soulevées par le commissaire aux comptes et n'ignore pas que le document présenté, fruit de discussions longues et détaillées, représente un compromis. Elle n'a donc pas proposé de modification au texte mais la Nouvelle-Zélande désire faire figurer dans le procès-verbal qu'elle serait opposée à une réduction significative des dépenses prévues pour les programmes scientifiques et techniques de l'Organisation, jugés prioritaires, telles que ces dépenses figurent dans l'annexe 1 du projet de résolution 8/1 (Cg-XIV).

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux, contenu dans l'appendice A du document PINK 8 (Cg-XIV), est approuvé tel qu'amendé.

49. Examen des résolutions antérieures du Congrès (point 11.4 de l'ordre du jour) (Document PINK 11.4 (Cg-XIV))

M. W. GAMARRA, rapporteur pour les résolutions antérieures, présente le document

PINK 11.4 (Cg-XIV). À l'initiative du **DÉLÉGUÉ DE L'ALLEMAGNE**, qui rappelle que le Congrès a adopté une nouvelle résolution visant l'utilisation du portugais, il est convenu de supprimer la mention de la résolution 20 (Cg-XIII) au paragraphe 1) de **DÉCIDE** dans le projet de résolution qui compose l'appendice B.

Le projet de résolution 11.4/1 (Cg-XIV), qui figure dans l'appendice B du document PINK 11.4 (Cg-XIV), est adopté tel qu'amendé.

Le projet de texte à insérer dans le résumé général des travaux, contenu dans l'appendice A du document PINK 11.4 (Cg-XIV), est approuvé.

50. Approbation des procès-verbaux
(point 1.6 de l'ordre du jour) (Documents MIN. 1, MIN. 3, MIN. 4 et MIN. 5 (Cg-XIV))

Le Congrès ayant décidé de renoncer à la règle des 48 heures pour l'approbation des procès-verbaux des troisième, quatrième et cinquième séances plénières, le **PRÉSIDENT** invite les participants à formuler des observations sur les documents MIN. 1, MIN. 3, MIN. 4 et MIN. 5 (Cg-XIV). Les **DÉLÉGUÉS DE L'ALLEMAGNE, DE DJIBOUTI, DE L'ÉGYPTE, DE LA JAMAÏQUE, DE L'OUGANDA et DES TERRITOIRES BRITANNIQUES DES CARAÏBES** indiquent qu'il faudrait ajouter leurs noms à la liste des participants à la première séance plénière. Les **DÉLÉGUÉS DU COSTA RICA, DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE, DE LA GUINÉE, DE L'ITALIE, DE LA JAMAÏRIYA ARABE LIBYENNE, DES MALDIVES, DU MEXIQUE, DE L'OUGANDA, DE LA PAPOUSIE-NOUVELLE-GUINÉE, DU PORTUGAL, DU VIET NAM et DU ZIMBABWE** indiquent qu'il faudrait ajouter leurs noms à la liste des participants à la troisième séance plénière. Les **DÉLÉGUÉS DE LA MAURITANIE, DU MEXIQUE, DE LA MONGOLIE, DE L'OUGANDA, DE LA PAPOUSIE-NOUVELLE-GUINÉE et DU ZIMBABWE** indiquent qu'il faudrait ajouter leurs noms à la liste des participants à la quatrième séance plénière. Les **DÉLÉGUÉS DE L'ITALIE, DES MALDIVES, DU MALI, DU NÉPAL, DU NIGER, DE L'OUGANDA, DU PAKISTAN et DU PARAGUAY** indiquent qu'il faudrait ajouter leurs noms à la liste des participants à la cinquième séance plénière. Le **DÉLÉGUÉ DES TERRITOIRES BRITANNIQUES DES CARAÏBES** fournira au Secrétariat les noms de tout pays des Caraïbes qui aurait pu être omis de la liste des participants à l'ensemble des séances plénières. Le **PRÉSIDENT**, ayant précisé que le Secrétariat apporterait les changements voulus à la liste définitive des participants, déclare que les autres procès-verbaux seront approuvés par correspondance.

Les procès-verbaux provisoires des première, troisième, quatrième et cinquième séances plénières, contenus respectivement dans les

documents MIN. 1, MIN. 3, MIN. 4 et MIN. 5 (Cg-XIV), sont approuvés tels qu'amendés.

51. Clôture de la session (point 15 de l'ordre du jour) (Document PINK 15 (Cg-XIV))

Sous réserve de la mention de l'heure de clôture de la session, le texte à insérer dans le résumé général des travaux, contenu dans l'appendice du document PINK 15 (Cg-XIV), est approuvé.

Le **PREMIER VICE-PRÉSIDENT** explique qu'il avait reçu en 1995 la mission de parvenir à un accord sur la limitation du nombre de mandats du Secrétaire général. Il y est parvenu et sa proposition a remporté l'unanimité au Treizième Congrès, en 1999, à l'occasion duquel il a été élu Premier Vice-Président. Il exprime sa gratitude pour le large appui dont il a bénéficié. Si le Quatorzième Congrès n'a pas, contrairement aux précédents Congrès, comblé toutes ses espérances personnelles, il espère qu'il n'en a pas été de même pour les autres participants et pour l'Organisation dans son ensemble et souhaite un plein succès au nouveau Bureau. Il remercie le Conseil exécutif de lui avoir témoigné sa confiance en lui permettant de présider le Groupe consultatif de l'échange de données et produits météorologiques et connexes en 1995. Il pense avoir su transmettre son enthousiasme et sa détermination à innover, quoiqu'on ait pu penser. Il a le sentiment d'avoir donné le meilleur de lui-même dans tout ce qu'il a entrepris, n'abandonnant jamais avant d'avoir épuisé toutes les possibilités de convaincre ni d'avoir atteint un bon compromis. Ce fut une expérience enrichissante et gratifiante pour lui et, il l'espère, pour l'Organisation. Il assure que l'on pourra toujours compter sur son dévouement et sur sa collaboration en tant que membre du Conseil exécutif.

Le **DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT** se déclare tout à la fois heureux et triste de prononcer cette allocution de clôture. Il se réjouit que le Congrès ait accompli avec succès sa mission à l'issue de trois semaines d'intenses efforts. Il a appris beaucoup ces quatre dernières années, en particulier du Président, du Secrétaire général et du Premier Vice-Président. Il a aimé collaborer avec MM. Beysson, Sonzini et Salahu. Il mentionne également le travail remarquable accompli avec le Secrétaire général adjoint et le Sous-Secrétaire général. L'ensemble du Secrétariat l'a grandement soutenu dans sa tâche, y compris les directeurs, les chefs de division, les fonctionnaires scientifiques et, en particulier, le personnel d'appui. Il se dit triste à l'idée de ne plus voir ceux qui participent à leur dernier Congrès. Le Président et le Secrétaire général lui manqueront, mais il gardera toujours d'eux un excellent souvenir. Toutefois, l'avenir s'annonce brillant avec le nouveau

Secrétaire général, M. Jarraud, connu de tous pour son amabilité, sa compétence, son ardeur au travail et sa modestie. Il estime avoir beaucoup de chance de pouvoir travailler avec le nouveau Bureau et assure le Congrès que ce dernier mettra tout en œuvre pour mériter la confiance qui lui a été accordée. Il souhaite bon voyage à tous .

Le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE I**, au nom de la délégation de la République-Unie de Tanzanie, des Membres de la Région et en son nom propre, rend hommage au Secrétaire général et au Président pour les services qu'ils ont rendus à l'Organisation. Il félicite M. Obasi du remarquable travail qu'il a accompli pour l'OMM à titre de Secrétaire général pendant vingt années et en diverses qualités pendant trente-cinq ans. On se souviendra de son éminente contribution au développement de la météorologie, de l'hydrologie opérationnelle et des sciences connexes dans le monde entier. Ses efforts constants ont permis d'élever la position de l'OMM et des SMHN en favorisant une gestion plus efficace et en veillant à ce que les SMHN contribuent utilement à divers secteurs économiques. Ces succès ont été possibles grâce à l'amélioration des prévisions météorologiques, des prévisions saisonnières et de la prévention des catastrophes naturelles, dont les incendies, la sécheresse et les cyclones tropicaux. Il n'a cessé d'appuyer la valorisation des ressources humaines, le renforcement des capacités et la modernisation au sein des SMHN, en particulier dans les pays en développement, la coopération régionale et la création de centres d'excellence tels que l'ACMAD et les centres de suivi de la sécheresse de Nairobi et d'Harare. Avant d'entrer à l'OMM, dans les années 70, M. Obasi s'était distingué dans l'enseignement, ayant formé un grand nombre de météorologistes à Nairobi. Pour le président de l'Association régionale I et pour nombre de ses collègues, le Secrétaire général restera toujours un enseignant. Même ceux qui n'ont pas suivi ses cours ont énormément bénéficié de sa direction éclairée et de son charisme. Plusieurs titres honorifiques lui ont été décernés à titre d'enseignant par des universités et beaucoup de villes et de pays l'ont honoré pour sa gestion et son encadrement. Le président de l'Association régionale I mentionne les nombreux articles scientifiques écrits par M. Obasi et les initiatives qu'il a prises pour attirer l'attention de la communauté internationale sur de grandes questions telles que l'évolution du climat, la désertification, l'appauvrissement de la couche d'ozone et la détérioration de l'environnement. Tout cela montre à quel point le Secrétaire général a été un dirigeant compétent et exemplaire. Le président de l'Association régionale I lui souhaite de réussir dans ses entreprises futures.

Il remercie également et félicite le Président d'avoir conduit l'Organisation de manière aussi remarquable. Il a eu la chance, avec ses collègues, de bénéficier de l'expérience de M. Zillman par la lecture des articles signés de sa main, notamment ceux consacrés au rôle et au fonctionnement des SMHN, aux nouveaux modes de prestation de services et aux avantages économiques des Services météorologiques. Il exprime son admiration pour la patience du Président et pour son aptitude à débloquer des situations inextricables, soulignant que sa sagesse et son expérience ont permis de maintenir une harmonie au sein des Membres, même lorsque leurs vues divergeaient sur une question. Tout le monde regrettera certainement ces qualités. Le président de l'Association régionale I se déclare heureux que le Président continue à faire bénéficier l'Organisation, à titre de membre du Conseil exécutif, de son expérience et de sa sagesse au cours de ces rencontres.

Il adresse ses félicitations à M. Beysson pour sa contribution à l'OMM, lui souhaite bonne chance, remercie sincèrement le Secrétariat de l'excellente organisation du Congrès et félicite les délégués de leur travail. Il se réjouit à l'avance de voir les résolutions du Congrès appliquées et de travailler avec le nouveau Secrétaire général et le Bureau. Il souhaite à tous un bon voyage.

En son nom propre et au nom des Membres de la Région, le **PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE II** fait l'éloge de tous les collègues issus de pays de la Région qui viennent d'être élus au Conseil exécutif. Il exprime sa gratitude à MM. Obasi, Zillman, Beysson et Noorian, qui ont réussi à faire régner un esprit de coopération et à préserver la sérénité. Il rend particulièrement hommage aux membres sortants du Conseil exécutif pour leur précieuse collaboration. Il félicite les nouveaux élus aux postes de Secrétaire général, de Président et de Vice-Présidents, ainsi que les membres du Conseil exécutif provenant d'autres Régions. Il exprime ses remerciements au personnel du Secrétariat et à tous ceux et celles qui ont travaillé dans l'ombre pour que les travaux du Congrès puissent être achevés à temps. Il souhaite bonne chance à tous les Membres dans leurs entreprises futures et bon voyage à l'ensemble des participants.

Le **PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE III** se déclare satisfait des accords conclus et des résultats obtenus pendant le Congrès, le respect mutuel et la haute tenue des débats ayant facilité le travail. Au nom de l'Association régionale III, il remercie le Président, les Vice-Présidents, le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint et tous ceux et celles qui ont contribué à la préparation de l'ordre du jour et complimente le Président, M. Zillman, et le Premier

Vice-Président, M. Beysson, qui ont terminé leur mandat. Il exprime sa plus vive reconnaissance à M. Obasi pour l'œuvre qu'il a accomplie au cours des vingt années de son mandat en qualité de Secrétaire général. Il félicite M. Jarraud de sa nomination au poste de Secrétaire général et lui souhaite bonne chance; son expérience lui permettra certainement d'orienter avec sagesse l'avenir de l'OMM. Le nouveau Bureau travaillera en harmonie avec le Président et le Secrétaire général, auxquels il souhaite de réussir dans leurs nouvelles fonctions. Il termine en souhaitant bon retour à tous les délégués.

S'exprimant au nom de la délégation de Singapour et des Membres de la Région, le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE V** exprime sa gratitude au Président, aux Vice-Présidents et aux présidents de tous les comités et sous-comités pour les réalisations du Congrès. Il salue la manière éclairée dont M. Zillman a présidé l'Organisation. Il remercie également le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint, le Sous-secrétaire général et tout le personnel du Secrétariat pour l'organisation efficace et le bon déroulement de la session. Le Congrès a mis en lumière les nouveaux défis et perspectives pour l'Organisation, les demandes et les attentes toujours plus grandes des gouvernements et du public, ainsi que l'importance de travailler en partenariat avec d'autres. Le président de l'Association régionale V se dit persuadé que le Bureau et le Conseil exécutif sauront relever efficacement ces défis et se réjouit de travailler bientôt avec eux.

En son nom propre et au nom des Membres de la Région, le **PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE VI** félicite M. Obasi et le Secrétariat des dispositions prises pour le Congrès et de la préparation de tant de documents importants. Il remercie M. Zillman, dont le travail a permis au Congrès d'adopter ces textes et de tracer la voie à suivre. Ce Congrès a su apporter la preuve que la communauté des météorologues et des hydrologues était capable de trouver des solutions acceptables à des problèmes difficiles. Le président de l'Association régionale VI adresse ses félicitations à MM. Jarraud, Bedritsky et Sutherland pour leur élection et leur souhaite bonne chance, en espérant qu'ils poursuivront l'excellent travail entrepris par MM. Zillman et Obasi. Il souhaite bonne chance à tous.

Au nom de toutes les délégations des pays anglophones des Caraïbes, soit Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, le Guyana, la Jamaïque, les Territoires britanniques des Caraïbes et Trinité-et-Tobago, le **DÉLÉGUÉ DES TERRITOIRES BRITANNIQUES DES CARAÏBES** remercie le Président et le Secrétaire général de leurs longs et éminents services au sein de l'OMM. Il lui est particulièrement difficile de leur dire au revoir, ayant

travaillé de nombreuses années à leurs côtés. Au nom de tous ses collègues, il leur souhaite bonne santé et bonne chance dans leurs entreprises futures. Rappelant que le Congrès a élu une nouvelle direction qui pourra s'appuyer sur les réalisations passées et présentes, il se réjouit à la perspective de travailler avec le Secrétaire général, le Président, les Vice-Présidents et le Conseil exécutif récemment élus afin de répondre aux attentes des Membres. Il remercie tous les délégués de concourir à l'esprit d'amitié et de collaboration qui prévaut à l'OMM et qui permet d'effectuer un si bon travail. Il exprime sa gratitude à l'ensemble du personnel du Secrétariat et en particulier à ceux avec lesquels il a collaboré. Il souhaite bon voyage à tous les délégués qui rentrent dans leur pays.

Le **DÉLÉGUÉ DE L'ALGÉRIE** exprime les remerciements de sa délégation pour tous les mots de réconfort et de sympathie qui lui ont été adressés à la suite de la catastrophe naturelle qui a frappé son pays. Il félicite chaleureusement toutes les personnes récemment élues au Conseil exécutif, le nouveau Président, M. Bedritsky, et le Secrétaire général désigné, M. Jarraud, leur assurant que, plus que jamais, le Service météorologique national de l'Algérie multipliera ses efforts à l'échelon national, régional et sous-régional pour aider à mettre en œuvre les résolutions adoptées et les programmes approuvés par le Congrès.

Le **DÉLÉGUÉ DE L'AFRIQUE DU SUD** félicite le Président et les Vice-Présidents de la manière dont s'est déroulé le Congrès. Au nom de ceux qui étaient là pour la première fois, il fait l'éloge de l'OMM et remercie sincèrement tous les membres du Congrès de leurs précieux conseils. Il exprime son admiration et sa reconnaissance envers l'OMM pour son grand dynamisme et sa clairvoyance, et pour l'application nuancée mais ferme des principes convenus, sans oublier le principe de l'unanimité. Il remercie MM. Zillman et Obasi, ainsi que M. Jarraud, nouveau Secrétaire général, de leur conduite éclairée, de leur grandeur d'âme, de leur abord facile et de leur dévouement à l'OMM, véritables sources d'émulation. Il exprime sa gratitude aux Membres qui l'ont encouragé à présenter sa candidature et se déclare honoré de la confiance qui lui a été témoignée par son élection au Conseil exécutif. Il a pour mission de faire de son mieux pour que l'OMM ne cesse de grandir en allant toujours de l'avant et chacun des nouveaux membres du Conseil exécutif ne pourra que partager cette conception. Il exprime enfin ses meilleurs vœux à tous les membres du Congrès.

La **DÉLÉGUÉE DU BOTSWANA** évoque les vingt années qu'elle a passées à la tête des Services météorologiques de son pays, première femme à occuper ce poste dans son pays et première Représentante permanente du Botswana auprès de l'OMM. Elle parle du Neuvième Congrès, en 1983, le

premier auquel elle a participé. Elle se sentait inexpérimentée par rapport aux autres délégués; ils étaient d'un très haut calibre, difficile à égaler. Les Services météorologiques du Botswana ont travaillé dur pour atteindre un niveau satisfaisant, ce qui n'a été possible que grâce à l'assistance et aux conseils prodigués par des directeurs de SMN et des représentants permanents chevronnés. Elle mentionne les défis que devra relever l'OMM, et en particulier les SMN du monde en développement et des nations les moins avancées, comme le Botswana, pays sujet à la sécheresse, où il reste encore tant de problèmes à résoudre.

Elle déclare que, sous la conduite de M. Obasi, l'OMM a largement contribué au développement de la météorologie dans son pays et remercie de leur précieux concours les Membres de l'Organisation, notamment le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique, la Suède et le Canada, qui ont aidé le Botswana à progresser par le biais d'ententes bilatérales. Sans l'appui du Secrétariat et du Secrétaire général, qui était responsable de la formation du personnel de la météorologie, au CRFPM de Nairobi en particulier, les Services météorologiques du Botswana n'auraient pu devenir ce qu'ils sont aujourd'hui. Elle espère que sa modeste contribution n'a pas été inutile et que davantage de femmes occuperont à l'avenir des postes de responsabilité, à la tête des SMN notamment. Elle se réjouit donc de l'adoption par le Congrès d'une résolution encourageant la participation des femmes aux activités météorologiques et hydrologiques, ce que l'OMM a toujours favorisé et soutenu.

La déléguée du Botswana remercie personnellement et sincèrement le Secrétaire général pour son assistance et ses conseils, lui exprime sa reconnaissance ainsi qu'au Président, M. Zillman, et salue l'élection des membres du nouveau Bureau et la nomination du nouveau Secrétaire général. Elle félicite également les membres du Conseil exécutif qui viennent d'être élus, espérant qu'ils surpasseront leurs prédécesseurs. Elle compte sur l'Organisation pour continuer à prodiguer son appui et ne doute pas que les délibérations du Congrès auront des suites concrètes, en ce qui a trait notamment au renforcement des capacités et au développement des SMN dans les pays en développement, de manière à mieux faire connaître leur travail et l'utilité de la météorologie et de l'hydrologie. Elle termine en faisant ses adieux au Président et au Secrétaire général et en leur souhaitant bonne chance. Elle salue M. Obasi comme le «père de la météorologie en Afrique», en espérant que l'OMM pourra toujours bénéficier de son concours. Elle souhaite bon voyage à tous.

Au nom de sa délégation, le **DÉLÉGUÉ DES MALDIVES** déclare que le Quatorzième Congrès a été mémorable. Il était présent aux quatre précédents Congrès, mais celui-ci a été spécial car les délégués sont parvenus à s'entendre malgré toutes les difficultés rencontrées. Il estime que l'Organisation se trouve à la croisée des chemins mais qu'elle parviendra certainement à s'élever pour relever les défis de demain. Il adresse ses félicitations au nouveau Secrétaire général ainsi qu'au Président, aux Vice-Présidents et aux nouveaux membres du Conseil exécutif. Il rend hommage au Président sortant pour la manière remarquable dont il a dirigé l'OMM et déclare que le Secrétaire général a accompli un travail exemplaire qui en fait une grande personnalité du monde de la météorologie. Enfin, il souhaite au Président, au Secrétaire général, aux Vice-Présidents et aux membres sortants du Conseil exécutif une bonne santé, beaucoup de succès et de grandes satisfactions dans leurs activités futures, et bon voyage à tous.

En son nom propre et au nom de sa délégation, le **DÉLÉGUÉ DE LA CHINE** témoigne son grand respect à l'égard de M. Zillman et le félicite pour la façon dont il a conduit le Quatorzième Congrès et pour son importante contribution à l'Organisation pendant la période où il a occupé le poste de Président. Il manifeste également sa gratitude au Secrétaire général, M. Obasi, pour la sagesse dont il a fait preuve et l'énergie qu'il a déployée au cours des 20 dernières années et rend hommage aux trois Vice-Présidents pour leurs efforts et leurs contributions. Il se joint à la déléguée du Botswana pour souhaiter que MM. Zillman et Obasi continuent de faire profiter l'OMM de leurs conseils avisés et de leur expérience après leur départ. Il prend acte des défis et des problèmes qui attendent l'OMM en rapport avec l'évolution rapide des sciences et de la technologie, la mondialisation, la croissance démographique, la dégradation de l'environnement, la désertification, les catastrophes naturelles et les phénomènes météorologiques extrêmes. L'OMM sera en mesure de surmonter ces obstacles en élargissant le champ de ses activités dans les domaines de la météorologie et de l'hydrologie. Il présente ses compliments aux nouveaux Président et Secrétaire général ainsi qu'au nouveau Bureau et se déclare convaincu que, sous leur impulsion, l'Organisation saura faire face à toutes les difficultés et aller de l'avant. Il prend note du fait que l'OMM devra aussi s'attaquer au problème de l'élargissement du fossé entre les pays industrialisés et les nations en développement et espère que les nouveaux Secrétaire général et Président prendront les mesures nécessaires pour favoriser le développement des SMN à la fois dans les pays avancés et dans le monde en développement. Il se réjouit de la confiance qu'on lui

a manifestée en le nommant au Conseil exécutif et s'engage à travailler de concert avec les autres membres du Conseil pour assurer l'évolution de l'Organisation. En conclusion, il promet que son gouvernement continuera d'appuyer les activités de l'OMM, le Secrétariat, le Secrétaire général désigné et le Président élu et remercie le Secrétariat pour la façon dont il a préparé et mené le Congrès.

Au nom de sa délégation, le **DÉLÉGUÉ DU GHANA** félicite toutes les délégations, le Secrétariat et le Bureau, qui ont contribué au bon déroulement de ce Congrès fructueux et mémorable. Il se dit confiant que les résolutions et les décisions adoptées lors du Congrès et que les conclusions auxquelles on a abouti permettront à l'OMM de progresser dans les domaines de la météorologie et de la climatologie ainsi que de l'hydrologie et de la mise en valeur des ressources en eau. Il éprouve des sentiments partagés pour ce qui est du présent et de l'avenir avec le départ de MM. Zillman et Obasi, deux grandes personnalités qui ont assuré la bonne conduite des affaires de l'OMM au cours des dernières années. Leur direction avisée a mis l'Organisation sur la bonne voie pour affronter l'avenir et s'adapter aux nouvelles tendances. La délégation du Ghana les salue et leur souhaite bonne chance dans leurs futures entreprises. Avec l'arrivée de MM. Bedritsky et Jarraud, deux hommes compétents et qualifiés, l'orateur se dit confiant que l'OMM ne cessera de se renforcer et sera en mesure de faire face aux enjeux de l'avenir. Il engage le Secrétariat à leur offrir la même coopération fructueuse et les mêmes services dévoués qui sont devenus la marque de l'Organisation. Il conclut en affirmant que sa délégation garantit son plein appui à l'OMM.

Le **DÉLÉGUÉ DU VENEZUELA** désire s'associer à ses collègues qui ont adressé leurs félicitations aux nouveaux Président et Secrétaire général et au Président et au Secrétaire général sortants. Participant à son dernier Congrès, il souhaite profiter de l'occasion pour souligner plusieurs faits marquants associés à celui-ci, à savoir qu'il s'agit du premier Congrès du siècle et du millénaire, du premier Secrétaire général à être désigné et des premiers Président, Vice-Présidents et membres du Conseil exécutif à être élus en ce début de siècle et de millénaire. En tant que membre du Conseil exécutif, il se déclare heureux d'avoir beaucoup appris auprès de ceux qui possédaient plus d'expérience que lui au sein de l'Organisation. En s'adressant au Congrès pour la dernière fois, il le remercie de toutes les connaissances acquises au contact des autres participants et propose de célébrer le premier Congrès du siècle et du millénaire.

Au nom de sa délégation, le **DÉLÉGUÉ DE MAURICE** note avec satisfaction les travaux menés et les contributions faites par le Secrétaire général et le

Président sortants en faveur de la communauté météorologique internationale. Il est fier d'avoir été l'un des premiers étudiants de M. Obasi à Nairobi. Il s'associe au délégué du Venezuela pour exprimer sa joie d'assister au premier Congrès du siècle et de commencer celui-ci avec une nouvelle équipe. Il espère que l'OMM atteindra de nouveaux sommets et que cette équipe permettra à l'Organisation de jouer son rôle de centre d'excellence au sein du système des Nations Unies, ajoutant que Maurice se réjouit à l'avance de contribuer au succès de la nouvelle direction. Il conclut en souhaitant voir Madagascar participer à ses côtés au Quinzième Congrès.

Le **DÉLÉGUÉ DU NIGÉRIA** s'associe aux autres délégués pour exprimer la satisfaction de sa délégation pour la façon dont le Congrès a été conduit, qu'il s'agisse de l'organisation du temps ou de la préparation des documents. Il remercie le Secrétariat de son excellente performance sous l'habile direction de M. Obasi. Le Nigéria est fier de M. Obasi, qui a servi l'OMM pendant 35 années en digne ambassadeur. Sa délégation se déclare heureuse des paroles élogieuses qui ont été prononcées à l'égard du Secrétaire général par les autres délégations et les en remercie. Il rend également hommage au Président et aux Vice-Présidents pour leurs brillantes contributions à l'Organisation. Il adresse tous ses vœux au nouveau Secrétaire général et à son équipe pour les années à venir.

Le **DÉLÉGUÉ DU JAPON** désire s'associer aux précédents orateurs qui ont exprimé leur satisfaction aux Président, Vice-Présidents et Secrétaire général sortants. Il les remercie de leur profond dévouement non seulement au cours du Congrès mais tout au long de leurs mandats et félicite aussi le nouveau Bureau. Il est heureux d'annoncer, en particulier aux Membres de la Région concernée, que le Service météorologique japonais a remplacé, le 22 mai dernier, le satellite GMS-5 par le satellite GOES-9 à 155°E, ce qui assure la continuité des observations météorologiques à partir de l'espace pour la région de l'ouest du Pacifique et de l'est de l'Asie et permet à tous les Membres d'avoir accès à des observations horaires. Le GMS-5 a été utilisé huit années de plus que ce qui était prévu, et le délégué du Japon manifeste sa gratitude à la NOAA qui a collaboré de manière soutenue pour assurer la fourniture de données dans la zone. Sa délégation est fière d'avoir apporté sa contribution au renforcement des activités de l'OMM. En remerciant le Secrétaire général, le Président et le Bureau sortants pour le travail accompli en rapport avec le Quatorzième Congrès, il leur souhaite un franc succès dans tout ce qu'ils entreprendront et salue la nouvelle équipe.

Au nom de la Commission d'hydrologie, de la communauté hydrologique et de tous ses collègues présidents de commissions techniques, le

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'HYDROLOGIE désire s'associer à tous ceux qui ont présenté leurs compliments au Président pour son travail exemplaire. Il exprime sa sincère gratitude à M. Obasi pour le rôle exceptionnel qu'il a joué en tant que dirigeant et pour les grands efforts qu'il a déployés afin de renforcer les activités de l'OMM et le remercie de ses conseils avisés en matière d'hydrologie. Il adresse également ses sincères félicitations à M. Jarraud pour, entre autres, l'impulsion qu'il a donnée au PHRE. Il leur souhaite à tous deux un plein succès dans leurs nouvelles activités. Il félicite le nouveau Secrétaire général, M. Jarraud, pour sa nomination et place tous ses espoirs dans sa direction pour toutes les questions hydrologiques. Enfin, il souhaite la bienvenue aux nouveaux Président, Vice-Présidents et membres du Conseil exécutif et se réjouit de collaborer avec eux au service de la météorologie, de l'hydrologie et des sciences connexes.

Le **DÉLÉGUÉ DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE** prend acte des grands progrès accomplis par l'OMM lors du Quatorzième congrès, en ce qui a trait non seulement à l'augmentation du nombre de pays Membres mais aussi aux nouveaux concepts et stratégies intégrés au Plan à long terme, aux perspectives d'avenir, à l'adoption des programmes spatial et d'atténuation des effets des catastrophes naturelles et aux importantes décisions prises concernant les indicateurs de résultats et l'évaluation des résultats. Selon lui, il est indubitable que la communauté internationale accorde toute l'attention voulue aux initiatives lancées par l'Organisation, notamment en faveur d'une troisième Année polaire internationale, de la création d'un groupe d'experts pour l'eau douce et de l'amélioration de la qualité des produits des SMHN et de l'OMM. Il remercie le Congrès de la confiance qu'on lui a témoignée et de l'honneur qu'on lui a fait en l'élisant Président de l'OMM et réaffirme qu'il travaillera en collaboration avec le Secrétaire général pour renforcer le rôle joué par l'Organisation sur la scène internationale et faire appliquer les décisions prises lors du Quatorzième Congrès. Il félicite les Vice-Présidents et les membres du Conseil exécutif nouvellement élus et espère que les résolutions adoptées pendant le Congrès seront mises en œuvre de manière adéquate.

Il souligne l'importance de la fonction de président des associations régionales et des commissions techniques et de tous les SMHN, précisant que ce système unique devrait être renforcé. Il promet de ne ménager aucun effort pour maintenir le niveau d'activité qui avait été fixé par M. Zillman, son prédécesseur, dont le talent et l'aptitude à conduire les débats ont été illustrés une fois de plus par le succès du Quatorzième Congrès. Il exprime ses sincères remerciements à M. Obasi,

météorologiste éminent, pour avoir renforcé les activités et la notoriété de l'Organisation et pour l'appui apporté à tous les SMHN, notamment dans les pays en développement, apportant ainsi une importante contribution à l'OMM. Il rend hommage au Secrétariat de l'OMM pour le professionnalisme dont il a fait preuve et l'efficacité qu'il a montrée en s'acquittant de toutes ses responsabilités, en particulier pendant le Congrès. Pour conclure, il présente en gage de gratitude au Président sortant, M. Zillman, une affiche signée par tous les délégués.

Le **SECRETÉIRE GÉNÉRAL ADJOINT** renouvelle ses remerciements au Congrès pour l'honneur qu'on lui a fait et la confiance qu'on lui a témoignée en le désignant Secrétaire général et pour les mots d'encouragement que tous lui ont adressés. Désirant s'associer à ceux qui ont fait état de la contribution exceptionnelle apportée par M. Obasi à l'OMM, lui qui a eu le privilège et l'honneur de travailler avec ce dernier à titre de Secrétaire général adjoint, il se réjouit de la confiance que le Secrétaire général lui a accordée. L'expérience acquise aux côtés de M. Obasi au cours des huit dernières années lui sera sans aucun doute utile dans ses futures fonctions. Il lui présente ses compliments pour le titre de Secrétaire général honoraire qui lui a été décerné et qui est si bien mérité en raison du dévouement sans faille dont il a fait preuve envers l'OMM au fil des ans. Il se dit certain que M. Obasi continuera de suivre l'évolution de l'Organisation après son départ.

Le Secrétaire général adjoint s'associe à tous ceux qui ont manifesté leur reconnaissance au Président, M. Zillman, pour sa formidable contribution à l'OMM et ses efforts constants destinés à améliorer les services offerts par les SMHN. Le Président a assuré avec succès la conduite des Treizième et Quatorzième Congrès et s'est chargé de manière efficace des questions les plus sensibles. En tant que membre du Conseil exécutif, il continuera à chercher à renforcer les objectifs de l'Organisation. Il remercie MM. Beysson et Noorian pour la façon énergique et passionnée dont ils se sont acquittés de leurs fonctions de Vice-Président. Leur exemple et leurs actions ont confirmé l'importance de ce poste pour le bon fonctionnement de l'OMM.

Le Secrétaire général adjoint déclare qu'au cours de ses 53 années d'existence, l'OMM est devenue une institution des Nations Unies très respectée, qui a su attirer l'attention de la communauté internationale sur des sujets capitaux comme les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone et la raréfaction des ressources en eau. Sa force prépondérante a été son mandat scientifique et technique très spécialisé et l'appui procuré par les SMHN de ses Membres, mais par dessus tout son esprit de coopération. La mission de l'OMM a pris beaucoup d'ampleur et le

développement de ses nombreux services et applications atteste de progrès considérables qui ont été réalisés, comme dans le cas des systèmes d'alerte précoce dont la plus grande fiabilité contribue à atténuer les effets des catastrophes naturelles, à sauver des vies et à réduire les impacts socio-économiques. Les résultats obtenus par les précédents Secrétaires généraux, en particulier M. Obasi, permettent à l'OMM d'envisager l'avenir avec optimisme. Parmi les nombreux problèmes auxquels l'Organisation a dû faire face, citons les coûts humains et socio-économiques sans cesse croissants liés aux catastrophes naturelles, obstacle majeur au développement durable; l'accès de plus en plus disputé aux maigres ressources en eau; l'élargissement du fossé entre les pays industrialisés et les pays en développement, en particulier pour ce qui est des possibilités d'accès aux nouvelles technologies et de leur utilisation; les effets des changements climatiques; la détérioration de l'environnement; et la diminution des ressources dont les SMHN ont besoin pour remplir leurs fonctions, même les plus élémentaires. Ces problèmes se sont fait sentir à des degrés divers dans la plupart des pays Membres de l'OMM, mais tout particulièrement dans les pays en développement et les moins avancés. L'OMM devra et saura relever tous les défis et tirer avantage de toutes les possibilités qui s'offrent à elle.

Le Congrès a pris un certain nombre de décisions importantes en vue de renforcer les SMHN et de promouvoir le développement durable. Il s'agissait notamment d'améliorer les réseaux d'observation, compte tenu de l'évolution des techniques, y compris du rôle de plus en plus important joué par les satellites; de veiller à ce que l'OMM reste à l'avant-garde de la prévention des catastrophes naturelles; d'intensifier les activités de renforcement des capacités notamment dans les domaines de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la coopération technique; de promouvoir le rôle de la science; de favoriser le développement des services et des applications en tirant parti des progrès scientifiques et en mettant particulièrement l'accent sur la lutte contre la pauvreté, sur la sécurité alimentaire et sur le développement durable. Il est fondamental d'améliorer la notoriété de l'OMM et des SMHN et de mieux faire connaître leur utilité, notamment en renforçant les liens avec les médias et en s'attachant à promouvoir les études portant sur les avantages socio-économiques des activités de l'OMM et des SMHN, à établir de nouveaux partenariats avec les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé, à favoriser une coopération plus poussée entre les SMHN et les autres institutions compétentes à l'échelle nationale, sous-régionale et internationale dans de multiples domaines et à travers diverses disciplines; à consolider le réseau de

bureaux régionaux et sous-régionaux de l'OMM afin de tirer pleinement parti de la proximité des Membres, et à faire en sorte que l'OMM apporte sa contribution aux conventions, comme celles relatives à la protection de la couche d'ozone, aux changements climatiques, à la lutte contre la désertification et à la diversité biologique. Ces défis doivent être relevés en faisant preuve d'une créativité et d'une innovation constantes. À cet égard, le Quatorzième Congrès a identifié de nombreuses voies possibles et indiqué la marche à suivre par l'intermédiaire du Plan à long terme et des activités détaillées inscrites aux programmes pour la prochaine période financière, en tenant compte de l'évolution du rôle de l'OMM dans le processus de planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes, de la mobilisation des ressources, de l'utilisation plus efficace de la technologie de l'information ainsi que de l'examen de la charte fondamentale, de la structure et du mode de fonctionnement de l'OMM. Un certain nombre de nouvelles initiatives importantes ont été approuvées en ce qui a trait notamment aux catastrophes naturelles, aux pays les moins avancés, à l'élaboration d'un programme spatial ainsi que de nouveaux projets tels que THORPEX (Expérience concernant la recherche sur les systèmes d'observation et la prévisibilité).

Le Secrétariat aura un rôle crucial à jouer. Les hautes exigences qu'il s'est imposées en matière de qualité et le dévouement et la compétence de son personnel doivent être maintenus voire renforcés; son caractère multiculturel, qui reflète la diversité des Membres de l'OMM, est un atout qui devra être exploité. Il est également important d'affirmer le rôle du Secrétariat auprès des Membres dans un nombre croissant de domaines et d'améliorer le dialogue et la communication ainsi que l'esprit d'équipe entre les acteurs des divers programmes. Des progrès importants ont déjà été accomplis et le Secrétaire général adjoint compte sur l'appui de tous pour poursuivre cette marche en avant. Enfin, le Congrès a montré que l'Organisation avait un grand dessein et a défini les moyens de le réaliser. L'OMM peut contribuer par son action à ce que la planète se porte mieux.

Le Secrétaire général adjoint félicite chaleureusement les membres du Bureau nouvellement élus, MM. Bedritsky, Noorian, Sutherland et Rabiolo, avec qui il compte travailler en étroite collaboration au cours de la prochaine période financière, ainsi qu'avec les présidents des associations régionales et des commissions techniques. Il se réjouit aussi à l'avance de pouvoir profiter de leur expérience individuelle et collective. Leur volonté de réussir est indéniable. Le Congrès a donné les directives et les ressources nécessaires et le Secrétaire général adjoint s'engage à nouveau à travailler individuellement et collectivement avec tous et de créer avec l'appui de chacun la synergie qui permettra à l'OMM

de réaliser ses objectifs et son projet d'avenir et d'assurer son rôle de chef de file dans ses domaines de compétence.

Le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** exprime sa satisfaction à la clôture de ce nouveau Congrès et remercie le Président, M. Zillman, de la façon dont il a conduit les débats, en particulier lors des séances plénières. Il observe que, comme par le passé, les travaux du Congrès se sont déroulés dans un esprit de coopération, marque distinctive de l'OMM qui lui a été léguée par l'Organisation météorologique internationale, fondée en 1873. Collégialité, professionnalisme et sens politique ont constamment guidé la discussion pour aboutir en temps voulu à d'importantes décisions aux termes de délibérations qui devaient réunir pendant les trois dernières semaines plus de 800 délégués de 171 pays Membres et de 36 organisations internationales. Ces décisions, fruit d'un travail acharné, les Membres de l'Organisation auront certainement à cœur de les mettre en application.

Le Congrès a eu le privilège d'accueillir d'éminents invités, notamment le Premier Ministre des Tonga ainsi que plusieurs hauts responsables gouvernementaux, dont les interventions sur diverses questions ont été incorporées dans les décisions du Congrès. Le Secrétaire général les remercie de leur participation. Il remercie également les divers observateurs présents, indiquant que l'OMM compte sur le maintien de cette collaboration dans les domaines d'intérêt commun.

Le Secrétaire général fait observer que le Congrès a réitéré l'engagement des pays Membres à respecter les idéaux de l'OMM en adoptant le Sixième Plan à long terme et le budget-programme pour la prochaine période financière, confirmant ainsi sa détermination à poursuivre, de manière constructive, les activités liées au développement socio-économique durable de tous les pays du monde. Le Congrès a aussi donné une orientation aux programmes scientifiques et techniques et a approuvé de nouveaux programmes stratégiques concernant l'espace, les pays les moins avancés et l'atténuation des effets des catastrophes naturelles ainsi qu'un certain nombre d'éléments susceptibles de renforcer la capacité des SMHN, d'améliorer leur notoriété et d'accroître la reconnaissance de leur rôle à l'appui du développement durable, en accordant une haute priorité notamment à la formation et au renforcement des capacités au sein des SMHN des pays en développement. Le Secrétaire général salue le consensus qui s'est dégagé sur les questions les plus complexes, réaffirmant que l'esprit de coopération était bien cette marque distinctive qui faisait toute la force de l'OMM. Il remercie à cet égard tous ceux qui, au prix d'une lourde tâche, ont contribué à des titres divers à la réussite du Congrès. Il félicite par ailleurs le nouveau Président, M. Bedritsky, et le nouveau

Secrétaire général, M. Jarraud, en exprimant le souhait d'une étroite collaboration afin d'assurer une transition sans heurt. Il considère que le Président élu et le Secrétaire général désigné ont déjà démontré leur compétence au fil des ans et que le Quinzième Congrès donnera sans aucun doute l'occasion de mettre en relief leurs éminentes qualités.

Le Secrétaire général remercie le Congrès de lui avoir décerné le titre honorifique de Secrétaire général honoraire. Il félicite chaleureusement les nouveaux Vice-Présidents, MM. Noorian, Sutherland et Rabiolo, dont il est certain qu'ils rempliront leur mandat sans faillir, et remercie aussi les membres élus du Conseil exécutif qui ont offert leurs services. Il se déclare convaincu que tous les membres du Conseil élus à titre personnel travailleront de concert pour faire en sorte que l'Organisation soit en mesure de surmonter les nouveaux obstacles toujours plus nombreux. Il manquerait à ses devoirs s'il ne remerciait pas tous ceux qui à travers le monde, jour après jour, se dévouent à la cause de l'OMM dans l'exercice de leurs tâches, quelles que soient les conditions météorologiques, climatiques et hydrologiques. Il remercie les autorités suisses et genevoises pour les remarquables installations qu'elles ont mises à la disposition du Congrès et pour les excellentes conditions dans lesquelles la construction du nouveau siège de l'Organisation a pu se dérouler. Il tient aussi à remercier les interprètes et le personnel de soutien qui ont contribué au succès du Congrès. Il note que le Quatorzième Congrès a jeté un pont entre le XX^e et le XXI^e siècle et que le flambeau est passé à la nouvelle génération de dirigeants qui a pour mission d'en entretenir la flamme.

Ayant eu le rare privilège de servir l'OMM pendant plus de deux décennies, le moment est venu pour le Secrétaire général de faire ses adieux au Congrès et de remercier les Membres de leur coopération. M. Obasi exprime sa satisfaction et sa gratitude pour avoir été en mesure de travailler avec tous et pour avoir été accueilli chaleureusement lors de chacune de ses visites. Il souligne que si le ciel est parfois clair, parfois nuageux, il en a été de même avec sa carrière, mais grâce à l'empressement dont ont fait preuve les pays Membres et à l'énergie qu'ils ont déployée au service de l'OMM, ce sont surtout les belles journées qui ont primé. Comme il l'avait déclaré en 1983, lors de sa première nomination au poste de Secrétaire général, c'est en toute humilité qu'il s'était adonné à sa tâche, conscient d'une responsabilité qu'il devait à la confiance des pays Membres. Il les remercie tous à nouveau pour leur aide indéfectible, en exprimant le souhait que son successeur bénéficie pareillement du concours de chacun.

Il félicite tous ceux qui l'ont conseillé et aidé au fil des ans, en particulier les présidents successifs

de l'Organisation, MM. Kintanar (Philippines), Zou Jingmeng (Chine) et Zillman (Australie), avec qui il a travaillé en étroite collaboration et qui ont mis leur expérience collective au service de l'Organisation pour l'aider à relever les nombreux défis qui se présentaient à elle. Il remercie tous les Vice-Présidents et membres du Conseil exécutif, ainsi que les présidents des associations régionales et des commissions techniques, qui n'ont jamais cessé d'œuvrer pour la réussite de l'Organisation.

Il exprime sa reconnaissance à ses plus proches collaborateurs. En outre, il rend hommage au regretté Sir Arthur Davies, deuxième Secrétaire général de l'OMM, qu'il garde en haute estime et qui a mis sur pied les structures solides qui permettent maintenant à l'OMM d'exécuter efficacement toutes les tâches qui lui incombent. Il exprime par ailleurs sa gratitude à MM. List (Canada), Smith (Canada), Bruce (Canada), Axford (Royaume-Uni) et Jarraud (France) pour leur aide et leur loyauté en qualité de Secrétaire général adjoint, aux Sous-Secrétaires généraux, MM. Czelnai (Hongrie), Zaitsev (Fédération de Russie) et Yan Hong (Chine), ainsi qu'à ses autres collègues et à tous les membres du personnel du Secrétariat de l'OMM, des hommes et des femmes auxquels le monde doit beaucoup, qui ont fait de l'OMM ce qu'elle est aujourd'hui et qui la rendront encore plus forte demain. Siège d'une activité intense, l'Organisation est capable d'affronter les problèmes les plus divers, et si différents qu'ils soient, ses Membres sont aptes à s'unir dans un climat d'harmonie, désormais convaincus qu'ils ont envers elle une responsabilité commune.

Le Secrétaire général ne doute pas que l'OMM continuera de se développer sous la conduite éclairée de son successeur et qu'elle sera mieux reconnue en tant qu'organisation scientifique et technique internationale au service des générations présentes et futures. Il n'oubliera jamais l'expérience qu'il a vécue au sein de l'OMM et réitère la promesse qu'il avait faite en 1983 de promouvoir l'Organisation quelles que soient les fonctions qu'il occupera. En terminant, il remercie sa femme et ses enfants pour leur soutien inconditionnel au fil des ans.

Le **PRÉSIDENT** adresse ses félicitations à M. Obasi pour cette dernière intervention empreinte d'une grande noblesse. En rappelant les nombreux témoignages de gratitude qui s'étaient exprimés, il conclut que le Congrès a été harmonieux et constructif en raison de l'immense contribution de tous les délégués. Il souhaite remercier sincèrement les Vice-Présidents, MM. Beysson et Noorian, pour leur appui et leur loyauté tout au long du Congrès et au cours des quatre dernières années, les membres sortants du Conseil exécutif, le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint et le Sous-Secrétaire général, qu'il félicite pour le travail qu'il a accompli à ce titre lors de son premier Congrès. Il remercie également les secrétaires des comités et tous les

autres membres du personnel qui ont contribué au bon déroulement des diverses réunions, des directeurs au personnel de soutien. Il manifeste sa gratitude aux 64 interprètes et aux 90 traducteurs, dactylographes, correcteurs d'épreuves et membres du personnel d'imprimerie qui ont souvent travaillé la nuit ainsi qu'aux 16 personnes assurant les services de conférence. La réussite du Congrès est par ailleurs attribuable aux efforts déployés par tous ceux qui œuvrent dans l'ombre. Il invite les délégués à remercier le personnel du Secrétariat qui a rendu possible la tenue d'un tel événement. Il exprime sa gratitude pour toutes les paroles aimables et élogieuses qui lui ont été adressées et se dit profondément touché par toutes les signatures figurant sur l'affiche qui lui a été remise au cours de la séance plénière. Les dernières paroles officielles qu'il prononcera en tant que Président de l'OMM seront simples, brèves et quelque peu personnelles.

Nouvellement venu à l'OMM trente ans auparavant, il évoque une excursion en montagne qu'il avait faite au cours de son premier Congrès, en 1975. Ceux qui l'accompagnaient, grandes figures de l'OMM qui avaient marqué ses années de formation, étaient liés par la passion de la météorologie et leur foi en une coopération de tous les pays pour le bien de l'humanité. Ils lui avaient très vite appris à ce sujet que l'Organisation était véritablement une grande famille à l'échelle du globe, et une famille étroitement unie. Devant la pureté du paysage, ses yeux s'étaient ouverts sur les immenses possibilités de progrès qu'une coopération internationale offrirait aux Services météorologiques et hydrologiques, en même temps qu'il voyait plus clairement en quoi la structure édifiée par les pères fondateurs pourrait permettre une plus large action pour contribuer à un monde meilleur.

Cette clairvoyance héritée de son prédécesseur, ainsi que l'amitié et l'appui de tous ceux, trop nombreux pour être cités, qui l'avaient nourrie pendant près de trente ans qu'a duré sa carrière au sein de l'OMM, l'avaient conforté dans sa conviction que la communauté météorologique était la plus privilégiée, la plus unie et la plus efficace de toutes. Au cours du premier week-end du Quatorzième Congrès, il est retourné en montagne comme il y a 28 ans et à mesure que le jour déclinait, les cimes les plus distantes s'effaçaient peu à peu. Il en était de même de la science et de la vie. Il ne voyait pas aussi clairement que la première fois tout le champ des possibilités, mais il ne doutait pas que bien d'autres participants au Congrès sauraient le percevoir. Dans ses derniers propos lors du Treizième Congrès et au cours des sessions annuelles du Conseil exécutif, il a cherché à savoir en quoi les délibérations avaient pu changer l'orientation de l'OMM et il a voulu exposer une nouvelle façon d'envisager les futurs problèmes. Il se déclare heureux que cette tâche incombe désormais au nouveau Président et au nouveau Secrétaire général et à leur équipe. Il leur adresse ses

meilleurs souhaits de réussite, en les assurant de son appui pour les aider à réaliser leurs objectifs au service de l'OMM.

Au nom de toute la communauté météorologique et hydrologique internationale, il remercie, à titre individuel et collectif, le Secrétaire général honoraire et tous ceux dont c'était le dernier Congrès. Leur valeur a été une source d'inspiration pour les nouveaux dirigeants dont l'objectif principal sera de faire briller encore plus le flambeau qui leur a été transmis par l'ancienne équipe. Il éprouve lui-même un profond sentiment de gratitude pour l'aide qu'il a reçue des membres de la famille de l'OMM au cours des huit dernières années. Il ressent une admiration sans bornes pour le personnel du Secrétariat, et il sera très triste de quitter la communauté. Il aurait souhaité demeurer plus longtemps, mais il pense avoir choisi le bon moment pour se retirer, conscient d'avoir vécu une période particulièrement stimulante dans l'histoire de la météorologie et profondément reconnaissant à tous ceux qui au sein de la grande famille de l'OMM lui ont apporté leur amitié au cours des trente dernières années, tout au long de la voie sinueuse du progrès. Arrivé au terme de son parcours personnel, il constate avec satisfaction que l'Organisation a su vaincre les obstacles les plus périlleux, et voit dans ce XXI^e siècle un avenir riche de réalisations.

En résumé, alors que la direction de l'OMM vient d'être transmise à une nouvelle génération, il considère encore la météorologie comme l'une des disciplines les plus stimulantes, les plus exigeantes et les plus utiles dans le domaine des sciences naturelles. Elle nous promet à la fois un progrès continu avec des bonds en avant aussi spectaculaires que ceux qui ont pu marquer d'autres domaines par le passé. Cette noble activité est une immense source de satisfaction pour tous ceux qui ont la chance de pouvoir commencer à l'exercer dans leur jeunesse, et il en est peu qui l'abandonneraient pour tout l'or du monde. L'OMM est une grande famille à l'échelle du globe, qu'une confiance mutuelle continuera d'unir étroitement au-delà des barrières raciales, religieuses, culturelles et socio-économiques pour le plus grand bien de l'humanité.

Avant de clore le Congrès, le Président remercie une fois encore tous les participants ainsi que le Secrétariat et les interprètes en joignant ses vœux à ceux de MM. Bedritsky, Jarraud et Obasi.

Le Président prononce la clôture du Quatorzième Congrès à 17 h 56.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ABN	Autorité du bassin du Niger
ACMAD	Centre africain pour les applications de la météorologie au développement
AGRHYMET	Centre régional de formation, de recherche et d'application en agrométéorologie et en hydrologie opérationnelle
AMDAR	retransmission des données météorologiques d'aéronefs
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
AR	Association régionale
ASECNA	Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar
BADEA	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
BAR	budgetisation axée sur les résultats
BOOS	Système d'observation de la mer Baltique
CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CCI	Commission de climatologie
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCR	Centre climatologique régional
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEPMMT	Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CIIFEN	Centre international de recherche sur le phénomène <i>El Niño</i>
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CIMO	Commission des instruments et des méthodes d'observation
CIUS	Conseil international pour la science
CLICOM	application de l'informatique à la climatologie
CLIPS	Services d'information et de prévision climatologiques
CMAé	Commission de météorologie aéronautique
CMAg	Commission de météorologie agricole
CMM	Centre météorologique mondial
CMN	Centre météorologique national
CMOM	Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime
CMRS	Centre météorologique régional spécialisé
CMSA	Centre météorologique spécialisé de l'ANASE
COI	Commission océanographique intergouvernementale
CRFPM	Centre régional de formation professionnelle en météorologie
CSA	Commission des sciences de l'atmosphère
CSB	Commission des systèmes de base
EAMAC	École africaine de la météorologie et de l'aviation civile
EUMETSAT	Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques
FSIO	Futur système d'information de l'OMM
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GOOS	Système mondial d'observation de l'océan
HYCOS	Système d'observation du cycle hydrologique
IABM	Association internationale de météorologie radiodiffusée
IAF	Fédération internationale d'aéronautique
ICRISAT	Institut international de recherches sur les cultures des zones tropicales semi-arides
IGOS	Stratégie mondiale intégrée d'observation
ISO	Organisation internationale de normalisation

JCOMMOPS	Centre CMOM de soutien pour les plates-formes d'observation <i>in situ</i>
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NIMET	Service météorologique nigérian
NOAA	Administration nationale des océans et de l'atmosphère
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMI	Organisation météorologique internationale
PAM	Programme des applications météorologiques
PCM	Programme climatologique mondial
PCT	Programme concernant les cyclones tropicaux
PCV	Programme de coopération volontaire
PEID	petits États insulaires en développement
PHRE	Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau
PIREM	Plate -forme des institutions régionales pour l'environnement et la météorologie
PMA	pays les moins avancés
PMASC	Programme mondial des applications et des services climatologiques
PMDS	Programme mondial des données climatologiques et de surveillance du climat
PMRC	Programme mondial de recherche sur le climat
PMRPT	Programme mondial de recherche sur la prévision du temps
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PRAE	Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement
PRMT	Programme de recherche en météorologie tropicale
PROE	Programme régional océanien de l'environnement
PUMA	Préparation à l'utilisation de Météosat seconde génération en Afrique
RANET	utilisation de la radio et de l'Internet
RETIM	Réseau européen de transmission d'information météorologique
RRTDM	Réseau régional de transmission de données météorologiques
RRTM	Réseau régional de télécommunications météorologiques
RSBR	Réseau synoptique de base régional
SADC	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
SHN	Service hydrologique national
SHOFM	Système hydrologique opérationnel à fins multiples
SIG	Système d'information géographique
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes
SMHN	Service météorologique et hydrologique national
SMN	Service météorologique ou hydrométéorologique national
SMO	Système mondial d'observation
SMOC	Système mondial d'observation du climat
SMPZ	Système mondial de prévisions de zone
SMT	Système mondial de télécommunications
SMTD	Système mondial de traitement des données
SOPAC	Commission du Pacifique Sud pour les sciences de la Terre appliquées
THORPEX	Expérience concernant la recherche sur les systèmes d'observation et la prévisibilité
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VAG	Veille de l'atmosphère globale
VMM	Veille météorologique mondiale
WHYCOS	Système mondial d'observation du cycle hydrologique

